TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 990 DERNIÈRE ÉDITION 3 SAMEDI 31 MAI 1980

Bonn et Moscou ont signé un accord de coopération économique à long terme

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 600 l. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Jean-Paul II en France

L'homme et la fonction

L'histoire ne se répète jamais : il n'est guère que les historiens pour prétendre le contraire. De la visite de Jean-Paul II, qui commence ce vendredi 30 mai à Paris, presque tout est inédit.

Pour la première fois, un pape polonais vient en France, et les catholiques sont assurés de le revoir à nouveau dans seize mois à Lourdes. C'est une marque d'attention tout à fait exceptionnelle.

Pour la première fois, un pape survolera les Champs-Elysées pour se poser en hélicoptère devant la statue de Georges Clemenceau, athée insigne qui poursuivit la politique de séparation de l'Eglise et de l'Etat condamnée en 1906 par Pie X dans l'encyclique « Vehementer Nos ». Séparation de l'Eglise et de l'Etat dont les avantages sont devenus évidents, même aux yeux de la hiérarchie...

Catholique à titre privé et n'ayant jamais sollicité aucune onction sacrale comme son lointain et irascible prédécesseur, l'empereur Napoléon, M. Valéry Giscard d'Estaing réserve à son hôte un accueil sans restriction, encore que personne n'ignore la délicate affaire de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Parce qu'il est souverain de la Cité du Vatican, Jean-Paul II passe les troupes en revue. Que cela irrite ou fasse sourire, le propre des rites est d'avoir la vie dure.

Ce pape sportif n'a rien de l'aristocratique Pie XII, déjà venu à Notre-Dame avant d'accéder au pontificat ; rien non plus du débonnaire Jean XXIII — qui résida plusieurs années à la nonciature, — si ce n'est son amour des voyages. Rien de Paul VI, mobile et anxieux, qui connaissait si bien les nuances de la culture française.

Aujourd'hui, aux Français de toute obédience, Jean-Paul II présente sa silhouette calme pleine d'une rugueuse aisance, ses yeux plissés de malice, et, par-dessus tout, une disponibilité qui a déjà fait ses preuves.

Le pape connaît sa popularité et la cultive sans démagogie apparente ; il n'escamotera pas le contentieux qui sépare le Saint-Siège de l'Eglise de France. On a déjà remarqué et regretté que la seule séance de travail de son voyage avec l'épiscopat se déroulera à huis clos. Il faudra, en mettant les choses au mieux, s'en remettre à un communiqué officiel laconique ou à des fuites contrôlées.

Dans le message préalable qu'il a lancé à Rome le 27 mai, on a senti que le pape était décidé à aider l'Eglise de France à surmonter ses difficultés, fût-ce au prix du mécontentement de telle ou telle tendance.

Ce pape énergique, et qui ne repartira pas sans avoir mis les points sur les i, est aussi un homme complexe, prudent, diplomate à ses heures. Il n'aime pas blesser et essaye de s'exprimer d'une autre façon lorsqu'il le juge opportun, comme on vient de le voir dans l'affaire Küng. A Lourdes, il vient d'autoriser, le jour de la Pentecôte, les intégristes à participer dans les sanctuaires à des messes de saint Pie V.

Jean-Paul II a quatre jours pour voir et pour comprendre la France et se faire comprendre d'elle. Peut-être escompte-t-il une sorte de plébiscite (déjà presque assuré). La France ne joue plus un rôle déterminant dans l'Eglise universelle ; la papauté déchaîne rarement l'enthousiasme des Français, qui se souviennent de malentendus historiques.

Mais l'homme est plus séduisant que la fonction. Plus que jamais, en l'occurrence, c'est l'homme qui tiendra le devant de la scène.

Le chef de l'Église catholique est aussi reçu en chef d'État

C'est par... un incident technique qu'a commencé le voyage de Jean-Paul II en France. L'Airbus du pape s'est immobilisé sur la piste de l'aéroport de Rome, l'un des pneus du train d'atterrissage s'étant dégonflé. Cet incident devait entraîner près d'une heure de retard dans le programme de la première journée en France du pape, qui était initialement attendu à 16 heures. M. Raymond Barre, premier ministre ; les cardinaux François Marty, archevêque de Paris, et Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française, et le nonce apostolique Mgr Felici, devaient accueillir Jean-Paul II à Orly.

Ainsi débutait un voyage de quatre jours, à Paris et à Lisieux, au cours duquel le pape aura un premier contact direct avec cette Eglise en crise — qu'il a qualifiée charitablement de « crise de croissance », — divisée et surtout atteinte par la crise des valeurs que connaît la civilisation occidentale.

Etant donnés les fastes qui seront déployés tout au long d'un parcours trop riche en rencontres et déplacements, il est peu probable que Jean-Paul II puisse avoir les « contacts de travail » approfondis qu'il souhaitait. Mais c'est là toute l'ambiguïté de ces voyages à la fois pastoraux et protocolaires. Chef d'Eglise et chef d'Etat, le pape sera reçu à Paris à l'un et à l'autre titre. Comme il est d'usage lors de la visite officielle d'un chef d'Etat, le parcours pontifical sera pavoisé aux couleurs de la France et du Vatican.

Ce voyage sera marqué par un double œcuménisme : religieux et politique. Religieux d'abord en raison du souci manifesté par le pape de rencontrer les représentants des autres grandes religions, soit ensemble soit au cours d'audiences particulières. Politique aussi, à l'insu cette fois du pape. En dépit de quelques rares réserves, toutes les grandes familles politiques françaises se sont efforcées de souligner l'intérêt et l'importance que revêt, à leurs yeux, la venue en France de Jean-Paul II.

Venant d'Orly à bord d'un hélicoptère, le pape est accueilli place Georges-Clemenceau, au bas des Champs-Elysées, par le président de la République ; il reçoit les honneurs militaires, mais, exceptionnellement, n'ira pas à l'Arc de triomphe. Il se rendra à pied, avec le président et Mme Giscard d'Estaing, jusqu'à la place de la Concorde.

Les dirigeants ecclésiastiques ont tout fait, cependant, pour bien distinguer les aspects officiels et religieux du voyage. C'est en tant que chef de l'Etat, ont-ils précisé, que M. Giscard d'Estaing assiste, avec les corps constitués, au Te Deum, à l'intérieur de Notre-Dame, mais c'est en tant que simple fidèle de l'Eglise catholique qu'il assistera ensuite à la messe sur le parvis de la cathédrale. De même, le pape ne réside pas dans un palais de la République, mais à la nonciature, et aucun déjeuner ni dîner officiels ne figurent au programme de la visite. Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, en revanche, sera reçu à déjeuner, samedi 31 mai, à Matignon par le premier ministre.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 3.)

Accord des Neuf à Bruxelles

• Réduction de la contribution de Londres et hausse de 5 % des prix agricoles
• Réaction hostile du R.P.R.

Après seize heures de négociations, les ministres des affaires étrangères des Neuf sont parvenus, vendredi matin à Bruxelles, à un accord sur la diminution de la contribution britannique au budget de la C.E.E. Selon ce compromis, qui doit être encore entériné par les gouvernements des Etats membres, la part que devra verser la Grande-Bretagne sera réduite de 1,175 milliard d'ECU en 1980, et de 1,410 milliard d'ECU en 1981, soit au total une réduction de 15 milliards de francs. Pour 1982, cette réduction devrait être confirmée par des mesures structurelles. Le gouvernement français, réuni vendredi matin en conseil des ministres, approuve ce compromis, à condition qu'il soit accepté par tous ses partenaires. Il a prévu des mesures conservatoires nationales — au cas où il n'en serait pas ainsi — pour soutenir le revenu des agriculteurs.

L'adoption du compromis budgétaire devrait permettre de lever les réserves émises par Londres sur l'accord agricole obtenu jeudi dans la soirée. Celui-ci prévoit une hausse moyenne des prix de campagne de 5 %, ainsi que l'adoption d'un règlement communautaire pour la viande de mouton. En échange de concessions budgétaires importantes — le R.P.R. a aussitôt déploré que l'accord se soit fait aux frais des contribuables français, « otages permanents » de Londres, — la France a en outre imposé une clause, aux termes de laquelle la Grande-Bretagne ne chercherait pas à remettre en cause en 1981 le principe d'une nouvelle augmentation des prix agricoles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Après un jour et une nuit d'intenses négociations, les ministres des affaires étrangères des Neuf ou leur représentant (en l'absence de M. François-Poncet, en visite à Washington, la délégation française était conduite par M. Pierre-Bernard Reymond) sont parvenus à un schéma d'accord pour régler le problème de la contribution britannique au budget européen. Ce compromis doit encore être soumis vendredi à l'approbation des différents gouvernements. Si ceux-ci donnent leur aval, une des crises les plus menaçantes qu'ait connues la Communauté depuis sa création se trouvera écartée.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

UN AN DE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR EN GRANDE-BRETAGNE

(Lire page 5 le début d'une enquête de BERNARD BRIGOULEIX.)

POINT

L'Europe britannique

Paniquée par la perspective d'une dislocation du Marché commun agricole en cas de désaccord persistant avec Londres, la France s'est résignée à s'incliner devant les exigences de Mme Thatcher. Les autres partenaires du Royaume-Uni étaient, d'entrée de jeu, décidés à ne pas résister.

De fait, la manœuvre pour les Huit n'était pas commode face à un partenaire décidé à rester dans la Communauté, mais nullement gêné d'en saboter le fonctionnement pour parvenir à ses fins. Au nom du réalisme, les consignes données jeudi par l'Elysée étaient de favoriser un compromis sur la question de la contribution britannique au budget, afin de rendre possible l'accord sur les prix agricoles et, au-delà, la survie de la politique agricole commune.

Pourtant, le prix à payer pour écarter les périls extrêmes — la réapparition de barrières dans les échanges agricoles et industriels entre les Neuf — est très lourd. Pour s'en convaincre, il suffit de contempler le chemin parcouru depuis le « sommet » européen de Dublin en novembre, de comparer les termes déclarations faites alors par les Français, et l'ampleur des concessions acceptées aujourd'hui. Sur le plan budgétaire, Mme Thatcher obtient pratiquement tout ce qu'elle demandait. Sensiblement plus que ce que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt lui avaient offert en avril au Conseil européen de Luxembourg et qui était déjà considérable.

Le revers essuyé aujourd'hui pourrait se doubler à terme d'un échec plus lourd de conséquences encore pour la construction européenne.

Les tensions, en effet, entre les Anglais et leurs partenaires ne manqueront pas bientôt de resurgir si l'on ne modifie pas radicalement le dispositif actuel. Les Français et les Allemands ont déjà indiqué qu'à la lumière du litige avec Londres, ils estimaient nécessaire de revoir la réglementation financière de la C.E.E., de s'orienter vers une solidarité financière plus limitée.

C'est une Europe conforme aux thèses britanniques que l'on s'apprête à dessiner.

AU JOUR LE JOUR

MÉDIA-PAPA

Quinze mille policiers, vingt mille scouts, jeannettes et guides, quelques gorilles, et un évêque musclé, assurent la sécurité de celui qui prononcera plus de vingt discours en quatre jours et concélébrera une messe avec deux cents évêques et deux mille prêtres, devant un million de fidèles sur un aéroport, après avoir atterri en hélicoptère sur les Champs-Elysées et rencontré le président de la République et le maire de Paris durant un séjour dont le coût est estimé à 6 millions de francs.

Peut-être, comme le dit le pape Wojtyla, l'Eglise de France traverse-t-elle une crise de croissance. Toujours est-il que cette visite du Saint-Père à sa fille aînée marque une vertigineuse croissance des moyens d'accueil qui devrait nous rassurer définitivement sur la crise du spectacle.

BERNARD CHAPUIS.

Point de vue

LES SUITES DE LA RENCONTRE DE VARSOVIE

Le cavalier, sa route et sa monture

par MICHEL DEBRÉ

Un tête-à-tête franco-soviétique est dans la nature des choses. Que la France fasse cavalier seul, pourquoi pas ? C'est le fait que la France fut ou serait alignée, intégrée, en un mot — servante — qui est contre la nature des choses.

La France a fait cavalier seul en rejetant naguère le projet d'armée européenne. Elle a eu raison. La France a fait cavalier seul en décidant de se donner une force de riposte nucléaire. Elle a eu raison. La France a fait cavalier seul en quittant le système militaire de l'OTAN, en inaugurant la détente avec la Russie, en reconnaissant la Chine, en faisant accepter par nos partenaires le compromis de Luxembourg — désormais règle du Marché commun européen. Chaque fois la France a eu raison. Un des motifs qui justifie l'immense respect dont la mémoire du général de Gaulle est entourée, c'est qu'il a réappris à la République qu'il fallait savoir faire cavalier seul quand les circonstances l'exigeaient.

Mais...

Il ne faut pas derrière l'apparence d'une attitude naturelle dissimuler de graves faiblesses. Faire cavalier seul exige d'avoir un objectif clair pour faire route et de disposer d'une bonne monture.

Notre route, dit-on, est celle de la paix.

Il fut un temps où l'on disait : l'alliance atlantique, c'est la paix.

Il fut un autre temps, que nous avons de nouveau connu l'an dernier, où l'on disait : l'Europe, c'est la paix.

Une tendance se fait jour présentement : la détente, dit-on, c'est la paix.

Il y a du vrai dans tout cela. L'alliance avec les Etats-Unis est une assurance pour le monde occidental, dont les nations qui le composent doivent coordonner leurs actions.

(Lire la suite page 18.)

PAGE 7

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT KEKKONEN : « Il fallait aller à Varsovie »

« Le Monde » publie, pages 7 à 16 un supplément consacré à la Finlande à la veille de la visite de M. Giscard d'Estaing.

ARTS TRADITIONNELS A RENNES

Le sacré et le profane

Le septième Festival des arts traditionnels de Rennes, qui se tient du 20 mai au 4 juin, présente cette année, sur le thème du masque, un certain nombre de cérémonies et danses masquées qui sortent pour la première fois de l'Inde, du Japon, de la Corée, du Bhoutan, de la Zambie, de la Tanzanie...

Spectacles ? Théâtre ? Comment parler de ce qu'on a vu là, visions qui restent extraordinaires quoique totalement coupées de leur véritable fonction ? Rituels sacrés, danses sacrées, masques sacrés, ils subissent sur la scène, loin des marches du temple, loin de la poussière, des odeurs de la place du village, sans la forêt qui les entoure, sans les feux d'herbes, sans la foule dense, un détournement profond, majeur. Le public (c'est nous) n'est pas « communiant », il est assis dans des fauteuils, le regard réduit à deux dimensions obligatoires, le regard esthétique et ethnologique.

Proposer à l'œil, admettons même au cœur et à l'intelligence occidentaux, des cérémonies rituelles ou sacrées pose des questions graves. C'est un peu comme si l'on mettait une messe — l'autel, le prêtre, les chants — sur une scène. Pas tout à fait car il existe ailleurs qu'en Occident une conception du spectacle sacré qui est aussi profane. Ces questions ne sont pas particulières à la Maison de la culture de Rennes, dont les responsables, Chérif Khaznadar et Françoise Gründ, pratiquent un respect rare, mais attachées à toute tentative de transplantation de formes culturelles intimement liées à une communauté.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 25.)

UNE SEMAINE AVEC LA BOURGOGNE

Au cours de la semaine prochaine, du lundi 2 juin (numéro daté du 3) au samedi (numéro daté 8-9), « le Monde » publiera, dans toutes ses éditions et sur plusieurs pages, des enquêtes et des reportages consacrés à la région Bourgogne.

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LA « POMPE » DE LA PETITE A LA GRANDE ÉCOLE

Enquête de M. Colas, B. Spitz et A. Wickham.

Le Monde

Le pape

IDÉES

Il y a en France plus de deux millions de musulmans, de *huit* cent *mille* à un million de protestants, de six cent mille à sept cent mille juifs et cent cinquante mille orthodoxes. Que pensent-ils de la venue du pape ? C'est à cette question que *répondent*, ci-dessous, Roger Mehl, qui montre les progrès *et* les *limites* de l'œcuménisme ; Tahar Ben Jelloun, qui espère que Jean-Paul II aura l'occasion de constater que le tiers-monde et le quart-monde ne sont pas loin de Notre-Dame ; Gabriel Matzneff, qui voudrait lui faire *entendre* la voix « *ortho*doxe » de Bossuet et de Saint-Cyran ; Yehoshua Rash, qui redoute que le calme régnant dans le contact Eglise-Israël ne soit pas celui d'une sérénité retrouvée. Nous donnerons, la semaine prochaine, *une page sur l'incroyance.*

L'Église et Israël : trois préoccupations

par YEHOSHUA RASH (*)

JUIF, sioniste, israélien, « colombe » et donc patriote, je m'interdis de m'immiscer tant soit peu dans les affaires de l'Eglise catholique. Le Vatican et les hiérarchies nationales ayant renoncé à leur propension à conseiller à des non-chrétiens des choix conformes aux critères du catholicisme, je ne dirai pas à mes interlocuteurs fidèles de Jésus-Christ ce qui me semble bon pour eux. Mais on n'en pense pas moins... La méconnaissance favorisant l'hostilité, préférons le débat risqué.

Oscillant entre « le spirituel » où se barricadent des intransigeances et « le temporel » qui fournit des occasions de coexistence, les discussions demeurent trop globales et passionnantes pour être abandonnées à la courtoisie superficielle ou à la diplomatie vétuste. Indiquons ici sans ambages *trois aspects du « contact Eglise-Israël »* qui, conjugués, paraissent préoccupants :

Deux longues décennies après la *fin du génocide hitlérien, le concile* Vatican II avait bien timidement, et après avoir mutilé son projet *initial sous la pression arabo*-intégriste, élaboré, à l'intention des catholiques, une nouvelle pré*sentation du judaïsme*. Deux importants textes, le premier — pressant, — dû à l'épiscopat français le second — suiviste, — long à sortir des offices du Saint-Siège, avaient laissé espérer que le processus engagé finirait par vaincre des réticences, des pesanteurs.

Les rencontres de Paul VI avec des personnalités juives, israéliennes, n'ont guère franchi les limites du formalisme précautionneux, parfois utilitaire mais jamais animé de l'enthousiasme que pourtant requiert — si elle existe — la volonté d'entamer une ère nouvelle, prometteuse, décomplexée, réconciliante.

Et si, porteur d'expectatives, *Jean-Paul II, à Auschwitz*, près de Cracovie, a salué nommément deux victimes « juives » de ce camp, il a *choisi* deux convertis au catholicisme, s'il a dit « chalom » à des juifs new-yorkais, ce n'est qu'après avoir explicitement soutenu la « cause palestinienne » (affaire essentielle, on en convient de notre propre initiative, mais elle n'est pas religieuse, et si en effet elle est nationale pourquoi le pape s'abstient-il de prononcer parallèlement le nom de l'Etat d'Israël ?). Et si enfin il parle de Jérusalem, où la liberté des cultes est unanimement constatée, c'est en des termes qui ne peuvent créer de malaise qu'en milieu *juif*. Le néo-*traditionalisme* de Jean-Paul II s'étendrait-il à son attitude à l'égard du judaïsme moderne ?

Le Vatican, Küng et Israël

L' « affaire Küng » n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre, flot assurément préférable à celui du sang et des larmes. Ces deux derniers termes, précisément, reviennent à maintes reprises dans les pages consacrées par Küng à la récapitulation des positions adoptées par l'Eglise catholique dans ses relations avec le judaïsme. Rares sont les chrétiens qui ont aussi vigoureusement condamné la part prise par un héritage ecclésial antijudaïque dans la formation de motivations, qui ont conduit aux massacres nazis.

Rares aussi ceux qui, du fond de leur *foi* chrétienne, ont avec autant de chaleur salué la résurgence de la souveraineté israélienne, *indiquant* notamment la continuité, longtemps occultée mais jaillissant victorieusement des *pires* persécutions, entre le passé et un présent qui prend en charge le patrimoine ancestral.

L'opprobre dont est actuellement frappé Küng est l'affaire des catholiques : à *eux* d'applaudir ou de s'interroger. L'Israélien à l'écoute de l'Eglise se pose toutefois une question : ce rejet des « avancées » de Küng englobe-t-il ses avis concernant le peuple juif et l'Etat d'Israël ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi cette discrétion, et si ce l'est, comment ne pas réagir ?

En France, ailleurs aussi, des chrétiens et des juifs se sont assigné comme tâche d'œuvrer à une meilleure compréhension réciproque, démarche qui exige l'amitié, la franchise, la conversation patiente au cours de laquelle on explore des possibilités d'analyses en commun, en récusant d'emblée le prosélytisme et bien sûr l'amalgame, vain par définition.

Comment expliquer le peu d'écho qu'obtiennent de chaleureuses persévérances, l'insuffisante résonance de tant de ferveurs pourtant inlassables, la marginalité plus ou moins « spécialisée », où, chez les chrétiens comme chez les juifs, l'on confirme ceux qui sont « travaillés » par une vocation essentielle, plus éthique que politique ?

Ces deux partenaires d'un dialogue trop souvent « confidentiel » savent, lorsqu'ils accordent de l'importance à un projet, consacrer à sa diffusion des moyens considérables. Chrétiens et juifs semblent bien démunis lorsqu'il s'agit de promouvoir une meilleure redécouverte de « l'autre » tel que celui-ci se définit lui-même, dans sa pluralité et sa cohésion. Tout péril serait-il conjuré ?

A lire les feuilles de maints groupes intégristes, on comprend qu'en ce milieu tout rapprochement judéo-chrétien relève des desseins de Satan.

A *lire*, étude à *peine moins* navrante, des pamphlets gauchistes, on saisit que là l'Eglise et Israël *sont tenus pour aussi* néfastes l'une que l'autre et promis à une inimitié occasionnellement *édulcorée mais*, au fond, inexorable.

Le Vatican et les Eglises s'accommodent-ils *de l'inertie, voire* de l'affaissement de la promesse contenue dans le concile Vati*can II et qui enjoignait* aux chrétiens de vaincre leurs préjugés, leur léthargie — tout *comme le juif doit surmonter sa* rancœur et ni oublier ni brandir ses cicatrices — afin d'offrir au « *peuple chrétien* » une *image* du juif conforme à ce qu'il y a de plus authentique dans l'ère du *renouveau israélien, vision* qui se substituerait enfin à celle, acariâtre ou compassée, que des *siècles d'obscurantisme n'ont* pas fini de transmettre

Le calme qui règne dans le contact Eglise-Israël n'est pas celui d'une sérénité retrouvée : c'est celui d'une indifférence assoupie, acceptée, que n'éveillent que çà et là une poignée d'ardeurs. Ce trop opaque silence, ces routines vaticanes, cette priorité écartée ou reléguée, cet ostracisme à l'égard de l'Etat d'Israël, cette *avancée interrompue*, ne sont pas de bon augure.

(*) Ancien ambassadeur d'Israël au Niger et au Togo, autour d'une thèse sur « Les catholiques français et l'Etat d'Israël ».

Gallia orthodoxa

par GABRIEL MATZNEFF

ENTRE dans Paris le 31 mars 1814 à la tête des troupes *confédérées, l'empereur* Alexandre de Russie, libérateur de l'Europe, « moderne Agamemnon », fit célébrer, dans la nuit de Pâques, une liturgie orthodoxe de la Résurrection sur la place de la Concorde, à l'endroit précis où avait été supplicié le roi *Louis XVI. Il est regrettable* que le pape Jean-Paul II ait, pour dire sa messe parmi le peuple de Paris, préféré l'aéroport du Bourget. La Concorde eût été un meilleur symbole et une façon élégante de rendre hommage au tsar Alexandre, premier *souverain d'Europe à avoir été* animé d'un esprit véritablement œcuménique.

Rêver de l'union des Eglises était plus facile pour l'empereur Alexandre Ier en 1814 que cela ne l'est pour les orthodoxes de 1980. En effet, du temps *d'Alexandre Ier, Rome n'avait* pas encore promulgué ce fatal dogme de l'infaillibilité pontificale, inacceptable par *l'Eglise* orthodoxe, où la sauvegarde de la vérité appartient au peuple de Dieu dans son entier, et où la primauté de l'évêque de Rome *est comprise* comme une primauté d'amour qui le fait s'adresser, *primus inter pares*, aux *autres évêques, « non pour donner des ordres »*, mais en « condisciple de Jésus-Christ », selon les termes de saint *Ignace* d'Antioche (premier siècle) dans sa lettre aux Ephésiens.

De même que Bernanos a montré que le nationalisme de *Maurras a sa source dans la* révolution jacobine de 1793, de même il me serait aisé de montrer que c'est l'anticléricalisme « *républicain* » qui a jeté, au *dix-neuvième* siècle, les catholiques français dans les bras des prélats *romains : l'ultramontanisme exacerbé d'un Joseph de* Maistre est né de l'abaissement de l'Eglise de France ; du temps de Pascal et de Bossuet, jamais l'épiscopat français n'aurait ac*cepté ce dogme* de l'infaillibilité pontificale, si contraire à la tradition gallicane, à la *discipline de l'Eglise indivise des dix* premiers siècles, à l'enseignement des Pères.

Un retour aux sources pures

En mars 1682, la Déclaration du clergé de France énonçait quelques-uns des principes fondamentaux de l'ecclésiologie orthodoxe, « appuyés sur les saints canons et sur la tradition des Pères » : 1° le concile est *au-dessus du pape ; 2° le pape* ne peut rien contre les libertés des Eglises locales ; 3° les décisions du pape, non sanctionnées par l'Eglise, peuvent être réfor*mées. Dix ans après*, Bossuet publiait son admirable *Gallia orthodoxa* : dans ce monument *d'érudition, l'évêque de Meaux* montrait à l'évidence que les libertés de l'Eglise anglicane ne sont pas des nouveautés, mais un usage constant d'attachement à l'ancienne discipline de *l'Eglise*, et *que la doctrine* orthodoxe de la conciliarité est la doctrine même de l'Ecriture et de la tradition.

Les orthodoxes français souhaitent que le voyage du pape de Rome soit, pour le souverain pontife, une occasion d'entendre la voix de cette *Gallia orthodoxa*, la voix de Saint-Cyran et de Bossuet, de Pascal et de Rancé : seul un retour aux sources pures *du premier christianisme* peut rendre à l'Eglise romaine ce souffle pentecostal dont le monde a tant besoin.

Si le protocole le permet...

par TAHAR BEN JELLOUN

L'ISLAM est la deuxième religion de France. Plus de deux millions de personnes vivant en France sont musulmanes. Ni émirs ni magnats du pétrole, mais des hommes et des femmes expatriés, humbles et modestes. Des travailleurs immigrés venus en grande partie du Maghreb, d'Afrique et de Turquie.

Sont-ils concernés par la visite du pape Jean-Paul II ? Non, dans la mesure où ce voyage revêt un aspect trop officiel qui implique un certain protocole et une distance imposée. Oui, dans la mesure où certains immigrés considèrent l'Eglise comme un lieu d'asile où ils rencontrent des hommes qui les accueillent et les soutiennent en cas de situation d'urgence. Les « sans-papiers », menacés d'expulsion, se sont souvent réfugiés dans des paroisses où ils ont fait grève de la faim et ont pu ainsi attirer l'attention des autorités, organisations et partis politiques (1).

L'immigration est un sujet délicat et important pour l'Eglise. Elle a une politique, certes prudente, mais qui se veut ouverte et attentive. En tout cas, elle compte dans ses rangs beaucoup de prêtres ou de simples croyants qui militent contre le racisme, l'exclusion et la haine de l'étranger. Les immigrés qui se sont trouvés dans des situations difficiles le savent, comme ils se rendent compte que, souvent, cette solidarité est sans arrière-pensée politique. Certains musulmans, poussés par l'esprit de l'islam — une religion très intégrée dans le quotidien et le temporel, — s'adressent tout naturellement aux autres croyants. Même quand ils ne sont pas pratiquants, ils supposent que l'Eglise ne se mettra pas du côté de l'agresseur, du côté de ceux qui prônent des lois qui légalisent une véritable atteinte aux droits de l'homme. Ils ne connaissent peut-être pas le texte de l'Ancien Testament où il est dit : « *Vous traiterez l'étranger installé chez vous comme l'un de vous...* », mais savent qu'ils trouveront chez certains chrétiens soutien et appui. C'est dans ce sens que J.-P. Gomane écrit dans un article de la revue *Etudes* (2) : « *La France est en train de devenir une nation où différentes races, différentes cultures, différentes religions, doivent avoir leur place légitime.* »

Une vertu du quotidien

L'islam prescrit le respect des autres religions monothéistes. Respect absolu aussi à l'égard des prophètes antérieurs à Mahomet. La tolérance est une vertu du quotidien. L'islam la prône comme qualité essentielle. Ainsi, la différence — des cultures et des êtres — est un don : « Nous avons donné à chacun une règle et un chemin. Si Dieu avait voulu il aurait fait de vous une nation unique. Mais il vous éprouve dans ses dons. Rivalisez en œuvres bonnes. » (Coran ; Sourate V ; *La table servie ; v. 48-49*) (3). De même le prophète Mahomet a combattu tout esprit de discrimination. « *L'Arabe*, dit-il, *n'a aucun mérite sur le non-Arabe, ni le Blanc et sur le Noir, si ce n'est par la piété.* »

Il est donc naturel, quand on a foi dans cet enseignement, d'attendre de la part de l'Eglise plus qu'un soutien verbal, une action concrète et généreuse.

Le pape arrive justement en un moment où le gouvernement *français met en train une politique générale* d'« assainissement » et de restriction à l'égard *des étrangers, travailleurs manuels* et étudiants. Il y a la loi Barre-Bonnet (votée). Il y a le *projet de lois Boulin-Stoléru* (pas encore votée) et enfin la fameuse circulaire Imbert contre les étudiants étrangers.

Espérons que ce pape qui vient de rentrer d'Afrique aura l'occasion de constater que le tiers et le quart-monde ne sont pas loin de Notre-Dame, encore moins de la basilique Saint-Denis, où il célébrera une messe avec les travailleurs français et immigrés. Espérons que du haut de son hélicoptère il apercevra les lieux sordides où une communauté d'hommes et de femmes survit, mutilée, séparée de sa culture et de ses racines. Notons enfin que, en France, la construction d'une mosquée peut paraître comme une provocation intolérable, comme cela s'est produit dernièrement à Roubaix.

(1) Ceci n'est pas propre à la France. De nombreux travailleurs immigrés, victimes d'une loi récente qui facilite l'expulsion, ont cherché refuge dans des églises néerlandaises (*le Monde* du 24 mai 1980).

(2) *La France multiraciale de l'an 2000*, in *Etudes*, avril 1979.

(3) Le Coran, trad. de Jean Grosjean, éd. Ph. Lebaud.

Souhaits et regrets d'un protestant

par ROGER MEHL

NOMBREUX seront les protestants qui se réjouiront avec leurs frères catholiques de la venue de Jean-Paul II. Malgré les *divisions persistantes il existe en* effet dans notre pays une communauté chrétienne qui n'a certes pas d'assises institutionnelles, mais qui a une réalité morale incontestable. *Depuis plusieurs* décennies des liens œcuméniques très forts se sont tissés entre le catholicisme français *et les Eglises de la Réforme*. Les Eglises protestantes, membres du Conseil œcuménique et regroupées au sein du Conseil permanent des Eglises luthériennes et réformées ont *nommé un pasteur chargé* des relations œcuméniques assisté d'un réseau de correspondants régionaux. *Il existe aussi un comité mixte catho*lique-protestant, dont le pasteur Paul Guiraud assume la coprésidence. Enfin les assemblées œcuméniques de Chantilly réunissant les délégués des deux confessions constituent, parmi beaucoup d'autres plus modestes, un signe indubitable du rap*prochement qui s'est opéré dans la* prière commune, dans la méditation de la Parole, dans l'étude et dans la prise de conscience de la commune vocation des chrétiens. Dans ce climat nouveau, inconcevable il y a un demi-siècle, des protestants peuvent s'associer à la satisfaction de leurs frères séparés.

Les protestants auraient préféré que Jean-Paul II vînt en France comme chef spirituel, non comme chef d'Etat. Ils restent réticents à *l'égard de toute confusion de l'au*torité spirituelle et du pouvoir politique. Ce n'est pas qu'ils veuillent maintenir une cloison étanche entre le spirituel et le temporel : les Eglises ont *un devoir à remplir* à l'égard des gouvernements. Mais elles ne l'exerceront dans la vérité que *si* elles sont pleinement libres à l'égard des Etats, que si elles ont renoncé à toute prétention d'exercer un pouvoir. C'est à ce prix qu'elles pourront exercer en faveur des nations *un service tantôt prophétique* et tantôt critique. Ayant longuement souffert de la collusion entre l'Eglise romaine et l'Etat, les protestants français sont très attachés à la *laïcité de l'Etat, même s'ils ne* la conçoivent pas selon le modèle agressif de 1905.

La visite de Jean-Paul II sera trop courte et son horaire trop minuté *pour qu'il puisse avoir un contact* profond avec le catholicisme français dans sa diversité. Du moins quelques moments pourront-ils être réservés à une rencontre de caractère œcuménique. Il faut que le souverain pontife sache qu'en France, *comme dans d'autres pays, mais* peut-être plus intensément en France, le protestantisme constitue pour le catholicisme, pour sa hiérarchie, pour ses théologiens et pour nombre de paroisses, un interlocuteur généralement tenu pour valable ; qu'en particulier depuis 1975 le catholicisme *et le protestantisme sont engagés* dans un processus de questionnement mutuel d'un grand prix.

Un interlocuteur valable

La France est l'un des pays où a été pris très au sérieux le décret sur l'œcuménisme de Vatican II. Les protestants français — et bien des catholiques avec eux — ont le senti*ment que depuis les dernières an*nées du pontificat de Paul VI plusieurs dicastères romains s'efforcent sinon de revenir à *une attitude pré*conciliaire, du moins d'organiser une pause. Ceux des protestants qui sont engagés dans le dialogue œcuménique ont constaté avec tristesse que la *récente* lettre de Jean-Paul II aux évêques : « *le Mystère et le Culte de la sainte Eucharistie* », restait *bien en-deçà du consensus par*tiel, mais réel, auquel a abouti la commission mixte catholique romaine-évangélique luthérienne (1). Si la rencontre de tous les chrétiens autour de la table du Seigneur devait s'avérer impossible en ces deux dernières décennies du vingtième siècle, le *dialogue œcuménique en serait iné*vitablement stérilisé. Ce serait un signe malheureux et un véritable contre-témoignage si l'unité chrétienne devait se manifester en dehors ou en marge des Eglises instituées.

Les protestants français, ceux du moins qui ont considéré Vatican II comme une grande promesse, souhaitent que la visite de Jean-Paul II en France soit pour lui l'*occasion de* constater qu'il existe dans ce pays un climat œcuménique qu'il ne faut à aucun prix assombrir.

On ne s'étonnera pas — du moins je l'espère — qu'un théologien protestant prenne la liberté d'exprimer des souhaits — et des regrets — lors de la venue du pape. La communauté œcuménique franchit les frontières confessionnelles et elle est une communauté d'espérance. C'est par l'effet de celle-ci que les pro*blèmes et les soucis des uns devien*nent les problèmes et les soucis des autres.

(1) Jean-Paul II, *le Mystère et le Culte de la sainte Eucharistie*. Paris, Le Centurion, 1980, *et le Repas du Seigneur*. Documentation catholique n° 1755 du 7 janvier 1979.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription nous a fait *signer* Emmanuel DECARRA, dans la page Idées du 27 mai (Eternelle Albion ?) l'article « *L'aimer, c'est l'imiter* », dont l'auteur était en réalité M. Emmanuel DECAUX. Nous prions celui-ci, ainsi que nos lecteurs, de nous en excuser.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

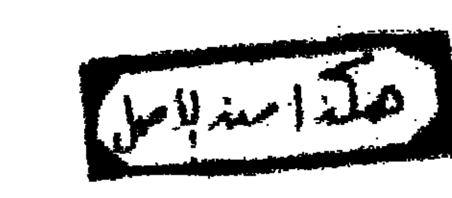
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



en France

Les partis et le Te Deum

Ainsi donc le parti communiste français devait être représenté officiellement, ce vendredi 30 mai, au Te Deum de Notre-Dame, à l'occasion de la venue du pape Jean-Paul II.

En répondant au cardinal Marty, qu'ils avaient été *« particulièrement sensibles »* à l'invitation que leur avait adressée l'archevêque de Paris (*le Monde* daté 25-26 mai), les présidents des groupes communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat ont aussi pris une position qui tranche nettement sur celle du parti socialiste. Celui-ci, par la voix de son porte-parole, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, a annoncé, en effet, qu'il ne serait pas représenté *« en tant que tel »* aux cérémonies de Notre-Dame et de l'Elysée. Naturellement, à titre individuel, les dirigeants du P.S. sont libres de leur décision.

La réserve de ce parti s'explique par la tradition du vieux courant S.F.I.O. Elle exprime, à sa façon, le désaccord des organisations laïques avec lesquelles il est lié : Union rationaliste UNCAL, Libre pensée, franc-maçonnerie. Le Grand-Orient de France, notamment, a rappelé dans une récente déclaration (*le Monde* daté 25-26 mai), les exigences de la laïcité et de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Certains seront surpris par cette attitude d'un parti qui compte aussi dans ses rangs de nombreux militants catholiques. Leur présence, au contraire, n'a pu que renforcer, semble-t-il, une réserve que justifie à leurs yeux le spectacle d'une Eglise un peu trop « triomphante », et d'un pape reçu en « leader » par la *« société la plus étrangère au christianisme qui ait jamais existé »* (1).

Du côté des partis de la majorité, la visite du pape est accueillie avec des accents lyriques : toutes craintes de déclarations gênantes sur le divorce, la contraception, l'avortement, sont mises sous le boisseau. Selon l'U.D.F., Jean-Paul II montre que *« l'Eglise est capable de vivre aujourd'hui et de préparer l'avenir en restant elle-même, leçon valable pour la France »*.

M. Jacques Blanc, s'exprimant au nom du parti républicain, voit le pape *« s'avancer au milieu des mains tendues vers lui »*, et évoque *« la part exigeante de l'ordre spirituel dans l'équilibre du monde »*. Le R.P.R. est sur la même *« longueur d'ondes »*. Son président, comme maire de Paris, ignore les leçons de laïcité du Grand-Orient de France, tandis que l'éditorialiste du mouvement, Pierre Charpy, oppose à la morosité française le comportement d'un pape qui *« rayonne de certitude »*.

L'Eglise n'a jamais eu à se féliciter d'un pouvoir civil qui dispose de trop de certitudes. Cette vérité nous était rappelée par un sénateur à propos des déboires d'un pape, présent, lui aussi, à Notre-Dame de Paris, un mois de mai (1804). Ce même sénateur se souvenait d'un autre Te Deum, sans pape, celui-là, mais présidé par les plus hautes autorités de la France, un autre mois de mai, il y a quarante ans... Tristes anniversaires !

ALAIN GUICHARD.

(1) Jean-Marie Domenach, *le Matin* du 29 mai.

MM. MARCHAIS ET MITTERRAND IRONT A L'ELYSÉE

MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., assisteront samedi matin 31 mai à la réception officielle organisée en l'honneur du pape au palais de l'Elysée. M. René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, commentant l'attitude de son parti à l'occasion de la visite de Jean-Paul II, écrit notamment : *« Les positions de l'Eglise intéressent, au-delà des chrétiens, l'ensemble de la communauté française.*

» Les communistes en particulier. D'abord parce que notre parti compte des catholiques dans ses rangs. (...)

» Ensuite parce que, près d'un demi-siècle après l'appel à la main tendue lancé par Maurice Thorez au moment du Front populaire, il n'est pas inutile de rappeler une fois de plus que la démarche du parti communiste vise fondamentalement à rassembler l'ensemble des travailleurs français, par-delà la diversité des conceptions philosophiques ou religieuses. »

De son côté, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, et porte-parole du P.S., écrit dans *Riposte*, au sujet de la présence de M. Mitterrand à l'Elysée : *« Les députés et les sénateurs socialistes invités — comme tous les parlementaires français — au Te Deum à Notre-Dame de Paris, s'y rendront s'ils le souhaitent. Chacun selon son choix. Ce seront autant d'actes individuels (...). Il en va autrement de la réception officielle organisée en l'honneur du pape à l'Elysée. Là n'ont été invités par les services du protocole — et selon les usages — que les membres des bureaux des assemblées, les présidents des groupes des maires de grandes villes (...). La plupart de ces personnalités répondront à cette invitation officielle et y représenteront naturellement le corps ou institution auquel ils appartiennent au titre du P.S. »*

DANS LA SEINE-SAINT-DENIS

Les communistes se préparent à fêter « ce grandiose événement »

Il y a bien longtemps qu'en Seine-Saint-Denis on ne joue plus *Pepone et Don Camillo*. Le monde catholique s'est habitué à cohabiter avec un parti communiste omniprésent. Les disciples de Karl Marx, depuis la politique de la « main tendue » acceptent facilement la présence d'une Eglise, il est vrai, parfois fort discrète. Fini le temps de la guerre des patronages, les rapports sont maintenant détendus. Tout était prêt pour que la préparation des cérémonies à Saint-Denis comme au Bourget se fasse dans de bonnes conditions.

Il y a vingt ans, la venue d'un pape dans un tel fief communiste aurait été prise pour une provocation. Aujourd'hui, du haut en bas de l'appareil du parti, c'est la fierté qui domine. *« Que le pape ait choisi la Seine-Saint-Denis pour rencontrer la classe ouvrière, les travailleurs français et immigrés, ne peut que nous réjouir »*, explique, sincère, M. François Asensi, le premier secrétaire fédéral du P.C.F. Satisfait, il constate: *« sur les grands problèmes actuels, la détresse humaine créée par la crise, la solidarité avec les peuples d'Indochine, le respect des droits de l'homme, la lutte pour la paix, communistes et chrétiens se retrouvent côte à côte »*. Et, pragmatique, il ajoute : *« La France est un pays de civilisation judéo-chrétienne, nous devons bien en tenir compte. Nous ne pouvons qu'être heureux qu'une aussi haute autorité morale vienne ici rencontrer la France profonde et ses difficultés. »* Même s'il précise: *« nous serons très attentifs à ce que Jean-Paul II dira »*.

Voilà pourquoi la fédération du parti communiste a estimé qu'elle n'avait *« aucune raison de faire obstacle à la rencontre des travailleurs de Seine-Saint-Denis avec le pape »*. Son hebdomadaire, *93 Actualités*, a publié intégralement la lettre de Mgr Etchegaray et de Mgr Marty invitant les chrétiens à venir nombreux dimanche 1er juin à la cérémonie du Bourget (1). Ses municipalités ont tout fait pour faciliter le déroulement matériel des manifestations.

M. Marcellin Berthelot, le maire communiste de Saint-Denis, a déclaré : *« Notre cité et la population sont très honorées. »* Avec, M. Pierre Zarka, le député de la circonscription et le président du conseil général, M. Georges Valbon, tous deux membres du P.C.F., il accueillera Jean-Paul II à son arrivée dans la ville. Autour de la basilique, les services municipaux s'activent. La réalisation d'un parterre fleuri devant la maison de la Légion d'honneur est accélérée. Les organisateurs ecclésiastiques se plaisent à souligner le caractère « très sympathique » de leur collaboration avec la mairie. *« L'église et son parvis sont de notre ressort, l'extérieur relève de la ville »*, dit-on à l'évêché, mais qu'un problème se pose et il est résolu en commun, en bonne intelligence.

« Il nous fait penser à Khrouchtchev »

Pourtant rien n'indique que Saint-Denis se prépare à vivre un tel événement.

La mairie, elle-même, face à la basilique n'est décorée que du blason de la ville frappé du vieux cri de guerre *« Montjoie Saint-Denis »*. *« En accord avec les responsables ecclésiastiques,* explique-t-on du côté communiste, *nous avons voulu préserver le caractère purement religieux de la cérémonie et éviter tout ce qui pourrait faire croire à une tentative de récupération politique de notre part. »*

Même souci à Dugny. Car, si tout le monde parle du Bourget, la plus grande partie de l'aéroport et, en tout cas, le terrain où aura lieu la cérémonie de dimanche sont sur la commune de Dugny. Ici, l'on a l'habitude des grands rassemblements de foule. Tous les deux ans, la petite cité est envahie par les visiteurs du Salon international de l'aéronautique. Mais, dès l'annonce de la venue du pape, le maire, M. Félix Lacan, lui aussi un communiste, a fait distribuer une affiche, où il donne quelques conseils pratiques *« afin de contribuer pour notre modeste part à ce que ce grandiose événement soit un succès »*.

Dans son bureau, sous le buste de celui qui a écrit *« La religion est l'opium du peuple »*, une phrase qui, aujourd'hui, paraît bien être jetée dans les oubliettes de l'histoire, il se justifie : *« Le militant athée que je suis est gêné par la publicité que ce voyage va donner au sentiment religieux, mais le bilan est largement positif puisque la paix et la cause du progrès en France y gagneront. »* Et, pour faire comprendre l'attitude « positive » de ses concitoyens, il explique : *« On vit dans un monde inquiet ; or ce pape-là est sympa, c'est un voyageur de la paix. Il nous fait penser à Khrouchtchev, qui lui aussi en son temps s'était fait le pèlerin de la paix. »*

THIERRY BRÉHIER.

(1) Sur le plan national, le journal *l'Humanité* a publié, à titre gracieux, la publicité concernant la messe du Bourget, ainsi que cela lui a été demandé par l'épiscopat français.

M. SÉGUY REGRETTE L'ABSENCE DE RENCONTRE AVEC LES GRANDES CENTRALES SYNDICALES

Dans une interview publiée par le quotidien *le Progrès*, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., affirme, à propos du voyage du pape : *« La C.G.T. y porte un intérêt pour ce qu'il peut favoriser de compréhension entre les différentes familles françaises et pour la contribution que cette visite du plus haut dignitaire de l'Eglise catholique peut apporter à la cause de la paix et de l'amitié entre les peuples. »*

Après avoir rappelé que la C.G.T. sera représentée au *Te Deum*, vendredi 30 mai, en la cathédrale de Notre-Dame de Paris, M. Séguy ajoute : *« Je ne saurais cacher que nous aurions souhaité une autre manifestation d'intérêt vis-à-vis du mouvement syndical ouvrier, par exemple une rencontre entre Jean-Paul II et les représentants des centrales syndicales les plus représentatives. Nous avons fait cette suggestion aux autorités religieuses compétentes, et nous regrettons que les circonstances n'aient pas permis qu'elle soit prise en considération. »*

CORRESPONDANCE

Un point de vue d'athée

M. Pierre Fougeyrollas, professeur de sociologie à l'université Paris-VII, nous écrit :

Que le pape Jean-Paul II se rende en visite en France peut être diversement apprécié. Mais qu'une délégation du parti communiste français, conduite par M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, chargé des relations avec les chrétiens, assiste, le 30 mai prochain, au *Te Deum* qui sera chanté, en présence du pape et du gouvernement, à Notre-Dame de Paris, exige un commentaire.

Mon principe est clair : les croyants ont leur place dans les églises, les mosquées, les synagogues et les autres lieux du *culte, et toutes les persécutions* antireligieuses sont intolérables. Mais, les incroyants et les athées ne peuvent s'y rendre que pour des visites touristiques, artistiques, des obsèques ou des obligations d'Etat. Le gouvernement français reçoit le souverain de l'Etat du Vatican, c'est son affaire. Mais les délégués de la direction du P.C.F., que vont-ils faire dans cette galère ? Là est la question.

Thorez avait tendu, en 1936, la main aux travailleurs catholiques. On pouvait alors imaginer une volonté de rassembler la classe ouvrière. Mais, aujourd'hui, les *catholiques français* — travailleurs compris — sont divisés quant à leur appréciation du rôle de Jean-Paul II.

Alors, s'agit-il, plus subtilement, de *« désespérer Billancourt »* et d'accomplir une mascarade ayant pour but de rejeter dans les ténèbres infernales les francs-maçons du parti socialiste afin que M. Giscard d'Estaing accomplisse un nouveau septennat, conformément aux vœux évidents du Kremlin ?

En tout état de cause, M. Marchais et son équipe en font trop. Après avoir bradé la dictature du prolétariat, ils liquident ce qui reste de la laïcité, sans que personne, en France, le leur ait demandé.

En ces temps d'affirmation tumultueuse du droit à la différence, que fait-on de celui qui ne croyait pas au ciel par rapport à celui qui y croyait et n'en demandait pas tant à son compagnon de lutte ? Issu du P.C.F., ayant depuis longtemps rompu avec lui, j'ai, ce soir, honte pour ce qu'il pouvait encore sembler représenter. Ah ! qu'un vent purificateur balaie les miasmes de l'hypocrisie bureaucratique, et les autres.

LE MONDE DIPLOMATIQUE du mois de juin EST PARU

Les restrictions de certaines minorités chrétiennes

Les réactions défavorables au voyage du pape à Paris et à Lisieux, tel qu'il se présente dans son organisation actuelle, ne sont pas fréquentes dans les milieux chrétiens. A celles que *le Monde* a déjà publiées ces derniers jours, on peut toutefois ajouter, entre autres :

Un collectif parisien, dit Sermon sur la montagne, a rédigé un tract destiné à être distribué le 30 mai devant l'église Saint-Séverin et le 1er juin devant l'église Saint-Sulpice. Ce texte oppose le visage évangélique d'un homme qui axerait ses propos sur les notions de pauvreté, d'ouverture et d'humilité, au caractère triomphaliste de la cérémonie du Bourget et au déploiement policier.

Un groupe de prêtres de la région Centre-Est (cent cinquante cotisants) regrette que le pape se soit transformé, *« peut-être malgré lui, en vedette »* et que ce séjour risque de faire oublier les conflits et les injustices politiques et sociales qui sont le pain quotidien de beaucoup.

De son côté, le mouvement Christianisme et Homophilie - David et Jonathan rappelle ses positions. Il s'attristerait de ce qui ressemblerait à une « hypocrisie » : *« Le souci d'une pastorale accueillante, mais qui n'en demeure pas moins culpabilisante. »* Il attend du pape des *« raisons d'espérer plutôt que des condamnations »*.

Trois communautés chrétiennes de Toulouse expriment *« leur peine, leur honte et leur gêne »* devant le programme de Jean-Paul II et la collusion des pouvoirs temporel et spirituel.

● *Manifestations de libre-penseurs.* — La Fédération nationale de la libre-pensée organise, le dimanche 1er juin, deux manifestations pour protester contre l'appui du pouvoir au voyage du pape à Paris et contre l'utilisation de crédits publics à cette fin. A 11 heures, une plaque en mémoire de Ferdinand de Buisson, un des artisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sera inaugurée au siège de leur association, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques. A 15 heures, une manifestation autorisée par la police aura lieu place Edmond-Michelet, à Beaubourg.

● *La Fédération anarchiste* estime que *« la venue du pape correspond au besoin des dirigeants de détourner l'attention les travailleurs de leurs problèmes quotidiens »*, que l'Eglise, qui *« prône la passivité et la résignation sous couvert d'un monde meilleur toujours à venir »*, est *« l'arme idéale pour opérer un contrôle mental sur les populations »*, et qu'elle est *« en cela appuyée par le P.C.F., qui développe depuis des années la politique « de la main tendue aux » chrétiens »*.

Des musulmans souhaitent une « cordiale bienvenue » au pape

Une quinzaine d'animateurs de la communauté musulmane en France, dont MM. Abdelkader Barakrok, ancien secrétaire Abdelhamid Bentchikou, ancien doyen de la faculté des sciences de Constantine, et Hadj Mohammed Megdoud, ancien sénateur, ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent notamment :

« A la joie du peuple chrétien, qui se prépare à accueillir le souverain pontife, le pape Jean-Paul II, les animateurs de la communauté musulmane en France, dans la diversité des origines et des nationalités qui les composent, associent leurs souhaits de déférente et cordiale bienvenue.

» Cette communauté a été particulièrement sensible aux paroles profondément œcuméniques qu'il a prononcées lors de sa visite en Turquie, dans le fidèle esprit du concile de Vatican II, manifestant ainsi son estime pour les croyants de l'islam.

» En plus de leur hommage direct au chef suprême de l'Eglise et dans le même élan, ils expriment leurs sentiments de gratitude à l'adresse de l'épiscopat français pour la fraternelle compréhension qui l'anime à l'égard de leurs coreligionnaires et pour le soutien offert par la communauté chrétienne aux travailleurs immigrés et aux étudiants que les circonstances actuelles soumettent à de dures contraintes. (...)

» Les musulmans en France saluent la visite du souverain pontife comme un signe d'espérance pour tous ceux qui tiennent à promouvoir plus de justice et de fraternité entre les hommes, au-delà de toute distinction confessionnelle ou raciale.

● *Le pape rencontrera, samedi 31 mai, à 17 heures, Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris*, à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Selon un communiqué de la mosquée de Paris, Jean-Paul II, désireux de prendre un contact amical avec le monde musulman de France, a exprimé le souhait de recevoir le plus haut dignitaire de l'Islam en Europe, S.E. Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris et représentant officiel des musulmans en France.

● *Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan*, sera reçu en audience privée par Jean-Paul II le dimanche 1er juin, à 16 heures, au grand séminaire, à l'occasion de la visite en France du pape, annonce l'Agence télégraphique juive dans son bulletin du 27 mai. Cette rencontre aura donc lieu en dehors de celle prévue avec les représentants des confessions non catholiques la veille.

REÇU EN CHEF D'ÉTAT

(Suite de la première page.)

La partie officielle du voyage prendra fin samedi matin avec la réception à l'Elysée, où le président de la République présentera au pape sa famille, ses collaborateurs et les membres du gouvernement.

Le pape et le président auront un entretien d'une demi-heure, en tête à tête, avant la réception, prévue dans les jardins de l'Elysée pour un millier d'invités, parmi lesquels M. Georges Marchais.

Pour la partie pastorale et religieuse du voyage — et surtout le « sommet spirituel », la messe au Bourget le 1er juin — l'appel des évêques qui demandent aux catholiques français de venir très nombreux voir le pape *« en personne »* sera-t-il entendu ? La mobilisation populaire semble faible à travers la France — en tout cas très inférieure à celle qui avait été prévue par les organisateurs du voyage. Six trains spéciaux seulement arriveront à Paris de la province dans la nuit du 31 mai au 1er juin, et la S.N.C.F. reconnaît que ce chiffre est très faible. Il est, certes, plus difficile de prévoir l'ampleur des déplacements en cars.

De nombreux fidèles auraient renoncé à faire le voyage de Paris pour la messe du Bourget, même dans les régions catholiques comme la Bretagne ou l'Alsace, pour des *raisons diverses : concurrence de* la télévision, éloignement, problèmes de transport, incertitude météorologique, organisation trop « parisienne », etc.

L'optimisme règne, *toutefois*, et la grande *majorité* des catholiques veulent offrir une belle fête à Jean-Paul II.

ALAIN WOODROW.

DES CHAMBRES LIBRES DANS LES HOTELS

L'Office de tourisme de Paris, indique qu'il est tenu quotidiennement informé des disponibilités hôtelières pour la période de la visite du pape du 30 mai au 2 juin. Actuellement les hôtels de toute catégorie ont encore des chambres libres.

L'Office tient des listes d'hôtels à la disposition des visiteurs qui désirent réserver eux-mêmes leurs chambres. Les hôtesses de l'Office peuvent aussi, pour le jour même, se charger de ces réservations dans les bureaux d'accueil : des gares du Nord et d'Austerlitz (8 heures-22 heures), de l'Est et de Lyon (8 heures-13 heures, 17 heures-22 heures), à l'aérogare des Invalides (13 heures-19 heures), au 127, Champs-Elysées (9 heures-22 heures).

Le bureau central des Champs-Elysées est ouvert le dimanche (9 heures-20 heures) et exceptionnellement le 1er juin le bureau de la gare du Nord sera ouvert de 8 heures à 13 heures.

L'Office de tourisme de Paris a aussi fait appel aux habitants de la région parisienne.

★ 127, Champs-Elysées, téléph. : 723-61-72.

LE PAPE EN FRANCE

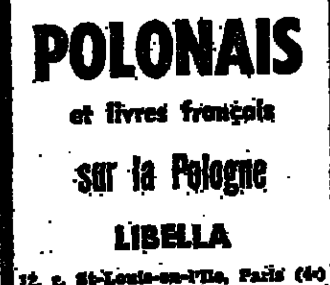
Des manifestantes dénoncent « les crimes de l'Église catholique contre les femmes »

Que des femmes aient songé, le jeudi 29 mai, à la veille de l'arrivée de Jean-Paul II, à dénoncer *« le Saint-Père qui interdit la contraception et l'avortement »* et *« un pape qui, tout au long de son voyage en Afrique, n'a dit mot sur l'excision »* ne saurait surprendre. *« C'est un don du Seigneur qu'une femme silencieuse »* ; *« Si une jeune mariée n'est pas vierge, elle sera lapidée à la porte de son père »* : ces citations de la Bible et de l'Ecclésiaste inscrites sur leurs pancartes témoignaient bien de ces *« crimes de l'Eglise catholique contre les femmes »* que tenaient à dénoncer les manifestantes.

Elles auront été seulement une centaine, appelées par *« les mille et une tendances du mouvement féministe »* à manifester de 18 à 20 heures devant le parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Le mauvais temps et la nécessité invoquée par ces militantes *« terrorisées par la violence »*, de ne pas provoquer une police qui leur avait recommandé la discrétion, n'expliquent pas à eux seuls le score. Le mouvement de libération des femmes ressemblait, jeudi soir, à un folklore qui ne suscitait même plus l'agressivité des passants. Seuls trois d'entre eux, passablement ivres, critiquaient le physique des manifestantes.

On se retrouvait jeudi soir entre anciennes, on prenait des photos *« des copines »* et *« les filles »* se félicitaient des déguisements de nonnes, de *mariées*, de filles de Dieu ou de pleureuses censés figurer tous les visages donnés par l'Eglise catholique aux femmes. Le plus souvent, les déguisements étaient ressemblants à s'y méprendre. Jusqu'à 20 heures, malgré toute la pluie, ces femmes resteront à parler devant l'entrée de l'église fermée en raison de la manifestation. Le garçon de café des euDx Magots les prendra pour *« des chrétiennes d'avant-garde »*.

Certaines étaient venues grimées pour jouer des saynètes : on ne les verra pas. D'autres avaient apporté des textes assez paillards : leur voix sera la plupart du temps couverte par le bruit des conversations et des voitures. Deux sympathisantes du parti socialiste, un vendeur de journaux, quelques personnes hostiles aux ordinateurs, un groupuscule de chrétiens partisans d'une église *« fervente et pauvre »*, Cécile de Corlieu, une vieille dame charmante qui se présente comme une chrétienne moderniste et quelques dizaines de femmes sans voix furent, apparemment, les seuls Parisiens à marquer publiquement jeudi leur opposition au voyage de Jean-Paul II. — N. B.

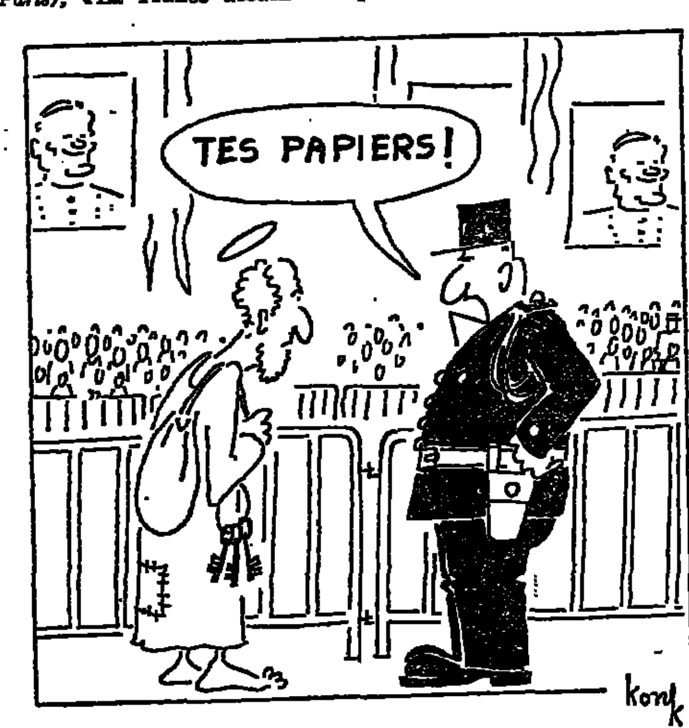


DANS LA PRESSE

L'odeur d'un voyage

« Bienvenue à Jean-Paul II » (*France-Soir*), « Jean-Paul II à Paris » (*le Matin*), « Jean-Paul de Paris » (*le Quotidien de Paris*), « La France accueille le pèlerin de l'espoir » (*l'Aurore*), « Le pape à Paris » (*l'Humanité*), « Jean-Paul II, ce soir à Notre-Dame » (*le Figaro*) ... Sur une colonne dans l'organe quotidien du parti communiste français, sur plusieurs colonnes ailleurs, le pape occupe, vendredi 30 mai, la une de tous les quotidiens d'audience nationale, au jour de son arrivée dans la capitale. Rien d'inattendu dans ces hommages ou ces mentions de l'information du jour.

En revanche, le quotidien *Libération* tranche une fois encore. Il échappe par l'écrit, par la couleur... et par l'odeur à la politesse ou à la révérence qui sont de mise ailleurs. « *Sentez ici*, invite une pastille à la une, *le journal est en odeur de sainteté : toutes ses pages sont parfumées à l'encens.* » Une senteur, où l'encens le dispute en effet à l'encre, a été amalgamée au papier du seul quotidien à proclamer à contre-courant : « *Vade retro papanas !* » L'odeur y est, le ton est donné, la couleur est conforme : titre et cadre de une se détachent en violet.



(Dessin de KONK.)

L'irrévérence et la vision critique ne s'arrêtent pas là. Serge July, dans un éditorial qui résume le dossier de neuf pages, peu conformiste, consacré au pape, écrit : « *Sans plaisanterie de mauvais goût, les stratèges du Vatican, et Wojtyla en tête, ont repéré un trou, les spécialistes diraient un créneau, dans la crise idéologique occidentale. Et dans la gestion des désordres et ces chaos immanents, ils tentent de maintenir des avantages spirituels acquis. D'éviter une déroute pitoyable dont ils créditent Paul VI. C'est cette dimension conquérante, renforcée par les médias, qui donne à la croisade antisexuelle, conservatrice et bigote de Jean-Paul II une allure paratotalitaire. Qui diffuse une atmosphère étouffante.* »

Voilà qui tranche d'avec l'unanimisme nuancé, mais réel, qu'on retrouve partout ailleurs. Comme il le fait depuis plusieurs jours, le quotidien *l'Humanité* revient aujourd'hui, sous la plume de René Andrieu, sur la « *démarche fondamentale* » de Jean-Paul II. « *Il est clair*, écrit-il, *que nous ne voulons pas bâtir une France nouvelle contre les travailleurs chrétiens, mais avec eux. Il est clair aussi que nous ne pouvons pas la construire sans eux. Au moment où Jean-Paul II arrive en France, nous souhaitons que sa visite lui permette de se rendre compte de la réalité française, marquée justement par la lutte commune des travailleurs — ceux qui croient au ciel comme ceux qui n'y croient pas — pour un monde plus juste et délivré de la guerre.* »

Que diront au pape les foules ? « *Leur soif de paix, de dignité, de fraternité, d'espérance* », écrit Jean d'Ormesson dans le *Figaro*. Pour lui, c'est « *un grand lien d'amour* » qui va s'établir « *entre le peuple et le pape* ».

Quelle sera l'attitude du pape à l'égard des chrétiens français ? « *Il lui reste, certes*, juge *le Matin*, *à se débarrasser d'un traditionalisme qui semble le rendre imperméable à l'évolution des mœurs dans les sociétés industrielles, mais, tel qu'il est, ce pape d'aujourd'hui peut réaliser la difficile synthèse des aspirations contradictoires des chrétiens marqués par leur attachement à l'ordre et la découverte récente du besoin de justice sociale et de liberté.* »

Qu'un tel événement soit « pain béni » pour la plupart des hebdomadaires qui lui consacrent page de une et commentaires n'étonnera pas. On verra notamment le portrait de celui que les foules françaises vont pouvoir contempler pendant quatre jours sur la couverture de l'hebdomadaire communiste *Révolution* et de son concurrent antagonique *Minute* : « *Les médias au service d'une ambition mondiale* », commente *Libération* dans une fragrance ironique.

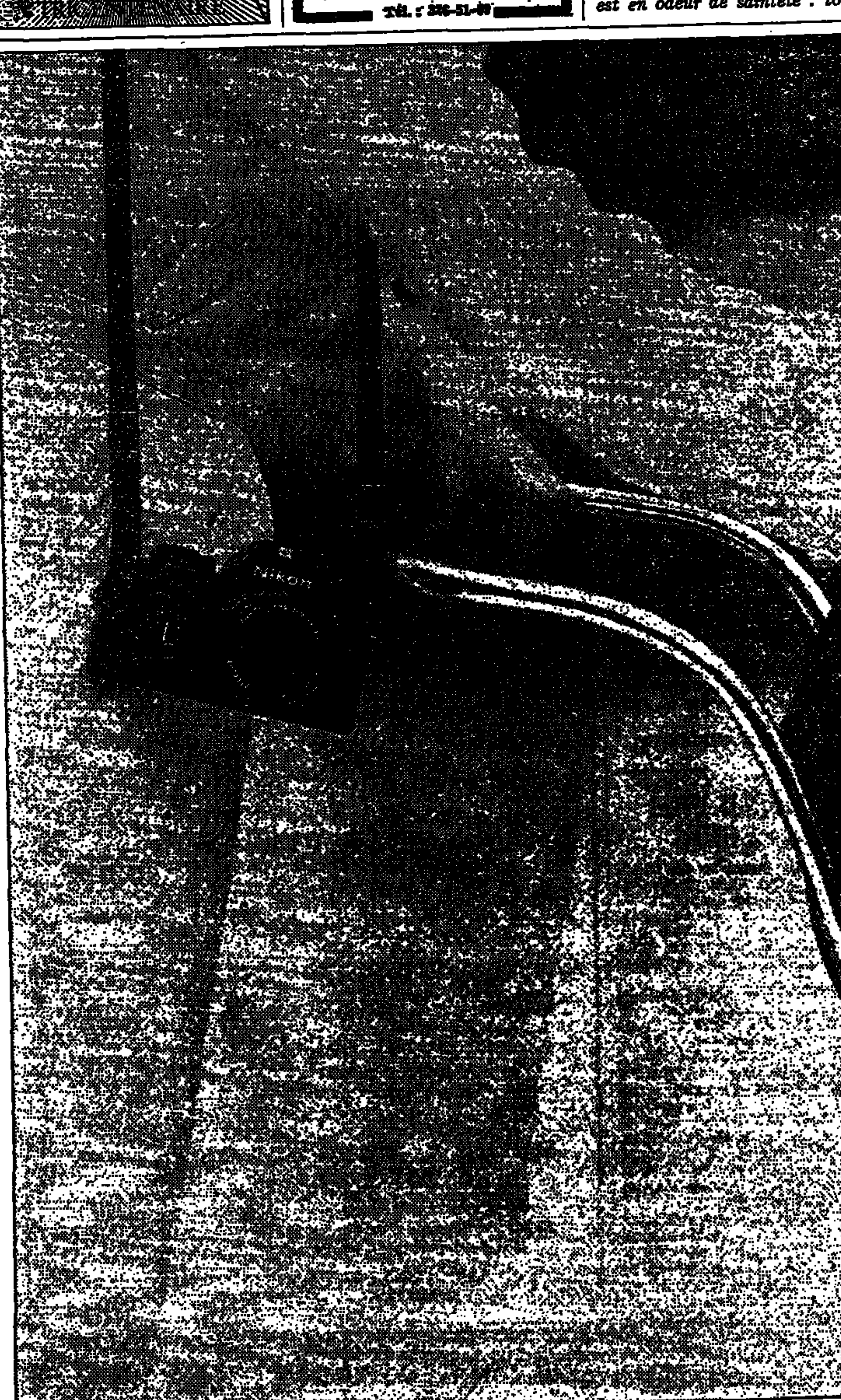
A LA TÉLÉVISION

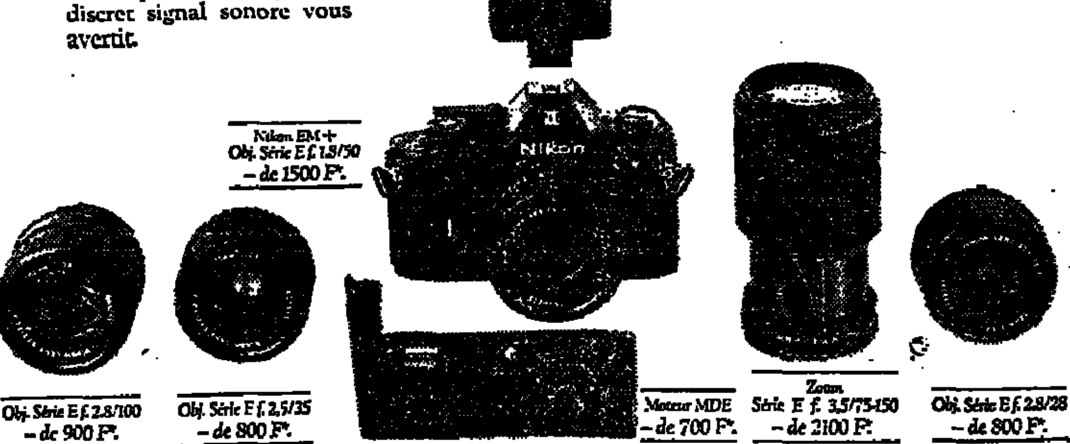
SAMEDI 31 MAI

● **TF 1 :**
De 9 h. 50 à 11 h. : visite au *président* de la République (commentaire : J. Hébert) ; transfert à l'archevêché (commentaire : A. Fernbach).
De 18 h. à 19 h. 45 : messe dans la basilique de Saint-Denis pour les travailleurs français et immigrés (commentaire : M. Anfrol et le Père Dagonet).

● **A 2 :**
De 12 h. 30 à 13 h. 30 : émission spéciale « Samedi et demi ».

● *L'Association des étudiants catholiques* organise une veillée de prières le samedi 31 mai, à 18 heures, à Champlâtreux (à 18 kilomètres au *nord-ouest* du Bourget), animée par Mgr Paul Seitz, ancien évêque de Kontum (Vietnam), ainsi qu'une marche vers Le Bourget, le dimanche 1er juin, afin d'assister à la messe célébrée par Jean-Paul II, à 10 h. 30. Renseignements : secrétariat des étudiants catholiques, 48, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Téléph. 651-47-37.







UN AN DE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR EN GRANDE-BRETAGNE

Voici un peu plus d'un an que les conservateurs, à la suite de leur victoire électorale du 3 mai 1979, ont accédé au pouvoir en Grande-Bretagne. Si court que soit ce laps de temps, surtout si l'on tient compte du fait qu'il s'agissait pour eux de mettre en route une politique radicalement différente de celle de leurs prédécesseurs travaillistes, l'échéance incite à dresser un premier bilan.

La récente publication, outre-Manche, d'indices économiques particulièrement alarmants, s'agissant de l'inflation et du chômage, aurait pu laisser croire que la popularité personnelle du premier ministre allait fléchir, voire s'effondrer. L'usure du pouvoir, la rude confrontation des théories et des faits, ne semblent pourtant pas encore l'avoir sérieusement entamée. Au point que la personnalité de Mme Thatcher, quelles que soient les réactions qu'elle suscite, demeure un des phénomènes majeurs de la vie politique britannique d'aujourd'hui.

I. — « Maggie » superstar

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Londres. — *« Quelle femme, hein, notre Maggie ! »* Notre interlocuteur ne compte pas parmi les supporters du gouvernement conservateur. Il est autonomiste écossais, et *« de gauche »*, précise-t-il. Deux bonnes raisons de ne se sentir favorable ni aux Tories ni à ce qui, en général, symbolise l'autorité de Londres. Mais, tout de même, pour lui comme pour un grand nombre de sujets britanniques, le chef du gouvernement, ce n'est pas *« madame le premier ministre »*, c'est « Maggie », *« notre Maggie »*.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de la Grande-Bretagne que, dans cette *démocratie* parlementaire par excellence, traditionnellement citée en exemple dans les manuels de droit constitutionnel, le pouvoir soit personnalisé à l'extrême. On pourrait d'ailleurs en trouver un second dans le fait que ce pays, qui fait encore figure de sanctuaire des traditions, malgré la révolution des mœurs de sa jeunesse opérée dans les années 60, ait pour chefs de l'Etat et du gouvernement deux femmes, situation dont les Anglais assurent fièrement qu'elle est unique au monde.

Quoi qu'il en soit, cette personnalisation du pouvoir, pour être traditionnelle ici, n'en connaît pas moins une phase exceptionnelle depuis l'arrivée de Mme Thatcher au *« number ten »* — comme disent les Anglais, en un des raccourcis familiers qu'ils affectionnent pour *désigner* la *résidence du premier* ministre au 10, Downing Street. D'ailleurs, les « bobbies » en faction devant l'austère bâtiment sont formels : il n'y avait pas eu un tel concours de curieux en permanence depuis bien longtemps. Des étrangers, bien sûr, mais surtout des provinciaux de passage, qui tentent d'apercevoir, entre deux portes, le chef du gouvernement...

Un an aura donc largement suffi à « Maggie » pour être sacrée superstar. Cette popularité n'a que l'apparence de la familiarité : en réalité, on l'aime surtout pour son autorité un peu distante, voire cassante à l'égard de ses ministres (*le Monde* du 7 mai), *pour cette* façon à la limite de l'agressivité qu'elle a de dire leur fait aux députés, aux partenaires européens de la Grande-Bretagne, aux syndicats. On peut avoir apporté au monde, parmi d'autres bienfaits, la *minijupe et* les Beatles, et détester le débraillé... Aujourd'hui, les manières débonnaires des travaillistes ont fait long feu.

Diminutif *ou* pas, « Maggie », elle, a du maintien, au propre et au figuré. Elle incarne admira*blement l'image qu'une bonne* partie de la Grande-Bretagne veut donner d'elle-même. C'est bien pourquoi sa popularité — c'est sa seconde *caractéristique* — dépasse très largement celle de son gouvernement et de la politique qu'elle incarne. Les sondages en témoignent : le leader conservateur paraît sensiblement plus apprécié que son parti et les effets de sa politique. *« Un certain nombre de nos électeurs*, note non sans amertume un responsable travailliste, *viennent nous dire : « Ah ! si vous nous aviez » parlé comme ça, vous ! » Ils ne se rendent absolument pas compte que « leur parler comme ça » eût très exactement été leur tenir un langage de droite, et même parfois d'extrême droite. Mais c'est ainsi : ce pays est en train de découvrir ou de redécouvrir le style viril. Et il faut que ce soit grâce à une femme ! »*

Longtemps gouvernés alternativement par des aristocrates et des syndicalistes, les Anglais ne seraient-ils pas plutôt, tout simplement, en train de découvrir le charme discret de la bourgeoisie, d'une bourgeoisie dont le *verbe est d'autant plus musclé* que son origine sociale est modeste ? Mme Thatcher n'oublie pas qu'elle a dû, plus que d'autres, jouer des coudes pour parvenir au sommet : parce qu'elle est une femme, et parce qu'elle était en concurrence, *chez les* Tories, avec ces grands bourgeois ou ces aristocrates qui, ayant eu, dès leur naissance, une place réservée à Oxford et dans la vie, pouvaient se payer, eux, parmi d'autres luxes, celui d'être libéraux.

« Tenir ses promesses »

L'image que la « dame de fer » souhaitait donner d'elle-même, durant la campagne électorale du printemps 1979, n'était pas celle d'une femme qui *« ne fait pas de politique »*. Il y a longtemps que les Britanniques n'ont plus ce genre de naïvetés. Mais elle voulait du moins convaincre ses *concitoyens qu'elle en ferait* d'une manière différente, plus active, plus ferme, et surtout plus fidèle aux engagements pris. Les mots de « fidélité », de « loyauté », de « continuité », reviennent souvent désormais dans la prose officielle. *« Il faut tenir les promesses électorales faites au pays »*, a récemment rappelé Mme Thatcher à ses ministres.

Ceux-ci et leurs collaborateurs s'agacent cependant de voir tant de commentateurs dresser un premier bilan un an après la victoire des conservateurs aux élections générales. Le chef du gouvernement lui-même, interrogé à ce sujet par des journalistes, qui se montraient fort critiques, *a sèchement répliqué : « Nous ne vous avions jamais promis que le soleil se remettrait aussitôt à briller. »* Laissant entendre que le passif hérité du précédent cabinet était très lourd (ce dont le Labour aurait également pu se plaindre en 1974, lorsqu'il revint au pouvoir) et aussi que les aléas de la situation internationale ne leur *facilitent pas les choses*, les conservateurs récusent jusqu'à l'idée de faire le point si peu de temps après leur retour aux affaires. *« D'autant plus*, souligne l'un d'eux, *que nous disposons aux Communes d'une majorité qui devrait nous permettre d'aller jusqu'à la durée maximale de la législature : le gouvernement est donc fondé à viser le moyen ou le long terme. La politique au jour le jour, c'est fini. »*

Dont acte. Mais le néo-libéralisme économique prôné par la nouvelle équipe n'a pas attendu, lui, pour produire en Grande-Bretagne des résultats encore plus mauvais qu'en France. Les travaillistes *s'étaient vu reprocher de* ne pas parvenir à maîtriser l'inflation. Cette dernière dépassait, à la fin de leur règne, les 10 % par an. Pour un an de gouvernement tory, elle frise les 22 %. Sans doute le calcul de ces chiffres donne-t-il lieu, ici comme ailleurs, à des batailles d'experts, à des controverses entre spécialistes. Mais pour qui revient à Londres, un an après les élections de mai dernier, la cause est vite entendue : *le* coût de la vie a bel et bien augmenté dans des proportions qui parviennent à impressionner même un visiteur français.

Sur le front de la lutte pour l'emploi, la situation n'est guère plus brillante. Le chômage a *désormais* atteint un *niveau* sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il frappe aujourd'hui, avec plus d'un million et demi de demandeurs d'emploi, quelque 6 % de la population active. Ce qui, compte tenu du régime de l'assistance aux chômeurs, est finalement ruineux pour ces finances publiques dont Mme Thatcher souhaite tant comprimer les dépenses et provoque de toute façon, dans un contexte de forte inflation, un réel malaise social.

Ce malaise est encore aggravé par les coupes claires effectuées dans le budget de l'Etat, s'agissant *en particulier de certaines* prestations naguère encore gratuites. Il a fallu, par exemple, l'intervention de la Chambre des Lords — organisme qui ne passe pas, en général, pour être un temple du gauchisme, et que le mode de désignation de ses membres dégage de toute tentation démagogique — pour que le gouvernement renonce à abolir la gratuité des transports scolaires dans les comtés. Mais Mme Thatcher vient d'annoncer aux Communes son intention de ramener de sept cent cinq mille à six cent trente mille salariés les effectifs de la fonction publique au cours des quatre prochaines années, après avoir déjà supprimé près de quarante mille postes de fonctionnaires (dont près des trois quarts, il est vrai, l'ont été grâce à des départs volontaires).

Quant à l'immobilier, il atteint dans les grandes villes, et au premier chef dans la capitale, des sommets qui laissent pantois, *et dont de nombreux experts assurent* que, libération des prix aidant, ils ne constituent encore qu'un début.

Amère victoire contre les syndicats ?

La production industrielle, que les conservateurs espéraient relancer, notamment en améliorant la productivité et en limitant l'influence, qu'ils jugent pernicieuse, des syndicats, marque pour l'instant le pas. Elle a même régressé au début de cette année, du fait de la grande grève des sidérurgistes. Ceux-ci ont observé, jusqu'au 1er avril dernier, le plus long arrêt de travail d'ampleur nationale depuis les années d'après-guerre. Preuve supplémentaire, aux yeux des conservateurs « durs » (et certainement de Mme Thatcher) que les syndicats mènent une action trop souvent contraire aux intérêts collectifs du pays. Mais preuve aussi, sans doute, que le fait pour le gouvernement d'entretenir des relations délibérément conflictuelles avec le monde ouvrier ou même simplement avec ses représentants ne sert pas *l'ensemble* de l'économie britannique.

Il est vrai que, dans cette circonstance, Mme Thatcher peut se flatter d'avoir gagné. Mais à quel prix ! Sa victoire risque d'être amère. Les sidérurgistes ont finalement dû reprendre le travail, certes, sans avoir obtenu tout ce qu'ils réclamaient, et de loin. De même pour les salariés de la British Leyland. Peut-on cependant parler, même d'un point de vue *gouvernemental, d'amélioration* du climat social, ou bien plutôt de sa détérioration prévisible à relativement brève échéance ? *« Pour l'instant, les gens ne se rendent pas encore bien compte des conséquences de la nouvelle doctrine gouvernementale*, explique M. Dale, membre du secrétariat du parti libéral. *C'est pour cette raison que la popularité personnelle de Mme Thatcher n'est guère entamée. Mais gare au moment où tous les mécontentements s'additionneront ! »*

Au sein même du parti conservateur, certains estiment que le premier ministre est allé un peu loin, ou en tout cas un peu vite, dans sa lutte contre les syndicats, et que certaines blessures ont été ouvertes qui seront fâcheusement longues à se cicatriser. D'autres, au contraire — en particulier une quarantaine de députés qui constituent l'aile droite du groupe parlementaire — redoutent que la « dame de fer » n'ose pas vraiment porter au pouvoir des Trade-Unions l'estocade qui, selon eux, s'impose.

En particulier, ces députés mènent une lutte sans merci contre certains privilèges syndicaux, tel le système des *closed shops* qui confie, dans certains secteurs importants, le monopole de l'embauche aux syndicats. Ils ont dû éprouver quelque difficulté à réfréner tout triomphalisme, comme le premier ministre le leur avait demandé au lendemain de l'échec de la journée nationale de revendication organisée par les syndicats le 14 mai dernier, et dont Mme Thatcher s'est contentée de dire que son résultat montrait le peu d'attrait des Britanniques pour les « grèves politiques ».

L'affaire européenne

En matière européenne aussi, les coups d'éclat de Mme Thatcher ont parfois mis certains de ses propres amis dans un embarras resté fort discret, mais réel. Ceux de conservateurs qui demeurent pro-européens (mais sont-ils aujourd'hui bien nombreux ?) ont été déçus que le chef du gouvernement de Londres n'ait pas accepté les propositions [illegible] les de ses partenaires, en avril dernier à Luxembourg, quitte à formuler de nouvelles demandes un peu plus tard. Le refus hautain opposé par Mme Thatcher leur fait redouter que la Grande-Bretagne *ne s'exclue d'elle-même* d'un système dont, *volens nolens*, elle fait bel et bien partie, et ne se replie dans un isolement qui ne serait pas seulement économique, mais aussi diplomatique. Pour d'autres, il est vrai, qui faisaient de longue date campagne contre l'appartenance britannique à l'Europe des Neuf, tel M. Enoch Powell, la fermeté inébranlable du premier ministre a plutôt été une divine surprise : ils craignaient, au contraire, que Mme Thatcher ne se sentît finalement obligée de donner un gage de bonne volonté à ses partenaires.

Quant à l'homme de la rue, son nationalisme traditionnel s'est trouvé flatté par l'attitude de « Maggie » à Luxembourg. Il n'est, pour s'en convaincre, que de relire les éditoriaux — souvent incendiaires contre les positions *françaises et, dans une moindre* mesure, ouest-allemandes — consacrés à cette réunion par les journaux à très grand tirage, toujours prompts à exprimer en termes vigoureux la sensibilité populaire.

Il ne s'est guère trouvé de personnalités, il est vrai, dans l'ensemble de la classe politique, pour oser dire que Mme Thatcher était allée trop loin : les travaillistes sont divisés sur le sujet comme sur *bien* d'autres, et le petit parti libéral, de très loin la plus « européenne » des formations politiques britanniques, manque sinon de voix, du moins de ... porte-voix. Mais le premier ministre a réussi là, sur le plan intérieur, une remarquable opération, même si ce n'est pas son intention première : « Maggie » est désormais celle qui a osé tenir tête, au nom de la Grande-Bretagne, à huit nations qui en prenaient un peu trop à leur aise avec Londres.

C'est là une situation extraordinairement payante pour le chef du gouvernement britannique. Surtout si l'on se réfère à ce sondage récemment publié par le *Daily Mail* (conservateur et populaire), qui révélait que 64 % des personnes interrogées voteraient aujourd'hui en faveur d'un retrait de la Grande-Bretagne de la C.E.E. si un nouveau référendum était organisé sur ce point, contre 28 % seulement qui sont favorables au maintien britannique dans la Communauté. Mme Thatcher elle-même, assurent ses collaborateurs, n'en est pas là. Ou pas encore. Mais elle a su, dans cette affaire, séduire une fois de plus une opinion qui déborde largement le cadre de son électorat.

Dans deux autres circonstances au moins, d'ailleurs, le premier ministre a recueilli les lauriers qui ne lui revenaient pas nécessairement, ou en tout cas pas entièrement : la solution du conflit rhodésien, où lord Carrington *avait réussi à faire prévaloir* son point de vue contre le sentiment premier de Mme Thatcher, et la libération des otages de l'ambassade d'Iran, qui a permis au chef du gouvernement de faire aux Communes un « numéro » de nationalisme triomphant et unanimiste auquel la rue a largement fait écho.

Pourtant, le dossier de l'opposition est décidément très plaidable, au *moins* sur le si important terrain économique et social. Mais d'où vient que ce soit justement l'opposition qui doive plaider, et le gouvernement qui accuse ? Cette inversion des rôles n'est-elle imputable qu'au charisme personnel de Mme Thatcher ou *bien* tiendrait-elle aussi à l'état actuel de l'opposition ?

Prochain article :

UNE OPPOSITION QUI SE CHERCHE

EUROPE

Espagne

Au cours du débat sur la motion de censure socialiste

M. Felipe Gonzalez s'est attaché à démontrer la modération du P.S.O.E.

De notre correspondant

Madrid. — Le débat qui a lieu depuis deux semaines aux Cortès, à l'occasion de la motion de censure socialiste, a provoqué un choc *tout à fait inédit en Espagne*. Pour la première fois, en effet, les sessions du Parlement ont été retransmises intégralement à la radio et à la télévision. Plusieurs heures par jour, l'antenne a été occupée par les interventions des ténors de la jeune démocratie. *Loin de lasser l'auditeur ou* le téléspectateur, ce flot d'éloquence parlementaire l'a réveillé. A Madrid, on a entendu « du Carrillo » ou « du Fraga Iribarne », sortis du transistor des autos à l'heure des embouteillages...

Il est vrai que les Espagnols n'ont guère été gâtés jusqu'à présent : non seulement aucun débat de politique générale n'avait eu lieu depuis plus d'un an, mais l'information télévisée est restée aussi officielle et ennuyeuse que sous le franquisme. La gauche a souvent affirmé que le désenchantement du pays venait en partie du fait qu'on l'informait peu, et mal, et toujours dans l'optique du pouvoir. Le secrétaire général du parti communiste a donc eu raison de dire, dans son intervention du jeudi 29 mai, que ces deux semaines de « show » télévisuel *avaient, d'une certaine façon*, renforcé la démocratie.

Le débat lui-même n'a guère apporté de nouveautés. Personne ne s'attendait au succès de la motion de censure — qui devait être votée ce vendredi 30 mai — et à voir M. Felipe Gonzalez obtenir *une majorité suffisante pour* succéder à M. Adolfo Suarez. Mais les dirigeants du parti socialiste ont indiqué eux-mêmes qu'ils entendaient surtout profiter de l'audience qui leur était offerte afin de soumettre le gouvernement à un siège en règle et démontrer la modération dont leur parti ferait preuve s'il accédait *un jour au pouvoir*.

La première partie de l'opération a été en partie réussie. Les attaques ont fusé de toutes parts sur le thème : M. Suarez ne gouverne pas. En défendant la motion de censure, le numéro 2 du P.S.O.E., M. Alfonso Guerra, est *même allé plus loin* : selon lui, M. Suarez n'est pas assez démocrate pour continuer à diriger la démocratisation du pays. Il est désormais au bout de ses possibilités.

Mais si tous les groupes parlementaires sont tombés facilement d'accord pour critiquer l'action gouvernementale, il n'en a pas été de même lorsqu'il s'est agi d'appuyer *M. Felipe Gonzalez. En* présentant leur motion de censure, les socialistes ont dû, en effet, proposer aussi un candidat à la présidence et défendre un programme de gouvernement. Le « non » à M. Suarez implique en même temps un « oui » au candidat *socialiste. Les auteurs de la* Constitution de 1978 ont voulu éviter les risques de l'instabilité ministérielle en optant pour la formule de la motion de censure constructive. La première expérience démontre qu'il sera effectivement difficile de renverser le *gouvernement de M. Suarez par* le seul jeu du mécanisme parlementaire.

Ce n'est pas seulement à droite qu'on s'est affirmé à la fois contre la gestion centriste et contre une relève socialiste, mais aussi — de façon plus nuancée — chez les nationalistes catalans. Les porte-parole de l'Union cen*triste de M. Suarez ont donc eu* beau jeu de demander à M. Felipe Gonzalez avec quelle majorité il entendait gouverner. *En comptant* sur l'appui communiste — le seul qui ait quelque importance — le P.S.O.E. ne réunit que cent quarante-quatre voix, alors qu'il lui *en faut* cent soixante-seize pour atteindre la majorité absolue. Encore s'expose-t-il aux reproches de vouloir créer un Front populaire — reproches que l'U.C.D. n'a pas manqué de faire à mots à peine couverts. M. Carrillo a profité de l'occasion pour affirmer que son parti avait autant de droits qu'un autre d'accéder à une majorité de gouver*nement. La preuve, a-t-il dit,* c'est que M. Suarez lui avait proposé une alliance de ce genre à *l'automne 1978, « ce qui l'avait beaucoup étonné »*.

En fait, M. Felipe Gonzalez a un autre objectif en vue et il l'a dit quelques semaines avant le débat : il *compte sur l'éclatement* du parti gouvernemental pour former avec les « éléments progressistes » de l'U.G.D. une nouvelle majorité *orientée* au centre gauche. C'est pourquoi, en présentant sa candidature à la sidence du gouvernement, le *mercredi 28, il a exposé un programme* extrêmement modéré. Réforme de l'administration, concertation dans les entreprises pour augmenter la productivité et présidence du gouvernement, le faire face aux secteurs en crise, teur public afin de relancer l'éco*nomie. Les propositions du* P.S.O.E. sont conformes à celles qu'il avait déjà défendues pendant la campagne électorale de l'an dernier, où il était parti à la conquête des voix du centre.

On attendait, enfin, les propositions socialistes relatives aux autonomies régionales. Le président du gouvernement a présenté, en ce domaine, un *programme fort* ingénieux, qui laisse pratiquement à son parti la maîtrise de l'opération. Or il est devenu notoire, au fil des mois, que l'U.C.D. entend limiter les autonomies territoriales au Pays basque et à la Catalogne. Les nationalistes *des autres régions peuvent donc* redouter qu'on ne leur raccorde, sous couleur d'autonomie, qu'une simple décentralisation. Les socialistes n'acceptent pas le cadre uniforme proposé par le gouvernement. Ils établissent des priorités et estiment que certaines régions (*Galice, Andalousie, Canaries*, Pays valencien, Aragon) devraient accéder rapidement à une autonomie véritable. En tout cas, ils pensent que l'initiative *doit en être laissée aux représentants* locaux.

CHARLES VANHECKE.

Italie

LES SUITES DE L'AFFAIRE MARCO DONAT-CATTIN

Les magistrats turinois ont demandé la comparution de M. Cossiga devant la commission d'enquête parlementaire

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens viennent d'apprendre avec stupéfaction que leur président du conseil, M. Francesco Cossiga, risque d'être poursuivi pour complicité dans une *affaire d eterrorisme*. Ne doit-il pas être entendu, ce vendredi 30 mai, par la commission d'enquête parlementaire, à la demande de magistrats turinois ? Si la procédure suit son cours, ce serait la première fois qu'un chef de gouvernement serait incriminé.

L'affaire *concerne directement* M. Carlo-Donat-Cattin, secrétaire général adjoint de la Démocratie chrétienne, dont le fils Marco est soupçonné d'appartenir au mouvement clandestin Prima Linea (*le Monde* du 9 mai). Les juges du Piémont soutiennent que le président du conseil a favorisé la fuite de ce terroriste présumé en informant son père des périls qu'il courait.

Au cours de son interrogatoire, *un terroriste « repenti » aurait* prononcé le nom de Marco Donat-Cattin, le présentant comme un membre actif de Prima Linea. Ayant eu connaissance de cette révélation, le chef d ugouvernement en aurait informé le dirigeant de la Démocratie chrétienne, *et celui-ci se serait mis* en contact avec un ami de son fils, Roberto Sandalo, pour qu'il en avertit l'intéressé. *C'est en tout* cas la version de Roberto Sandalo, lui-même arrêté le 29 avril pour appartenance à Prima Linea. Cet *ancien militant d'extrême gauche* fait même état d'un dîner chez les Donat-Cattin, la veille de son arrestation.

Le « numéro deux » de la Démocratie chrétienne a reconnu avoir rencontré Roberto Sandalo, mais seulement pour lui demander des nouvelles de son *fils* disparu depuis deux ans. Contrairement à ce que soutient le terroriste, il n'aurait nullement fait état d'une conversation qu'il *venait d'avoir avec le président* du conseil. On pense que ce dernier niera lui aussi, de la manière la plus formelle, avoir *favorisé*, fût-ce indirectement, la fuite d'un assassin présumé. Qui croire? Un terroriste de vingt-trois ans dont nul ou presque ne connaissait *l'existence la veile encore, ou* deux hommes politiques de premier plan ?

Survenant à une dizaine de jours des élections régionales, provinciales et municipales, l'affaire suscite de vives polémiques, d'autant que les juges turinois *semblent être proches du parti* communiste. De là à y voir une opération électorale, il n'y a qu'un pas, que certains démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates ont franchi aussitôt. Déjà, les révélation d'un journal procommuniste de Rome sur le fils *de M. Donat-Cattin avaient été* interprétées comme une manœuvre politique.

ROBERT SOLÉ.

Tchécoslovaquie

TÉMOIGNAGE

La nuit de Prague

Des manifestations diverses ont eu lieu le jeudi 29 mai, à Paris, Bonn et Amsterdam notamment, pour marquer le premier anniversaire de l'arrestation à Prague des dix membres du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), dont cinq purgent actuellement des peines de prison. A Paris, à l'appel de neuf organisations (« le Monde » du 29 mai), quelques centaines de personnes ont manifesté devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, puis ont assisté à une soirée de solidarité au palais de Chaillot. Un message adressé par le VONS (affilié maintenant à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme) a été lu au cours de la soirée

Il est vrai que le régime « normalisateur » de M. Husak, installé après l'invasion d'août 1968 qui mit fin au « printemps de Prague », lequel tentait d'instaurer un « socialisme à visage humain », traque impitoyablement tous les partisans de M. Dubcek et les défenseurs des droits civiques et humains de la Charte 77 et du VONS. Le régime semble si peu sûr de lui-même qu'il s'en prend même aux morts. Ainsi, les obsèques de Frantisek Kriegel, mort le 5 décembre 1979 (l'homme qui en 1968 ne signa pas les accords légalisant l'occupation du pays), ont eu lieu seulement le 20 mai dernier. La veuve de cet authentique militant révolutionnaire avait été empêchée, l'an dernier, d'organiser des obsèques. Trois cents personnes ont assisté, il y a dix jours, à la cérémonie silencieuse au cimetière pragois de Motol. Aucun discours n'a pu être prononcé.

M. Antoine Spire, professeur à la faculté de Rennes, membre du P.C.F., et ancien directeur des Editions sociales, raconte ci-dessous ce qu'il a vu et entendu à Prague ces jours-ci.

C'est au nom du Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie (1), présidé par Artur London, que je me suis récemment rendu à Prague. Josef Danisz, l'avocat de la *Charte 77, devait être mon* premier interlocuteur. Il est le seul *condamné* politique à avoir vu sa peine amnistiée. On lui a fait comprendre que l'article écrit dans ces colonnes par cinq avocats communistes français (2) n'y était pas pour rien : ce qui se *dit* à *Paris* pèse d'un poids considérable sur les décisions *du gouvernement Husak*.

Il ne faut pas croire pour autant l'avenir de Danisz assuré. Interdit de barreau pour cinq ans, il voudrait continuer à exercer son métier comme conseiller juridique d'une entreprise. Mais, à chaque demande d'emploi, on lui oppose une fin de non-recevoir qui illustre la volonté du pouvoir de le réduire au travail manuel. Il souhaiterait — des di*zaines d'intellectuels me l'ont de*mandé comme lui — qu'une bourse puisse lui être attribuée par une université française pour mener des travaux qui lui seraient commandés en fonction de ses compétences.

Danisz, comme beaucoup des signataires de la Charte 77, s'est vu *retirer son permis de conduire*. A *plusieurs reprises*, un étudiant, Tomas Liska, lui a servi de chauffeur. Accusé d'« houliganisme », ce jeune homme est aujourd'hui interdit d'université. *Mais il n'est pas le seul...*

Interrogatoires à la police

C'est pour eux surtout que s'organisent des « universités parallèles » qui réunissent parfois plusieurs dizaines de personnes dans un appartement. Le philosophe Julius *Tomin est l'un des promoteurs de* tels cours. A plusieurs reprises, ces jours-ci, les forces de police les ont brutalement interrompue. Le *Rudé Pravo* — organe central du parti communiste — n'a pas hésité à mentionner l'assistance à ces cours *comme la raison pour laquelle un* étudiant, Bednar, n'était plus autorisé à fréquenter les bancs de l'université.

Tomin rapporte ainsi les interruptions de la police dans une lettre ouverte, adressée le 7 avril, à M. G. Husak, président de la République : *« Ils me traînèrent depuis le troisième étage, tentèrent ensuite de m'interroger dans la rue Bartolomejska et, finalement, me jetèrent dehors. « On va le jeter dans la » cave », proposait l'un des policiers. « On va jeter cette canaille aux » ordures », décrétait un autre. C'est heureusement cette solution qui a prévalu. Ils m'ont abandonné sur les restes d'un tas de charbon. Est-il possible que je sois traîné dans les escaliers et que je reçoive des coups de pied uniquement parce que je veux donner une conférence sur la métaphysique d'Aristote à une poignée de personnes ? Est-il possible que de jeunes gens soient battus, jetés dans les escaliers, traînés et projetés contre les portes, uniquement parce qu'ils veulent apprendre comment, il y a plus de deux mille ans, Aristote réfléchissait sur ce monde ? Pourquoi les membres de la sécurité d'Etat veulent-ils à tout prix nous empêcher de nous instruire ? Lors de mon interrogatoire, l'un des instructeurs m'a dit : « Alors, mon» sieur Tomin, vous voudriez que ces » jeunes gens qui fréquentent vos » conférences puissent étudier ? » Mais dans ce cas, ils exigeraient, » tout comme vous, d'obtenir un » emploi correspondant à leur quali» fication. Seulement, dans ce pays, » il faut aussi que quelqu'un travaille, » monsieur Tomin ! »*

Les intellectuels sont donc « au travail ». Karel Bartosek, l'historien, est puisatier, tel autre philosophe bien connu est balayeur, Kochik, professeur d'histoire, nettoie huit heures par jour des W.-C. Avec *un* certain humour, les intellectuels *praguois parlent de leur « double journée »*. En fait, comme me l'a dit l'un d'entre eux; c'est toute une génération d'intellecuels dont on se prive et dont on anéantit l'expérience. On *liquide la mémoire d'un* peuple.

Les signataires de la Charte ne sont même pas autorisés à empun*ter des livres de référence* dans les bibliothèques des instituts scientifiques.

Vera Chytilova, le metteur en scène des *Petites Marguerites*, vient de terminer un film dont on lui a censuré toute une partie sans *explication. Un centre culturel* français fonctionne à Prague, il donne *des cours* qui étaient suivis assidument par plusieurs centaines de personnes. Les autorités, prétextant que des Libyens avaient menacé de faire sauter le centre, se sont mis un jour à *contrôler l'identité* de tous les assistants : deux tiers des élèves ont ainsi été dissuadés de continuer à se rendre à ces cours.

Dans un quartier de Prague, des gosses de quinze à dix-sept ans ont organisé, dans une cave, une exposition de leurs dessins et phopos. La police est venue arrêter *les gamins et a saisi tous les maté*riaux sous prétexte que celle exposition n'avait pas reçu l'assentiment officiel. Pourtant, sous le manteau, la vie culturelle continue. J'ai vu des centaines de samizdats dont certains ont été lus, m'a-t-on dit, *par plus de cinq mille personnes. « Chaque Tchèque est éditeur »*, dit un proverbe oppositionnel.

Cependant, le gâchis organisé par le pouvoir n'est pas que culturel. Un économiste m'a expliqué le souci des chartistes de coller aux revendications concrètes de la population. Et elles sont nombreuses ! *« C'est la vie qui est problème »*, m'a-t-il dit. Si chacun pointe à 8 heures, repointe à 18 heures..., entre-temps, nombreux sont ceux qui font des « petits sauts » pour aller faire la queue chez le cordonnier, trouver un tailleur ou acheter de la viande. *Encore* que depuis quelques semaines on en trouve de plus en *plus difficilement à Prague. Il faut* soit pouvoir s'approvisionner dans les magasins spéciaux, soit être l'ami personnel d'un boucher, à qui on glisse de surcroît la pièce. Tous mes *interlocuteurs avaient lu le livre* de Simecka (3) et tenaient à me dire *l'exactitude des faits rapportés*. Les existences sont faites d'une chasse au *temps perdu*, en besognes inutiles : faire queue, trouver le commerçant qui vous vendra la pièce détachée dont vous avez besoin ou qui vous remboursera vos bouteilles *consignées. Les vacances durent* quatorzé jours, trois semaines après cinq ans de présence dans la même entreprise, quatre semaines après quinze ans de présence. Trop peu de gens sont autorisés à se rendre à l'étranger. Doit-on s'étonner que dans ces conditions certains nomment ironiquement la carte du parti *« carte de travail »* ?

« L'Etat apparaît comme l'adversaire à combattre pour beaucoup trop d'ouvriers », m'a dit un philosophe tchèque. Non seulement le quotidien est fait de petits larcins, mais toute une partie de l'énergie de chacun est consacrée à économiser sa force de travail, à récupérer du temps sur l'Etat-patron.

Tous les chartistes que j'ai rencontrés ont insisté sur la dévalorisation de l'idée de socialisme. Toute une *génération s'est* développée sans aucune expérience démocratique : *elle risque d'assimiler* le socialisme à ce régime autoritaire, bureaucratique, abhorré. C'est M. Jiri Hajek, l'ancien ministre des affaires étrangères de Dubcek, qui me disait en me quittant : *« C'est plus difficile que jamais d'expliquer aux jeunes qu'un jour nous pourrons marier socialisme et démocratie dans la droite ligne du printemps de 1968. »* On n'a pas fini de mesurer ce que coûtera au monde la nuit de Prague.

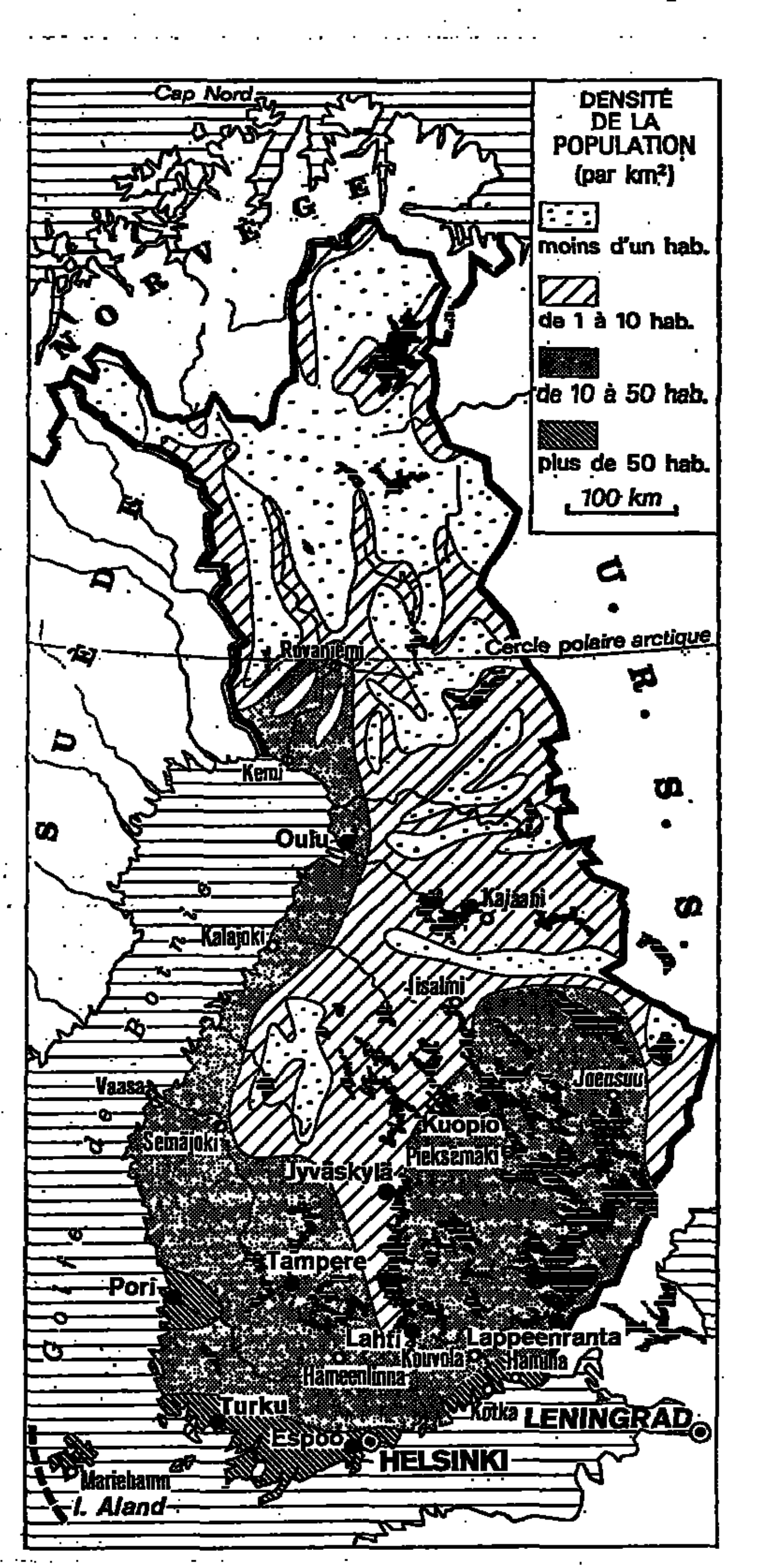
ANTOINE SPIRE.

(1) Ce comité est né *« de l'initiative de militants communistes qui entendent œuvrer à la défense des libertés et des droits des citoyens tchécoslovaques, indissociables à leurs yeux de l'option socialiste dans ce pays »*. Correspondance à Francis Jacob, 155, rue de la Pompe, Paris-16e.

(2) Mes Andreux, Jacob, Kenig, Michel, Rappaport (*le Monde* daté 27-28 janvier).

(3) *Le Rétablissement de l'ordre*, par Milan Simeckà, éditions Maspero.

Finlande
la force de la raison



Dans la soixante-troisième année de son existence, la République de Finlande continue avec courage et obstination de mener de front une double tâche : préserver l'indépendance du pays et assurer par un développement économique harmonieux le bien-être de sa population.

Cela implique certaines contraintes, dont celles définies dans le traité d'amitié avec l'Union soviétique. Dans l'ensemble, les Finlandais acceptent, même quand c'est à contre-cœur, l'autodiscipline qu'ils doivent s'imposer à l'égard de l'U.R.S.S. que l'on ne critique jamais directement. La politique de « neutralité active », qui permet à la Finlande de maintenir des relations de bon voisinage avec l'U.R.S.S. tout en s'ouvrant vers le reste du monde, est un outil dont M. Urho Kekkonen, président de la République, se sert pour éviter tout incident inutile. La situation géographique de ce pays de lacs et de forêts, étiré sur le toit de l'Europe, est éloquente : 1 269 km de frontière avec l'U.R.S.S., 716 km avec la Norvège et 586 km avec la Suède.

Sur une superficie égale aux trois cinquièmes de celle de la France, les quelque 4 800 000 Finlandais (dont 7 % de langue maternelle suédoise, et quelques milliers de langue lapone ou russe) vivent dans une société qui a su leur assurer un niveau de vie décent, malgré les lourdes réparations que le pays a dû payer à l'U.R.S.S. après la dernière guerre. Le pays est aujourd'hui prospère ; il fait face aussi bien que possible aux retombées de la crise économique mondiale, qui l'ont frappé un peu plus tard que les autres pays européens, et tente de préparer l'avenir.

La vie politique est mouvementée, et les gouvernements changent souvent. L'actuel gouvernement de coalition, qui va de la gauche (y compris les communistes) aux partis centristes, est le soixante et unième depuis 1917. Seuls les conservateurs et deux partis de droite restent en dehors des cabinets qui se succèdent, malgré leur réelle progression depuis une dizaine d'années. Une nouvelle crise, due peut-être aux rivalités à l'intérieur des partis politiques et entre les formations, semble couver à nouveau. Il n'est pas impossible qu'elle traduise aussi le sentiment d'angoisse que l'on sent sourdre confusément dans le pays au-delà des ambitions personnelles : qui donc sera capable le jour où, fatalement, il faudra assurer la relève du président — octogénaire en août prochain — de servir les intérêts du pays, envers et contre tous, et parfois contre lui-même, comme le fait depuis près d'un quart de siècle M. Urho Kaleva Kekkonen ? — A.M. B.

Un entretien avec M. Urho Kekkonen

Il fallait aller à Varsovie

nous déclare le chef d'État finlandais

M. Valéry Giscard d'Estaing fera les 2 et 3 juin prochain, la première visite officielle d'un chef d'Etat français en Finlande. Mais le président de la République s'est déjà rendu dans la capitale finlandaise : il y avait signé en 1975 les accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Il rend maintenant la visite que le président Urho Kekkonen avait faite à Paris en 1962 au général de Gaulle.

Un cours paisible des relations internationales est indispensable à la Finlande pour maintenir à la fois son indépendance, de bonnes relations avec l'U.R.S.S., sa voisine, et le niveau de vie décent de sa population. C'est là le sens profond de l'action menée par M. Kekkonen depuis que, le 15 février 1956, il fut élu pour la première fois à la présidence de la République. Son mandat actuel expirera en 1984.

Né avec ce siècle, de grande taille et se tenant bien droit, le regard aigu masqué de grosses lunettes, le président Kekkonen nous a reçu dans sa résidence de Tanminiemi le jour même où, à Varsovie, le président Giscard d'Estaing s'entretenait avec M. Brejnev.

« *Quelles sont les répercussions de l'invasion de l'Afghanistan sur la détente et les accords d'Helsinki ?*

— Les événements d'Afghanistan et le refroidissement des relations entre les grandes puissances — et que je regrette — ont, sans aucun doute, des conséquences déjà favorables sur la détente. La crise internationale actuelle a nettement augmenté la méfiance, réveillé de vieilles craintes, donné de nouveaux soucis. Elle a ainsi entravé la coopération internationale dans son ensemble.

» Ces événements ne devraient avoir aucun effet direct sur l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. L'Acte final est une réalisation politique remarquable et durable en Europe, approuvée conjointement par tous les Etats participants. C'est pourquoi j'attache, à chaque chapitre de l'Acte final, la même importance aujourd'hui qu'en 1975.

» Je pense aux deux hommes d'Etat qui se sont rencontrés à Varsovie. Même si la chance de réussir était aussi mince qu'un cheveu, il fallait s'en servir. Ils ont un tel sens des responsabilités et savent si bien évaluer la situation qu'ils ont su ne pas laisser de côté même cette petite chance d'un contact. J'espère que leur rencontre pourra avoir une influence positive et propice.

» Il n'y aura pas d'obstacles à cela si les hommes d'Etat utilisent une telle chance sans idées préconçues pour améliorer la situation. Les contradictions entre les grandes puissances ont été telles qu'il faudra bon nombre d'idées si l'on veut parvenir relativement vite à des résultats positifs.

» De même si la récente conférence scientifique de Hambourg n'a guère donné de résultats concrets, je pense qu'il faut utiliser l'occasion de la prochaine réunion à Madrid pour rassembler les gens d'Europe. Même si dans la capitale espagnole, comme à Hambourg, les résultats sont modestes, il faudra chercher à parvenir à quelque chose de concret. Il faudrait même commencer à penser déjà à l'organisation de la réunion suivante, de celle qui se tiendra après Madrid.

Eviter un conflit

— *N'y a-t-il pas un risque de conflit majeur entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. à la lumière des événements d'Iran ?*

— On ne peut pas complètement exclure ce risque, compte tenu de la gravité extrême de l'actuelle situation internationale. Sur ce point, pourtant, je reste confiant que les dirigeants des deux grandes puissances ont conscience des dangers que comporte une telle situation, acceptent leurs responsabilités et se rendent compte des conséquences qu'aurait un conflit ouvert entre les grandes puissances dans les circonstances actuelles. Même si je reconnais l'extrême gravité de la situation iranienne, j'espère avoir raison lorsque je dis que la probabilité d'un conflit entre les grandes puissances reste, toutefois, relativement faible.

Propos recueillis par,
AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 16.)

La politique d'amitié avec l'U.R.S.S. préserve l'indépendance du pays

S'IL est une expression qui a mauvaise réputation à Helsinki, c'est celle de « *finlandisation* ». Et les Finlandais ont raison de ne pas l'aimer, vu le sens péjoratif que l'on donne généralement à ce terme : abandon progressif et insidieux de toute volonté d'indépendance au profit d'un alignement croissant sur la politique soviétique. Comme si la Finlande avait choisi de troquer son indépendance au sortir de la deuxième guerre contre le « *neutralisme actif* » dont elle se réclame aujourd'hui...

Ceux qui utilisent à tort et à travers le terme de finlandisation connaissent décidément bien mal et l'histoire, et la Finlande. Peut-on oublier dans quel état se trouve le pays en 1944, après deux guerres particulièrement sanglantes menées contre l'Union soviétique ; la première en 1939 lorsque Staline, confiant dans les vertus du traité germano-soviétique, décide de repousser la frontière historique pour « *mieux protéger Leningrad* », la seconde en 1941 lorsque la Finlande tente en vain de récupérer le terrain perdu ? Personne alors ne se préoccupe du destin de ce pays, et ce n'est sans doute qu'à leurs qualités guerrières que les Finlandais doivent de ne pas avoir été traités par Staline comme les peuples des trois Républiques baltes, purement et simplement annexées.

Il n'est donc pas étonnant pour les Finlandais qui reviennent de loin que la finlandisation n'ait rien de honteux. Pour eux, elle a consisté et consiste toujours à sauver ce qui peut l'être: Le prix est lourd, les bavures existent, mais comment en faire grief à cette nation qui se retrouvait en 1945 amputée de plus de 10 % de son territoire, avec quatre-vingt-dix mille morts, quatre cent mille réfugiés à intégrer et 350 millions de dollars de l'époque à verser à l'U.R.S.S. au titre des réparations de guerre ?

La règle de base de la politique finlandaise — imposée par l'U.R.S.S. qui veille à son respect avec une vigilance sourcilleuse — est celle de « *l'amitié entre les peuples* » : elle est inscrite dans l'acte fondamental des relations finno-soviétique, le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé en 1948 et par lequel les deux pays s'engagent à ne conclure aucune alliance ou à ne se joindre à aucune coalition dirigée contre l'un ou l'autre. Le traité oblige aussi la Finlande à s'opposer à toute attaque contre l'U.R.S.S. qui utiliserait son territoire ; des consultations entre Helsinki et Moscou sont prévues également, s'il est établi une menace d'attaque armée contre l'un des deux pays.

Qui dit amitié — fût-ce seulement entre les peuples — implique au moins absence d'agressivité. Cela se retrouve à tous les niveaux de la vie publique finlandaise, à commencer par la presse et l'édition : c'est vrai que *l'Archipel du Goulag* n'a pas trouvé d'éditeur finlandais (mais c'est également vrai qu'une édition imprimée en Suède a été largement diffusée en Finlande) ; c'est vrai que les journaux évitent généralement de critiquer la politique soviétique, préférant exercer leur sévérité à l'égard des Etats-Unis ou citer, pour exprimer leurs réserves à l'égard de tel ou tel aspect de la diplomatie soviétique, des commentaires de journaux étrangers. C'est vrai aussi qu'existe un accord d'extradition avec l'Union soviétique, ce qui rend périlleuses les défections de citoyens soviétiques en Finlande.

Ces contraintes se retrouvent au niveau de la diplomatie. On l'a encore constaté à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, lorsque la Finlande s'est abstenue, aux Nations unies, de condamner l'Union soviétique. Il en avait été un peu de même l'an dernier après l'invasion du Cambodge par le Vietnam et celle du Vietnam par la Chine : dans un mouvement spontané, Helsinki avait d'abord renvoyé dos à dos les deux agresseurs.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 16.)

La progression constante menace la stabilité

La vie politique a toujours été complexe en Finlande en raison de la multiplicité des partis, de l'attachement aux joutes parlementaires et des exclusives réciproques. Le cours désordonné de la politique intérieure a toujours tranché avec la constance de la politique étrangère, menée de main de maître par le président de la République grâce aux prérogatives que lui confère la Constitution.

Depuis le retour aux affaires des sociaux-démocrates en 1966 et l'entrée des communistes au gouvernement, les crises et les élections anticipées trop fréquentes ne faisaient généralement que préluder à de nouvelles formes de coopération entre les partis. Ces dernières cinq années, les retombées de la crise économique mondiale avaient même créé l'unité indispensable pour que le pays puisse y afire face. Mais le monde politique s'agite à nouveau ces derniers temps. Seul l'avenir permettra de savoir s'il s'agit d'une agitation politicienne ou du prélude à une mutation due à un malaise plus profond, suscité avant tout par la progression constante du parti conservateur.

ALORS que le pays est prospère, la vie politique offre de nouveau le spectacle de querelles incessantes. Le cabinet de centre-gauche, que dirige M. Koïvisto, social-démocrate (1), semble perpétuellement au bord de la crise. Toute décision demande de longs jours, d'âpres discussions, qui se soldent souvent par de maigres résultats. Ainsi les partis gouvernementaux sont parvenus à s'entendre le vendredi 23 mai sur certaines mesures contre l'inflation. Or on estime qu'elles abaisseront seulement d'un point le taux d'inflation, qui devrait être cette année de 12 à 13 %. La ligne commune qui avait prévalu ces dernières années, selon laquelle il fallait serrer les rangs pour faire face à la crise économique, commencée en 1975, s'est volatilisée pour faire place à une coopération qui se fonde surtout sur le principe du « donnant donnant ».

L'unanimité sur le plan intérieur se mariait d'ailleurs bien avec celle dont bénéficiait la politique étrangère du pays. Tous les partis de quelque importance avaient fini par se rallier au fil des ans au « front Kekkonen », le président de la République depuis vingt-quatre ans, architecte, avec son prédécesseur Paasikivi, de la politique d'amitié et de bon voisinage avec l'Union soviétique. Le parti conservateur, le dernier en date à se joindre à ses partisans, l'avait fait en soutenant en 1978 la réélection de l'actuel président de la République.

Il ne faut pas confondre querelles politiques et débat. Les Finlandais et les partis qui les représentent au Parlement sont d'accord sur l'essentiel. Ce large consensus a quelque chose d'étouffant, si ce n'est d'ennuyeux, dans un pays atteint par les symptômes de l'uniformité et du conformisme. Certains observateurs et personnalités politiques décèlent néanmoins, comme en filigrane des tensions actuelles, des courants plus profonds. Le gouvernement actuel est accusé d'inaction. Le premier ministre social-démocrate, M. Mauno Koïvisto, parle de « crise de confiance ». D'autres accusent le pouvoir d'adopter un « profil bas » ou parlent de mauvaise volonté politique. Ce sont là des signes d'essoufflement qui dépasse largement le champ des petites querelles du jour.

Faut-il s'attendre à de grands changements en politique intérieure ? M. Kalevi Sorsa, le président du parti social-démocrate et prédécesseur de M. Koïvisto, le croit. Il estime que « la vitalité de la coalition gouvernementale actuelle a disparu », que le gouvernement végète et ne fait pas grand-chose. Le leader socialiste, évoquant la période de réformes d'avant la crise comme une page d'histoire, constate amèrement que « la disparition de la volonté politique » fait que « les partis politiques ont perdu la volonté de vivre ensemble ». Que faire maintenant ? Il ne sait que répondre. Que faire quand toutes les grandes réformes ont été ou sont en voie de réalisation ? Que penser quand les grands débats et les grandes questions ont cédé le pas au froid discours économique ?

De profonds changements structurels

Cette dramatisation de la situation peut être lue à plusieurs niveaux. Il existe une certaine rivalité entre M. Koïvisto, ce social-démocrate qui a su gagner les cœurs dans la population, et M. Kalevi Sorsa, qui tient encore bien en main les rênes de son parti. Les deux sociaux-démocrates sont candidats potentiels à la présidence de la République. Ainsi les propos que tient M. Kalevi Sorsa ne peuvent être dénués d'intention politique. Il n'empêche que beaucoup d'observateurs partagent ses idées sur le fond.

La classe politique est avant tout désemparée par les profonds changements structurels de la société. De nation de paysans (40 % de la population après guerre, ils ne sont plus que 10 %), la Finlande est devenue, en l'espace de quelques décennies, un pays urbain et hautement industrialisé. L'apparition de nouvelles couches socio-professionnelles a compliqué les données de base de la politique. Deux partis politiques, les conservateurs et les sociaux-démocrates, ont su rapidement gagner les faveurs des nouvelles classes moyennes. Pour cela, le parti conservateur a opté pour une tactique qui porte actuellement ses fruits : modération, sens des responsabilités, réformisme sécurisant, profil « jeune cadre dynamique ». Le parti conservateur, dans l'opposition depuis quatorze ans, s'est attaché à combler ainsi une lacune de l'échiquier politique finlandais : l'absence d'un parti du centre aux traits urbains auquel la classe moyenne peut s'identifier aisément. Le parti a bénéficié d'un virage à droite des attitudes sociales et de l'embourgeoisement général que déplore M. Saarinen, le leader communiste.

Ce succès du parti conservateur est lourd de conséquences pour l'équilibre général de la vie politique. Il se substitue ainsi au Parti du centre, aux attaches paysannes, continuellement associé aux responsabilités gouvernementales en raison de ses liens avec la présidence de la République. Mais sa base électorale n'a été multipliée que par 1,38 de 1945 à 1979, alors que le nombre des électeurs conservateurs l'a été par 2,45.

Cette évolution de l'électorat n'a pas encore eu de suites dans la politique au jour le jour. Après tout, les derniers gouvernements en place ont bénéficié du soutien d'une large majorité parlementaire. Arithmétiquement, le parlementarisme n'était pas en danger.

Aux élections législatives de 1979, le parti conservateur confirma la progression prévue par les sondages (636 512 électeurs contre 505 145 quatre ans plus tôt, 47 députés contre 35). Pour la seconde fois depuis l'indépendance (comme en 1970), il était devenu, à la place du Parti du centre, le premier parti « bourgeois » de Finlande. La coalition gouvernementale marquait un léger fléchissement : l'Union chrétienne et le petit parti rural en dehors du gouvernement étonnaient par leur progression (2).

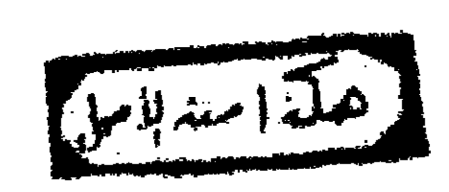
Les résultats du scrutin n'eurent qu'un effet relatif sur la composition du gouvernement. M. Holkeri, l'ancien leader du parti conservateur, qui avait su donner un profil moins droitier à sa formation, tenta en vain de former un « gouvernement viable de large majorité ». L'entreprise était vouée à l'échec d'avance : une coalition « bourgeoise » majoritaire aurait nécessité la participation de l'Union chrétienne et du parti rural : or ils ont à leur passif une opposition au président Kekkonen. Il va de soi qu'une telle coalition aurait été mal vue à Moscou et inacceptable pour les centristes.

Après plusieurs semaines de négociations, le président confia à M. Mauno Koïvisto, social-démocrate, la tâche de former le gouvernement. Ce choix était habile. M. Koïvisto est l'homme politique le plus populaire de Finlande. Il est l'opposé du doctrinaire. Après avoir été premier ministre de 1968 à 1970, il contribua, en tant que gouverneur de la Banque de Finlande, à assainir la situation économique. Il est souvent nommé comme le successeur désigné du président de la République. Son prestige est tel qu'un échec éventuel de son gouvernement ne devrait pas lui porter préjudice.

Bien que le cabinet s'appuyât sur la même base politique que le précédent, les sociaux-démocrates perdirent un portefeuille qui leur était cher : celui des finances. De plus, M. Ahti Karjalainen, une personnalité centriste de premier plan, vint remplacer, à titre intérimaire, M. Koïvisto à la tête de la Banque de Finlande. Au total, le Parti du centre avait renforcé ses positions au gouvernement et apparaissait comme le détenteur d'un mandat officieux de tous les partis bourgeois. Ainsi, pensait-on, les nou-

(1) La coalition, qui contrôle 133 des 200 sièges du Parlement, regroupe les partis suivants : l'Alliance démocratique (dont les communistes), social-démocrate, centre et parti suédois.

(2) Sociaux-démocrates 52 sièges, Alliance démocratique (communiste) 35, conservateurs 47, centre 36, suédois 10, libéraux 4, ruraux 7, Union chrétienne 9.



du parti conservateur de la vie politique intérieure

veaux rapports de forces traduisaient-ils la volonté exprimée par l'électorat.

Les problèmes commencèrent à s'accumuler quand le Parti du centre, apeuré par les progrès enregistrés par les formations situées à sa droite, évita de s'engager *dans toute politique susceptible* d'être utilisée par celles-ci à des fins de propagande. Le fossé se creusa, de jour en jour, entre la gauche et le Parti du centre. La gauche n'est d'ailleurs pas tout à fait innocente dans cette affaire et cherche à faire payer aux centristes les avantages acquis lors de la formation du gouvernement.

Les luttes intestines

Deux échéances expliquent la ligne de plus en plus dure adoptée par le Parti du centre ; l'approche du congrès du parti et les élections municipales de l'automne prochain. Les assises du parti, à la mi-juin, sont l'événement qui domine toute la politique intérieure actuelle. M. Paavo Väyrynen, le jeune vice-président du parti et ministre des affaires étrangères veut ravir la présidence à M. Johannes Virolainen. Tous les grands dignitaires centristes soutiennent la candidature de M. Väyrynen pour, disent la plupart, faire place à la nouvelle génération.

D'autres considérations interviennent : ainsi, M. Martti Miettunen, proche du président Kekkonen, appuie le jeune Väyrynen pour ses capacités de coopération avec le président de la République. Il est vrai que M. Virolainen, cet ancien compagnon de route du président de la République, est actuellement en disgrâce pour une gaffe commise l'été dernier. Il avait eu le tort de laisser entendre que le parti conservateur avait été écarté du gouvernement pour des raisons de politique étrangère, ce qui ne peut que conforter l'opinion de ceux qui pensent que Moscou ne veut pas des conservateurs.

M. Virolainen, qui exploite encore un domaine, est très lié aux milieux paysans. Il convient mal à la nouvelle image de marque que l'ancien parti agrarien cherche à se donner pour conquérir un électorat urbain. Mais rien n'est encore joué. Les délégués au congrès n'ont pas de mandats impératifs, et M. Virolainen, homme politique *chevronné, est fort habile.*

La seconde échéance concerne les élections municipales à l'automne prochain : elles joueront un rôle d'indicateur. Un sondage récent des intentions de vote donne 24,2 % des voix, soit 2,5 points supplémentaires, au parti conservateur, alors que celui du centre continue à s'affaiblir. Si une telle évolution devait se confirmer en octobre prochain, l'avenir de la coalition actuelle serait vraiment compromis. Mais les partenaires gouvernementaux auront-ils la force d'attendre jusque-là ?

L'anxiété du Parti du centre finit par susciter de l'impatience dans les milieux de gauche. L'organisation des jeunes sociaux-démocrates souhaite que le parti fasse une cure d'opposition. Les communistes, encore plus inquiets, craignent un retour à l'isolement, si la coalition éclatait. Le parti communiste est l'autre grand malade de la vie politique finlandaise : les rapports entre la majorité réformiste et la minorité orthodoxe (qui critique la participation du P.C. au gouvernement) sont toujours aussi mauvais. En bons termes avec les sociaux-démocrates, les communistes ont tout sacrifié à l'autel de la coopération des « *forces progressistes* ». Ils feront tout pour la sauvegarder. C'est pourquoi, sans doute, M. Kivisto, ministre de l'éducation et président des démocrates populaires, a parlé récemment de la nécessité pour la gauche de s'entendre dès maintenant sur une politique commune d'opposition au cas où le gouvernement ne pourrait se mettre d'accord.

On s'accorde généralement pour penser que le gouvernement actuel n'est encore en place que par manque de solution de rechange. C'est vrai dans le contexte actuel. Les conservateurs, qui brûlent de revenir aux affaires, envisagent quant à eux une coopération avec le centre et les sociaux-démocrates. La dernière coopération entre conservateurs et sociaux-démocrates date de la fin des années 50. Rien n'indique que les sociaux-démocrates *soient prêts pour l'instant* à recommencer. Il faudrait sans doute pour cela que le parti conservateur poursuive sa métamorphose vers le centre politique. M. Veikko Helle, le président social-démocrate du Parlement, vient de déclarer : « *Il est actuellement inutile de parler de coopération entre conservateurs et sociaux-démocrates bien que le glissement à droite du Parti du centre et sa façon de dicter sa politique aient rendu la coopération quasiment insupportable.* »

La lassitude ressentie par la gauche ne fait que renforcer l'opinion assez répandue selon laquelle il serait temps de donner au parti conservateur la possibilité de montrer ce dont *il est capable. Pour cela, il* devrait être en mesure de former ou de faire partie d'un cabinet offrant toutes les garanties en politique étrangère. Autrement dit, capable d'assurer la poursuite de la politique *d'amitié avec l'Union soviétique.* La seule formule majoritaire susceptible de remplir ce critère de première importance serait une coalition où communistes et conservateurs cohabiteraient avec d'autres. Les sociaux-démocrates pourraient l'accepter en fin de compte, malgré leur opposition formelle à une coopération avec les conservateurs, les communistes ont déjà laissé entendre qu'il n'en était pas question.

Pour y voir plus clair, il faudra attendre les élections municipales d'octobre. Si les résultats du scrutin font apparaître une nouvelle poussée de la droite et un certain fléchissement du Parti du centre, il se pourrait que l'on commence à envisager la formation d'un gouvernement minoritaire ou de fonctionnaires, en attendant des élections législatives anticipées.

PAUL PARANT.





Économie : l'impératif de la compétitivité

« *TOUT ce qu'on espère ne doit pas être réalisé.* » En citant ce précepte, le premier ministre de Finlande, M. Mauno Koivisto, exprimait-il son souci d'éviter les plaisirs amers de la satiété ? Ou bien voulait-il justifier le profil bas adopté pour la conduite de la politique économique de son pays ? Aux affaires depuis un an, M. Koivisto, qui fut déjà chef du gouvernement de 1968 à 1970, se souvenait-il avec regret de son poste de gouverneur de la Banque de Finlande, cette institution toute-puissante et stable face au passage des ministres ?

Toujours est-il que ses propos laissaient percer un certain embarras et aussi un désenchantement certain. Comme si les jeux de la politique, au sens restreint du terme, ne permettaient pas de s'occuper librement de l'intendance. Dans le bâtiment néo-classique de la Grand-Place qui abrite son bureau, non loin de la statue d'Alexandre II, empereur de Russie, rôdait un fantôme de crise.

Les questions économiques serviront une fois encore de prétexte dans ce pays aux soixante mille lacs, qui a conduit avec ténacité et énergie son développement *au point de ne plus avoir* de grands projets. Les querelles du pouvoir animeraient alors un théâtre nordique jusqu'ici quelque peu gelé. Que représentent-elles toutefois pour ces bandes de garçonnets et de fillettes, habillés et coiffés disco, qui s'embarquent pour l'île où la forteresse russe autrefois défendait et surveillait la ville.

« *Un grand désaccord semble exister au sein du gouvernement* » en ce qui concerne la politique économique, déclarait, non sans euphémisme, le premier ministre. Après le « *changement radical* » enregistré durant l'année 1979, qui connut une forte croissance (7 % contre 2,5 % en moyenne par an de 1972 à 1978) et donc une diminution du chômage, les difficultés sont de retour. Le rythme restera encore vif en 1980 — le produit national brut augmenterait de 5 %, — mais la hausse des prix inquiète, qui pourrait atteindre 13 % contre 7 % en 1979, au moment où le déficit commercial est apparu.

Dès lors, la lutte contre l'inflation occupe les esprits ; mais en même temps les responsables refusent de prendre des mesures restrictives qui pourraient ralentir de façon excessive la machine, car « *on est au sommet de la courbe* », soulignait M. Koivisto. Face au dilemme, la gauche préconise une réévaluation du mark qui, en diminuant le coût des importations, calmerait les prix ; mais les centristes n'en veulent pas parce qu'une telle mesure, selon eux, pénaliserait, en les rendant plus chers, les produits finlandais vendus à l'étranger. Dans ce pays très ouvert sur le large (0,1 % de la population mondiale, mais 0,8 % du commerce international), la compétitivité est de rigueur.

« *Il ne faut pas agir pour faire semblant d'agir* », ajoutait le premier ministre, blanchissant ainsi la lenteur et la prudence du gouvernement, accusé par beaucoup d'indécision et de pusillanimité. M. Koivisto compte sur l'intervention d'un « *rééquilibre automatique* », ajoutant que, dans un petit pays comme la Finlande, la politique économique ne peut pas être indépendante et que « *la planification dépend des échanges extérieurs* ».

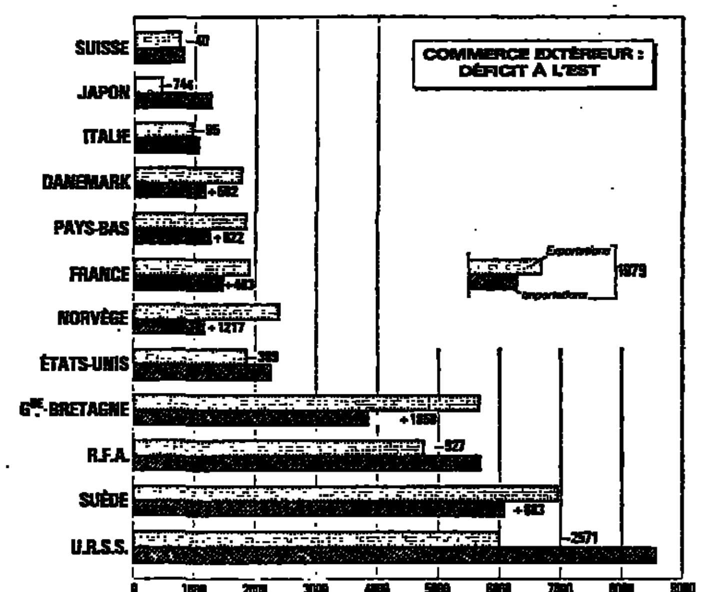
Exemple : l'U.R.S.S. fournit au pays 60 % du pétrole dont il a besoin (13 millions de tonnes en 1979), sur la base d'un accord de troc (« clearing »). Le prix du brut soviétique, qui suit — avec des nuances — le cours du marché libre de Rotterdam, a fortement augmenté (il serait actuellement de l'ordre de 33 dollars le baril), ce qui a entraîné un déficit commercial de 2,5 milliards de marks (1) au détriment de Helsinki. Dès lors, pour rétablir l'équilibre, les Finlandais devront fournir, si leurs prix n'augmentent pas en proportion, ce qui semble être le cas, davantage de marchandises à Moscou. Le marché soviétique est sans doute précieux pour l'emploi ; mais les échanges apparaissent inégaux.

L'or vert

La production finlandaise subit ainsi de plein fouet tout choc international. Toutefois la société, du fait même de la faiblesse de la population — patronat, syndicats et gouvernement se concertent de façon quasi quotidienne, — comme la neige, amortit les dommages. Elle bénéficie aussi de l'or vert que représentent les forêts qui couvrent près des deux tiers du territoire et représentent plus de 40 % des ventes à l'étranger (et même 60 % des recettes nettes d'exportation, exclusion faite des importations nécessaires à la fabrication). L'activité forestière a retrouvé, l'an dernier, la pleine utilisation de ses capacités, malgré la concurrence du Canada et des Etats-Unis, la production ayant augmenté de 16 %.

A la confédération des industries finlandaises, comme d'ailleurs à la confédération des syndicats — SAK, — qui indique compter un million de membres, le diagnostic est le même : faute d'intervention, la Finlande connaîtra de sérieuses difficultés en 1981. Toutefois la thérapeutique est évidemment différente. Les syndicats, qui donnent la priorité à la lutte contre l'inflation, préconisent le recours à une réévaluation de 2 à 3 % du mark.

En revanche, le patronat, qui souligne que la hausse très forte de la production industrielle l'an dernier (8 %) est liée au très bas niveau de 1978 et rappelle que l'essor de 1979 fait suite à une longue récession, est hostile à cette mesure. Selon lui, 1 % de réévaluation coûte à l'industrie forestière 170 millions de marks par an. D'autres armes existent, indiquent les responsables : le dépôt d'une partie des devises d'exportation, l'instauration d'un prélèvement temporaire sur les revenus des entreprises, l'établissement d'une taxation exceptionnelle sur les investissements.



Les principaux clients *sont (en pourcentage des exportations) : la Suède, 16 % ; l'U.R.S.S., 14 % (18 en 1978) ; la Grande-Bretagne, 13 % ; l'Allemagne fédérale, 11 % ; la Norvège, 5 % ; la France, 4 %.*

Les fournisseurs : *U.R.S.S., 19 % ; Suède, 14 % ; Allemagne fédérale, 13 % ; Grande-Bretagne, 9 % ; Etats-Unis, 5 % ; France 3 %.*

L'économie finlandaise suit, en général, avec quelque retard, la conjoncture mondiale. Epargnée par la crise en 1974 et jusqu'au milieu de 1975, la Finlande avait, ensuite, vu sa situation se détériorer, son produit national baissant pour l'année de 1 %. En 1976, l'activité avait stagné. Le chômage augmentait, atteignant 4 % de la population active, tandis que la compétitivité baissait du fait d'une forte hausse des prix (14,5 %). 1977 fut l'année noire, avec un chômage encore plus fort (6 %) entraînant une reprise de l'émigration, ainsi qu'une inflation toujours vive. Le mark fut dévalué de 5,7 % en avril et de 3 % en septembre.

Le mark fut, à nouveau, dévalué de 8 % en février 1978. Le chômage s'élevait à près de 8 % de la population active. Toutefois, un retournement s'amorçait, marqué notamment pas une réduction de la hausse des prix à 9 %. En 1979, ce fut la reprise : le mark était réévalué de 2 % en septembre. La hausse des prix redescendait à 7 %, mais le chômage représentait encore 6 %, touchant cent trente mille personnes à la fin de l'année dernière. Les investissements industriels, pour la première fois depuis quatre ans, progressaient (+ 20 %), les entreprises renouvelant leurs machines, la productivité s'accroissait de 5 %.

La balance commerciale a, pour sa part, enregistré un déficit de 600 millions de marks, alors qu'elle avait été excédentaire de 2,9 milliards en 1978 et de 0,2 milliard en 1977. Les échanges avec les pays de la C.E.E. et avec ceux de l'AELE ont, néanmoins, enregistré des surplus respectifs de 2,6 milliards et de 1,6 milliard. Mais le solde a été négatif de 3,1 milliards de marks avec les Etats membres du COMECOM.

Les importations ont, l'an dernier, représenté environ 44 milliards de marks (+ 36 % en valeur ; + 18 % en volume) et les exportations 43,4 milliards (+ 23 % en valeur ; + 10 % en volume). Les seules ventes de l'industrie du bois ont atteint 19 milliards de marks (44 % du total ; 30 % pour le seul papier) et celles du secteur métallurgique 14 milliards (32 %). Ces deux branches assurent donc les trois quarts des exportations finlandaises, la chimie et l'industrie textile n'intervenant respectivement que pour 9 % et 8 %.

L'ingénierie est en expansion rapide ; mais la balance des paiements courants, qui avait été positive de 2,5 milliards de marks en 1978, a enregistré un déficit de 1,1 milliard en 1979 et pourrait subir un solde négatif de 5 milliards en 1980. Cependant, à la fin de l'an dernier, la dette extérieure nette avait diminué d'environ 1 milliard, pour se situer à 24,5 milliards de marks, soit 15 % du P.N.B. contre 18 % à la fin de 1978 et 21 % à la fin de 1977. Le crédit de la Finlande sur le marché financier international restait très bon.

Davantage encore que tous les autres pays industriels, la compétitivité demeure la question-clef d'une économie très dépendante de l'extérieur. Les exportations de biens et services représentent 30 % de la production nationale. Toutefois, le pays semble disposer de réserves : selon un document officiel, le niveau de la productivité est encore inférieur à celui qui est observé chez les principaux concurrents. Ainsi, en Suède, la productivité par travailleur est de moitié plus élevée qu'en Finlande. Faute de grandes perspectives économiques, Helsinki a encore des obstacles à franchir.

MICHEL BOYER.

(1) 1 mark = 1,1 franc.

Les investissements étrangers ne représentent que 1 % de la production nationale

NATIONALISTE, la Finlande laisse difficilement les étrangers s'installer sur son sol. Il est ainsi impossible d'acheter une parcelle de la terre ou de la forêt nationales, si on n'est pas citoyen du pays. Cette défense du territoire, dont *les racines* se trouvent dans l'histoire, provoqua, dit-on, le dépit de quelque émir, à la recherche de fraîcheur et celui de jeunes Belges en mal d'espace et de silence.

Pour les sociétés étrangères, une réglementation, entérinée par l'O.C.D.E. fixe des normes au *champ d'action des investisseurs*. Toutefois, en pratique, les autorités d'Helsinki ont exclu le capital extérieur de la propriété de certains domaines, comme l'industrie du bois, les mines, l'armement, l'hôtellerie et les villages de vacances, les services de nettoyage.

Enfin, faute d'être Finlandais résidant en Finlande, il n'est pas possible de fonder (ou d'être membre du conseil) une banque commerciale ou coopérative, un établissement hypothéqueur, ou une caisse d'épargne. C'est la Commission pour les investissements étrangers, qui dépend du ministère du commerce et de l'industrie, qui surveille les opérations : l'an dernier, elle a examiné cinq cent quatre-vingt-cinq cas dont deux cent huit concernaient la Suède, vingt-trois l'Amérique du Nord et quatre la France. Quatre-vingt-quatre autorisations ont été délivrées et quatre-vingts cessations d'activité ont été enregistrées.

Abstraction faite des restrictions, l'attitude de la Commission est libérale, la Finlande ayant notamment besoin de technologie avancée. Cependant, à l'encontre de l'Irlande, elle n'offre aucun avantage particulier aux investisseurs étrangers, qui sont simplement placés sur un pied *d'égalité avec les entreprises* nationales, notamment dans les zones de développement. Le pays comptait, au début de l'année, huit cent quatre-vingt-onze sociétés dont au moins 20 % du capital est détenu par des firmes étrangères. Toutefois, la plupart de ces firmes — six cent quatre-vingt-dix-sept, soit 78 % — ont une activité commerciale ou de services. Moins d'un quart — cent quatre-vingt-dix-sept, soit 22 % — appartient au secteur industriel.

Plus de la *moitié des sociétés* à capital peu ou prou étranger sont d'origine suédoise (les salaires en Finlande représentent 60 à 70 % de ceux qui sont pratiqués en Suède). Les autres viennent, pour l'essentiel, des Etats-Unis, du Danemark, de Suisse et de Grande-Bretagne. La France ne figurait, quant à elle, qu'au titre commercial, représentée notamment par Michelin qui contrôle un cinquième du marché finlandais du pneu, *Rhône-Poulenc*, la *Télémécanique*. Moulinex.

Les investissements directs étrangers ont représenté, l'an dernier, 211 millions de marks contre 155 millions en 1978, en augmentation de 36 %. Compte tenu des retraits de capitaux et de la situation des filiales, l'investissement net a été de 106 millions de marks contre 141 millions, en recul de 25 %. Le montant cumulé des investissements étrangers s'élevait, à la fin de 1979 à 1 979 millions de marks, ce qui représentait 1,2 % du produit national brut finlandais.

Les sociétés à participation étrangère assurent environ un cinquième des importations finlandaises. Les seules firmes manufacturières n'employaient, en 1977, que 22 000 personnes (dont 9 000 dans la construction mécanique, 5 000 dans le secteur textile, 3 000 dans la chimie et *2 500 dans la* branche alimentaire) soit 4 % de la main-d'œuvre industrielle du pays.

La main d'œuvre

Les Finlandais sont soucieux évidemment de préserver l'emploi et de limiter l'émigration. Aussi les syndicats viennent-ils d'intenter une action auprès de l'O.C.D.E., à la suite de la fermeture d'une filiale de la société Philips qui employait trois cents personnes. Cette unité de *composants pour radio et télévision* doit être transférée en Asie du Sud-Est. Les syndicats font, eux, référence au *« code de bonne conduite »* des multinationales, adopté en juin 1976 par les pays membres de l'O.C.D.E.

En parallèle, les sociétés finlandaises sont très actives à l'étranger comme en témoigne la firme transnationale d'ascenseurs et autres engins de transport vertical « Kone », qui possède des *filiales de production* dans huit pays et emploie en France quelque deux mille personnes (sur un effectif total de onze mille salariés). On comptait à l'extérieur, l'an dernier, 975 entreprises ayant au moins 30 % de leur capital d'origine finlandaise, dont 614 firmes commerciales, *317* sociétés de services, et 144 établissements industriels. Les investissements nets ont représenté 487 millions de marks, et leur montant cumulé s'élevait à 2 324 millions de marks, soit 1,4 % du produit national brut de la Finlande. — M. B.

Un atout : l'industrie des métaux non-ferreux

LA Finlande a tenté, ces dernières décennies, de diversifier sa production industrielle trop dépendante de *l'industrie transformatrice du* bois, laquelle représente encore près de 40 % des exportations. Dans ce pays pauvre en capitaux et au faible marché intérieur (cinq millions d'habitants) l'Etat a joué un rôle d'initiateur dans la recherche de nouvelles activités. Tels sont les cas de la pétrochimie et des métaux non ferreux. En quelques décennies la Finlande a pu développer une industrie minière très moderne en faisant peu appel à la technologie étrangère. Ce secteur est à l'origine d'une technologie que la Finlande exporte à présent vers de nombreux pays.

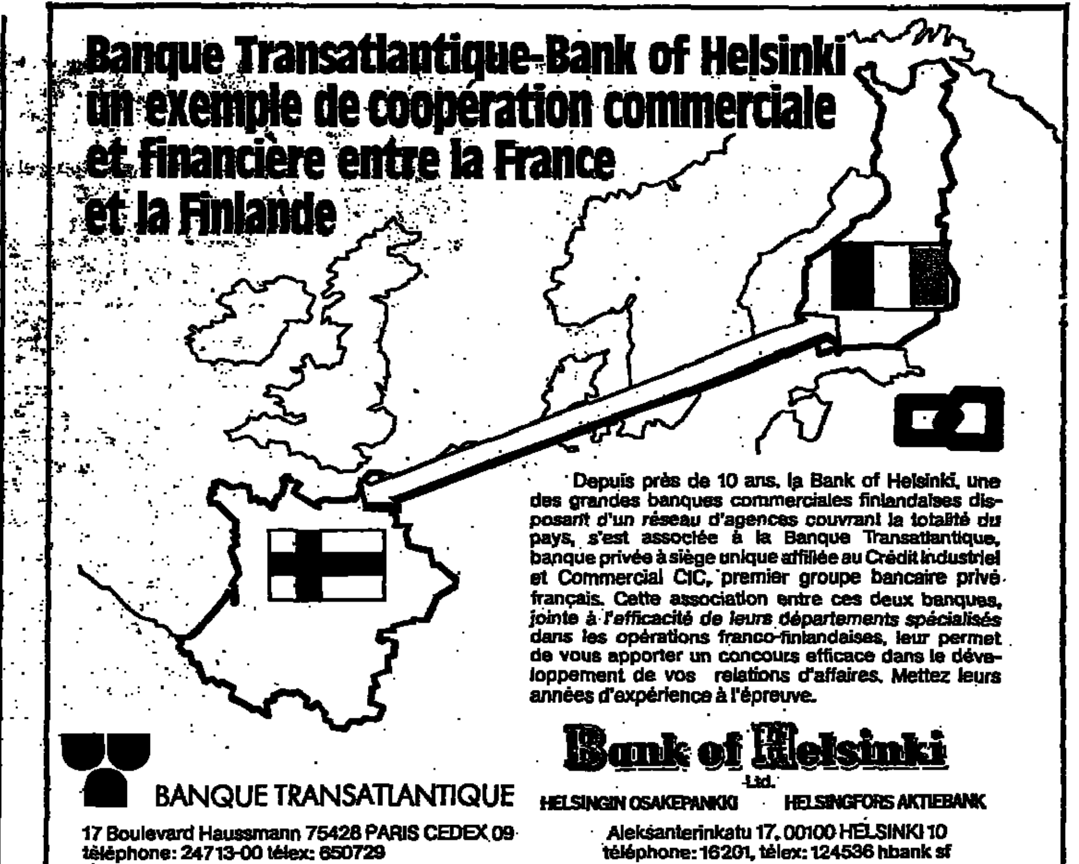
C'est en 1910 qu'un premier gisement cuprifère fut découvert dans la localité d'Outokumpu en *Carélie du Nord, non qui devait* devenir plus tard la raison sociale de la société d'Etat spécialisée dans l'industrie minière créée en 1932. Son chiffre d'affaires a été en 1979 de 2 239 millions de marks (1 mark vaut 1,18 franc), une progression de 27,5 % par rapport à l'année précédente. *La société qui occupe* 10 000 personnes est l'un des plus importants employeurs du pays.

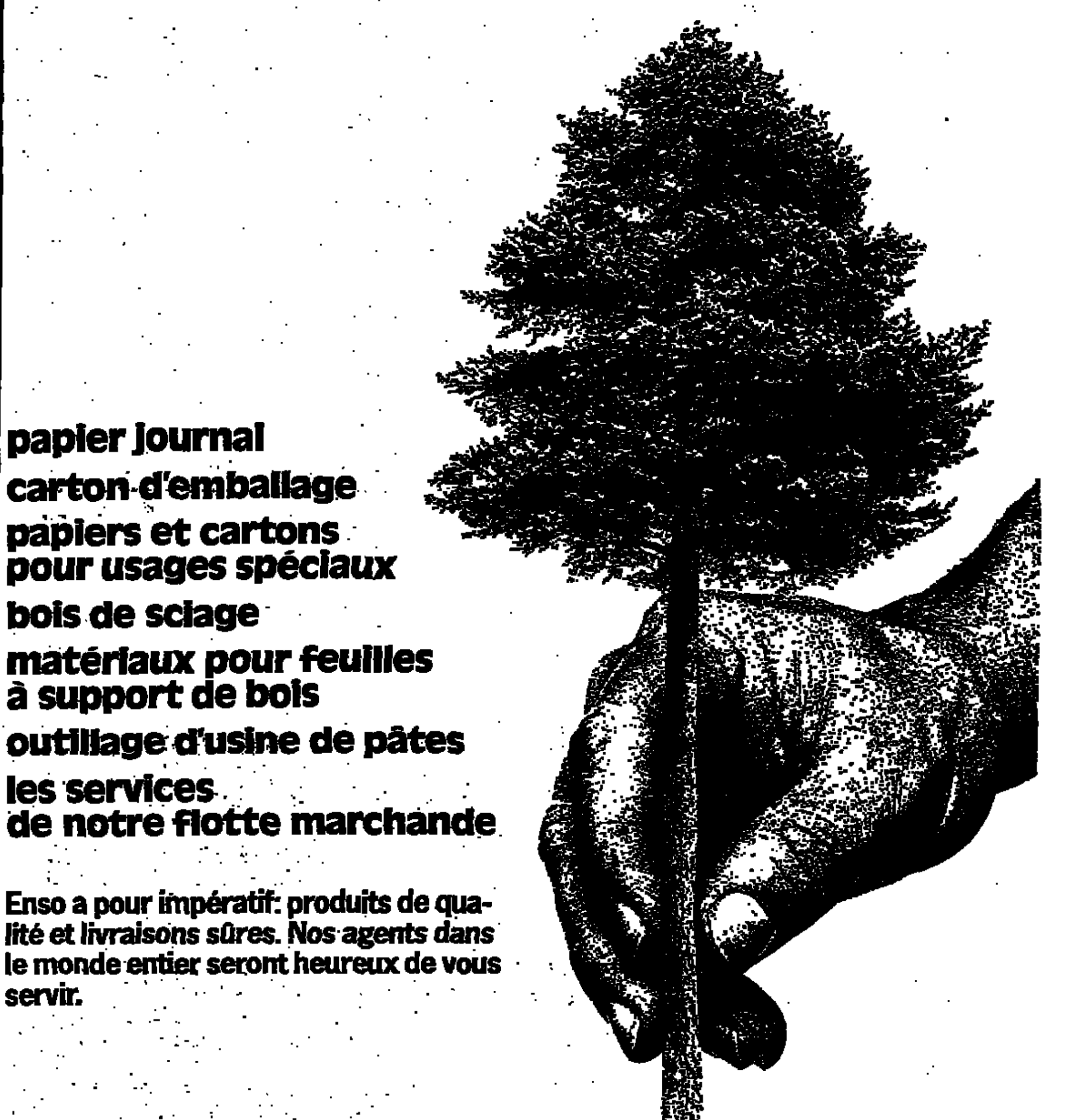
L'organisation de la production des métaux non ferreux (cuivre et zinc en particulier) est originale : la même société s'occupe de la prospection, de l'extraction, de l'enrichissement et du raffinage des minerais. C'est surtout le cuivre, (le quart de la production totale de la société d'Etat) *qui subit le raffinage le plus* poussé : tubes, barres, plaques, bandes, fils, etc. Etant donnée la place de plus en plus importante que prennent les exportations de savoir-faire, on est surpris de constater que la plupart des mines n'ont été ouvertes qu'au cours des dernières décennies. Une *dizaine de mines* extraient le cuivre, le zinc, le nickel, le cobalt, etc., dans divers sites situés dans une large bande traversant la Finlande en diagonale de nord-ouest en sud-est. La recherche et le développement jouent un rôle important : 3 % de chiffre d'affaires.

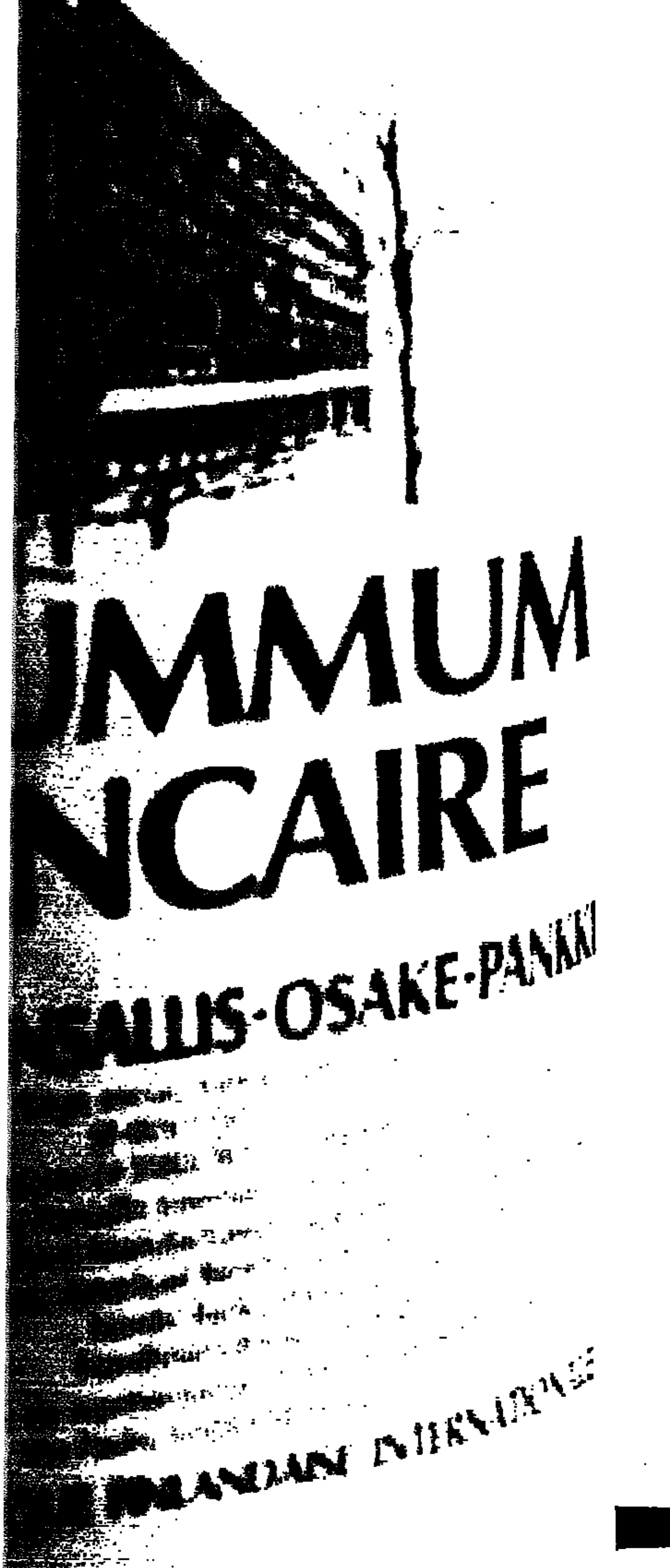
La production étant exportée à 75 %, les Finlandais visent à optimaliser le degré de transformation des métaux non ferreux et de se spécialiser. Les exportations de procédés de fabrication ont connu le développement le plus rapide. Le procédé qui fit connaître la Finlande parmi les experts est la fusion éclair du cuivre auquel il faut ajouter l'électrolyse du nickel, un procédé de préparation du sélénium, la méthode d'élimination du mercure et du sulfate de nickel.

Aux exportations de savoir-faire viennent s'ajouter celles de produits spéciaux, tels les systèmes électroniques utilisés dans l'industrie minière, l'analyseur continu à rayon X, courrier qui analyse les *courants de boues* dans les procédés de concentration. Les ingénieurs finlandais ont aussi mis au point, pour l'automatisation des ateliers de concentration, le système informatique Proscon, et divers appareils spéciaux pour l'industrie minière. Les principaux clients *de la Finlande en instruments* sont les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Pologne et l'Union soviétique. La Finlande commence à construire à l'étranger : ainsi, une exploitation minière de 8 millions de tonnes par an a été vendue aux Philippines.

M. Jorma Hakkarainen, directeur de la division industries métallurgiques d'Outokumpu est satisfait du résultat de l'année dernière, *« le meilleur de la décennie »*. Selon M. Hakkarainen, son entreprise n'a pas l'intention de se lancer dans une concurrence tous azimuts à l'étranger, mais bien d'œuvrer *« dans des domaines très spécifiques »*. Les Findandais mettent l'accent sur le fait qu'ils sont indépendants en ce qui concerne leurs approvisionnements en matières premières. Selon M. Hakkarainen, cette autonomie donne à la Finlande un avantage en temps de *crise*. — P. P.









LUI, C'EST LE PREMIER

Le premier maillon dans la fabrication du papier pour « Le Monde. »
Il est bûcheron. Finlandais.

Il s'appelle Erkki Vaittinen. Les sapins qu'il coupe — lui et les autres bûcherons — approvisionnent la papeterie de Kaipola, au coeur de la Finlande.

Avec ces sapins, Kaipola produit le papier destiné au « Monde. »

Du papier léger, de haute qualité. Pour un journal de haute qualité.

Avec les autres Finlandais, Erkki Vaittinen se réjouit de la venue en Finlande du président Valéry Giscard d'Estaing.



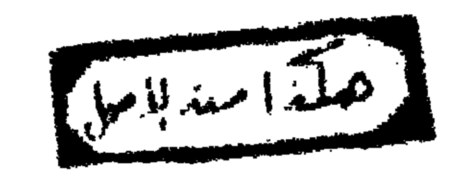
Représentant:

FINAPAR

75008 Paris, 18 bis rue d' Anjou.
Tel. 266.20.19
Télégrammes: FINAPAR—PARIS
Telex: 650216 f.



YHTYNEET PAPERITEHTAAT OY
(UNITED PAPER MILLS LTD)
KAIPOLA



Une seule institution financière d'État : la Postipankki

PAYS capitaliste, la Finlande ne compte qu'une seule institution financière d'Etat : la Banque postale — Postipankki — *créée en 1886 pour prendre* en compte les populations rurales. Toutefois, cette banque n'a pas exercé, selon ses responsables, d'influence significative sur le marché financier du pays avant 1940. Elle a ensuite été bloquée dans son développement, ajoutent-ils, par une législation restrictive et ce n'est qu'avec la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation bancaire, en 1970, que la Postipankki s'est trouvée sur un pied d'égalité avec les autres banques.

Actuellement, la Banque postale figure au troisième rang des établissements finlandais. Ayant présenté, en 1979, un bilan de 13,5 milliards de marks (+ 8 % par rapport à 1978), elle est devancée par l'Union Bank of Finland (20 milliards) et par la Kansallis - Osakepankki - Kop *(19 milliards). Les autres éta*blissements n'interviennent que pour des montants de l'ordre ou inférieurs à 5 milliards de marks.

La Postipankki agit comme banque de l'Etat finlandais, assurant les paiements du Trésor, et éventuellement lui accordant des prêts à court terme. Elle distribue aussi des crédits en provenance du Fonds d'investissement de la Finlande et détient des participations dans trois organismes de crédit pour le développement du pays (Fonds d'industrialisation, Fonds de développement régional et Caisse de garantie). Enfin, elle a des liens avec toutes les sociétés finlandaises importantes.

LES BANQUES COMMERCIALES RECUEILLENT PLUS DU TIERS DES DÉPÔTS DU PUBLIC

50 %, 40, 30, 20, 10

BANQUES COMMERCIALES

CAISSES D ÉPARGNE

BANQUES COOPÉRATIVES

POSTIPANKKI

1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979

Disposant des trois mille bureaux de poste, la Postipankki, qui emploie plus de cinq mille personnes, a plus de trois mil*lions de détenteurs de comptes*. Ses prêts sont destinés, à hauteur de 70 %, au secteur des affaires, surtout dans le domaine des investissements, le reste s'orientant vers les particuliers et les municipalités.

Cumulant les traits d'un établissement nationalisé, d'une banque d'affaires et d'une caisse d'épargne, la Postipankki suscite les critiques de ses concurrents qui mettent en avant aussi bien les avantages dont elle disposerait, qui lui assurent une meilleure liquidité, qu'une certaine pression du parti social-démocrate finlandais dont elle ferait l'objet. Les autres, ce sont surtout les sept banques commerciales ; mais il y a aussi les banques coopératives (373) et les caisses d'épargne (278).

Obéissance

Les banques commerciales agissent plutôt comme prêteurs que comme investisseurs. Elles semblent ne pas chercher à prendre des participations, détenant évidemment toutefois des actions de sociétés. Ces banques apparaissent aussi très soumises à la Banque de Finlande auprès de laquelle elles sont très endettées : 4,1 milliards de marks à la fin de 1979, en augmentation d'un quart par rapport à la fin de 1978. « *Nous obéissons, même s'il n'y a pas une obligation concrète de le faire* », dit un de ces banquiers.

En effet, le marché financier finlandais, où les opérations sur le marché libre sont presque inconnues, souffre d'une pénurie de capitaux. Il en résulte une surdemande de crédits et un recours à la Banque centrale, ce qui accroît l'endettement. Ces banques ont donc été amenées à chercher de l'argent à l'étranger, en ouvrant des filiales et des bureaux de représentation en Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient. L'heure de l'internationalisation a sonné.

Cependant, en Finlande, les dépôts du public auprès de l'ensemble des banques ont, l'an dernier, sensiblement augmenté, pour atteindre 64,4 milliards de marks (dont 10 milliards en comptes courants) contre 54,1 milliards en 1978 (+ 19 %). Les banques d'affaires ont recueilli 23,5 milliards, les caisses d'épargne 18,4 milliards, les banques coopératives 14,4 milliards et la Banque postale 8,1 milliards. En retour, les prêts se sont répartis de la façon suivante : 25,8 milliards pour les banques commerciales, 16,5 milliards pour les caisses d'épargne, 14,3 milliards pour les banques coopératives et 7,8 milliards pour la Banque postale. Selon un spécialiste, le système bancaire finlandais est assez équilibré, sans concentration excessive, mais aussi sans trop grand éparpillement. — M. B.

Des « ladaïstes » bien servis

SUR les quelque cent mille automobiles immatriculées en 1979, 5 % seulement ont été fabriquées en Finlande sous licence. Le reste avait été importé. Venaient en tête la Datsun 120 A, japonaise (9 631 voitures vendues) ; la Lada 1200-1300, soviétique (7 907) ; et la Fiat 127, italienne (5 340). Au cours de la dernière décennie, les voitures soviétiques se sont taillé une part non négligeable du marché finlandais, pour atteindre 11,5 % en 1979.

Quand un Finlandais achète une Lada, il pense d'abord au rapport qualité-prix, donnée importante en Finlande où les diverses taxes forment la moitié du prix de vente d'un véhicule. La Lada ne coûte que 27 000 marks environ (1 mark vaut 1,18 franc) alors que de nombreux modèles occidentaux dépassent largement les 30 000 marks. Contrairement à une opinion assez largement répandue en Finlande, les voitures Lada ne bénéficient pas d'un traitement préférentiel en matière de taxes.

Certaines considérations doivent sûrement entrer en ligne de compte lors de l'élaboration du « prix usine » de la Lada vendue en Finlande. Le commerce ne fait intervenir aucun échange de devises, il se fait par accords de *clearing*. Le pétrole constituant l'essentiel de leurs exportations vers la Finlande, les Soviétiques souhaitent diversifier leurs ventes et les automobiles sont un des produits finis qu'ils proposent.

Pour certains, l'achat d'une Lada est avant tout un acte de solidarité envers les chômeurs : tout achat de Lada est compensé automatiquement par des exportations vers l'U.R.S.S. On pouvait lire ainsi dans une publicité qui date déjà de deux ans : « *Chaque acheteur de voiture à notre voisin* [oriental] *contribue à créer des emplois pour notre industrie exportatrice, et exerce ainsi une influence sur l'emploi dans notre pays.* »

Si le fisc frappe assez indistinctement les voitures importées, les conditions de crédit favorisent les voitures de l'Est. Celui qui fait l'acquisition d'une Renault, par exemple, devra payer 50 % au comptant et le reste en dix-huit versements. On demandera 40 % au comptant et on consentira le paiement du reste en vingt-quatre versements à l'acheteur d'une Lada. Cette facilité n'a guère d'importance actuellement : il est plus avantageux et relativement plus aisé d'obtenir un emprunt auprès d'une banque pour acheter une voiture au comptant.

Maquillée en Fiat

C'est la firme finno-soviétique Konela qui importe les Lada. Elle dispose d'un large réseau de succursales. Au cours des dernières années, Konela n'a pas hésité à investir. Elle a, par exemple, construit de grands « halls de l'auto » servant à l'entretien, au réglage, aux réparations et à l'exposition des modèles. Une « culture Lada » s'est installée : ainsi chaque propriétaire de Lada reçoit, trimestriellement, une publication de Konela qui le met au courant des derniers faits et gestes de sa marque. Sollicitude qui aurait de quoi rendre jaloux l'automobiliste soviétique de passage...

La voiture étant, en Finlande, le signe d'un statut social, on préférera, dans certaines couches de la population, des voitures plus chères, comme les Volvo, ou les Saab suédoises. Les voitures de fonction de l'Etat sont, actuellement, achetées en Suède. La Lada est plutôt le type de voiture fait pour le Finlandais moyen. Au début, cette marque a souffert du préjugé qui pesait sur la Moskvitch. Certains, séduits par le prix de la Lada, étaient gênés par le fait que c'était une voiture soviétique, et s'arrangeaient pour « maquiller » leur nouvelle acquisition en Fiat 124 (dont la Lada est issue). Pour certains communistes finlandais, à l'inverse, l'achat d'une Lada est un acte de foi.

Pourtant, la majorité des Finlandais ne pensent pas en ces termes. Une étude menée sur un échantillon de cent propriétaires de cette marque a révélé que plus de la moitié d'entre eux étaient des ouvriers professionnels, et 22 % des « cols blancs ». Le « ladaïste » type pourrait être un ouvrier bien payé du bâtiment, qui a besoin de se déplacer dans une bonne voiture d'hiver qui chauffe bien, d'entretien facile, relativement sûre et pas chère. Si cet ouvrier est père de famille, il a l'avantage d'avoir une voiture assez spacieuse. Il attachera moins d'importance au confort : c'est ce marché que la Lada semble satisfaire. La clientèle reste fidèle à la marque.

Il n'empêche que la concurrence est dure. L'ennemi, c'est le Japon. L'écart des prix s'est réduit après l'affaiblissement du cours du yen. A prix égal, les Finlandais choisiront la marque japonaise. Mais le prix n'est pas le seul critère, comme le montre le peu de succès rencontré par la *Polski Fiat* et la *Wartburg* est-allemande, les voitures les moins chères de Finlande. Il est bien possible que, à l'avenir, les automobilistes deviennent plus exigeants.

P. P.

De gros consommateurs d'énergie

LA Finlande figure dans le peloton de tête des pays de l'O.C.D.E. pour la consommation d'énergie, 790 kilos d'équivalent-pétrole par 1 000 dollars de produit intérieur brut contre 650 kilos pour la moyenne des pays d'Europe occidentale. Sa consommation totale s'élève à 23 millions de TEP (tonne équivalent-pétrole). Deux raisons expliquent ce phénomène : d'abord un climat rigoureux qui contraint, malgré les normes d'isolation thermique dans la construction, renforcées ces dernières années, à des dépenses élevées pour le chauffage et, ensuite, la part encore prépondérante qu'occupe l'industrie du bois et du papier, dévoreuse d'énergie. Ces deux postes consommaient à eux seuls 55 % de l'énergie en 1977.

Près de 23 % du total des importations

Disposant de ressources domestiques faibles, la Finlande a dû essentiellement importer 72 % de son énergie première, ce qui représentait déjà, en 1977, 23 % de ses importations totales, soit près de 6 % du produit intérieur brut. Avec l'augmentation du prix des produits pétroliers, la part de l'énergie dans les importations a fait un bond pour atteindre 26,5 % pour une valeur de 11 723 millions de marks.

En plus du pétrole, qui représentait 53 % des sources d'énergie, la Finlande importe du charbon (11 %), du gaz naturel et un peu d'électricité. Les sources d'énergie domestique, sont l'hydro-électricité, la biomasse (déchets de bois et tourbe) et le nucléaire. Parmi les fournisseurs d'énergie, l'U.R.S.S. occupe une place absolument écrasante puisqu'elle vend à la Finlande 70 % du pétrole brut (le reste provenant d'Arabie Saoudite, d'Irak, d'Iran, de Norvège et de Grande-Bretagne), certains produits raffinés (fuel lourd et léger), la totalité du gaz naturel, une part notable du charbon (le reste provenant de Pologne) et de l'électricité (4 TWh annuellement à partir de 1980). A cela s'ajoute le fait que l'uranium, pour la centrale de Loviisa (deux tranches de 440 MW) provient, lui aussi d'Union soviétique.

Si cette politique a permis à la Finlande d'assurer, jusqu'à présent, l'approvisionnement en quantité, en matière de prix, elle n'a pu disposer d'avantages spécieux liés aux accords commerciaux quinquennaux qu'elle a signés avec l'U.R.S.S. puisque celle-ci a, jusqu'à présent, appliqué à la Finlande les augmentations décidées par l'OPEP.

Pour la décennie à venir, la Finlande, en plus des mesures d'économie d'énergie présentées en 1978, a adopté il y a un an un programme de politique énergétique visant la conservation de l'énergie (recherche, information, politique des tarifs) et surtout une production accrue des sources domestiques. La biomasse et la tourbe pourraient ainsi représenter, en 1990, 3 % de la consommation totale d'énergie et de 7 % à 10 % dans la perspective où la consommation n'atteindrait que 30 millions de TEP grâce aux mesures d'économie. La nécessité de l'augmentation de la capacité des centrales électriques n'a pas encore engendré un choix entre le classique (charbon ou tourbe) et le nucléaire.

La Finlande s'est lancée dans le nucléaire il y a dix ans lorsque furent signés avec l'U.R.S.S. un accord pour une centrale de deux tranches de 440 MW construite à Loviisa et, ultérieurement, avec la Suède un accord pour une centrale de deux tranches de 650 MW à Oikiluoto. La première tranche de 440 MW est entrée en fonctionnement en 1977, et la première de 650 MW deux ans plus tard. En raison de difficultés techniques et d'imperfections apparues dans la paroi des réacteurs soviétiques, la seconde tranche de Loviisa n'entrera en fonctionnement que dans le courant de cette année (la puissance du premier réacteur ayant dû être elle-même réduite de 10 %) de même que la seconde tranche d'Olkiluoto.

Encore une centrale atomique avec l'U.R.S.S.

En fait, sans vouloir prendre officiellement de décision définitive (des réactions écologiques, même si elles n'ont pas l'ampleur de celles qui se sont manifestées chez le voisin suédois, risquent de venir entraver les projets du gouvernement et de la société à capitaux d'Etat Imatran Voima), la Finlande semble bien s'acheminer vers la construction en coopération avec l'Union soviétique d'une centrale de 1 000 MW. Le 27 mai était signé un *« accord de faisabilité »* entre Imatran Voima et la compagnie soviétique Atomenergoexport. — H. A.

Uolevi Raade, un condottiere en exil

« *JE suis un patriote* », explique dans un raccourci Uolevi Raade, le fondateur de l'empire du pétrole et de la pétrochimie en Finlande. Un ensemble qui aura en 1980 un cash-flow de 4 milliards de dollars et qu'il a fondé et imposé seul contre tous.

S'il y a bien un personnage auquel il s'identifie d'emblée, c'est celui du grand condottiere de la Renaissance, ou peut-être du capitaine d'industrie de la révolution industrielle. De taille moyenne, il a l'air plus grand qu'il n'est tant il en impose. Massif, il montre d'emblée la force irrésistible qui l'anime, la liberté d'esprit qui le dirige. Il ne répond pas aux questions. Il étonne. Sa voix surprend d'emblée : sourde, articulée juste ce qu'il faut par des lèvres coupantes pour que l'interlocuteur suive la pensée, un peu lasse comme s'il fallait une fois de plus répéter des évidences. Regard d'imperator dans un visage de cire presque sans rides, perdu derrière des lunettes de chef comptable, plutôt tourné vers l'intérieur. Il est, en somme, est-ce vanité, ego formidable, ou, simplement, fait de la nature et de l'expérience, il est au-dessus. Il domine et il le sait. Pour le marquer, il fera construire pour son entreprise, au bord de la mer, le seul gratte-ciel d'Helsinki, bleu et blanc, les couleurs de la Finlande, cela va de soi ! Aventurier, meneur d'hommes, il brise impitoyablement ceux qui sont sur son chemin ou qui ont eu le tort de ne pas comprendre son patriotisme, sa politique, ses desseins.

« On ne m'a pas compris, on n'a pas su me comprendre », répétera d'abondance Uolevi Raade à chaque coup d'œil sur le passé de sa carrière et de son irrésistible ascension. Dans une économie, au lendemain de la reconstruction, où le bois et le papier étaient maîtres et où la métallurgie venait de naître, il n'y avait pas place pour le pétrole et encore moins la pétrochimie. Toutes les féodalités seront contre lui, à tour de rôle ou simultanément. La presse elle-même, irritée par un conquérant qui voit toujours au-delà de son action du jour, n'aura pas de mots, d'anecdotes, d'allusions assez directes contre lui. Uolevi Raade le lui rendra bien. A un journaliste de la télévision qui l'interviewait, le jour de l'arrivée du premier pétrolier géant de la compagnie à la raffinerie, Raade demanda, cinglant, quelle formation il avait bien pu recevoir. De son aveu, le seul journaliste qui avait jamais compris le but de sa politique était mort il y a quarante ans.

Mais ce n'est pas avec la presse qu'on construit un empire industriel, c'est avec ou contre l'industrie, l'Etat, les banques. Pour Raade, ce fut une guerre.

Les rêves qu'il avait eus dans sa jeunesse, il dut les abandonner. Né en 1912, cinq ans avant l'indépendance du pays, Uolevi Raade est issu d'une famille de fonctionnaires modestes, dans un milieu très conservateur et puritain. Il doit renoncer à faire des études de droit. *« Mon fils aîné sera ingénieur »*, avait décrété l'autorité paternelle. Etudes menées tambour battant, complétées plus tard par un diplôme d'économie et de commerce. Aventureux casse-cou, il veut être pilote : il suit une école de pilotage, mais le rappel à l'ordre des parents l'oblige à rentrer dans le rang et à finir ses études. Sa carrière de pilote se limitera à un bref passage dans l'aviation pendant la guerre.

La chimie d'abord

En fait, sa guerre à lui, c'est dans l'économie qu'il la livrera. Quelques semaines avant l'armistice de 1944, il est appelé au ministère de l'industrie. *« La guerre sera terminée dans six semaines. Il y aura des réparations à payer. Il faudra pouvoir les payer »*, commande-t-on à Raade, qui est nommé directeur de l'industrie. Il met au point la législation sur les réparations, organise le système des paiements, et met sur pied une entreprise métallurgique d'Etat qui servira d'abord à produire des machines, des navires, du matériel ferroviaire destiné à partir directement en U.R.S.S. au titre des réparations.

Durant l'après-guerre, et jusqu'à son arrivée à la Société nationale des hydrocarbures Neste, il passe d'une entreprise à l'autre, partout où l'imagination industrielle est à l'œuvre. Sa première véritable bataille, il la livre dans la chimie. Ce sera la plus dure. C'est de là que naîtra la stratégie de l'empire pétrolier qu'il va bâtir pour son pays.

« *Ma stratégie reposait sur une idée très simple. Un pays qui ne dispose pas d'assez d'énergie sur son territoire doit en trouver ailleurs. Et c'est l'Etat qui doit prendre cette responsabilité. Il faut répondre de soi-même par soi-même.* »

Il importe d'abord du pétrole d'U.R.S.S., mais, dès 1971-1972, avant la crise du pétrole, est entreprise une diversification des approvisionnements : en 1977-1979, le brut provient pour 35 % du golfe Persique (Iran, Arabie Saoudite et Irak) et pour 65 % d'U.R.S.S.

Le raffinage constitue le premier pilier de l'empire Neste, avec les installations de Naantali, sur le golfe de Botnie, et de Porvoo, sur le golfe de Finlande. Même si la capacité reste quelque peu excédentaire par rapport aux besoins du pays, l'activité de raffinage s'est révélée une excellente affaire pour la Finlande, qui se permet même de raffiner pour la Suède !

Qui dit pétrole brut et raffinage dit transport, et Neste s'est doté d'une flotte impressionnante soulevant les hauts cris du milieu très fermé des armateurs. En 1980, la flotte Neste est devenue la première du pays avec seize pétroliers pour un tonnage total de près de 1 200 000 tonneaux de jauge brute. Elle a transporté 16 millions de tonnes de brut. Le troisième pilier, le plus contesté, le plus difficile à mettre en œuvre, est la pétrochimie. Mais si Pekema et Stymer enregistrent régulièrement des pertes depuis leur création, l'ensemble du groupe reste largement bénéficiaire.

La seule société Neste est la première du pays, largement en tête devant les gros du bois, du papier ou de la métallurgie. L'heure de gloire ou la consécration (mais Raade est déjà au-dessus, ce n'est qu'un symbole jeté en pâture à l'opinion publique finlandaise), c'est lorsqu'en 1977 Uolevi Raade reçoit chez lui, à la campagne, ce qui représente le plus le pouvoir pour les Finlandais : le président de la République, M. Urho Kekkonen, et Cheikh Yamani, qu'il montre à quel hauteur il se trouve maintenant.



Croquis de Tarmo Koivisto pour le Helsingin Sanomat.

Construisant son empire d'une main de fer, Uolevi Raade accumule les inimitiés, les jalousies, les haines. L'Etat est le seul actionnaire de l'entreprise, mais pour Uolevi Raade, il n'est pas question d'aller courir les ministères ou quémander au Parlement les crédits énormes dont il a besoin pour ses investissements. Ses partenaires seront les grandes banques internationales et la haute finance de Paris, de New-York ou de Londres. Ce ne sont pas des méthodes qu'on aime beaucoup en Finlande. On dit de lui qu'il n'a que trois amis. Dont un vit à l'étranger. *« J'ai peu d'amis parce que j'ai été un précurseur. J'ai été dur,* avoue-t-il. *Mais il faut l'être. »* Lorsque des cliques se forment et des intrigues se nouent pour briguer sa succession, prévue pour 1977, il prend tout le monde à contre-pied : le président de la République lui demande de rester encore trois ans. Il purge la direction de la société et élimine froidement les intrigants. Accusé d'avoir créé le vide autour de lui, d'avoir laissé partir de Neste des cerveaux, accablés ou étouffés par une omniprésence tatillonne et sévère (les terribles *« petits papiers »* du président-directeur général), il réplique : *« La vérité, c'est qu'il n'y a pas eu assez de départs. »* Provocation mégalomaniaque ou réalisme glacial envers et contre tous ? En fin de compte, au début de cette année, il a su confier Neste à *« l'un des meilleurs cerveaux de l'industrie »*, le quadragénaire Jaakko Hamuotila.

Pas de haine...

Le réalisme — son maître mot. *« J'ai lutté contre les sept sœurs, mais sans haine. J'ai écrasé certains, parce que l'intérêt général le commandait. »* Etat dans l'Etat ? C'est plutôt l'énergie devenue le nerf de l'économie qui engendre cette situation. Mais l'intérêt général est là pour fortifier le poids de cet Etat dans l'Etat. Le réalisme, c'est de le reconnaître et de lutter pour. Et pourtant *« autant nous avons de réalisme dans notre politique étrangère, autant nous en avons peu en économie. « Pas de vagues ! », est devenu le mot d'ordre de la gestion économique à la finlandaise. Nous n'avons pas une industrie créatrice et l'industrie qui repose sur le bois ne suffit pas à faire vivre la Finlande. Il faut donc aller de l'avant puisque le maintien de notre niveau de vie est une nécessité politique. Mais ce ne sera pas possible sans industries nouvelles. L'empire Neste, lui, a montré des idées nouvelles »*.

Curieusement (ou est-ce évident ?) c'est pour lui-même que Uolevi Raade n'a pas été réaliste. Retraite dorée pour lui, soigneusement préparée au plan financier, au confort jugé proprement intolérable par l'égalitarisme pointilleux et mesquin de l'opinion publique, mais retraite quand même. L'incapacité de la Finlande à savoir tirer profit de l'expérience formidable accumulée ? Ou soulagement à courte vue d'être enfin débarrassé du redoutable commandeur ? *« J'ai donné tout à la société. Trop. Je n'ai même pas de hobby. Je me suis laissé prendre par la philosophie de fonctionnaire de mon père, qui disait : « Ce n'est quand même pas une honte de servir l'Etat. » Je savais il y a vingt-cinq ans que la retraite, c'est l'exil. »* Pour lui, la lutte, suprême jouissance, est devenue inutile. *« La haine est tombée. Mes détracteurs se sentent un peu bêtes. »* On commence déjà à ériger la statut du condottiere.

HERVE ALAIN.

Ilkka, le paysan juriste

ILKKA n'est pas un petit agriculteur. Avec ses 30 hectares de culture et ses 120 hectares de forêt, il est nettement au-dessus de la moyenne finlandaise, même s'il est loin de faire partie des « gros ». Mais il représente bien ce que sera l'agriculture de demain en Finlande : passer du mode de vie rural à l'entreprise agricole.

« Les trois maux de l'agriculture finlandaise, c'est le climat, l'exiguïté des exploitations et l'âge élevé du cultivateur. Heureusement, je ne souffre pas du troisième mal ! » dit-il en éclatant de rire — 30 ans, 1,81 m, 89 kilos, il a « *le physique de l'emploi* » comme il dit.

La Finlande a, en effet, l'une des agricultures les plus septentrionales du monde, ne laissant qu'une courte période de l'année à l'activité agricole : de mai pour les labours, à septembre-octobre pour les récoltes. Le reste de l'année ne peut être consacré qu'à l'élevage laitier, surtout, et à l'exploitation forestière. Celle-ci représentait, jusque il y a peu, une partie importante du revenu agricole, non seulement par la vente du bois, mais aussi par le salaire d'appoint pour l'abattage et le ramassage. En fait, avec le développement des nouvelles machines forestières, où un homme seul abat, élague, tronçonne et embarque les billes, il ne reste plus de travail ni pour les agriculteurs ni même pour beaucoup de bûcherons.

D'autre part, la fiscalité forestière adoptée depuis 1976, a réduit considérablement la sécurité que représentait pour le paysan un stock de bois sur pied. Calculé en fonction du cubage potentiel de la forêt détenue, l'impôt forestier, alors même qu'aucune coupe n'est faite, donc sans revenu forestier, représente une charge de plusieurs milliers de marks par an.

« On peut payer vingt ou trente ans d'impôt forestier avant même de pouvoir commencer à abattre les arbres » explique Ilkka, qui paie 15 000 marks par an (1 mark vaut 1,18 franc). Les 120 hectares de forêt de l'exploitation qu'il a reprise il y a dix ans sont en bon état, entretenus et engraissés régulièrement. Mais trop de coupes avaient été faites du temps de son père : il ne pourra pratiquement rien abattre avant une trentaine d'années. *« Je dispose peut-être de 200 000 marks en stock, mais après je n'aurai plus rien. Et il faut que j'aie de quoi parer un coup dur. »*

« Quand j'ai repris, à vingt ans, l'exploitation familiale, j'ai surtout repris des dettes : 100 000 marks de dettes anciennes et 300 000 marks d'emprunts à la banque, représentant la part à réserver à ma sœur et à mes trois frères. Encore ai-je pu les payer avec des terrains le long du lac. Soit un total de 400 000 marks pour une moyenne d'endettement des exploitations finlandaises de 130 000 marks. Bref, une situation de nature à décourager le jeune le plus entreprenant, fût-il sensible aux charmes du monde rustique et pastoral. » Mais pas Ilkka. *« Moi, je crois aux valeurs agricoles, je crois aux champs, à la liberté dans le travail, au respect et à la préservation de l'environnement. C'est peut-être un peu naïf, vous me direz, mais qu'y a-t-il de plus beau qu'un champ de seigle caressé par la brise ? »*

Se spécialiser

Mais, sur ce fond idyllique, c'est en entrepreneur que raisonne Ilkka. *« J'ai voulu spécialiser l'exploitation : l'élevage ou la culture. Il faut choisir. Pour que l'élevage soit rentable, il faut trente vaches, des installations de laiterie, un vacher, des installations pour le fourrage, et avec le risque que, si l'année est pluvieuse comme depuis quatre ou cinq ans, il soit impossible de le faire sécher. J'ai donc choisi la culture. Mais seulement deux tiers de céréales : un de seigle, un d'orge, le troisième tiers est un colza adaptable en Finlande aux nouvelles variétés, et dont la demande est très forte avec la vogue de la margarine. De cette façon, je n'ai pas eu besoin d'investir. »*

L'installation mécanique comprend essentiellement la grange avec les trémies à séchage du grain, deux tracteurs, une moissonneuse-batteuse et le matériel de labourage et de semailles. Avec l'été court, il faut disposer d'un matériel suffisant pour permettre la plus grande efficacité à l'hectare, quitte à ce que, l'hiver, l'un des tracteurs reste inutilisé, l'autre étant loué aux ponts et chaussées pour le déneigement des routes. De plus, Ilkka a réussi à faire travailler sa moissonneuse batteuse au-dehors de son exploitation, au total sur près de 100 hectares. La location aux deux fermes voisines lui rapporte un peu.

Agrandir l'exploitation est une nécessité, mais, malgré les départs, ce n'est pas très facile. Ceux qui abandonnent l'agriculture n'abandonnent pas la terre. A la rigueur, ils la louent (Ilkka a 4 hectares de plus en location) ; mais encore faut-il que ce soit pour des baux d'au moins cinq ans, sinon l'affaire n'en vaut pas la peine. Paradoxalement, malgré l'émigration rurale, la terre reste très chère et rare.

C'est pourquoi l'avenir de l'agriculteur, ce n'est pas une exploitation plus grande, c'est une entreprise plus puissante. Malgré la dépréciation des produits agricoles par rapport aux produits industriels, la spécialisation et la rationalisation de l'exploitation peuvent rapporter suffisamment. *« Il y a dix ans, le kilo d'avoine était payé 42 pennis sur le marché et le kilo d'engrais valait 36 pennis. Aujourd'hui on me paye mon avoine 75 pennis le kilo alors que j'achète un engrais à 1 mark 10 le kilo. Le tracteur qui valait 18 000 marks en 1971 en vaut aujourd'hui 90 à 100 000. Et l'inflation n'a été que de 10 % par an environ ! C'est dire que les termes de l'échange agriculture-industrie sont terriblement défavorables. »*

Patron et commis

En fait, l'agriculture finlandaise va dans le sens d'une réévaluation progressive des produits de la terre. Il y a encore dix ans, l'Etat versait une prime à la jachère et à l'abattage des bêtes. Ces dernières années, la Finlande a dû importer 60 % des céréales principalement d'U.R.S.S. L'Etat verse même une prime (toute symbolique certes) de 150 marks par hectare pour encourager la culture céréalière et le prix des céréales a été réévalué pour encourager leur culture au lieu de celle des fourrages artificiels.

« Une politique agricole dégagée du jeu politique devrait être à long terme de viser l'autosubsistance du pays dans les denrées de première nécessité. On a eu il n'y a pas longtemps des montagnes de beurre ou de blé en excédent. Maintenant on a des déficits. On n'a pas non plus prêté assez attention aux stocks de sécurité qui sont actuellement d'à peine six mois, ce qui est insuffisant, surtout dans une situation de crise », dit Ilkka.

La crise de l'énergie elle-même a des conséquences heureuses pour l'agriculture. L'exploitation de la biomasse crée même de nouveaux emplois dans le monde rural, qu'il s'agisse de l'utilisation de la paille ou de la récupératio des déchets de bois dans les forêts.

« *Tout n'est pas sombre pour l'agriculture* », affirme catégoriquement Ilkka. Mais, pour réussir, il devrait être économiste pour la gestion, technicien pour les machines et physiquement fort et en bonne santé. « *L'agriculteur d'aujourd'hui doit être patron et commis à la fois* ». Il n'a presque plus besoin d'être agronome grâce à l'excellent système d'agronomes-conseils mis en place par la confédération des agriculteurs, dont les experts ont mis au point les programmes de cultures et analysent les résultats. « *Dans ces conditions, le métier rapporte suffisamment. Je fais un chiffre d'affaires de 200 000 marks par an, qui m'assure un revenu annuel de 70 000 à 80 000 marks. Il est vrai que si je prenais un commis, ça n'en vaudrait plus la peine.* »

Pourtant, né et grandi paysan, ce n'est pas l'agronomie qu'a étudiée Ilkka, ni l'économie. C'est le droit communal. Ça ne rapporte pas beaucoup mais, grâce à cela, il est devenu membre du conseil municipal de son village et secrétaire régional du parti conservateur. Une tradition d'ailleurs dans la famille puisque son père était lui aussi juriste. La politique serait-elle un nouveau métier au cas où l'agriculture ne réussirait pas ? « *Non, c'est le prolongement naturel de ma foi dans mon travail. La politique locale, c'est la défense de tout ce en quoi je crois.* » Partagé entre la ferme (l'été) et la politique (l'hiver), Ilkka ne réside pas à la ferme. Son ambition : être élu un jour maire de son village et venir s'installer définitivement sur ses terres avec sa femme. Ce ne sera peut-être pas très facile pour elle : elle est brigadier dans la police.

HERVÉ ALAIN.

Les déclarations du président Kekkonen

(Suite de la page 7.)

— Peut-on préserver à la fois la détente Est-Ouest et assurer partout l'exercice des droits de l'homme ?

— Je ne vois aucune contradiction de principe entre la détente et l'exercice des droits de l'homme. Les règles du processus de la détente, pour ainsi dire, sont énoncées dans l'Acte final d'Helsinki. Le respect des droits de l'homme constitue, par conséquent, l'un des principes régissant les relations entre les Etats.

Même si l'application et l'interprétation de l'Acte final prêtent à des divergences de vues qui résultent évidemment de la différence des régimes politiques, l'Acte final, dans son ensemble, est toujours reconnu par les Etats participants comme base d'action commune.

Le sens des réalités

— Depuis un quart de siècle, vous veillez au sort de votre pays : quelles qualités devrait avoir à votre avis celui qui fatalement un jour devra poursuivre votre œuvre ?

— Une grande dose de bon sens, de l'expérience politique et le sens des réalités en matière de politique étrangère.

— Après une traversée du désert, les sociaux-démocrates sont revenus pleinement à la vie publique. Ils dirigent même le gouvernement de coalition depuis plusieurs années. Y a-t-il une chance de voir un jour les conservateurs entrer dans le gouvernement ?

— En principe, je n'y vois aucun obstacle. En Finlande, toutefois, la participation des conservateurs au gouvernement — et il en va de même pour tous les autres partis — dépend en premier lieu de la question : quels partis sont disposés, à un moment donné, à coopérer sur le plan gouvernemental ? Comme vous le savez bien, notre système multipartite ne permet de former un gouvernement majoritaire que dans le cadre d'une coalition. Et l'expérience démontre que c'est précisément le gouvernement majoritaire qui est l'instrument le plus approprié pour diriger les affaires publiques en Finlande.

— Quelles sont les raisons de la crise politique interne qui se dessine ?

— C'est plutôt une crise due à des problèmes économiques. Les parlementaires ne voient pas très bien comment résoudre ces problèmes dans la situation donnée ; il n'y a pas de modèle qui pourrait leur servir. Depuis dix ans le développement avait été assez tranquille. Nous avons pu, durant les années écoulées, renforcer les structures économiques, les forces constructives de notre économie. Mais assez soudainement, il y a peu de temps, il y a eu des grèves. Il faut donc voir comment se sortir de cette situation et des problèmes qui subsistent dans quelques domaines et comment gérer l'économie pendant cette période de transition.

Des intérêts communs

— Pourtant entre la lutte pour le pouvoir à l'intérieur du parti du centre et les envies proclamées d'une cure d'opposition des sociaux-démocrates, cela ressemble à une vraie crise politique. On parle même de la possibilité d'un gouvernement minoritaire. Vous aviez pourtant toujours préconisé plutôt une coalition gouvernementale la plus large possible.

— Il est vrai que j'ai essayé de maintenir une telle base. Mais elle ne consistait pas en une majorité bourgeoise ou de la gauche. Le gouvernement majoritaire de coalition visait à éviter une contradiction entre les différents partis, voire à l'intérieur de chaque parti.

» Mais dernièrement j'ai trouvé que même sur une base majoritaire, il peut y avoir des difficultés à gouverner. Il y a des exemples assez près de nous où des gouvernements minoritaires parviennent à résoudre les problèmes qui se posent. Cela s'est produit à un moment donné même en Angleterre, la mère du parlementarisme.

— Les relations entre la Finlande et la France sont exemptes de nuages. Qu'attendez-vous néanmoins de la visite du président Giscard d'Estaing ?

— Je voudrais simplement dire et constater combien sont positives les relations entre la Finlande et la France et combien nous sommes reconnaissants au président de la République de venir chez nous pour chercher à connaître personnellement les facteurs qui sont à la base de notre politique et qui sont communs à nos deux pays. J'espère que la visite du président Giscard d'Estaing permettra de lui donner, ainsi qu'aux personnalités et aux journalistes français qui l'accompagneront, une image aussi variée que possible des réalités finlandaises, de ce petit pays, me semble-t-il, assez lointain pour les Français. J'espère aussi que ce voyage pourra leur donner une idée claire de la situation de la Finlande en Europe.

» J'attends avec beaucoup d'intérêt les entretiens avec le président de la République française, que je tiens en grande estime pour ses qualités personnelles, son expérience et sa position de premier plan dans la politique internationale. Je considère que la Finlande et la France ont beaucoup d'intérêts communs à défendre en tant que pays européens. L'important est également que le peuple finlandais, à travers cette visite, apprenne à comprendre la France et l'importance politique, économique et culturelle de cette grande nation européenne dans le monde d'aujourd'hui.

Propos recueillis par,
AMBER BOUSOGLOU.

La politique d'amitié avec l'U.R.S.S.

(Suite de la page 7.)

Après une semaine de réflexion, la Finlande ne devait plus cependant *condamner* que la Chine. Pour la majorité des observateurs, il est clair que le Kremlin avait fait connaître son étonnement sans doute par l'intermédiaire de son ambassadeur, M. Vladimir Stepanov, l'étranger *le plus influent* résidant à Helsinki. Depuis, M. Stepanov a été rappelé à Moscou, à la satisfaction aussi discrète que générale des Finlandais, et a été remplacé par M. Vladimir Soboliev, ancien ambassadeur à Bruxelles. Bien que les méthodes de M. Soboliev soient plus *feutrées* que celles de son prédécesseur, son rôle est tout aussi important. Et *l'ambassade* d'U.R.S.S. à Helsinki, véritable ghetto installé au centre de la ville, reste la plus importante du pays avec ses centaines de collaborateurs.

La détente en dépit de tout

La spécificité de la diplomatie finlandaise est encore apparue dans l'affaire des euromissiles : le président Kekkonen a pris nettement position contre l'implantation en Europe occidentale *des fusées Pershing-II et des* missiles de croisière. Les Soviétiques ont rappelé discrètement à plusieurs reprises que le traité de 1948 pourrait être invoqué, ces engins risquant de survoler le territoire finlandais en cas d'attaque contre l'U.R.S.S. La base de Mourmansk, dans la péninsule de Kola, est, en effet, toute proche de la Finlande. En fait, *toute modification* de la situation en Europe est jugée nocive à Helsinki, où l'on souhaite ardemment que les tensions non européennes n'aient pas de répercussions sur le Vieux Continent.

Pour le président Kekkonen, comme pour la majorité du personnel politique finlandais, la détente doit se poursuivre en Europe en dépit de tous les événements extérieurs. Ce n'est pas par hasard si les accords sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont été signés à Helsinki, si la Finlande suit de très près la préparation de la conférence de Madrid et si M. Kekkonen relance régulièrement son plan de dénucléarisation de l'Europe du Nord, non moins régulièrement rejeté par ses voisins scandinaves puisqu'il n'englobe pas les installations nucléaires soviétiques de la péninsule de Kola.

Cette doctrine officielle du bon voisinage et de l'amitié finno-soviétiques masque mal pourtant les sentiments de la grande majorité des Finlandais à l'égard de l'U.R.S.S., même s'il s'agit là d'un sujet un peu tabou dont ils ne parlent qu'avec réticence. Ces sentiments peuvent être variés (respect pour une grande puissance, crainte d'un pays ennemi traditionnel, intérêts économiques pour la puissance qui fournit à la Finlande les deux tiers de son pétrole et qui lui achète 20 % de ses exportations), mais ils n'ont le plus souvent rien à voir avec l'amitié au sens que nous donnons à ce mot. A cela s'ajoute un assez fort désintérêt pour la réalité réalité soviétique, comme si on savait depuis longtemps à quoi s'en tenir. A tous les points de vue, le problème soviétique ne paraît relever, par consensus national, que du gouvernement et des hommes politiques. Un domaine « réservé » par excellence.

Quelques indices démontrent clairement cette étonnante coexistence de l'amitié officielle et du désintérêt. A commencer par le refus obstiné des Finlandais d'apprendre le russe, et cela malgré les besoins créés par le développement des échanges commerciaux.

Le poids de l'histoire

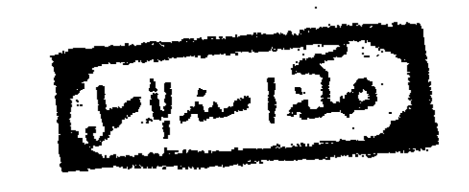
Le russe avait été proclamé langue officielle à la fin du siècle dernier, alors que le pays était le grand duché de Finlande de l'empire tsariste. Les statistiques sont éloquentes : aujourd'hui, 92 % des élèves du cycle scolaire commun étudient l'anglais en première langue, 10 % le suédois (mais cela s'explique par la présence d'une forte minorité parlant le suédois), un peu plus de 1 % l'allemand. Viennent ensuite le français et, enfin, le russe.

Le désintérêt pour le russe n'épargne même pas les *communistes* (près de 20 % de l'électorat) et même la fraction minoritaire du parti connue sous le nom de « stalinienne », et qui prône un alignement total sur l'U.R.S.S. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la plupart des animateurs de la société Finlande-U.R.S.S. ne soient eux-mêmes capables que de prononcer quelques mots en russe. L'association, qui compte une centaine de milliers de membres (« *tous ceux qui veulent faire carrière en font partie, à quelque formation qu'ils appartiennent* », affirme un officiel), gère très bureaucratiquement le rituel de l'amitié : jumelages et échanges de délégations en tous genres, importations de spectacles folkloriques, etc., etc.

Les autorités soviétiques, de leur côté, paraissent vouloir éviter que cette amitié entre les peuples ne contamine trop les individus : les contacts personnels ne sont guère encouragés. *Le tourisme* soviétique en Finlande relève comme ailleurs uniquement du tourisme de groupe : trente mille Soviétiques sont venus en 1977 en Finlande, alors que deux cent trente-cinq mille Finlandais visitaient l'U.R.S.S. la même année. Moscou ne paraît d'ailleurs pas favorable au *développement* d'une coopération culturelle trop étroite : les échanges d'étudiants et de chercheurs ne concernent que quelques centaines de personnes par an.

Symbole de ce désintérêt presque réciproque : l'immense centre culturel que l'U.R.S.S. vient d'ouvrir dans une école désaffectée d'Helsinki et qui, pour l'ouverture de sa saison d'automne, proposait aux Finlandais une grande exposition sur... l'industrie de la pâte à papier en Union soviétique. Faut-il préciser que les salles en étaient à peu près désertes ?

JACQUES AMALRIC.



ASIE

Afghanistan

D'importants mouvements de troupes auraient lieu à Kaboul

Le gouvernement afghan a suspendu tous les vols sur les lignes aériennes intérieures en raison de l'accroissement des activités de la résistance, a indiqué, jeudi 29 mai, l'agence d'information indienne P.T.I., citant des sources dignes de foi. L'agence précise cependant que les troupes soviétiques *« contrôlent totalement »* les principaux aéroports ; un voyageur arrivé à New-Delhi déclare qu'il a noté une activité inhabituelle à l'aéroport de Kaboul, ainsi que d'importants mouvements de troupes dans la capitale.

Des enseignants ont, d'autre part, été expulsés de leurs établissements scolaires ou d'enseignement supérieur pour ne pas être parvenus à prévenir le vaste mouvement de protestation contre la présence soviétique, qui s'est déclenché à deux reprises, récemment. Le régime de M. Karmal a procédé à l'arrestation d'un nombre indéterminé d'écoliers de huit à dix ans qui auraient été impliqués dans ces manifestations, a indiqué le 29 mai, le porte-parole du département d'Etat, M. Thomas Reston.

Radio-Kaboul a, d'autre part, annoncé que l'Afghanistan et l'U.R.S.S. avaient signé dans la capitale afghane un accord en vue d'élargir la route reliant les deux pays par le tunnel de Salang. La radio, captée à New-Delhi, n'a pas précisé à quelle date cet accord avait été signé. Depuis l'entrée des forces soviétiques, cette route a été la principale utilisée par l'U.R.S.S. pour acheminer vers l'intérieur du pays équipements militaires et produits pétroliers.

De nouveaux et violents combats ont éclaté dans la province du Khunar à l'est de l'Afghanistan où des hélicoptères et des bombardiers pillonnent des positions défendues par des maquisards dans la vallée de Pech. Selon le haut commissariat aux réfugiés mille familles sont entrées au Pakistan ces quatre derniers jours.

Enfin, selon le *New York Times*, les tentatives pour constituer le front le plus large des groupes des résistants, sous les auspices du conseil des tribus, en vue de préparer le terrain à la formation d'un gouvernement en exil ont échoué, à Peshawar.

● RECTIFICATIF. — La note de renvoi figurant au bas de la déclaration de M. Stasi sur l'Afghanistan dans *le Monde* du 30 mai contenait une erreur. Il fallait lire : S.O.S. Organisation résistance afghane. Dons à faire parvenir à Amis de l'Afghanistan, B.P. 295, 75886 Paris Cedex 18.

Chine

Au Tibet

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE A ÉTÉ DESTITUÉ

Pékin *(A.F.P.)*. — M. Ren Rong, qui était depuis 1971 premier secrétaire du comité régional du parti communiste au Tibet, vient de perdre son poste. Son successeur, dont la nomination par intérim a été annoncée par Chine Nouvelle, est M. Yin Fatang. De formation militaire, celui-ci a participé à la libération du Tibet en 1950 et à la répression de la rébellion dans cette même région en 1959. Il a servi plus récemment dans des unités de l'armée basées dans les provinces du Fujian et du Shandong.

M. Ren Rong était l'un des rares chefs régionaux du parti qui avaient conservé leurs postes depuis la mort de Mao Zedong et la chute de la « bande des quatre ». Il semble que sa destitution ait été décidée à la fois en raison de ses responsabilités dans les excès « gauchistes » commis au Tibet à la suite de la révolution culturelle et des difficultés que rencontrait sous sa direction la mise en œuvre d'une nouvelle politique dans la région.

Une circulaire du comité central du P.C., diffusée il y a quelques jours, souligne la nécessité de *« tenir compte des conditions réelles au Tibet »* et d'obtenir *« l'accord des Tibétains eux-mêmes »* pour les décisions prises par les autorités régionales.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le groupe africain de l'ONU demande une réunion urgente du Conseil de sécurité

Le groupe africain des Nations unies a demandé, jeudi 29 mai, une réunion urgente du Conseil de sécurité pour examiner la situation en République sud-africaine à la suite des troubles qui y ont éclaté ces derniers jours (*le Monde* du 30 mai). De leur côté, les Etats-Unis, manifestant leur *« préoccupation croissante »*, ont fait savoir que *« les mesures répressives prises par le gouvernement sud-africain marquaient un retour en arrière dans le dialogue entre la minorité blanche et les majorités noire, asiatique et métisse »*. A Genève, le Conseil mondial des Eglises a *« déploré le durcissement de la répression »* face *« aux protestations pacifiques contre l'injustice »*.

La police sud-africaine a de nouveau ouvert le feu, jeudi, près du Cap, sur des manifestants anti-apartheid, blessant un jeune métis. La veille, deux lycéens métis avaient été tués. Des renforts de police ont été déployés dans le secteur, et le Comité des 81, qui coordonne le mouvement de protestation au Cap, a appelé les étudiants *« à éviter toute confrontation directe avec la police »*. Le boycottage des cours se poursuit cependant dans quarante-trois établissements scolaires et, à Johannesburg, une foule multiraciale a participé jeudi à un meeting marquant le lancement d'une campagne en faveur de M. Mandela, le dirigeant nationaliste noir emprisonné à vie dans le pénitencier de Robben-Island.

Mille deux cents arrestations

Depuis le début de la grève des cours, lancée il y a six semaines pour protester contre la discrimination raciale dans l'enseignement, cinq personnes ont trouvé la mort, et, selon un quotidien de Johannesburg, la police a procédé à mille deux cents arrestations.

Enfin, deux conflits sociaux se sont durcis ces derniers jours. A Durban, six mille ouvriers noirs du groupe textile FRAME ont été licenciés pour avoir entrepris, la semaine dernière, une grève de la faim afin d'obtenir des augmentations de salaire. Au Cap, les communautés métisse et noire ont amorcé une campagne de boycottage des achats de viande à la suite du licenciement de plusieurs centaines d'employés des abattoirs et chambres froides qui avaient déclenché une grève afin d'obtenir la reconnaissance de leur syndicat par leurs employeurs. — *(A.F.P., Reuter.)*

Libéria

● LE GOUVERNEMENT DE MONROVIA, pour protester contre l'exclusion du président libérien de la réunion de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (*le Monde* du 28 mai), a décidé de rappeler ses ambassadeurs en Côte-d'Ivoire, en Sierra-Leone et au Nigéria, a annoncé, vendredi 30 mai, Radio-Monrovia. D'autre part, le procès de quatre-vingts partisans de l'ancien président William Tolbert, tué le 12 avril, a été suspendu pour *« raisons administratives »*, a annoncé le président du tribunal militaire libérien. — *(Reuter.)*

Ouganda

● L'ANCIEN PRESIDENT OBOTE a regagné Kampala jeudi 29 mai, où il a été accueilli par M. Muwanga, président de la commission militaire qui a renversé, voilà deux semaines, le président Binaïsa, ainsi que par les généraux Ojok et Okello. *« C'est un grand jour pour l'Ouganda »*, a déclaré M. Muwanga. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place entre l'aéroport international d'Entebbe et la capitale de l'Ouganda. Chassé du pouvoir en 1971 par M. Idi Amin Dada, M. Obote avait regagné l'est de l'Ouganda mardi. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

SELON LE COMMUNIQUÉ COMMUN PUBLIÉ A TOKYO

La visite de M. Hua Guofeng a jeté les fondements de l'amitié sino-nippone pour le XXIe siècle

M. Hua Guofeng, premier ministre chinois, a quitté Tokyo vendredi 30 mai pour Nagoya, dans le centre du Japon, à l'issue de la partie officielle de sa visite dans ce pays. Après Nagoya, où il doit visiter une usine de voitures appartenant à la firme Toyota, M. Hua Guofeng doit se rendre à Kyoto, l'ancienne capitale impériale, à Kobe et à Osaka, d'où il repartira pour la Chine.

Le communiqué commun publié jeudi à Tokyo indique que le séjour du chef du gouvernement chinois sera pour les deux pays *« le fondement d'une relation de coopération et d'amitié pour le vingt et unième siècle »*. M. Hua Guofeng est le premier dirigeant suprême de la Chine à s'être rendu officiellement au Japon depuis que les deux pays entretiennent des relations. Il a été reçu en audience par l'empereur Hiro Hito et a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Ohira.

Le chef du P.C. chinois a profité de ces conversations pour rassurer ses interlocuteurs sur deux sujets d'actualité. Il s'est déclaré convaincu que la Corée du Nord ne profiterait pas des troubles au sud pour lancer une attaque contre ce pays — tout en condamnant violemment la manière dont Séoul a réprimé l'insurrection *« par des moyens militaires »*. Il a aussi clairement laissé entendre que la Chine ne voyait pas d'inconvénient à ce que Tokyo renforce ses capacités de défense. *« C'est naturel »*, a-t-il indiqué, tout en précisant que la Chine ne voulait pas *« se mêler des affaires intérieures du Japon »*.

Dans une allocution télévisée, M. Hua Guofeng a déclaré que, pour faire face à la *« dangereuse »* activité militaire de l'Union soviétique et du Vietnam, la Chine, le Japon, les Etats-Unis et les pays pacifiques d'Asie *« doivent renforcer leur coopération »*. Evoquant le lancement récent par Pékin de missiles intercontinentaux, il a précisé que ces essais visaient *« à briser le monopole de l'armement nucléaire exercé par les superpuissances et à faire face à une menace éventuelle de l'hégémonisme »*.

Au cours de leurs entretiens, MM. Hua Guofeng et Ohira ont décidé de poursuivre leur coopération économique *« sur une base d'égalité et de réciprocité »*. Afin d'augmenter les échanges bilatéraux, qui doivent atteindre 8 milliards de dollars en 1980 les Japonais vont notamment rechercher sur le territoire chinois de nouveaux gisements de pétrole, *dans la baie de Bohai*, et de charbon, dans le Shanxi. Un accord de coopération technologique et scientifique a été signé.

A Moscou, l'agence Tass a une nouvelle fois critiqué le voyage de M. Hua Guofeng au Japon, qui, selon elle, a été *« marqué par des attaques contre l'U.R.S.S. »*. Pour Tass, *« l'un des buts principaux de ce voyage était de renforcer les tendances antisoviétiques de la politique de Tokyo et d'entraîner le Japon dans un certain bloc antisoviétique, que la Chine tente de créer depuis longtemps »*. L'agence souligne en outre la simultanéité des visites de M. Hua Guofeng au Japon et de *M. Geng Biao*, vice-premier ministre, spécialiste des questions militaires, aux Etats-Unis.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE REÇU A L'ELYSÉE

De passage à Paris, jeudi 29 mai, M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a eu un entretien avec le président Giscard d'Estaing. *« Nous voulons associer l'Europe au règlement des problèmes internationaux, notamment ceux de la Palestine et de l'Afghanistan »*, a-t-il déclaré à sa sortie de l'Elysée.

Il a indiqué qu'il avait exposé au chef de l'Etat les résultats de la conférence islamique. *« La position de la France est pour les pays islamiques d'une très grande importance, d'abord parce qu'elle a toujours été constructive et appréciée par les pays musulmans, et ensuite parce que la France joue un rôle important dans l'Europe des Neuf. »*

M. Chatti s'est, d'autre part, montré *« optimiste »* sur les possibilités du comité *ad hoc* constitué à l'issue de la conférence islamique pour tenter de trouver, en relation avec Kaboul et Moscou, une solution au problème afghan. *« La mission de ce comité est très difficile, mais elle n'est pas impossible*, a-t-il ajouté. *L'U.R.S.S. souhaite se débarrasser de ce problème et doit tenir compte de l'opinion des quarante et un pays musulmans. »*

A L'ISSUE D'ENTRETIENS AVEC M. GENG BIAO

Le Pentagone autorise la vente à la Chine d'équipements paramilitaires

De notre correspondante

Washington. — Le vice-premier ministre chinois, M. Geng Biao, qui est aussi secrétaire général de la commission militaire du P.C.C., a terminé, le jeudi 29 mai, une visite de cinq jours à Washington, au cours de laquelle il a rencontré le président Carter et son conseiller pour la sécurité, M. Brzezinski. Il a également déjeuné avec le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, mais il s'est surtout entretenu, à plusieurs reprises, avec le secrétaire à la défense, M. Harold Brown.

Jeudi, le Pentagone a publié un communiqué annonçant que les sociétés américaines avaient désormais le feu vert pour vendre à la Chine un certain nombre d'équipements para-militaires, tels que hélicoptères, radars, matériel de télécommunication, avions de transport et camions.

M. Harold Brown a tenu à préciser que ces décisions n'impliquaient *en aucune façon* l'établissement d'une *« véritable alliance »* avec Pékin, mais l'instauration d'un nouveau type de relations entre les deux pays.

On laisse entendre, dans les milieux officiels, que la visite de *M. Geng Biao est la conséquence* directe de la tension qui s'est instituée entre l'Union soviétique d'une part, la Chine et les Etats-Unis de l'autre. On souligne cependant que les nouvelles relations qui se sont instaurées entre Washington et Pékin ne doivent pas inquiéter l'Union soviétique, mais lui faire comprendre que tout acte de provocation à l'égard des Etats-Unis ne pourra que resserrer les liens entre les deux pays.

Lorsque des relations diplomatiques complètes avaient été rétablies en décembre 1978 avec la Chine, l'administration Carter avait déclaré qu'elle maintiendrait une politique équilibrée à l'égard de Moscou et de Pékin. Mais depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, les dirigeants américains se sont montrés *moins réservés* à l'égard des Chinois, tout en refusant de *« jouer à fond la carte de Pékin »* comme le suggèrent certains *« faucons »* de l'administration et du Congrès.

C'est dans cette perspective que le Pentagone a souligné qu'il n'était pas question de vendre à Pékin des armes proprement dites et qu'une bonne partie du matériel qui sera cédé aux Chinois peut avoir des utilisations civiles (1).

Une mission d'études de la sous-commission de la chambre des représentants pour l'Asie et le Pacifique vient, d'ailleurs, de publier un rapport dans lequel elle se déclare opposée non seulement à la vente d'armes à la Chine, mais aussi de tout équipement pouvant servir à des fins militaires. Au département d'Etat — dont le chef précédent, M. Cyrus Vance, était lui aussi très réservé sur la vente d'armements à la Chine, — on s'abstient de *tout commentaire sur* l'accord conclu par le département de la défense. Mais on souligne que M. Geng Biao et M. Muskie ont manifesté *« les mêmes préoccupations concernant un certain nombre de problèmes, notamment les activités soviétiques en Afghanistan et l'équilibre des forces dans le Nord Ouest Pacifique »*. A propos de la situation en Corée, le vice-premier ministre chinois a *estimé qu'il est très peu probable* que les Nord-Coréens tentent de profiter de l'instabilité du sud de la péninsule. C'est aussi le sentiment qu'on a à Washington.

M. Geng Biao devait quitter Washington vendredi pour aller visiter des usines d'armement et des bases militaires en Californie et à Hawaï, d'où il regagnera son pays.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Selon plusieurs dépêches d'agences, M. Geng Biao a cependant indiqué que la Chine pourrait ultérieurement chercher à acheter des armes aux Etats-Unis. Il a, en effet, déclaré quune telle possibilité *« pourrait se présenter à l'avenir »*.

DANS L'OCÉAN INDIEN

Les États-Unis renforcent leur présence militaire à Diego-Garcia

Six ou sept cargos américains spécialement équipés de matériel militaire arriveront à l'île de Diego-Garcia, en juillet prochain, a annoncé, jeudi 29 mai à Londres, un porte-parole du Foreign Office.

L'envol de ces unités dans la base aéronavale britannique de l'océan Indien fait partie d'un programme à long terme entrepris par Washington en vue de renforcer la présence militaire américaine dans l'océan Indien.

La présence des navires, qui feront par rotation des séjours prolongés à Diego-Garcia, a pour principal objectif de permettre un déplacement rapide d'unités aéroportées américaines dans cette partie du monde. L'équipement militaire, exclusivement américain, sera maintenu à bord des unités. Le porte-parole s'est refusé à confirmer des informations selon lesquelles les Etats-Unis enverraient à bord de ces navires plusieurs chars et un important matériel électronique sophistiqué pour la surveillance aérienne et sous-marine de la région.

Selon une autre source britannique, *« au cours des cinq derniers mois, le personnel militaire, technique et de maintenance de Diego-Garcia a doublé pour atteindre quatre à cinq mille personnes »* et *« les installations de surveillance aérienne, de ravitaillement des unités navales, de stockage, de réparations et de maintenance ont été rapidement agrandies, et l'activité dans l'île est actuellement très intense »*.

L'île de Diego-Garcia a été détachée en 1965 du territoire de l'île Maurice par le gouvernement travailliste de l'époque, qui en avait fait le centre d'une nouvelle colonie : « les territoires britanniques de l'océan Indien ». Des accords intervenus entre Londres et Washington en 1976 autorisent la présence militaire américaine dans l'île.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères d'Oman, M. Abdul Moneim Al Zawani, qui s'est entretenu récemment avec son collègue britannique, lord Carrington, a indiqué mercredi à Londres qu'un accord de coopération avait été paraphé entre le Sultanat de l'océan Indien et les Etats-Unis, accordant des facilités militaires aux forces américaines.

Enfin, les Américains et les Australiens discutent de la possibilité de construire une base navale et aérienne près de Perth, sur la côte ouest de l'Australie. Cette base serait suffisamment importante pour accueillir des porte-avions, des unités d'escorte et des avions à long rayon d'action d'une portée couvrant pratiquement tout l'océan Indien. Ces mêmes sources indiquent cependant que la réalisation de ce projet stratégique est encore lointaine. — *(A.F.P., A.P.)*

LA SESSION DE L'U.E.O.

Une suggestion allemande sur les restrictions de l'armement de la R.F.A.

La session de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, qui siégera à Paris à partir du 2 juin, marquera-t-elle un regain d'intérêt pour la défense européenne ?

En tout cas, sans doute à cause de l'aggravation de la tension Est-Ouest et de l'affaiblissement des Etats-Unis, plusieurs prises de position ont récemment souligné que cette organisation européenne était la seule compétente pour les questions de défense et de sécurité. Le conseil des ministres de l'U.E.O., qui siège depuis 1954 *dans l'indifférence totale*, l'a rappelé le 25 octobre à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire (*le Monde* du 25 octobre). Le ministre des affaires étrangères luxembourgeois aussi, le 14 mai, au cours d'une discussion à huis clos entre le conseil et les parlementaires de l'organisation. Faute d'avoir utilisé le traité de *1954*, a dit *M. Thorn, des occasions* ont été perdues. Mais il faudra les retrouver, a-t-il ajouté en substance : ou le traité sera utilisé et l'Europe pourra assurer sa *défense et sa sécurité, ou chacun* s'occupera de sa sécurité à sa manière et la Communauté européenne disparaîtra.

Ce sont cependant les propositions *faites à Bonn*, le 25 avril, par M. von Hassel, ancien ministre (C.D.U.) de la défense de la R.F.A. et ancien président de l'assemblée de l'U.E.O., qui constituent *le fait le plus nouveau*. M. von Hassel a proposé la constitution d'un groupe de travail pour étudier la suppression des limitations imposées à la R.F.A. en matière d'armements classiques par le traité de 1954. Ces restrictions *sont probablement* la principale cause des réticences allemandes à toute *activité* réelle de l'U.E.O. et de son impuissance. Elles sont sans grande portée militaire puisque le conseil de l'U.E.O. les a levées cas par cas, comme le veut le traité, chaque fois que le gouvernement de Bonn l'a demandé. Mais, outre leur caractère politiquement humiliant, ces restrictions favorisent les concurrents *de la R.F.A. sur les marchés* extérieurs. M. von Hassel a cependant souligné qu'en tout état de cause l'interdiction faite à la R.F.A. de fabriquer des armes dites A.B.C. (atomiques, bactériologiques et chimiques) devrait être *maintenue*. En signant le traité de Moscou, le gouvernement de Bonn a d'ailleurs renoncé à l'armement atomique.

M. von Hassel a, d'autre part, proposé que tous les Etats membres de la Communauté européenne adhèrent à l'U.E.O. et que le Parlement européen (celui des Neuf) envoie des observateurs à son assemblée. — M. D.

Le cavalier, sa route et sa monture

(Suite de la première page.)

L'entente avec l'Allemagne est une assurance pour l'Europe, qui a besoin de se renforcer par l'association des Etats qui la constituent. L'accord avec l'Union soviétique est une assurance capitale car la sécurité de l'Europe et du monde pour de très nombreuses années passe par le maintien des frontières telles qu'elles résultent de la fin des opérations militaires en 1945. Aucune modification ne peut être envisagée qu'avec l'accord de tous les Etats intéressés à l'Est et à l'Ouest.

Mais si la France est faible, rien ne lui sera donné. L'alliance américaine se transforme en OTAN et l'armée française est à la disposition d'un commandement étranger dont la stratégie n'est pas celle de la France. L'Europe se transforme en un piège supranational où les intérêts de la France sont piétinés et le démembrement de la nation encouragé. La détente peut aboutir à une finlandisation. Bref, il n'y a pas sur notre route un « truc » qui nous permette d'atteindre sans efforts l'objectif Paix. La paix dans la liberté, la seule qui compte.

Nous vivons dans un monde dont la loi est la compétition sous toutes ses formes : économique, idéologique, militaire — sans oublier la compétition démographique, qui rend irréversibles certaines évolutions. Seul un équilibre de forces peut éviter l'affrontement. L'intérêt de la France est de participer à cet équilibre. Elle doit y participer, certes, librement, mais dans les temps que nous vivons en prenant conscience que la situation n'est plus ce qu'elle était il y a vingt ans. Le poids de l'Occident a diminué dans les affaires du monde et notre devoir est d'arrêter cette dégradation. Il ne s'agit, certes, ni d'intégration atlantique, ni de supranationalite européenne, car ces orientations ont fait la preuve, comme il était facile de le prévoir, *qu'elles étaient néfastes* pour la capacité occidentale. En effet, elles ont dissimulé le fait essentiel *qui est la responsabilité*, donc la souveraineté des nations en charge de l'Occident, dont nous-mêmes. S'il *fut un temps* où la suprématie occidentale était indiscutée et où des erreurs paraissaient sans graves conséquences, ce temps n'est plus. Désormais, il faut éviter aussi bien les erreurs que les hésitations des Etats occidentaux. Un trop grave déséquilibre des forces ôterait gravement les fondements de notre sécurité. Tantôt la considération de soi-même oblige à une action solitaire, tantôt la même considération conduit à placer son indépendance au service de la solidarité. Se tromper de circonstances est si grave que cela peut altérer la politique même de l'indépendance. C'est la faute qui vient d'être commise.

En outre, pour faire cavalier seul et suivre la bonne route avec assurance, il faut une bonne monture.

Or la monture française s'essouffle. Les dernières années ne l'ont pas réconfortée et les dirigeants de nos affaires, au moment même où ils parlent de notre indépendance nécessaire, *laissent* s'effilocher les conditions de notre indépendance. C'est là qu'il faut agir en priorité. *Le tableau de* bord de la France est « en rouge ».

Regardons les principaux clignotants *économiques — ils sont* négatifs : prix, chômage, déficits du budget et de la balance du *commerce, épargne, montant* et taux des emprunts d'Etat. Les points positifs : la tenue du *franc* et la légère reprise des investissements sont fragiles.

Regardons les clignotants politique et militaire. Ils devraient également créer des soucis : montée de la violence, complicité de la supranationalité et des séparatistes contre l'Etat républicain, retards et insuffisances de la modernisation de notre dissuasion nucléaire.

Et que dire du clignotant démographique ! Les perspectives de la natalité sont si angoissantes que l'on entend de nouveau de *bons* apôtres nous expliquer que la diminution de l'élan vital français n'a pas l'importance qu'on lui attache, alors qu'avec la décadence suicidaire de la patrie française mourront nos libertés !

L'état du monde, pour ce qui concerne l'extérieur, et l'électoralisme *pour ce qui concerne l'intérieur*, n'expliquent pas tout — tant s'en faut ! Derrière la façade *institutionnelle qui donne une* apparente bonne figure à la République recommence une dégradation *de nos affaires qui altère* la capacité de la France. Et l'étranger ne s'y trompe pas.

De quelque *côté que l'on observe* notre vie politique on aboutit à la même conclusion — l'urgence du redressement national, grâce auquel, sur la bonne route, tantôt avec d'autres, tantôt seuls, nous pourrons chevaucher avec assurance.

MICHEL DEBRÉ.



A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jean François-Poncet : dialoguer n'est pas concéder

« Dialoguer n'est pas concéder », a déclaré, jeudi 29 mai, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, à propos des entretiens Giscard d'Estaing - Brejnev, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

D'après le communiqué de la commission, le ministre, tout en répétant que l'intervention soviétique en Afghanistan est *« inacceptable »*, a ajouté qu'une *« solution politique s'impose »*.

Le communiqué poursuit : *« M. François-Poncet a souligné le caractère national et populaire de la résistance afghane. Dans son entretien avec M. Brejnev, le président de la République a insisté sur la nécessité de s'engager sur la voie d'un véritable règlement politique, passant par le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et permettant au peuple afghan de déterminer librement son destin. »*

Dans le débat qui a suivi, M. Chandernagor (P.S.) *« a observé que l'attitude de la France était perçue à l'étranger comme étant contradictoire : nos positions fermes n'étant pas accompagnées du même comportement. Considérant que dans cette situation internationale grave l'essentiel relevait des rapports de force, il a souligné l'importance de la nécessaire cohésion entre les pays européens »*.

M. Ehrmann (appar. U.D.F.) *« a fait part du sentiment de trouble ressenti par l'opinion publique à l'égard de la rencontre de Varsovie »*.

M. Kaspereit (R.P.R.) *« persistant à ne pas comprendre les raisons qui ont amené le président de la République à se rendre à Varsovie dans les conditions de secret qui ont présidé à cette rencontre »*, il *« a souhaité des explications claires »*.

M. Baumel (R.P.R.) a déclaré *« bien voir ce que rapportait cette rencontre à l'Union soviétique mais ne pas voir ce qu'elle pouvait rapporter à la France »*.

M. Sudreau (app. U.D.F.) a exprimé *« le regret que l'action du président de la République ne soit pas mieux comprise, s'agissant d'essayer d'obtenir un changement de politique de la part de l'Union soviétique »*.

M. Gremetz (P.C.), a souhaité que *« la France prenne des initiatives concrètes pour progresser sur la voie de la paix »*.

Avant de se rendre à Washington

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE SE PRONONCE EN FAVEUR D'UNE INITIATIVE EUROPÉENNE AU PROCHE-ORIENT

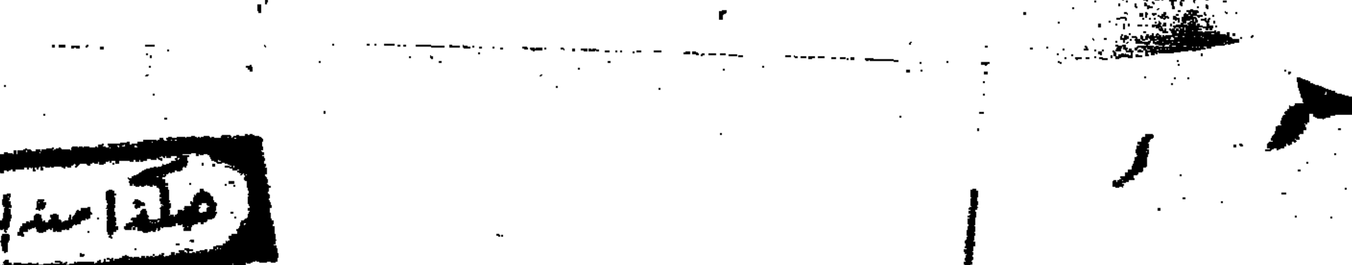
Le roi Hussein de Jordanie fera une visite officielle aux Etats-Unis les 17 et 18 juin prochain. Il aura, à cette occasion, sa première rencontre avec le président Carter depuis deux ans et demi. Les deux hommes se sont vus pour la dernière fois en janvier 1978. Depuis, Washington et Amman ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le Proche-Orient, et divergent notamment sur l'initiative de paix du président Sadate et les accords de Camp David qui l'ont suivie.

Dans une interview que publie cette semaine à Londres le quotidien en langue arabe *Al Majallah*, le souverain jordanien a réaffirmé son point de vue en soulignant que *« le processus entamé à Camp David est erroné »*.

« La seule chance d'une paix honorable et juste (au Proche-Orient), a-t-il ajouté, *réside dans l'envoi d'une délégation arabe unifiée à Genève, pour des négociations, alors que l'approche de Camp David a visé à isoler l'Egypte du reste du monde arabe afin de les affaiblir tous les deux. »*

La Jordanie, poursuit le roi Hussein, ne jouera son rôle dans un accord de paix que lorsque Israël *« reconnaîtra clairement la position de notre pays, qui est la même depuis 1967 : la Jordanie ne cédera ni sur les territoires arabes, ni sur les droits des Palestiniens »*. *« Tous les efforts de la Jordanie consistent à restituer les territoires* (occupés) *au peuple palestinien, et non pas à la souveraineté jordanienne, comme avant 1967 »*, note le souverain.

Il estime, par ailleurs, que l'initiative européenne pour résoudre la crise au Proche-Orient ne se situe pas dans la ligne des accords de Camp David, et qu'elle envisage un retour dans un *« cadre plus adéquat »*, celui des Nations unies. — *(Reuter, A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Egypte

LE PRÉSIDENT ÉTAIT « MÉCONTENT »

Le Caire (A.P.). — Le président Sadate a renoncé, jeudi 29 mai, à prononcer un discours télévisé devant les professeurs de droit à l'occasion du centenaire de la faculté de droit de l'université du Caire, alimentant ainsi une série de rumeurs sur son état de santé.

En fait, ainsi que l'a révélé par la suite M. Fouad Mohieddine, qui a représenté le raïs à la cérémonie, le président Sadate a boudé la réunion parce qu'il était « mécontent » du choix des juristes devant être honorés à *cette occasion*.

Le Syndicat des juristes égyptiens a vivement critiqué la politique de M. Sadate à l'égard d'Israël, ainsi que la politique intérieure présidentielle.

Liban

La communauté chiite s'oppose de plus en plus violemment à l'« implantation » palestinienne

Les violents affrontements qui avaient repris jeudi 29 mai dans la banlieue sud de Beyrouth entre les Palestiniens ***soutenus*** **par les milices progressistes libanaises et les miliciens d'Amal, principale organisation politico-militaire des chiites, ont pris fin dans la soirée du même jour avec l'application d'un cessez-le-feu. Les deux journées d'affrontement auraient fait environ vingt-cinq tués.**

« La dégradation des relations entre nous et les chiites est aujourd'hui notre principal problème », a déclaré un membre du comité exécutif de l'O.L.P., qui a ajouté : « Amal joue maintenant le rôle qu'ont joué les phalanges chrétiennes en 1975 et en 1976. »

De notre correspondant

Beyrouth. « *Implantation* » et chiisme sont aujourd'hui les maîtres mots de toute conversation politique à Beyrouth, ces deux notions étant d'ailleurs intimement imbriquées. Tout le monde rejette l'installation définitive des Palestiniens au Liban, à commencer par les intéressés eux-mêmes. Nul n'ignore, pour autant, que le pays n'est pas en mesure de se débarrasser des *quatre ou cinq cent mille Palestiniens* qui y vivent. Leur « *implantation* » est un *fait* cruel, mais apparemment inéluctable.

Il est clair, en effet, que la résistance palestinienne détient un pouvoir sur une parcelle du Liban ; un tiers environ du territoire incluant Beyrouth-Ouest, alors que les partis chrétiens n'en contrôlent que dix pour cent. *Mais ceux-ci sont maîtres chez* eux, alors que les Palestiniens partagent l'autorité avec la Syrie.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut être réaliste, force est de constater que M. Arafat n'a aucune raison de se démunir de tous ses atouts, même s'il proclame chaque jour son « *indéfectible attachement à la souveraineté du Liban* ». La résistance palestinienne, *qui n'a pas pu saisir* l'occasion de la grande trêve de 1979 pour « *normaliser* » sa situation au Liban, est de plus en plus considérée par la population musulmane et, particulièrement par les chiites, comme une autorité intruse.

Achats de terrains

En effet, les signes extérieurs d'« *implantation* » ne peuvent qu'exaspérer les Libanais. On voit de nouveau sur le front de mer, à Beyrouth-Ouest, des patrouilles palestiniennes qui *scrutent* le large et déclenchent un barrage d'artillerie aussi intense qu'inutile à chaque apparition de « *navire suspect* » à l'horizon. Elles contrôlent parfois les identités des Libanais, alors que depuis 1976 elles ne le faisaient plus, sauf aux abords des camps. Les survols de l'aviation israélienne sont accueillis par des tirs de D.C.A. Les règlements de comptes, politiques ou non, impliquent souvent des Palestiniens. Par ailleurs, des rumeurs font état d'« *achats massifs* » de terrains au Sud, par les Palestiniens, usant de prête-noms. En effet, dans les registres du cadastre, il n'y a trace que d'acquéreurs libanais car, légalement, il ne peut en être autrement. Toutefois, l'opinion publique est convaincue, peut-être à tort, que les Palestiniens « *achètent* » le Sud.

La révolution iranienne a été un élément fondamental de l'émergence de la conscience communautaire chiite, mais il n'a pas été le seul. Les grossières maladresses de la résistance palestinienne à l'égard des chiites du Sud ont constitué des facteurs *tout aussi déterminants*. Paradoxalement la disparition de l'imam Moussa Sadr en août 1978, au lieu de disloquer la communauté l'a cimentée dans un refus de l'oppression qu'elle subissait traditionnellement.

Le groupe para-militaire *Amal* a servi de catalyseur au mécontentement chiite et les combattants de cette communauté se son mis à déserter les partis du mouvement national pour le rallier. *Soutenu par l'Iran*, discrètement encouragé par les services de renseignements militaires libanais renaissants, *Amal* s'est rapidement « musclé » (il doit compter aujourd'hui trois à quatre mille hommes en armes) et surtout s'est acquis l'adhésion totale de la population chiite. L'organisation a grandement profité du conflit irano-irakien qui *a amené Téhéran à la soutenir* à fond contre les baasistes pro-irakiens de Beyrouth sans tenir compte du fait qu'au-delà de cette querelle, les chiites sont surtout les adversaires des Palestiniens alliés de Téhéran.

Pour la résistance palestinienne, le conflit avec le chiisme libanais comporte des conséquences graves. Un nouvel adversaire se dresse devant *elle* les armes à la main, directement motivé par la défense de sa terre. Il s'appuie sur un pays, l'Iran, à la pointe de la lutte contre Israël, et l'« impérialisme ».

En outre, les chiites se trouvent dans la partie du Sud du pays, dont les Palestiniens croyaient s'être fait un sanctuaire, et contrôlent pratiquement les deux accès principaux de Beyrouth-Ouest vers le sud (Chyrah et Ouzaï), que la résistance palestinienne considère comme des routes stratégiques pour elle.

Les partis chrétiens qui continuent à se battre entre eux (lundi encore, un affrontement Phalangé-Zghortiotes a fait six morts et quinze blessés) pavoisent. Les chiites sont devenus, à Beyrouth-*Est*, d'« *estimables citoyens* » dès le moment où, en conflit avec les Palestiniens, ils affaiblissent le sunnisme libanais. Beyrouth-Ouest, qui fut dominé par les sunnites, est aujourd'hui largement une « *demi-ville chiite* ». Il n'est toutefois pas possible d'exclure, à terme, un conflit entre les maronites et leurs « *alliés objectifs* » chiites.

Est-ce à dire que l'on soit à la veille de la troisième phase de la guerre du Liban ? « *Nous y sommes déjà* », nous dit un membre influent du Mouvement national, tout en précisant qu'il ne faut pas s'attendre à des hostilités générales comme par le passé et en ajoutant : « *Israël est en mesure d'exploiter la situation comme il l'entend.* »

LUCIEN GEORGE.

Iran

Le Parlement ne sera pas saisi avant le 20 juillet du problème des otages américains

Téhéran (*A.F.P.*). — M. Yadollah Sahabi, doyen et président temporaire du Parlement islamique iranien, a indiqué jeudi 29 mai que cette assemblée ne pourrait être saisie avant le 20 juillet de l'affaire des otages américains détenus depuis le 4 novembre 1979.

M. Sahabi a estimé à « *deux ou trois semaines environ* » la durée des travaux préliminaires du Majlis (Parlement), et il a annoncé que les députés iraniens devraient alors « *accomplir leur devoir essentiel qui est de choisir le gouvernement et l'investir de leur vote de confiance* ». C'est alors, « *sur proposition de ce gouvernement* », que l'Assemblée islamique pourra étudier « *différents problèmes, dont celui des otages américains* », a précisé M. Sahabi.

L'ayatollah Khalkhali, le chef impitoyable de la lutte antidrogue, a été appelé à la rescousse pour résoudre le grave problème de l'inflation en Iran.

Le « comité des commerçants » estime, jeudi, dans un communiqué que des commerçants contre-révolutionnaires pratiquent la spéculation et propose que l'ayatollah Khalkhali, « *après avoir réglé le problème de la drogue, s'occupe de la lutte contre la spéculation et la corruption* ».

Cet appel est lancé alors que des bagarres ont éclaté à plusieurs reprises dans les bazars *de Téhéran* entre les *ménagères* et les commerçants accusés de vendre leurs produits à des prix exorbitants. Ainsi, dans un bazar situé au sud-ouest de Téhéran, les femmes en tchador se sont emparées de l'étalage d'un marchand de fruits et ont voulu solder toute la marchandise. Les commerçants ont réagi violemment en agressant les clientes à *coups de matraques et de couteaux*. Quatre personnes, grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital, a rapporté jeudi le quotidien *République islamique*.

Par ailleurs, le propriétaire d'une boutique « *très chic* » dans le nord de Téhéran a été condamné à trente coups de fouet pour avoir vendu une chemise au prix *de 9 850 rials (140 dollars)*, alors qu'elle ne valait pas plus de 1 700 rials (24 dollars), selon le quotidien *Keyhan*.

● *Mme Necha Mamod*, de nationalité française, employée au musée d'art moderne au Centre Beaubourg, en vacances en Iran, a été arrêtée, le 19 mai dernier, à Miandoab, au Kurdistan, par les gardiens de la révolution, alors qu'elle circulait en autocar. Mme Necha Mamod a pu téléphoner le surlendemain à des amis à Téhéran, pour les informer de son arrestation et leur annoncer son prochain transfert à Téhéran.

LONDRES RÉDUIT ENCORE LA PORTÉE DE SES SANCTIONS

Londres (A.F.P.). — Les sanctions économiques prises par le gouvernement britannique à l'encontre de l'Iran entrent en application ce jeudi 30 mai, mais elles seront beaucoup plus indulgentes que prévu.

Les arrêts du gouvernement interdisent la signature de nouveaux contrats, sauf pour certaines denrées alimentaires, les fournitures de médicaments et le pétrole, mais les entreprises britanniques seront autorisées à renouveler ou à *établir de* nouveaux contrats si ces nouveaux accords concernent les mêmes marchandises que les contrats précédents.

Un *porte*-parole du ministère du commerce et de l'industrie a cité en exemple la filiale britannique de Talbot, dont les contrats pour la fourniture de pièces détachées à l'Iran atteignent un volume de près de 100 millions de livres (environ 1 milliard de francs), qui sera autorisée à renouveler ou à signer de nouveaux contrats pour la fourniture de pièces détachées.

Ces mesures, *conformément* à la décision prise par le gouvernement britannique le 20 mai, ne sont pas rétroactives au 4 novembre, contrairement aux sanctions appliquées par les autres membres de la C.E.E. (« le Monde » du 21 et du 22 mai).

M. LIONEL JOSPIN CONDUIRA UNE DÉLÉGATION DU P.S. A TÉHÉRAN

M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S., chargé des relations internationales, doit se rendre dimanche 1er juin à Téhéran, à la tête d'une délégation du parti socialiste au *sein de laquelle* figure notamment M. Didier Motchane. Les socialistes se rendent ainsi à l'invitation adressée par M. Bani Sadr à différents partis de gauche européens et à plusieurs partis de pays arabes pour débattre sur le thème des rapports entre l'Iran et les Etats-Unis.

● *L'ancien maire de Hebron*, Cheikh Mohamed Ali Al Jaabari, est mort jeudi matin à son domicile. Il était âgé de quatre-vingts ans. Cheikh Jaabari, l'une des personnalités les plus respectées de Cisjordanie, avait été ministre du gouvernement jordanien et maire de sa ville pendant plus de trente ans. Considéré comme « modéré », il avait été battu aux élections municipales de 1976 par M. Fahd Kawasmeh, récemment expulsé par les autorités israéliennes après l'attentat du 2 mai.

L'ancien ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, lui avait récemment rendu une visite de courtoisie, pour s'informer de sa santé et exprimer son regret des déprédations commises dans sa demeure par des extrémistes nationalistes israéliens. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES PRIMAIRES DU 3 JUIN

MM. Reagan et Carter comptent sur la Californie pour s'assurer des marges confortables lors des conventions de l'été

Los Angeles. — Quand la Californie et sept autres Etats (1) organiseront, le 3 juin, la dernière série des primaires avant les conventions républicaine et démocrate de l'été, les jeux seront pratiquement faits. MM. Ronald Reagan, du côté républicain, et Jimmy Carter, chez les démocrates, sont quasiment assurés d'obtenir l'investiture de leur parti. L'un et l'autre ont cependant intérêt à recueillir le plus grand nombre de voix californiennes le 3 juin pour avoir une marge plus confortable lors des conventions.

De notre correspondante

L'Etat le plus peuplé du pays offre, *en effet*, le plus gros contingent de délégués : 168 républicains (soit 8,43 % du total) et 306 démocrates (soit 9,19 %). Pour une fois, la Californie, connue pour sa fantaisie, semble renvoyer l'image d'un électorat grisâtre et las, peu différent de celui du reste des Etats-Unis.

La victoire de M. Reagan, symbole de la gloire hollywoodienne des années 40 et 50, semble acquise. *Déjouant l'esprit d'initiative de ses adversaires républicains encore valides en janvier* dernier, M. Reagan a enrayé une « *initiative* » *qui, si elle avait* obtenu assez de signatures, aurait *aboli le système du « Winner take all »* (« Le gagnant emporte tout ») *qui lui est très favorable.* Selon ce système, les 168 délégués républicains reviendront sans partage au candidat arrivé en tête, qu'il ait obtenu ou non 50 % des suffrages. Selon un récent sondage du *Los Angeles Times*, M. Reagan se voyait attribuer 76 % des intentions de vote de la part des républicains de l'Etat. La Californie a une tradition républicaine, conservatrice jusqu'à l'excès. Lors des sept dernières élections présidentielles, les Californiens ont donné à six reprises leur faveur au candidat républicain.

L'issue de la course à l'investiture démocrate est un peu moins nette. Selon le *Los Angeles Times*, M. Carter devance M. Kennedy avec 42 % des intentions de vote, contre 37 % au sénateur du Massachusetts. Haranguant ses supporters californiens — pour la plupart catholiques ou Mexicains-Américains, — M. Kennedy a lancé à son adversaire démocrate un dernier défi. Si le président Carter consent enfin à venir débattre des problèmes du pays sur la scène californienne et s'il l'emporte ensuite le 3 juin, M. Kennedy s'inclinera devant sa victoire et se retirera de la course. Selon les partisans du président, il s'agit là d'un geste désespéré. Avec ses 737 délégués et un électorat démocrate très divisé en Californie, M. Kennedy ne peut guère prétendre se hisser à la dernière minute aux côtés de M. Carter. Il ne manque au président que 236 délégués pour obtenir les 1 668 délégués nécessaires à *l'investiture démocrate*, le 11 août à New-York. Deux des personnalités les plus influentes de la machine démocrate californienne, l'ancien gouverneur Pat Brown (le père de l'actuel gouverneur, M. Jerry Brown) et M. O'Neill, du parti démocrate de l'Etat, ont donné leur soutien à M. Carter.

La candidature de M. Anderson

Si les primaires du 3 juin laissent présager peu de surprises, l'élection présidentielle de novembre *en Californie*, grâce à l'entrée sur scène de M. Anderson, *promet d'être moins conformiste*. Ce candidat indépendant à la *présidence pourrait* bien priver M. Carter d'une bonne partie de l'électorat californien. Toujours selon le sondage du *Los Angeles Times*, si MM. Reagan et Carter se présentaient seuls à l'élection de novembre, ils bénéficieraient respectivement en Californie de 47 % et 43 % des suffrages. Quand le même sondage inclut la candidature de M. Anderson, M. Reagan demeure en tête avec 40 % des intentions *de vote. M. Anderson*, avec 27 % des suffrages, suit immédiatement *M. Carter, qui n'en obtient que* 23 %. Si M. Anderson n'intervient pas réellement dans le panorama électoral du 3 juin, c'est qu'il figure toujours sur le bulletin de vote comme candidat républicain. Depuis le 24 avril, M. Anderson se présente comme candidat indépendant, et les Californiens n'ont pas, selon les règlements locaux, la possibilité de voter pour un candidat non inscrit à un parti reconnu.

Pourtant, si l'on en croit M. Stanley Sheinbaum, l'inspirateur du mouvement californien en faveur de la candidature de M. Anderson, cet Etat pourrait être, en novembre, un tremplin pour le représentant de *l'Illinois*.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, *les* supporters de M. Anderson seraient pour les deux *tiers des démocrates de tradition*. Economiste de formation, *régent de l'université de Californie*, président du conseil d'administration de l'*American Civil Liberties Union* (2), M. Sheinbaum est lui-même par tradition un démocrate libéral, célèbre ici pour son rôle dans le mouvement pacifiste contre la guerre du Vietnam et pour ses prises de position en faveur des droits civiques. Il a accordé dans le passé ses préférences électorales à MM. Eugène McCarthy et George *McGovern. Déçu par la* candidature éphémère de M. Jerry Brown, *attendant en vain l'envol* du sénateur Kennedy, M. Sheinbaum *s'est laissé séduire* par le caractère non conformiste de la *candidature* de M. Anderson.

En janvier dernier, rassemblant dans son salon de Bel-Air, quartier cossu de Los Angeles, une centaine de démocrates frustrés, il a donné le signal du mouvement californien : « *Votez pour Anderson.* »

« *Anderson pense. Je ne suis pas d'accord avec toutes ses pensées, mais s'est le seul candidat qui pense véritablement.* » C'est par cet aphorisme que M. Sheinbaum *a justifié sa rupture pour* l'élection présidentielle de 1980 avec une *longue* tradition démocrate.

S'il désapprouve la timidité du candidat indépendant en matière d'énergie nucléaire — et sa volonte de réduire les impôts, — il loue sa fermeté en ce qui concerne les économies d'énergie, en particulier la proposition d'une taxe de 50 cents sur l'essence. Mais, sans doute, M. Sheinbaum est-il surtout séduit par l'espoir que représente M. Anderson d'un éclatement de la structure bipartite *de la* politique américaine. En cette année 1980, l'Amérique a *besoin, selon lui, d'un politicien* non partisan, acquis au libéralisme *social, traditionnellement* défendu par les démocrates, mais aussi favorable à une politique étrangère ferme. M. Anderson peut, au mieux, selon les prévisions de M. Sheinbaum, obtenir 20 % des suffrages en novembre. Ce n'est pas assez pour s'assurer une victoire, mais c'est pourtant assez pour creuser une brèche dans le système clos du bipartisme, dont les entraves empêchent un assainissement et une régénération de la démocratie américaine.

SYLVIE CROSSMAN.

(1) Les autres Etats sont le Montana, *le New-Jersey, le Nouveau-*Mexique, l'Ohio, Rhode-Island, le Dakota du Sud et la Virginie-Occidentale.

(2) Association privée dont le but est de faire respecter le droit constitutionnel de tout citoyen américain.

DE PASSAGE A PARIS

Un des fils des Rosenberg fait état de nouveaux éléments en faveur de l'innocence de ses parents

« *Vers le milieu des années 70, après les révélations sur Watergate, l'opinion américaine semblait prête à reconnaître l'innocence des Rosenberg. Maintenant, c'est au contraire la thèse de leur culpabilité qui fait recette dans la presse. Cela fait partie d'un nouveau climat, caractérisé par un certain retour à la guerre froide, l'augmentation des dépenses militaires, etc. Dans ce contexte, je crois que la lutte pour la vérité dans cette affaire ne prendra jamais fin.* » Le sourire engageant sous les cheveux blonds contraste avec la sévérité du propos. M. Michael Meeropol, un des deux fils de Julius et Ethel Rosenberg, *exécutés* le 19 juin 1953 pour espionnage au profit de l'Union *soviétique*, faisait le point mercredi 28 mai, au *cours d'une conférence de presse* à Paris, de son action pour la réhabilitation de ses parents.

Professeur d'économie dans un collège d'enseignement supérieur du Massachusetts, marxiste de conviction, mais sans appartenance politique, il a gardé le nom de ses parents adoptifs, « *par égard pour eux* », explique-t-il, mais consacre une bonne partie de son temps et de son énergie aux travaux du Comité pour la révision du procès Rosenberg (1).

Des conclusions contradictoires

Grâce à la loi sur la *liberté* de l'information, qui date de 1966 mais a été modifiée dans un sens très libéral en 1974, il a pu avoir *accès à de nombreuses pièces du* procès, restées jusqu'alors confidentielles. *Non sans mal d'ailleurs.* Il a dû mener un long combat juridique pour faire appliquer la loi. Il a obtenu *500 pages de documents en 1975* et 29 000 en 1976. Puis le ministère de la justice lui a demandé 30 000 dollars pour les frais de recherches. Il a refusé et, finalement, a eu accès à 160 000 pages supplémentaires, tandis qu'un jugement obligeait le gouvernement fédéral à lui verser, en 1978, quelque 195 000 dollars pour payer avocats et documentalistes...

L'exploitation de cette énorme masse de textes a donné lieu à des conclusions contradictoires. Un livre récent de Sol Stern et Ronald Radosh en déduisait la culpabilité de Julius Rosenberg, « *espion mineur* » qui ne méritait nullement la peine de mort, et l'innocence de son épouse (*le Monde* du 22 juin 1979).

M. Michael Meeropol *affirme* au contraire que le seul espion, dans toute cette affaire, a été le savant atomiste Klaus Fuchs, antinazi réfugié en *Grande-Bretagne*, qui a transmis des secrets nucléaires à *l'U.R.S.S.* avant d'être arrêté en 1950. Les autres membres du « *réseau d'espionnage* » lié à Fuchs, que le F.B.I. a cru découvrir aux Etats-Unis, et notamment les Rosenberg, étaient selon M. Meeropol, bien incapables d'avoir accès à quelque secret que ce soit. Un texte est cité à l'appui de cette thèse. Il s'agit d'une déclaration du général Groves, responsable du programme nucléaire américain qui, un an après l'exécution des Rosenberg, estimait que les dessins qui les incriminaient n'avaient guère de valeur scientifique, mais *qu'il se garderait bien* de tenir de tels propos en public en raison *de l'état de l'opinion*.

M. Meeropol indique également *que le principal témoin* à charge, lui-même inculpé et condamné, *M. David Greenglass*, avait affirmé sous la foi du serment, plusieurs mois avant le procès, qu'Ethel Rosenberg était étrangère à toutes les « conversations » sur les programmes nucléaires américains qu'il avait eues avec son mari. Il a impliqué Mme Rosenberg par la suite, mais ses premières déclarations n'ont pas été communiquées aux jurés, ce qui constitue un vice de forme flagrant. En mettant en cause Ethel Rosenberg, le F.B.I. cherchait à faire pression sur son mari, estime leur fils.

M. Meeropol a enfin réponse à *l'argument*, peut-être *le plus fort*, du livre de Sol Stern et Ronald Radosh *en faveur de l'existence* d'un « réseau d'espions » autour *de Julius Rosenberg. Les auteurs* de cet ouvrage remarquent que sur la dizaine de membres de ce « réseau », trois ont totalement disparu dès l'arrestation des Rosenberg, pendant l'été 1950. Mais, remarque M. Meeropol, les autres ont été longuement « observés » par le F.B.I., et un seul a été poursuivi en justice, d'ailleurs simplement pour parjure (il avait affirmé sous la *foi* du serment ne pas connaître les Rosenberg).

D. Dh.

(1) *Michael Meeropol et son frère* Robert sont les auteurs du livre *Nous sommes vos fils*, traduit de l'américain, et publié en 1975 chez les Editeurs français réunis.

LE LEADER NOIR VERNON JORDAN EST VICTIME D'UN ATTENTAT

M. Vernon Jordan, directeur exécutif de la Ligue urbaine (Urban League) a été atteint d'une balle dans le dos tirée par un inconnu alors qu'aux premières heures du jeudi 29 mai il descendait de voiture et regagnait son motel. M. Jordan était venu présider le dîner annuel de la section de Fort-Wayne (Indiana) de la Ligue urbaine. Transporté d'urgence dans l'un des grands hôpitaux de la ville, le leader noir a subi une opération de quatre heures et demie, à la suite de laquelle son état était déclaré « *critique mais stationnaire* ».

Le mystère qui entoure les circonstances de cette agression nocturne et pratiquement sans témoin restait entier vingt-quatre heures plus tard mais, selon les premiers rapports parvenus aux autorités, celles-ci écartent pour l'instant l'hypothèse d'un crime racial. Fort-Wayne a, jusqu'ici, été épargnée par les troubles raciaux et les collaborateurs de M. Jordan ne pensent pas non plus que l'attentat ait un lien avec la visite de la victime à Miami après les émeutes qui ensanglantèrent récemment la métropole de la Floride. Les témoignages de sympathie affluent à l'hôpital où M. Jordan est soigné. Le président Carter pourrait se rendre à son chevet durant le week-end. En attendant, à l'issue d'une journée électorale dans l'Ohio, M. Carter est allé dans une église baptiste noire de Cleveland prier pour le rétablissement de son « frère » Vernon Jordan.

Agé de quarante-quatre ans, M. Jordan dirigeait la Ligue urbaine depuis huit ans. Après des études universitaires, il s'engagea dans la lutte pour les droits civiques en Georgie, où il connut M. Carter. Fondée en 1910, pour *assister les Noirs qui commençaient* à émigrer des campagnes vers les villes, la *Ligue urbaine* est devenue un rassemblement des Noirs modérés. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● *LE MINISTRE CHINOIS DES* AFFAIRES ETRANGERES, *M. Huang Hua, séjournera en* Suède du 8 au 11 juin, avant *de se rendre en Norvège et au* Danemark, à l'invitation de ses *collègues scandinaves.*

D'autre part, M. Kang Shien, vice-premier ministre chargé des questions énergétiques dans le gouvernement chinois, a commencé une tournée européenne, qui doit le mener notamment en Norvège et en *Grande-Bretagne. Il est* accompagné de M. Song Zhenming, *ministre de l'intrustrie* pétrolière. Les problèmes éner*gétiques sont actuellement au* premier plan des préoccupa*tions des dirigeants chinois.* — *(A.F.P.)*

● LA MEMOIRE DU DERNIER EMPEREUR DE CHINE, Pu Yi, a été évoquée le jeudi 29 mai au cours d'une cérémonie funéraire organisée à Pékin au Palais du peuple. Pu Yi, qui avait fait acte d'allégeance au régime communiste et dont les Mémoires furent officiellement publiées par la Chine en *1964*, est mort en 1967. L'éloge funèbre prononcée jeudi *précise qu'il est décédé* à la suite « *des persécutions (...) de Lin Piao, Jiang Qing et compagnie durant la révolution culturelle* ». — *(A.F.P.)*

El Salvador

● TRENTE-DEUX ASSASSINATS POLITIQUES ont été annoncés le jeudi 29 mai au Salvador. Vingt personnes ont été tuées, ce jour, dans le village de Guajoyo, à 200 kilomètres au nord-est de la capitale par un groupe d'hommes qui avaient pris d'assaut le village. Les vingt victimes ont été exécutées devant le reste de la population. Les forces de l'ordre ont, d'autre part, fait état de la mort de douze autres personnes : quatre à Santa Ana, exécutées par un Escadron de la mort d'extrême droite; quatre découvertes assassinées à Tejutepeque; et quatre tuées lors d'incidents en divers endroits du pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

Guatemala

● *LE NEVEU DU VICE-PRESIDENT VILLAGRAN KRAMER a été enlevé le mardi 27 mai* à Guatemala par huit hommes armés, qui ont, en outre, volé 25 000 dollars dans le coffre-fort de la société. D'autre part, la police a annoncé le meurtre d'un célèbre psychologue, M. Francisco Navarro, et de sa femme Josefina.

Pologne

● PEINE CONFIRMEE POUR UN DISSIDENT POLONAIS. — Un tribunal polonais a confirmé, jeudi 29 mai, la condamnation à deux ans de prison d'un agriculteur, Jan Kozlowski, responsable de la *publication* d'un *journal* clandestin, reconnu coupable de *voies de fait, dans un incident* qualifié de « *coup monté* » par les groupes dissidents. D'autre pat, un tribunal administratif a infligé des amendes allant de 2 000 zlotys à 4 600 zlotys (280 F à 650 F) à vingt et une personnes, pour « *trouble de l'ordre public* ». Elles avaient été arrêtées avec une vingtaine d'autres à Sandomierz, il y a quelques jours, après l'ajournement du procès en appel : elles avaient amené à un poste de milice un « individu en civil » qui *tentait* de les provoquer. — *(A.P.)*

Turquie

● DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS de protestations ont eu lieu dans plusieurs villes turques, après *l'assassinat*, le mardi 27 mai, du vice-président du Parti *du mouvement* nationaliste (PAN), M. Gun Sazak (*le Monde* du 28 mai). Le couvre-feu a été décrété, le 28 mai, à Sivas (Anatolie centrale). A Corum (au nord-est d'Ankara), de *violents* affrontements armés ont opposé, le 29 mai, des groupes de droite et de gauche. Quatorze personnes au *moins* ont été tuées dans l'ensemble du pays. A Paris, un *journaliste* turc en exil, M. Nuri Samyeli, a dénoncé, le 29 mai, au cours d'une conférence de presse organisée *par* le parti communiste français, la « *répression généralisée* » dans son pays. — *(A.F.P.-A.P.)*



Le Monde

politique

M. Mitterrand affirme que la gauche peut l'emporter lors des prochaines échéances électorales

M. François Mitterrand a lancé jeudi 29 mai un appel à l'union des *« masses populaires »* pour la victoire de la gauche à l'élection présidentielle de 1981. Prenant la parole devant les usines Dassault à Saint-Cloud, M. Mitterrand a affirmé que cette victoire doit être assurée *« par l'union à la base et non par la discussion entre les fonctionnaires des partis »* et a ajouté : *« Lors des prochaines échéances, nous pouvons l'emporter tous ensemble. Nous ne parviendrons à défendre les droits de chacun que si nous parachevons les luttes par la victoire politique. »*

Auparavant, le leader socialiste avait condamné la politique inflationniste du *« gouvernement Giscard-Barre »* et rappelé que, pour les socialistes, la nationalisation vise à assurer le contrôle des travailleurs sur leur entreprise. « *Nationaliser ne veut pas dire pour la gauche étatiser* », a-t-il fait remarquer. Il s'est aussi félicité du rassemblement des forces de gauche contre le projet de loi « sécurité et liberté ».

L'intervention du premier secrétaire du P.S. s'inscrit dans le cadre d'une journée des socialistes dans l'entreprise, qui a amené plusieurs dirigeants du parti à prendre la parole devant les usines.

Ainsi M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national et chef de file du CERES, a-t-il pris la parole devant les usines Michelin à Clermont-Ferrand. Il a notamment affirmé à cette occasion : *« Le P.C. peut se réclamer de la classe ouvrière mais nous nous en réclamons également, et les ouvriers doivent pouvoir choisir entre plusieurs partis (...). Au second tour de l'élection présidentielle, si le candidat socialiste arrive en tête, il a de fortes chances de battre Giscard. Nous pensons qu'à ce moment-là lunion de la gauche peut et doit se refaire. Nous voulons proposer au P.C. de l'associer à part égale, d'égal à égal, aux responsabilités du gouvernement en lui faisant sa place, mais, évidemment, rien que sa place : pas plus. C'est clair, c'est démocratique. »*

Le gouvernement des Nouvelles-Hébrides décrète le blocus de l'île de Santo

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — Après l'échec des négociations du 30 avril dernier, l'épreuve de force est engagée entre le gouvernement des Nouvelles-Hébrides, dirigé par les représentants du courant anglophone, majoritaire, et les dirigeants de l'opposition francophone. M. Walter Lini, premier ministre, a décrété, vendredi 30 mai, le blocus de l'île de Santo dont le centre urbain, Luganville, avait été investi, mercredi, par les partisans des partis « modérés » et du Nagriamel, mouvement dirigé par M. Jimmy Stevens. Le trafic aérien entre Port-Vila et Santo est interdit, les télécommunications sont coupées, le port est fermé. M. Lini a demandé au personnel gouvernemental en poste dans l'île de ne plus assurer son travail afin de paralyser les activités de Santo.

L'opposition (constituée par les partis modérés) reproche au gouvernement d'être à la merci des commissaires politiques du Vanuaaku Pati (VAP), parti anglophone qui a remporté les élections à l'Assemblée représentative. Ces derniers sont taxés de sectarisme par les modérés. Aucun accord n'a pu se faire sur la date d'accession à l'indépendance du Condominium franco-britannique. La date prévue par le gouvernement néo-hébridais (le 30 juillet prochain) a finalement été approuvée par la Grande-Bretagne. En revanche, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui vient de séjourner en Nouvelle-Calédonie, a estimé que cette décision est *« prématurée »*. Il a ajouté : *« Je pense être contraint d'accepter cette date du 30 juillet, mais alors je dirai clairement que la France n'assume pas la responsabilité morale de ce qui se produira dans le pays. (...) Tout me semble réuni pour provoquer des affrontements. »*

Les événements justifient cette crainte. C'est ainsi que, après la manifestation de plus d'un millier de personnes la semaine dernière, dans l'île de Tanna, réclamant le départ du représentant du gouvernement néo-hébridais, celui-ci a été enlevé et séquestré. En début de semaine, le gouvernement a décidé d'envoyer dix-huit policiers commandés par un francophone ; ce dernier devait être, peu de temps après, remplacé par un anglophone. Mardi, trente-huit hommes supplémentaires étaient dirigés en renfort sur Tanna, alors que M. Barak Sopé, conseiller personnel du premier ministre, se rendait sur les lieux pour entamer des négociations.

Finalement, la police s'est emparée, jeudi 29 mai, du quartier général des modérés, situé en brousse. Dans la confusion, le représentant du gouvernement néo-hébridais s'est enfui, a été repris par les opposants puis relâché après négociation.

La fièvre de Tanna avait atteint mercredi Santo, la plus grande île de l'archipel où la formation de M. Stevens est fortement implantée. Le gouvernement néo-hébridais a également interdit une manifestation prévue mardi prochain à Port-Vila par les partis de l'opposition soutenant les « modérés » de Santo.

JEAN-NOEL FERAUD.

● *M. Howard Robinson*, consul des Etats-Unis à Fort-de-France, a abandonné ses fonctions le jeudi 29 mai. « *C'est mon dernier poste en qualité de diplomate*, a-t-il indiqué le 28 mai. *Je pars à la retraite après plus de vingt ans de services.* » M. Robinson avait été accusé, en janvier dernier, par M. Didier Julia, chargé de mission du R.P.R. pour les DOM, de « *subventionner* » les activités des autonomistes martiniquais (*le Monde* du 8 mars).

M. Marchais dénonce la « duplicité » de M. Giscard d'Estaing

M. Georges Marchais a prononcé, au cours d'un meeting organisé à Malakoff (Hauts-de-Seine), le jeudi 29 mai, un discours de campagne présidentielle, consacré d'abord à critiquer l'action du chef de l'Etat, marquée, a-t-il dit, par la « duplicité ». Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite appelé les communistes au combat pour la paix et le désarmement. Il a, enfin, invité son auditoire à « assurer le maximum de voix au candidat du parti communiste français ».

M. Marchais a souligné que, à la différence de ce qui s'était passé en 1974, M. Giscard d'Estaing « *sait que, cette fois-ci, il trouvera contre lui un candidat du parti communiste français* ». Le secrétaire général du P.C.F. a assuré que ce candidat *« saura bien contraindre M. Giscard d'Estaing à s'expliquer sur son bilan »*.

Le dirigeant communiste, parlant de « *M. Giscard d'Estaing lui-même* », a présenté sa famille, en indiquant les fonctions occupées par divers membres de celle-ci à la tête de sociétés industrielles ou financières. « *Et ce qui est valable pour M. Giscard d'Estaing l'est pour la plupart de ceux et de celles qui dirigent le pays*, a-t-il dit. *Eh bien ! comment voulez-vous que de tels hommes soient sensibles aux difficultés des travailleurs et de la France ? Comment pourraient-ils se fixer d'autre objectif que celui de préserver et d'accroître les privilèges exorbitants, insupportables, insultants du capital et des grands fortunés ?* »

M. Marchais a dénoncé le « *climat de guerre froide développé par les forces capitalistes* », et il a déclaré que, si M. Giscard d'Estaing « *est amené à louvoyer* », ainsi qu'il l'a montré en rencontrant M. Brejnev à Varsovie, son action, dans ce domaine comme dans les autres, est caractérisée par la « *duplicité* ». Le dirigeant communiste a réaffirmé l'opposition de son parti à l'adoption par la France de la bombe à neutrons, « *totalement étrangère* » à une stratégie de dissuasion, car *« il s'agit non pas d'une arme dissuasive, mais d'une arme offensive destinée à être utilisée à l'extérieur du territoire en cas de conflit déjà déclaré »*.

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que *« l'Union soviétique veut la paix »* et qu'il est possible de *« passer la camisole de force aux fauteurs de guerre et* [d']*imposer des mesures allant dans le sens du désarmement »*. Il a dénoncé le refus du comité olympique ouest-allemand de participer aux Jeux olympiques de Moscou. « *Que ce soit précisément du pays où a pris corps et d'où a déferlé la barbarie hitlérienne que parte un « non » porteur de méfiance et d'hostilité envers un pays — l'Union soviétique — qui a payé de la mort de vingt millions de ses enfants la lutte victorieuse pour écraser le nazisme au bénéfice de tous les peuples, y compris du peuple allemand, je dis que c'est tout simplement insupportable pour nous* », a déclaré M. Marchais. « *Et*, a-t-il ajouté, *c'est inquiétant. Que le peuple ouest-allemand, dans sa majorité, accepte de soutenir le boycottage des Jeux de Moscou, oui, c'est inquiétant. Et cela doit faire réfléchir pour l'avenir tous ceux qui sont soucieux de la paix en Europe, de la sécurité de notre propre pays.* »

Le débat se poursuit au M.R.G. autour du projet de « manifeste »

De nouvelles critiques ont été formulées à l'encontre du projet de « manifeste » du M.R.G., rédigé par M. Michel Crépeau, lors de la réunion, mercredi soir 28 mai, des parlementaires du mouvement. M. René Billères, sénateur des Hautes-Pyrénées, a notamment repris l'argumentation qu'il avait développée devant la fédération de ce département (*le Monde* du 21 mai).

Plusieurs parlementaires ont paru tentés par la proposition faite par M. Maurice Faure, député du Lot, suggérant de consacrer exclusivement le congrès des 7 et 8 juin à l'examen du « manifeste » et de renvoyer à un autre congrès, à l'automne, la question de la désignation d'un candidat radical de gauche à l'élection présidentielle. D'autres sont également partisans de réunir deux congrès, mais dans un esprit différent : ils souhaitent que le congrès du mois de juin permette de désigner le président du M.R.G. comme candidat pour 1981, et qu'un second congrès, à la fin de l'année, soit réuni pour modifier cette décision si la situation politique le justifie (cette justification peut être une négociation avec le candidat socialiste).

Dans ce débat, les radicaux de gauche de l'Aveyron ont dénoncé, lors de la réunion du congrès fédéral, « *le caractère irréel et verbeux* » du projet de « manifeste ». Ils ont refusé « *une stratégie de renoncement et d'échec comparable à celle qui avait été pratiquée par l'équipe dirigeante avant le scrutin européen* ».

A l'inverse, le MARS (Mouvement d'action et de recherches socialistes), que dirige M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du M.R.G., s'est prononcé pour une « *candidature radicale écologiste* ». Selon le MARS, M. Crépeau doit être le candidat de ce courant, et « *la campagne pourrait être co-animée avec d'autres personnalités* » de cette sensibilité, l'objectif étant de « *sortir la gauche de sa gangue productiviste* » et d'assurer, au second tour, la victoire d'une gauche « *réveillée* ».



POLITIQUE

Le débat sur la recherche à l'Assemblée nationale

Sans risques, sans réponses, et sans passion

Devant une assistance réduite au strict minimum, il fallait vraiment se frotter les yeux pour croire que le débat organisé, jeudi 29 mai à l'Assemblée, sur la politique de la recherche l'avait été « à la demande unanime des groupes ».

Débat d'orientation, sans vote, donc sans risque, mais surtout sans passion. Deux interventions seulement s'élevèrent au-desus d'une grisaille quasi générale, celles de MM. Devaquet et Jean-Pierre Chevènement. Le premier sut faire partager sa conviction de scientifique sur l'importance économique et sociale de la recherche, une recherche qui ne devrait jamais « être soumise à l'impératif du court terme ou d'une planification artificielle ». Et l'ancien secrétaire général du R.P.R., pour développer son plaidoyer en forme de critique voilée, sut trouver un ton de ferveur qu'on aurait aimer retrouver dans la bouche d'un autre chercheur illustre, présent, lui, au banc du gouvernement, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche.

Le député de Belfort, rapporteur spécial de la commission des finances pour le budget de la recherche, montra pour sa part, dans une intervention longue et détaillée, comment le gouvernement avait « réussi », par de nombreuses réformes réalisées, par voie réglementaire, depuis quelques années, à se priver des moyens de conduire une politique de recherche vraiment cohérente : « Vous consultez le Parlement quand l'essentiel des décisions ont été prises », devait-il justement souligner, avant de développer une analyse qu'aurait pu sans doute, sur beaucoup de points, contresigner M. Devaquet.

Débat peut-être « organisé à la sauvette », comme le soutint M. Hermier, en tout cas avancé d'une semaine, au dernier moment, du fait des péripéties rencontrées par le « projet Peyrefitte ».

Débat probablement vain, malgré les affirmations de M. Aigrain de son utilité dans la préparation du plan décennal de la recherche. « Paroles verbales », sans doute : le secrétaire d'Etat n'a pu, une fois de plus, qu'ignorer la demande, formulée par M. Chevènement, d'une « loi de programmation pour la recherche » qui, à l'image de la loi de programmation militaire, donnerait des assurances au moins à moyen terme : « Quand on veut, on peut », affirma M. Chevènement. Le gouvernement veut-il vraiment ?

XAVIER WEEGER.

M. AIGRAIN, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, définit les grandes options de la politique du gouvernement, c'est-à-dire « *l'exigence de la qualité, la valorisation nationale de la recherche mondiale* ». Il indique qu'un décloisonnement doit s'opérer à différents niveaux ; entre les chercheurs et le public, entre la recherche publique et ses utilisateurs. « *Le décloisonnement*, ajoute-t-il, *entre les organismes, qui ne doivent pas être des forteresses, qui doivent développer leur coopération et leurs relations avec les utilisateurs. Trop souvent, pour surmonter des cloisonnements trop rigides, l'on a créé des organismes nouveaux, ce qui n'a fait qu'introduire des cloisonnements supplémentaires.* »

Evoquant le statut des chercheurs, M. Aigrain rappelle que le grade de chargé de recherche pourra être atteint à l'âge de trente-deux ans (trente-huit ans auparavant) et que les chercheurs pourront dorénavant choisir leur laboratoire. Il note que « *ces avantages considérables* » demanderont à l'Etat un effort de 100 millions de francs. Abordant d'autre part le problème de l'effort de recherche effectué par les entreprises, il observe : « *Les seules entreprises qui exportent réellement sont celles qui accomplissent aussi un effort de recherche, et ce quelle que soit leur taille.* »

M. DEVAQUET (R.P.R.) : le risque de vassalisation

M. DEVAQUET (R.P.R., Paris) axe son intervention sur « *la place que la science et la recherche peuvent tenir dans la détermination de notre avenir économique et social* ». Il estime que la compréhension du monde et son analyse ne peuvent s'effectuer qu'avec une recherche fondamentale d'une qualité exceptionnelle. Celle-ci, indique-t-il, « *contribue à renforcer le capital intellectuel de la nation, de même qu'elle permet à chaque Français de conquérir plus de dignité* ». Il ajoute : « *Elle est l'instrument essentiel de notre développement technologique. Les réalisations d'aujourd'hui sont fondées sur les recherches menées il y a dix ans. A interrompre notre effort, nous nous préparerions pour dix ans à la vassalisation.* »

M. Devaquet insiste sur la nécessité de « *faire fructifier l'inattendu* », en expliquant : « *On ne trouvera pas de solution par une politique purement volontariste. Les accidents, les crises, doivent avoir une valeur pédagogique. Un gros effort*, note-t-il d'autre part, *est à mener dans les sciences sociales, économiques et géopolitiques pour disposer d'une organisation plus « cellulaire »*. Il ajoute : « *Il faut donner une capacité de travail à des équipes regroupées, les doter de moyens en informatique ; il faut disposer d'un système de détection, de radars d'alerte capables de suivre toutes les variables chez tous nos concurrents de façon à détecter toute tendance, tout changement.* »

M. HERMIER (P.C., Bouches-du-Rhône) dénonce « *l'affaiblissement constant de la part du produit intérieur brut consacrée à la recherche publique et universitaire, les premières fermetures de centres de recherche industrielle, la diminution du nombre de brevets déposés et la régression de l'offre d'emploi scientifique* ». Puis, après avoir expliqué que le gouvernement tente de « *mettre en pièces les structures des grands organismes publics de recherche* », M. Hermier indique : « *La mesure de limitation d'embauche à vingt-sept ans conduit à évincer des centres de recherche publics 20 % des jeunes chercheurs qui y travaillaient déjà.* » Il demande à cet égard qu'une commission d'enquête fasse le bilan d'une année d'application du nouveau statut des chercheurs.

M. BIRREAUX (U.D.F.) : développer les pôles régionaux

M. BIRREAUX (U.D.F., Haute-Savoie) dresse la liste de plusieurs réussites technologiques françaises et ajoute : « *Les résultats sont là, probants, prouvant notre capacité à tenir le peloton de tête dans des domaines de technologie de pointe. Et ce en dépit des pleurs et des lamentations de prophètes de mauvais augure qui pourfendent inlassablement de prétendus renoncements et abandons.* » Abordant le problème de l'énergie solaire, *il déclare que la recherche peut* avoir une contribution importante pour une utilisation dans l'habitat, ajoutant : « *Les technologies qui ne peuvent s'appliquer dans notre pays peuvent par contre trouver des débouchés importants dans des pays mieux situés géographiquement.* » Parmi les recherches susceptibles d'applications à court et moyen terme, il cite notamment « *la fermentation méthanogène des déchets humides ; la pyrolyse et la gazéification des bois et des pailles ; les cultures énergétiques pour la production de méthane ; l'utilisation des micro-organismes capables de fixer l'azote de l'air, remplaçant ainsi les engrais* ».

M. Birreaux insiste, d'autre part, sur l'intérêt des centres techniques professionnels, qui, estime-t-il, « *peuvent être le creuset où s'élabore la recherche collective au profit des professions* », et prône un « *développement des pôles régionaux. Cette régionalisation*, poursuit-il, *doit s'accompagner d'opérations incitatrices, parmi lesquelles la mise en place dans la région de banques de données nationales à caractère scientifique et technique, des aides prioritaires pour la mise en commun des moyens techniques des gros appareillages* ».

M. CHEVÈNEMENT (P.S.) : la réglementation par le marché

M. CHEVENEMENT (P.S., territoire de Belfort) déplore que la réorientation d'ensemble de la recherche ait été faite par voie réglementaire. « *Vous consultez le Parlement*, indique-t-il, *quand l'essentiel des mesures ont été prises, quitte à parer, comme aujourd'hui, votre autoritarisme des plumes de la réforme et de la modernité.* »

Le député de Belfort s'interroge ensuite sur la *cohérence de la* politique de recherche : « *L'absence de perspectives claires*, déclare-t-il, *la confusion croissante des attributions et des procédures de décision en matière de recherche et, enfin, le démantèlement des organismes de coordination existants, semblent caractériser à première vue la nouvelle politique de recherche. Mais cette confusion n'est qu'apparente. Elle masque la cohérence de la nouvelle orientation qui tend à substituer à la politique de recherche élaborée par les grands organismes, en accord avec les scientifiques intéressés, la commande par l'aval, c'est-à-dire par le marché.* »

M. Chevènement constate la faible progression, « *voire la stagnation des crédits accordés à toute recherche éloignée des préoccupations de rentabilité immédiate : science de la société ou de l'environnement, par exemple.* » Il dénonce « *la prise en main des organismes de recherche, comme le C.N.R.S., par des états-majors dévoués aux objectifs du pouvoir* ». En conclusion, M. Chevènement affirme : « *Ce que vous nous proposez, c'est la réglementation de la recherche par le marché.* » Il ajoute : « *C'est en fonction de leurs espoirs de profit sur tel ou tel créneau prometteur sur les grands marchés capitalistes du monde que les grandes firmes françaises prendront progressivement la recherche publique en main, taillant dans le vif des laboratoires pour ne conserver dans les gisements de matière grise que les filons facilement exploitables.* »

M. BEREST (U.D.F., Finistère) insiste sur la nécessité de la décentralisation et de la régionalisation de la recherche et évoque, notamment, les difficultés que l'on rencontre, localement, pour s'adresser aux différents organismes de recherche et pour connaître leurs tâches respectives.

M. DESCHAMPS (P.C., Gard) évoque le problème de l'énergie nucléaire dont il estime l'utilisation pacifique « *indispensable* ». Evoquant « *le retard mis par E.D.F. à commander Super-Phénix II* », il se demande si cela signifie que la France abandonne le projet « *pour plaire aux Américains* ».

M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais) estime que le gouvernement « *s'obstine à fermer les puits de charbon* », notammen tdans le Nord et dans les Cévennes. Il ajoute que la politique européenne conduit à subventionner « *le charbon allemand au détriment du charbon français* ».

M. MILLET (P.C., Gard) déclare que la biologie est présentée, au cours « *d'une véritable campagne d'affolement, comme un grave danger pour l'avenir de l'espèce humaine et comme un instrument aveugle d'un totalitarisme abstrait.* » Il estime que c'est « *le renforcement de l'autoritarisme qui fait que les grandes orientations de la recherche échappent de plus en plus aux chercheurs eux-mêmes* ».

En séance de nuit, sous la présidence de M. VILLA (P.C.), M. VIZET (P.C., Essonne) indique que le C.E.A. « *devient de plus en plus un prestataire de services pour le compte des monopoles* ».

M. TOURNE (P.C., Pyrénées-Orientales) consacre son intervention à une défense de la centrale solaire Thémis et indique qu'avec le four solaire d'Odeillo, dans les Pyrénées-Orientales, il y a là « *un ensemble unique en Europe* ».

M. PORCU (P.C.) : Ariane et la publicité

M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) s'intéresse à la création de la société Ariane-Espace et, évoquant l'échec du lancement de la fusée européenne, le 23 mai, déclare : « *Le gouvernement ne s'est-il pas trop hâté d'annoncer à grand fracas le succès du premier lancement pour faire de la publicité à la création d'une société commerciale ? Pour accélérer la promotion d'Ariane à l'exportation, n'a-t-il pas cherché à démontrer qu'en réduisant les délais de préparation des tirs, Ariane-Espace pourrait procéder à six lancements par an ?* »

« *Il faut rendre la science à la société* », déclare M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis), or, indique-t-il, celle-ci est à la disposition « *des géants de l'industrie* ». Il déclare ensuite : « *Vous refusez à l'enseignement supérieur les réels moyens de vivre et d'innover, c'est-à-dire l'espace dont la recherche a besoin.* » Il souligne à cet égard l'absence de création de postes et « *le blocage de carrière des chercheurs* ».

M. GANTIER (U.D.F., Paris) déclare notamment : « *Une politique vigoureuse et audacieuse en matière de recherche ne doit pas être ressentie par nos compatriotes comme une charge, mais bien comme un investissement qui conditionne le dynamisme et la combativité de notre industrie et, plus généralement, notre avenir* ». Il indique ensuite : « *Pour qui connait le coût d'un laboratoire de recherche, le coût d'acquisition et d'utilisation d'un ordinateur, les événements qui se sont déroulés à la faculté de Paris-VI (Jussieu) sont réellement déplorables.* »

M. DUTARD (P.C., Dordogne) insiste pour sa part sur les problèmes de la recherche agronomique face à « *l'agriculture mutilée qu'impose l'Europe* ». Placée sous la tutelle des multinationales, grâce à la réforme projetée de l'Institut national de la recherche agronomique, cette recherche, affirme-t-il, sera en fait sous le contrôle de l'étranger.

M. AIGRAIN répond ensuite aux différents orateurs. Il rappelle que 40 millions de francs par an serviront, à travers les établissements publics régionaux, à des opérations de recherche. Evoquant ensuite le tir de la fusée Ariane, il précise qu'il s'agissait d'un deuxième lancement expérimental, « *c'est-à-dire destiné à voir si cela fonctionnait, et qui comportait le risque que ça ne fonctionne pas* ». Il assure que cet échec ne remet nullement en cause le programme Ariane, et qu'il n'a aucun rapport avec la création d'une société commerciale.

Le débat est clos vendredi 30 mai, à 0 h. 5.

LAURENT ZECCHINI.

MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR (Suite)

M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a informé, jeudi 29 mai, le président de l'Assemblée nationale de la volonté du gouvernement de modifier, une nouvelle fois, l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée. Ainsi, le projet de loi de M. Peyrefitte sur la sécurité et la liberté, dont l'examen devait commencer mardi 3 juin, a été reporté à une date ultérieure (probablement au mardi 10 juin). En conséquence, l'ordre du jour des prochaines séances est rétabli comme suit :

***MARDI 3 JUIN* : Projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière ; proposition de loi relative à la protection sociale des Français de l'étranger.**

***MERCREDI 4* : Après les questions au gouvernement, projet portant modification du statut d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes ; commission mixte paritaire ou troisième lecture du projet de loi d'orientation agricole.**

***JEUDI 5* : Suite de l'ordre du jour de la veille ; débat, après déclaration du gouvernement, sur les départements et territoires d'outre-mer.**

***VENDREDI 6* : Suite de l'ordre du jour de la veille ; questions orales sans débat.**

M. Barre et le R.P.R. écartent l'idée d'une session extraordinaire

Comme il le fait bimensuellement, M. Raymond Barre a reçu jeudi après-midi 29 mai à l'hôtel Matignon MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat, Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., avec lesquels il s'est entretenu des travaux parlementaires.

Au cours de cet échange de vues, il a notamment été constaté que l'Assemblée nationale n'aura pas le temps d'examiner avant la fin de la session de printemps le projet de loi relatif à la réforme des collectivités locales adopté en première lecture par le Sénat.

De même, la proposition de loi de M. Henry Berger sur la Sécurité sociale ne serait pas discutée au cours de cette session si son auteur, qui en revoit actuellement le texte, souhaitait finalement la présenter.

Le premier ministre et ses interlocuteurs ont exclu l'idée d'une session extraordinaire. « *Je me suis élevé contre l'idée d'une session extraordinaire du Parlement et le premier ministre est tout à fait de mon avis*, a déclaré M. Labbé au terme de l'entretien. *L'habitude des sessions extraordinaires nous ferait sortir de la Ve République si l'on n'y prenait garde. Là-dessus, le premier ministre sera très ferme.* »

* *

MM. Barre et Labbé sont parfaitement fondés à estimer que la banalisation des sessions extraordinaires serait contraire à l'esprit de la Constitution. Répondant, par une lettre en date du 18 mars 1960, à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, qui lui avait transmis une demande de convocation du Parlement en séance extraordinaire, le général de Gaulle soulignait que « le texte constitutionnel ne prévoit la réunion du Parlement en session extraordinaire que dans des conditions très exceptionnelles ».

On doit néanmoins constater que si mauvaise « habitude » il y a à craindre, de l'avis du premier ministre et du président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, cette habitude est déjà prise puisque depuis le début de la Ve République le Parlement n'a pas siégé moins de dix-huit fois en session extraordinaire, dont quatre fois depuis que M. Barre est premier ministre. La dernière de ces sessions (du 25 février au 13 mars 1980) avait été consacrée à l'examen du projet de loi d'orientation agricole.

Au Sénat

● JEUX DE HASARD : les femmes auront accès aux « cercles »

Le Sénat a adopté jeudi 29 mai la proposition de loi due à l'initiative de M. JEAN-PIERRE PIERRE-BLOCH, député U.D.F. de Paris, tendant à réprimer plus sévèrement la tenue des jeux de hasard sur la voie publique et, en particulier, le jeu le plus couramment pratiqué, le bonneteau, qui consiste à retrouver, parmi trois cartes à jouer, celle qui a été désignée à l'avance.

Sur la proposition du rapporteur, M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques), les sénateurs ont encore aggravé les peines prévues par l'Assemblée nationale : en cas de récidive, notamment, ceux qui ont tenu sur la voie publique des jeux non autorisés par la loi pourraient être punis d'un emprisonnement de trois mois et d'une amende de 20 000 francs. Ils ont, d'autre part, maintenu les dispositions votées par l'Assemblée nationale, qui autorisent l'entrée des femmes dans les « cercles » de jeux qui, jusqu'alors, leur étaient interdits par la loi.

● TRANSPORTS : la protection contre la législation américaine antitrust

Le Sénat a aussi adopté, en première lecture avant l'Assemblée, le projet de loi « *relatif à la communication de documents et renseignements à des autorités étrangères dans le domaine du commerce maritime et des transports par air* ».

Ce projet, a indiqué le rapporteur M. LEGRAND (Gauche dém., Loire-Atlantique), vise à donner aux entreprises françaises les moyens de se protéger contre la législation américaine antitrust, exorbitante du droit international, par laquelle les tribunaux des Etats-Unis prétendent exercer leur juridiction sur des actes commis hors du territoire américain. Le projet initial se contentait d'étendre aux transports aériens une loi appliquée depuis douze ans aux transports maritimes.

Avec l'accord de M. LE THEULE, ministre des transports, et même à sa demande, les sénateurs ont sensiblement accentué la portée du texte gouvernemental.

« *Votre rapporteur*, a déclaré le ministre, *nous invite à aller plus loin que ne le prévoyait le texte initial : nous répondrons à son appel, car les investigations abusives menées par les autorités américaines s'étendent aux domaines les plus variés. (...)*

» *En 1977, la Tennessee Valley Authority avait engagé des poursuites contre des sociétés françaises coupables d'avoir participé à des négociations pour l'organisation du marché de l'uranium. Mon collègue de l'industrie a réagi en affirmant nettement les principes qui dictent l'attitude du gouvernement en la matière.*

» *La même année, mêmes attaques contre cinq sociétés pétrolières, dont deux françaises.* »

● A L'ÉTRANGER : l'acquisition de la nationalité française

Le Sénat a enfin adopté une proposition de loi, due à l'initiative des représentants des *Français établis hors de France*, et dont le rapporteur était M. DE *CUTTOLI (Gauche dém.)*. Cette proposition tend à favoriser l'acquisition de la nationalité française à des personnes contraintes à vivre hors de notre territoire pour exercer une activité qui sert notre pays. Elle porte aussi sur l'acquisition de la nationalité française par mariage et supprime la faculté donnée actuellement aux juges d'instance, de répudier par simple avis la nationalité française accordée aux enfants nés à l'étranger d'un seul parent *français*. — A. G.

● *Mme Beaudeau*, sénateur communiste du Val-d'Oise, nous signale que, « *contrairement à ce qu'indiquait* le Monde *du 24 mai, le groupe communiste a voté, malgré les insuffisances de ce texte, le projet de loi sur l'assurance veuvage* ». Le scrutin à main levée avait prêté à confusion.

LES COMMISSAIRES SOCIALISTES DEMANDENT LA COMMUNICATION DU DOSSIER D'INSTRUCTION SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

Les trois députés socialistes, membres de la commission spéciale chargée de se prononcer sur la mise *en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, MM. Pierre Guidoni, Pierre* Joxe et François Massot, demandent *au président de cette commission,* M. Hector Riviérez (R.P.R.) dans une lettre en date *du 27 mai*, « *de bien vouloir prier le garde des sceaux de communiquer à la commission spéciale le dossier d'instruction du crime commis sur la personne de Jean de Broglie et, en particulier, les pièces qui constituent la base de l'ordonnance de renvoi devant la juridiction de jugement* ».

Les trois commissaires socialistes soulignent que cette procédure est prévue par la Constitution, qui « *fait de l'Assemblée nationale et du Sénat les organismes qui, dans le cas de la mise en jeu de responsabilité pénale des membres du gouvernement, exercent les attributions dévolues, en droit commun, au parquet* ». Ceux-ci s'engagent à respecter le secret dans les mêmes conditions *que le parquet*.

D'autre part, M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, entendu, mercredi 28 mai par la commisson, a donné lecture d'une note qui lui avait été adressée le 27 mai 1980 par M. Raymond Cham, directeur central des renseignements généraux, dans laquelle il écrit qu'il n'a pas été rédigé par son service de rapports sur les menaces pesant sur Jean de Broglie car « *aucune information n'a été recueillie sur des menaces de cet ordre* ».

64,5 % DES FRANÇAIS SERAIENT FAVORABLES AU SCRUTIN PROPORTIONNEL

Le Quotidien de Paris publie, *dans son numéro du 29 mai*, les résultats d'un sondage réalisé par le département Indice-Opinion de la S.A. Indice, entre le 31 mars et le 4 avril, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Pour 64,5 % des personnes interrogées, le scrutin proportionnel pour l'élection des députés est plus démocratique que le scrutin majoritaire uninominal par circonscription (système qui recueille 33,5 % d'opinions favorables). Les partisans de la *proportionnelle* sont plus nombreux au P.C. (84 %), à l'extrême gauche (77 %), chez les écologistes (75 %), au P.S. et au M.R.G. (71 %) qu'au R.P.R. (55 %), à l'U.D.F. (52 %) et parmi ceux qui n'avouent aucune affinité politique (55 %).

DÉFENSE

Le premier croiseur soviétique à propulsion nucléaire fait ses essais dans le golfe de Finlande

Washington (*A.F.P.*). — Le premier croiseur soviétique à propulsion nucléaire a pris, pour la première fois, la mer le 23 mai, quittant Léningrad pour des essais dans le golfe de Finlande, ont indiqué, jeudi 28 mai, des sources proches des services de renseignements américains.

La marine et les services de renseignements américains, qui avaient surveillé les progrès de la construction du *Kirov*, un navire de 22 000 tonnes, estiment que la mise en service de ce bâtiment à propulsion nucléaire constitue un progrès important de la puissance navale soviétique.

L'amiral Thomas Hayward, chef des opérations navales, a déclaré que le *Kirov* était « *un navire de guerre spectaculairement impressionnant* » dont la taille (240 mètres de long) est le double de celle des derniers croiseurs à propulsion nucléaire mis en service par la marine américaine. Ce navire, destiné à remplacer les croiseurs lance-missiles de la classe *Kresta*, est le premier bâtiment soviétique de surface à être propulsé par une chaudière nucléaire.

Le *Kirov*, indique-t-on de même source, devrait être opérationnel et prendre sa place dans la flotte soviétique au début de l'année prochaine.

[Après l'apparition des porte-avions du modèle « *Minsk* » et des bâtiments amphibies de la taille de l'« *Ivan-Rogov* », et avec l'entrée en service prochain du « Kirov », l'*importance numérique de la flotte* soviétique — comme celle des marines de l'OTAN — a légèrement diminué au cours des dernières *années. Mais la qualité des navires*, en particulier leur tonnage, leur *armement et leurs capacités opérationnelles*, s'est considérablement accrue en U.R.S.S.]

Le Monde

société

Polémique dans le Pas-de-Calais au sujet d'un jeune Algérien

CONVERSION ET DISPARITION

(De notre correspondant.)

Lille. — L'Amicale des Algériens en Europe a exposé, lors d'une conférence de presse réunie à Lille le 29 mai, les circonstances de la disparition d'un jeune Algérien, M. Mahrez Moalek, âgé de vingt-deux ans, « disparition » qui serait entourée d'une *« conspiration du silence digne du Moyen Age »*...

Selon les responsables de l'amicale, M. Moalek, domicilié à Cambrin (Pas-de-Calais), a quitté sa famille le 9 septembre 1979 pour se rendre chez des bénédictins de l'abbaye de Wisques, près de Saint-Omer. Depuis, il n'a pas reparu. Les parents du jeune homme, comme son épouse (il s'est marié, dit-on, en 1979, en Algérie, selon le rite musulman), ont vainement tenté de reprendre contact avec lui. On leur aurait toujours opposé un refus *« au nom de la santé spirituelle »* du jeune homme.

L'Amicale des Algériens pose la question de savoir si *« la conversion d'un musulman au catholicisme implique une rupture totale avec sa famille »*. A l'abbaye de Wisques, on confirme le passage de Mahrez Moalek, en précisant toutefois qu'il ne s'y trouve plus à présent. *« Il a choisi en toute liberté son orientation »*, dit-on sans autre commentaire, ajoutant que le jeune homme *« étant majeur, la décision de revoir sa famille lui appartient »*. — G. S.

DES « AUTONOMES » TENTENT D'INCENDIER LE DOMICILE DE M. JEAN-FRANÇOIS KAHN

Des inconnus ont mis le feu, *dans la nuit du mercredi 28 au* jeudi 29 mai, devant la porte de l'appartement de M. Jean-François Kahn, directeur de la rédaction des *Nouvelles littéraires*, qui était alors absent de Paris. Le feu a été mis au contenu de trois poubelles, ainsi qu'à de nombreuses planches. L'incendie, rapidement maîtrisé, a provoqué peu de dégâts. On a relevé sur les murs de l'entrée de l'immeuble les inscriptions suivantes : *« Kahn, facho, humaniste ! »* ; *« Autonomie, O. A. D. ! »* [Organisation action directe] ; *« Les débiles politiques ! »*. Cette dernière expression reprenait le titre d'un article récent de M. Kahn sur les autonomes.

Une bille de verre, d'autre part, a *été lancée*, le jeudi 29 mai, en fin d'après-midi, en direction d'un groupe de personnes, parmi lesquelles M. Paul Laurent, député (P.C.) de Paris, qui sortaient d'une réunion dans un cinéma de la rue de Flandres, à Paris (19e). Les premiers renseignements recueillis avaient laissé penser qu'un coup de feu avait été tiré : M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, avait alors convoqué M. Pierre Somveille, préfet de police. Les enquêteurs pensent, après avoir interrogé les gardiens d'immeuble du quartier, que cet acte a été commis par des enfants du quartier qui s'amusent fréquemment avec des lance-pierres.

● *Le Comité de soutien à Roger Knobelpiess* organise le *samedi 31 mai* une soirée de gala et de soutien au Bataclan, 50, bd Voltaire à Paris (11e), de 20 heures à 24 heures, à laquelle participeront notamment Guy Bedos, Julos Beaucarne, Maxime Le Forestier et Bernard Lavilliers. Condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour une agression dont il nie être l'auteur, Roger Knobelpiess demande la révision de son procès.

● ERRATUM. — Une erreur typographique a rendu incompréhensible un passage de la réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à M. Raymont Forni, député socialiste du Territoire de Belfort, à propos de la réouverture du casino Ruhl (*le Monde* du 30 mai). Nous aurions dû imprimer ainsi la déclaration de M. Bonnet :

« Vous avez cru devoir, en commençant votre intervention, mettre en cause mon honneur (...). Vous ne vous étonnerez pas que, ayant fondé trente-cinq ans de carrière politique sur l'honnêteté, j'y aie été sensible ! » « J'estime, a-t-il ajouté, *n'avoir pas de leçons à recevoir de vous en matière de déontologie de la vie publique. Je n'ai jamais, moi, étant vice-président d'une commission, comme vous l'êtes de la commission Informatique et Liberté, et rapporteur devant elle, cru pouvoir, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, livrer immédiatement mes impressions sur certains sujets à un journal, en l'occurrence, sauf erreur,* les Dernières Nouvelle d'Alsace, *ce qui n'a pas manqué de choquer certains de vos collègues. »*

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Le débat en séance publique n'aura pas lieu avant le 10 juin

Comme il était prévisible, le projet « sécurité et liberté » a été retiré, jeudi 29 mai, de l'ordre du jour du mardi 3 juin. La commission des lois s'était séparée dans l'après-midi après avoir examiné treize articles sur soixante et décidé de reprendre ses travaux le 3 juin. Ce nouveau délai repousse au 10 juin — en principe — le débat en séance publique prévu pour une dizaine de jours.

En dépit de l'opposition qu'il suscite, le projet n'a, pour l'instant, pas subi de modifications significatives en commission des lois. Mais la marge de manœuvre du garde des sceaux est étroite. Il doit tenir compte du R.P.R., dont « la Lettre de la Nation » de ce vendredi 30 exprime à nouveau les réticences, et de l'accueil que les sénateurs réserveront au projet. S'il paraît exclu que ceux-ci puissent l'examiner avant l'automne, il ne fait pas de doute que l'opposition y sera plus forte qu'à l'Assemblée.

Répondant, jeudi 29, à TF 1 au garde des sceaux, qui avait usé la veille du temps d'antenne réservé aux « communications du gouvernement », MM. Lionel Jospin (P.S.), et Pierre Juquin (P.C.F.), ont à nouveau critiqué sévèrement le projet. Un débat d'une quarantaine de minutes doit réunir sur la même chaîne, le 3 juin, les représentants de la majorité et de l'opposition.

Le garde des sceaux peut se prévaloir, depuis jeudi, du soutien public de M. Barre, dont le caractère insolite démontre qu'il ne va pas de soi.

Ménager les susceptibilités

Au rythme de quatre ou cinq amendements par jour, la commission des lois ne pouvait raisonnablement espérer toucher au but le 3 juin, date fixée; après un premier report, pour le débat en séance publique. Si rien n'empêche que ce débat ait lieu avant que la commission ait terminé ses travaux, il est clair que le retrait de l'ordre du jour du 3 juin signifie qu'on ne débattra pas dans l'hémicycle avant le 10.

La bataille d'amendements livrée en commission par l'opposition retarde les travaux. Mais elle n'écorne pas le projet. A l'article 13, par exemple, les socialistes sont parvenus, selon M. Raymond Forni (Territoire-de-Belfort), à faire supprimer du projet la notion de « dégradation » *comme délit spécifique punissable de six mois à deux ans d'emprisonnement et l'* « intrusion avec dégradation » *sur un lieu de travail, pour laquelle la peine encourue est de dix à vingt ans. On imagine les menaces qui pèseraient sur les auteurs de graffiti et sur un gréviste qui, dans une bousculade, casserait un carreau si ces dispositions étaient maintenues.*

Ce sont des améliorations. Ce n'est pas une correction de trajectoire, même si M. Jacques Piot (R.P.R., Yonne), rapporteur du projet, affirme son intention d'arracher du garde des sceaux et de ses collaborateurs, qui donnent le sentiment de guider ses pas, des modifications substantielles.

Une réunion devait avoir lieu, ce vendredi 30, entre les députés de la majorité, membres de la commission des lois, et M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces. Les parlementaires et les collaborateurs du ministre devaient examiner jusqu'à quel point le projet peut être amendé sans être dénaturé. M. Piot souhaite notamment trouver une formule qui, sans supprimer la « saisine directe », sur laquelle se sont concentrées les critiques, permettra en cas de crime de ne pas court-circuiter totalement le juge d'instruction.

Malgré l'avalanche de critiques que le projet a suscitée, M. Peyrefitte tient bon. Il peut se prévaloir du soutien tardif et insolite du premier ministre qui s'est cru obligé, jeudi, d'insister sur la solidarité du gouvernement. Cette déclaration destinée à répondre à « certaines rumeurs » *ne dément pas ce que* le Monde *a écrit le 29 mai. des collaborateurs directs du premier ministre jugent ce débat* « mal engagé ».

Si le premier ministre en doute, il n'a qu'à se reporter à la Lettre de la Nation *de ce vendredi 30, où Pierre Charpy qualifie sa déclaration d'appel de* « suicidé » *et le projet de* « monstre ».

Ce « monstre » est jugé sévèrement par les sénateurs R.P.R. qui annoncent leur intention d'amender le projet. Tout cela confirme que la partie n'est pas gagnée. Le garde des sceaux le sait, qui a retiré sine die de l'ordre du jour le projet de recrutement des magistrats, que les députés devaient examiner en troisième lecture.

Ce texte est l'objet d'un différend sérieux entre députés et sénateurs que le ministre de la justice — en retardant le moment où l'Assemblée aura le dernier mot — ne tient visiblement pas à envenimer.

Ce différend porte sur la composition de la commission chargée de donner un avis sur l'avancement des magistrats. Pour l'essentiel, les députés de la majorité, mobilisés par M. Jean Foyer, député (R.P.R.) de Maine-et-Loire, président de la commission des lois, souhaitent que les magistrats qui siègent à cette commission soient, comme aujourd'hui, choisis sur une liste établie par leurs pairs. Appuyé par les sénateurs, le gouvernement préconise l'élection directe de ces magistrats.

Le débat peut paraître secondaire à côté des dispositions sur l'intégration directe dans la magistrature de personnalités venues d'autres horizons, que M. Peyrefitte a fait admettre, malgré le tollé syndical, des députés et sénateurs. Mais la composition de cette commission est l'un des seuls points positifs relevé par les syndicats dans le projet initial du gouvernement. Il est aussi le résultat d'un compromis avec l'Union syndicale des magistrats (modéré), sur lequel M. Foyer a souvent ironisé : « Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné ! »

Depuis ce compromis, l'U.S.M. a rejoint les opposants au projet « sécurité et liberté ». Nul doute que l'adoption de la réforme du recrutement, sans les dispositions souhaitées par le gouvernement sur l'élection directe, aurait contribué à envenimer un peu plus la situation. En ce sens, le report décidé par M. Peyrefitte signifie, sinon que le gouvernement lâche du lest, du moins qu'il cherche à ménager les susceptibilités.

BERTRAND LE GENDRE.

M. BARRE : un projet du gouvernement tout entier.

« Je suis très surpris qu'il puisse exister un doute sur la solidarité du gouvernement à l'égard de ce projet », a déclaré, jeudi 29, à l'Agence France-Presse, M. Raymond Barre, en réponse aux réactions et polémiques suscitées par le projet Peyrefitte, et à certaines informations concernant un manque d'unanimité au sein du gouvernement.

« Je rappelle, a poursuivi le premier ministre, *que le projet de loi « sécurité et liberté » a été délibéré et approuvé en conseil des ministres sous la présidence du président de la République. Il s'agit donc d'un projet du gouvernement tout entier. Ce texte est présenté au Parlement et défendu devant lui par M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice. C'est bien naturel puisqu'il s'agit d'un projet de loi à caractère judiciaire, mais il a été déposé en mon nom, comme chacun peut le constater en prenant connaissance du document qui a été distribué aux députés. Sur la forme, vous voyez donc que les choses sont claires. »*

« Quant au fond, a conclu M. Barre, *je tiens à préciser que je considère comme indispensables les réformes que prévoit ce texte dans le domaine de la sécurité des Français et comme excellents les progrès qu'il comporte dans le domaine des libertés. »*

M. RIVERO : il n'est pas besoin d'être un ami des casseurs pour juger le texte inacceptable.

Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* de ce vendredi 30, M. Jean Rivero, professeur à l'université Paris-II, déclare :

« Il y a une autre sécurité à laquelle personne ne pense, c'est la protection contre l'erreur judiciaire, contre l'arbitraire de la répression. Qu'est-ce qu'un délit « suffisamment élucidé » pour qu'il n'y ait plus d'instruction préparatoire par le juge d'instruction ? On incite seulement les policiers — qui n'ont pas besoin de l'être — à obtenir des aveux. Ce projet dans son ensemble est dangereux. Il porte atteinte à la liberté qu'il prétend défendre. »

M. Rivero ajoute : *« Il n'est pas besoin d'être un ami des casseurs ou d'avoir un engagement politique pour trouver ce projet inacceptable. Il suffit, et c'est mon cas, d'être un juriste qui considère comme un devoir la défense des libertés. »*

M. Rivero a signé récemment un appel de huit juristes contre le « projet Peyrefitte » (*le Monde* du 21 mai). Il a présidé une commission chargée par le gouvernement d'étudier, en application du programme de Blois, l'institution d'un *habeas corpus* à la française.

LES SÉNATEURS DU R.P.R. : le texte ne sera votable que très largement amendé.

M. Michel Giraud, sénateur du Val-de-Marne, vice-président du groupe R.P.R. du Sénat, a évoqué, *jeudi 29 mai, au cours* d'une réunion de presse le projet « Sécurité et liberté » en déclarant :

« Ce texte a un peu tendance à restreindre les libertés sans assurer la sécurité. Il ne sera votable que s'il est très largement amendé. Ce qui est attractif c'est l'exposé des motifs. Ce qui l'est moins c'est le texte lui-même. Il faut manifestement repenser le système judiciaire mais ce n'est pas pour autant qu'il faut tout bouleverser. Les modifications doivent intervenir dans le cadre d'une concertation plus large et non à travers un texte pour lequel on demande une procédure d'urgence qui ferme toute discussion. » M. Giraud a précisé qu'à titre personnel il approuverait un régime plus sévère d'application des peines *« si parallèlement on abolissait la peine de mort »*. A propos de la modification des procédures pénales il a remarqué : *« Peut-être, mais à condition qu'on ne passe pas dans la colonne profits et pertes les pouvoirs du juge d'instruction. »*

M. Marc Jacquet, sénateur de Seine-et-Marne, président du groupe R.P.R., a indiqué pour sa part : *« Il y a beaucoup de bon dans ce texte mais de là à mettre en cause les principes les plus importants et porter atteinte aux libertés, il y a un pas à ne pas franchir. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : un monstre.

Dans *la Lettre de la Nation* de ce 30 mai, Pierre Charpy écrit notamment, à propos des déclarations de M. Barre : *« Même sous la IVe République, on n'avait jamais vu un président du Conseil éprouver le besoin d'expliquer qu'un projet du gouvernement était bien le projet du gouvernement. Et sous la Ve République, n'en parlons pas.*

» Alors pourquoi Raymond Barre a-t-il estimé nécessaire de préciser ce que tout le monde sait ? Y aurait-il des projets de loi dont il ne serait pas le premier signataire ? Pour répondre à des « bruits qui ont couru » ? *Sans doute a-t-on déjà vu, la semaine dernière, le président de la République plaider sa cause contre les hebdomadaires qui allaient sortir le lendemain. Mais, en l'occurrence, il n'y a même pas cette excuse, le garde des sceaux n'ayant pas besoin de se faire accompagner du ministre de l'industrie ou du secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires pour défendre devant les parlementaires un texte approuvé par le président de la République et le gouvernement tout entier.*

» Il y a donc une autre raison. C'est celle du suicidé qui appelle au secours. Le premier ministre s'est rendu compte avec un temps de retard que pour répondre au souci légitime des Français de mieux protéger la sécurité et les libertés il leur offrait un monstre qui ne peut que faire rire ou pleurer. »

LE COLLECTIF DES LIBERTÉS : le gouvernement exploite l'inquiétude de l'opinion

Le Collectif de défense des libertés, qui groupe le parti communiste, le P.S., le M.R.G., le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération de l'éducation nationale, la Ligue des droits de l'homme ainsi que les mouvements Libre pensée et Jeune République a publié la déclaration suivante :

Le Collectif des libertés, réuni le 29 mai 1980, s'est félicité de ce que toutes les organisations qui la composent aient pris position contre le projet de loi Peyrefitte de réforme du code pénal.

Il exige le retrait immédiat de ce projet qu'il condamne formellement pour les raisons suivantes : il remet en cause les principes qui garantissent la protection des libertés collectives et individuelles ; sous couvert de rapidité, il instaure une justice expéditive ; sous couvert d'efficacité, il restreint la marge d'appréciation des juges en leur refusant la possibilité de tenir compte des situations personnelles et sociales ; en créant de nouvelles incriminations, il vise à réprimer les mouvements sociaux et revendicatifs ; en augmentant les pouvoirs du parquet et de la police, directement subordonnés au gouvernement, il diminue d'autant les droits de la défense.

Le gouvernement exploite, en les dramatisant, les inquiétudes de l'opinion publique, en lui faisant croire que la sécurité est subordonnée à une limitation des libertés. *Or tout démontre* à l'évidence le contraire : au cours des dernières années, on a pu constater une aggravation simultanée des mesures répressives et de l'insécurité.

Les mesures proposées ne visent pas à renforcer la sécurité, mais à restreindre les libertés. C'est pourquoi le Collectif des libertés appelle les travailleurs, les citoyens, à manifester leur opposition et à exiger le retrait de ce texte.

L'OPPOSITION A TF 1

M. Lionel Jospin : un projet en forme de matraque

Répondant jeudi 29 mai à TF 1 à M. Alain Peyrefitte qui s'était exprimé la veille, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a notamment déclaré :

M. Peyrefitte a développé trois arguments. Premier argument : vous avez peur, pour assurer votre sécurité, on va réprimer plus. Il y a insécurité de l'emploi, c'est vrai, on ne lutte plus contre le chômage ; il y a insécurité dans les grands ensembles, c'est exact, on développe un urbanisme au rabais ; il y a insécurité dans la rue puisqu'on détourne la police de sa mission de protection de la population pour l'occuper à des tâches de répression politique. (...) Et de ces problèmes monsieur le ministre n'a pas parlé dix secondes (...) présentant un projet en forme de matraque. Comme si la loi anticasseurs avait supprimé les casseurs.

Deuxième argument de M. Peyrefitte : avec son projet, on va, parait-il, rendre la justice meilleure. Franchement, nous ne le pensons pas. D'abord on n'y parle que de la petite et moyenne délinquance, oubliant les grands criminels ; ensuite on laisse de côté la délinquance économique, les fraudes fiscales. (...)

On prétend (...) qu'il faut diminuer les libérations conditionnelles parce que les juges sont trop indulgents, mais savez-vous que pour toutes les peines qui dépassent trois ans de prison, c'est seulement la chancellerie, c'est-à-dire le service même du ministre de la justice, qui peut opérer les *libérations* ? Si bien que l'assassin de Béziers et de Carqueiranne avait été libéré par les services de M. Peyrefitte lui-même.

Troisième argument de M. Peyrefitte ou troisième idée, c'est que pour lui, au fond, la justice c'est une vengeance. Eh bien, nous n'avons pas la même conception de la justice (...). Juger, c'est punir et réprimer dans certains cas, mais ce n'est pas seulement cela. Juger, c'est vous rendre la justice et c'est garantir vos droits et libertés contre une oppression possible.

M. Pierre Juquin : une publicité mensongère

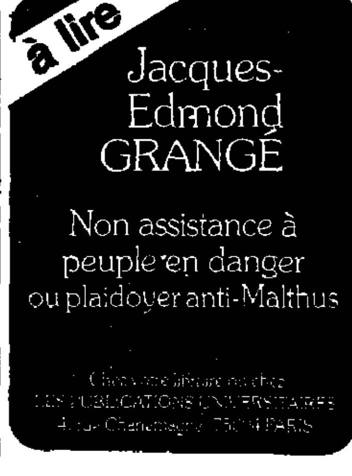
Succédant à M. Jospin, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a notamment déclaré :

« Le projet de réforme présenté par le ministre Peyrefitte pour le code pénal repose sur une publicité mensongère. Tout d'abord, nous dit le ministre, ce projet nous apportera plus de sécurité, c'est faux. La sécurité est un grand problème. Nous, communistes, nous posons ce problème avec sérieux. (...) L'insécurité, *la délinquance*, la *violence*, l'anarchie n'ont rien à voir avec la démocratie. C'est pourquoi nous présentons des propositions pour la prévention, la protection, mais aussi la répression. De tout cela, pas un mot sérieux dans le projet de M. Peyrefitte. (...)

La police n'a pas les moyens ou n'a pas le temps de faire son véritable métier. C'est à ce niveau-là que se pose le problème, et non pas au niveau des juges, des jurés ou des avocats accusés par le ministre de trop de générosité (...). Il y a quelques jours, *Georges Marchais, depuis* la Lorraine, lançait un appel à la jeunesse de France (...). Jeunes, ne suivez pas, n'écoutez pas ceux qui vous appellent à la paresse, à la violence, à la délinquance. N'écoutez pas, ne suivez pas ceux qui vous présentent les bandits comme des héros et la drogue comme un paradis. Apprenez à étudier, vous en avez besoin. Travailler, c'est nécessaire et utile, lutter, c'est le seul chemin de la liberté. De tout cela, qui va au fond des choses, pas un mot dans le projet Peyrefitte (...).

Le projet comporte (...) toute une série de dispositions qui visent les libertés ouvrières, qui visent les droits des gens à la possibilité de lutter. Par exemple, si des cheminots se mettent en grève, ils pourront encourir la prison. Si des usagers des chemins de fer barrent une voie ferrée pour obtenir le maintien de la ligne S.N.C.F., comme aujourd'hui, en Bretagne, la prison automatique. Par exemple, si des usagers de l'autoroute, si des viticulteurs, des paysans, des motards, des défenseurs du cadre de vie barrent l'autoroute pacifiquement, la prison. Et il est si inique qu'il comporte même une justice à deux tarifs. Une amende pour le gosse de riches dont les parents pourront payer, et la prison pour le pauvre qui n'en a pas les moyens.

● *Nouvelle automutilation d'un détenu.* — Pour réclamer la révision de son procès, Maurice Locquin, détenu à Haguenau (Bas-Rhin), a adressé au juge de l'application des *peines son oreille* coupée. L'an dernier, il avait, de la même manière, envoyé au garde des sceaux une phalange de son auriculaire gauche. Accusé d'avoir participé à plusieurs hold-up, Maurice Locquin avait été condamné à deux reprises à treize, puis à douze années de réclusion, sans confusion de peines. Le premier jugement ayant été cassé, en mars 1979, Maurice Locquin se fonde sur cette décision pour réclamer la révision de son second procès.



DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS APPORTENT LEUR SOUTIEN AU P.S. CONTRE LE TEXTE

Au cours du « rassemblement pour les libertés » organisé le 28 mai (*le Monde* du 30 mai) à Paris par le parti socialiste, les cinq organisations d'avocats et de magistrats ont participé à une « table ronde » animée par Casamayor. M. Jean-Marie Desjardins, président de l'Union syndicale des magistrats (modérés), a justifié sa *présence par la nécessité de ne* pas rompre le front des organisations professionnelles constituées contre le projet « sécurité et liberté », mais n'a pas fait de déclarations, *soulignant l'« apolitisme »* de son organisation. Mes Jean-René Forthouat, président de la Confédération syndicale des magistrats (modérée) et Michel Gout, président de *la Fédération nationale des unions* des jeunes avocats (modérée), ont renouvelé leur opposition au texte, ainsi que Me *Paul Bouaziz, président* du Syndicat des avocats de France (gauche) et M. Michel Marcus, secrétaire général du Syndicat de la *magistrature* (gauche).

Durant les débats au cours desquels ont pris la parole MM. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, Bernard Deleplace, secrétaire général adjoint de la Fédération autonome des syndicats de police, Mes Robert Badinter et Jacques Ribs, président de Droit et Démocratie, ainsi que MM. Raymond Forni, député du Territoire-de-Belfort et Michel Vauzelle, délégué du P.S. pour les affaires judiciaires, de nombreuses personnalités ont apporté leur soutien à cette manifestation : MM. Henri Buch, Félix Guattari, Vladimir Jankélévitch, Régis Debray, Daniel Gélin, Roger Hanin, Marcel Maréchal, Laurent Schwartz et Mme Catherine Ribeiro notamment.

M. Pierre Marcilhacy, sénateur (non inscrit) de Charente-Maritime, avait fait parvenir un message, dans lequel il reprochait au projet *d'« avoir exploité le sentiment d'insécurité des Français pour bouleverser notre droit pénal sans que ce bouleversement puisse avoir aucune influence sur la sécurité des citoyens ». (...) Sur ce plan, on serait tenté d'employer le mot d'escroquerie... »*.

SPORTS

TENNIS — LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Une brillante victoire de Noah

Le *principal résultat*, flatteur pour le joueur français numéro un de *la journée du jeudi 29 mai*, aux Internationaux de Roland-Garros, a été *la victoire de Yannick Noah sur* l'Argentin José-Luis Clerc, tête de série numéro seize sur le score final de 6-4, 6-7, 6-4, 1-6, 6-3. Le match, qui avait été suspendu la veille par l'obscurité, avait repris sur le Central à midi devant un public déjà nombreux et sous un ciel clair qui allait s'assombrir et bientôt laisser crever des ondées dont la violence fit à deux reprises interrompre les jeux.

Reprendre un match au quatrième set : nous en étions revenus au fameux repos de naguère. L'avantage est évident pour le joueur qui mène. Noah n'en perdit pas moins, et très vite, ce quatrième set. Son énorme mérite fut de n'en point paraître affecté. En face d'un adversaire qui ne se départissait pas d'un *calme olympien* il sut *reprendre* ses esprits et entreprit de pousser vivement ses attaques et de se ruer au filet le plus souvent grâce *à un revers tout neuf qui lui permit* de marquer les points décisifs.

Clerc fut le triomphateur, il y a quelques mois, à Buenos-Aires, de *la rencontre de Coupe Davis Argentine* - Etats-Unis, où il l'emporta de manière *décisive sur* McEnroe. Il nous avait régalé d'une excellente partie contre Borg, le mois dernier, à Monte-Carlo. C'est l'homme qui monte. Noah peut donc être fier de sa performance et se dire qu'il est devenu redoutable aux meilleurs.

Dominique Bedel, le finaliste du National, a été « sorti » honorablement en trois sets disputés par le gaucher américain Bruce Manson, dont le palmarès s'orna d'une victoire sur Borg en 1979. Enfin, Pascal *Portes n*'a fait qu'une bouchée de l'obscur Yougoslave Vladic Ostoja. *Sa confrontation prochaine est* plus épineuse : il se heurte à Borg !

Un match fort plaisant à suivre, car il se déroulait sur le bon vieux court numéro 3, où l'on est de plain-pied avec les joueurs — si l'on réussit à s'insérer le long du grillage, — fut celui qui opposait l'Allemand Eberhardt au Tchécoslovaque Ivan Lendl. Ce dernier *gagna à l'arraché au quatrième set*, où le *tie-break* avait été légèrement *interrompu par la pluie à cinq points* partout.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

JEUDI 29 MAI

SIMPLES MESSIEURS
(trente-deuxièmes de finale)

Tableau n° 1. — McNamara (Austr.) bat Ismail (Rh.), 6-4, 6-1, 6-2 ; Portes (Fr.) bat Ostoja (Youg.), 6-1, 6-3, 6-4 ; Borg (Suède) bat *Gomez (Equ.)*, 6-3, 6-2, 6-1.

Matches interrompus par la pluie : Prajoux (Chili) contre Pecci (Par.), 7-5, 6-4, 3-3 ; Roger-Vasselin (Fr.) contre Smid (Tch.), 3-6, 6-0, 2-1 ; Taroczy (Hongrie) contre Waltke (E.-U.), 4-3.

Tableau n° 2. — Orantès (Esp.) bat Slozil (Tch.), 6-2, 6-2, 6-1 ; Manson (E.-U.) bat Bedel (Fr.), 7-5, 7-5, 6-3 ; *Mottram (G.-B.)* bat Sanders (P.-B.), 6-3, 6-4, 6-1 ; Lendl (Tch.) bat Eberhard (R.F.A.), 6-4, 3-6, 6-4, 7-6).

Match interrompu par la pluie : Solomon (E.-U.) contre Lewis (N.-Z.) 6-5, 6-3.

SIMPLES DAMES
(seizièmes de finale)

V. Ruzici *(Roum.)* bat *M. Pinterova* (Tch.), 6-1, 6-2 ; B.-J. King (E.-U.) bat A. Hobbs (G.-B.), 6-2, 6-2 ; W. Turnbull (Austr.) bat N. Bohm (Suède), 7-5, 1-6, 9-7 ; H. Strachonova *(Tch.)* bat *I. Kuan-Riedel* 1-6, 6-3, 6-2 ; M. Jausoval (Youg.) bat M. Simionescu (Roum.), 6-7, 6-3, 6-2.

Match interrompu : D. Fromholtz (Austr.), *contre* J. Duvall (E.-U.), 4-1.

DOUBLE MESSIEURS
(trente-deuxièmes de finale)

Case-Masters (Austr.) b. Guerrero-Tiberti (Arg.-Ur.), 6-4, 7-5 ; Curren-Denton (Austr.), b. Gauvain-Vanier (Fr.), 6-4, 6-2 ; Lewis-Petrovic (N.-Z. - Youg.) b. Buehing - McNair (E.-U.), 6-3, 6-4 ; Haillet-Moretton (Fr.), batt. Aubone-Thamin (Arg.-Fr.), 6-4, 6-0 ; Betram-Mitton (Afr.-Sud) b. *Etterbeek-Friedler* (P.-B.-E.-U.), 6-0, 6-1 ; Fassbender-Moore (R.F.A.-Afr. du Sud) b. Benavides-Dallafontana (Arg.), 6-4, 6-0 ; Gonzalez-Lutz (P.R.-E.-U.) b. Bettauer-*Hampton* (N.-Z.), 6-2, interrompu ; Fukui-Holl. (Japon-E.-U.), b. Cotard-Tulasne (Fr.), 7-6, 4-6, 6-1 ; Edmonson-Warwick (Austr.) b. Carnahan-Brabenec (Austr.), 6-4, 6-2 ; Barthès-*Jauffret (Fr.) b. A. et C. Gattiker* (Arg.), 6-4, 6-2 ; Gérulaitis - Stolle (E.-U.), b. Crabel - Harris (E.-U.), 7-5, 6-4 ; Deblicker-Goven (Fr.) b. Filol-Montano (Chili), 7-5, 0-5, interrompu ; Freyss - Fritz (Fr.) b. Doyle-Foxworth (E.-U.), 6-7, 6-3, 7-5.

VENDREDI 30 MAI

SIMPLES MESSIEURS

Premier tableau : Roger Vasselin (Fr.) bat Smid (Tch.), 3-6, 6-0, 6-4, 3-6, 6-3 ; Prajoux (Chi.) bat Pecci (Par.), 7-5, 6-4, 6-7, 7-6.

Deuxième tableau : Gottfried (E.-U.) bat Luna (Esp.), 6-3, 7-5, 6-1 ; Solomon (E.-U.) bat G. Lewis (N.-Z.), 6-3, 6-3, 6-3.

A LA TÉLÉVISION

TF 1 retransmet les principales rencontres de 11 h. à 12 h. 30, de 14 h. 25 à 16 h. et de 18 h. à 19 h. 15.

CYCLISME. — *La treizième étape du Tour d'Italie, Lecce-Barletta (220 kilomètres) a été gagnée par l'Italien Saronni, en 6 h. 22 min. 52 sec., qui au classement général occupait la quinzième place. Son compatriote Visentini conservait le maillot rose, tandis que le Français Hinault était septième, à 2 min 58 sec.*

La cinquième étape du critérium Dauphiné-Libéré, Vienne-Lyon, 30 kilomètres contre la montre, a été gagnée, le 29 mai, par le Belge Claude Criquielion, qui a pris la tête du classement général.

JEUX OLYMPIQUES

Le C.I.O. envisage des inscriptions d'athlètes à titre individuel

L'annonce officielle des comités nationaux olympiques ayant accepté l'invitation du Comité d'organisation des Jeux de Moscou (COJO) en dépit de l'appel au boycottage lancé par le président Carter après l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, annonce faite le 27 mai par le Comité international olympique (C.I.O.), n'a pas mis un terme à la lutte d'influence que se livrent les partisans et adversaires de la participation. Le C.I.O. envisage *maintenant des inscriptions individuelles de sportifs.*

Notre correspondant de Dublin nous indique que le président du C.I.O., lord Killanin, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, où il a regretté une nouvelle fois « *l'emploi du sport comme arme politique* », que l'inscription à titre individuel des athlètes aux Jeux de Moscou était désormais envisagée, alors qu'elle avait d'abord été repoussée « *pour ne pas saper l'autorité des comités nationaux* ». D'ailleurs ceux-ci auront à leur disposition un fonds d'urgence doté de 1 million de dollars pour couvrir les frais de déplacements si les gouvernements ne veulent pas les prendre *en charge.*

En France, le débat sur la participation *a pris un tour polémique* au sein même du mouvement sportif. *Le Comité national olympique* et sportif français a en effet fait savoir aux fédérations qu'il comptait engager des athlètes dans douze disciplines — athlétisme, aviron, boxe, canoë-kayak, cyclisme, escrime, gymnastique, haltérophilie, judo, lutte, natation et pentathlon moderne — pour un total de cent à cent vingt compétiteurs. Cette décision — conforme à la politique du sport de haut niveau engagée avec le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, en 1978, — revient à exclure des sélections tous les sports collectifs et en particulier le basket-ball qui *aurait pu être « repêché » du fait* de l'absence des Etats-Unis et du *Canada.*

« Nous n'avons rien contre le basket, mais nous nous en tenons à notr principe. Il est valable pour tous, c'est-à-dire pas de Jeux olympiques pour une équipe qui ne s'est pas qualifiée sur le terrain », a répété M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F. Toutefois, l'équipe de basket-ball a manqué sa sélection d'un rien, une différence de buts totale moins bonne à la fin du tournoi préolympique que la Tchécoslovaquie, si bien que le président de la F.F.B.B. (Fédératio . française de basket-ball) a vivement réagi. *« Ça va être la guerre »*, a-t-il déclaré en apprenant la nouvelle *« La première mission du C.N.O.S.F. est d'aider les fédérations*, a ajouté le président Busnel. *La F.F.B.B. verse 30 000 F par an à cet organisme pour qu'il nous appuie, et je ne vois pas pourquoi la décision a été prise sans que nous soyons consultés.* » M. Busnel a décidé de suspendre toutes relations avec le C.N.O.S.F. en signe *de protestation.*

SCIENCES

Les cosmonautes du train spatial Saliout-Soyouz mèneront trois expériences sur l'interféron

Les cosmonautes hongrois, Bertalan Farkas, et soviétique, Valeri Koubassov, qui, à bord de Soyouz-36, ont rejoint, mardi 27 mai, dans l'espace, la station orbitale Saliout-6, n'auront pas trop de sept jours pour mener à bien leurs expériences scientifiques.

Pour les Allemands de l'Est, dont la réputation en optique ... plus à faire, l'observation ... Terre était à l'honneur. ... les Hongrois, ce sera l'in...éron. Trois expériences seront ...enées à bord de *Saliout-6* sur cette protéine antivirale. La première verra *l'étude de l'in*fluence de l'apesanteur sur la production d'interféron dans une culture de lymphocytes humains; la seconde portera sur l'action antivirale en milieu spatial de différentes préparations à base d'interféron, et la troisième, enfin, sur les mécanismes de production de cette protéine par les cosmonautes et sur son rôle *d'agent protecteur.*

Dans un autre domaine, Farkas et Koubassov compléteront leurs informations sur le territoire hongrois. Plusieurs régions doivent faire l'objet de prises de vues qui seront ensuite comparées à des clichés aériens. Parmi les sites retenus pour ce programme, baptisé Expedicio, se trouvent le lac Balaton, la rivière Tisza connue pour ses crues, et le secteur fluvial du Danube. Tout cet ensemble de données, et celles recueillies à l'aide du spectromètre Spektr-15, réalisé *par les Bulgares, devraient* concourir à une meilleure exploi*tation des zones agricoles* et forestières du pays ainsi qu'à une évaluation des effets des centrales thermiques, hydroélectriques et nucléaires sur l'environnement.

Enfin, les deux hommes effectueront des expériences — Otvos et Bealuca — de métallurgie spatiale visant à obtenir des matériaux d'une plus grande pureté et d'une *meilleure qualité dans* le domaine des semi-conducteurs — mélanges de gallium - arsenic, gallium-antimoine, indium-antimoine — et des alliages aluminium-cuivre. Toutes ces expériences seront suivies avec intérêt par les responsables du Centre national d'études spatiales. Ceux-ci préparent le programme de travail du cosmonaute français qui, en *1982*, passera huit *jours* dans l'espace en compagnie d'un Soviétique.

CARNET

Naissances

— M. Charley CAUSERET et Mme, née Catherine Morel, sont heureux d'annoncer la naissance de
Pierre,
le 13 mai 1980.
32, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

— Julien est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère
Thomas,
le 22 mai 1980.
Anne et Jacques CHAPPUIS,
Villa Cara, allée Airelles,
73000 Chambéry .

— Marc et Thérèse DHERBEY, née Huchet, laissent à Laurent et Caroline la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur.
Céline.
Dardilly, le 16 mai 1980.

— Catherine et Roland LAZAROVICI, Julien et Céline, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marion,
Paris, le 15 mai 1980.

— M. et Mme François STEUDLER ont la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume,
à Paris, le 22 mai 1980.

— Christine et Serge VERNIAU *ont le bonheur d'annoncer la naissance* de
Clémence,
à Paris, le 27 mai 1980.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Marie-José GARBAY,
fille du docteur Bernard Garbay et de Mme,
avec
M. Philippe Jean Marc MEYER,
fils du docteur Alain Jacques Meyer et de Mme.
Cannes.

Mariages

— *M.* et Mme Jacques LEVASSOR,
M. et Mme Marius ANDRÉ,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Marie-Anne et Claude.
12, allée Gagarine,
92300 Levallois-Perret.
Cheylade,
15400 Riom-ès-Montagnes.

— *M.* et Mme Robert *AUSSEDAT*,
M. et Mme Raymond LAHALLE,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Vincent et Sophie,
le 24 mai 1980.

Décès

HACÈNE OUELAA

— On nous prie d'annoncer le *décès de*
M. Hacène OUELAA,
ancien sénateur,
survenu à Paris le 24 mai 1980 dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de :
Mme Hacène Ouelaâ, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les obsèques auront lieu le *1er juin* à Annabâ (Algérie).
15, rue du Dessous-des-Berges, Paris (13e).
Route de la Fontaine-Romaine,
Villa les Acacias,
Les Caroubiers, Annabâ (Algérie).

[*M.* Hacène Ouelaâ, ancien maire de *Nador, ancien conseiller général,* avait été élu sénateur de Bône le 31 mai 1959. Né le 8 octobre 1899 à Nador (Bône), il était agriculteur. Pendant les trois années durant lesquelles il avait siégé *au Sénat, M. Ouelaâ ne s'était* inscrit à aucun groupe politique.]

— Mme Caroline Daumen, née Arpels,
François et Eric Arpels,
MM. Claude et Jacques Arpels,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre ARPELS,
leur père et frère, survenu le 26 mai 1980, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi *29 mai 1980*, dans la plus stricte intimité.
22, place Vendôme, Paris (1er).

— On nous prie d'annoncer le *décès de*
M. Robert BAUDON,
assureur conseil honoraire,
ancien maire adjoint du Chesnay,
survenu le 27 mai 1980.

— Bretteville-sur-Odon, Eterville, Caen.
M. André Bellot,
M. et Mme *Christian* Bellot,
Claire et François,
Mlle Dominique Bellot,
Mlle Marie-France Bellot,
M. Marc Bellot,
M. et Mme Henri *Lemoine,*
M. et Mme Pierre Bellot,
Les familles Lemoine, Nivaux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André BELLOT,
née Christiane *Lemoine*,
survenu le 22 mai 1980, à Bretteville-sur-Odon, à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Venelle Pavée,
14760 Bretteville-sur-Odon.
27-31, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.

— *Mme Violette Crocq,*
Alain, Jean-Noël et Guillaume Crocq,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 mai 1980, de
M. André CROCQ,
ancien prisonnier de guerre 1939-1945,
conseiller technique et pédagogique de l'éducation populaire,
directeur du Centre culturel *du Languedoc.*
La cérémonie religieuse a eu lieu le 27 mai 1980 en l'église de Castelnau-le-Lez.
29, rue Jules-Ferry,
34170 Castelnau-le-Lez.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Isabelle FÉLIX,
survenu à Paris le 22 mai 1980, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
L'inhumation a eu lieu à Besançon, le 27 mai, dans l'intimité.
De la part de ses amis et de toute la famille.

— Mme Eugène Gruësse,
Mme Pierre Moulin,
Jacqueline *Moulin,*
Alain Dufour,
Germaine Le Guillant, Jacqueline Bouillot, Jean-Noël et Marie-Françoise Pons, Lucien et Yvette Alvarez,
Tous ceux qui, en Algérie et en France, l'aiment, les CEMEA et les Editions F. Maspero,
ont le chagrin d'annoncer le décès de
Christiane GRUËSSE MÉRIGON,
leur fille, leur amie, leur collaboratrice, survenu le dimanche 25 mai 1980.
Obsèques dans l'intimité à Champdolent (17430).
« Bonne nuit, cher prince. »

— Les familles S. et J. Halfon, et l'agence Halfon S.A., ont la douleur de faire part du décès de
M. Sam HALFON,
survenu le 22 mai, à la suite d'une *longue maladie.*
Les obsèques ont eu lieu dans une stricte intimité.

— *La famille Formagne a la douleur* de faire part du décès de
M. Robert LÉVY,
magistrat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris, le 26 mai 1980.
L'inhumation aura lieu au cimetière du *Montparnasse*, le mardi 3 juin, à 10 h. 30.
Réunion au cimetière 5, rue Emile-Richard, Paris (14e) .
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

— M. et Mme Henri Noguères,
M. Georges Puccinelli,
M. et Mme Narcis Miquel,
M. et Mme Germain Cuilla,
Mme Dominique Noguères,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de
Mme Louis NOGUÈRES,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bages (Pyrénées-Orientales), *le 20 mai 1980.*

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Jean BOSCAL de REALS,
comte de MORNAC,
une pieuse pensée est demandée à *tous ceux qui* l'ont estimé et aimé en union avec les messes qui seront dites à son intention.

— In *memoriam.*
En ce douloureux anniversaire,
Mme Paillissé,
M. et Mme Jacques Paillissé,
M. et Mme Lucien Carrive,
rappellent le souvenir de
Joseph-Marie PAILLISSÉ,
inspecteur principal honoraire de l'enseignement technique,
décédé à Marseille, le 31 mai 1979.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, vendredi 30 mai, à 14 h. 30, salle C. 26, M. Pierre Fresnault-Deruelle : « La bande dessinée et son espace ».

— Université de Paris-I, vendredi 30 mai, à 14 h. 30, amphithéâtre Descartes, M. Francis Hours : « Le paléolithique et l'épipaléolithique de la Syrie et du Liban ».

— Université de Paris-I, vendredi 30 mai, à 16 h. 15, salle 6, M. Laurent Parleani : « Les procédés de lutte dans l'entreprise et *le problème de leur légalité* ».

— *Université de* Paris-IV, samedi 31 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Aucouturier : « Les problèmes théoriques de la critique littéraire marxiste en Russie de 1888 à 1932 ».

— Université de Paris-I, samedi 31 mai, à 9 heures, salle Louis-Liard, Mme Violette Rey : « L'agrandissement spatial des exploitations agricoles ».

— Université de Paris-X, samedi 31 mai, à 9 h. 30, salle 614, bât. G, M. Jacques Cavailles : « Echange, production et répartition dans « le Capital » de Marx, une étude critique ».

— Université de Paris-V, lundi 2 juin, à 14 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Chadly Fitouri : « Biculturalisme, bilinguisme et éducation, analyse du cas tunisien ».

— Université de Paris-I, lundi 2 juin, à 14 heures, salle Greard, M. Jacques Derrida : « L'inscription de la philosophie, recherches sur l'interprétation de l'écriture ».

— Université de Paris-IV, lundi 2 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Antoinette Novara : « Les idées *romaines sur le progrès* d'après les écrivains de la République ».

Communications diverses

— *L'Association des Amis de la* forêt de Fontainebleau tiendra son assemblée générale le samedi 31 mai, à 10 heures, dans la Galerie des Colonnes du palais de Fontainebleau. *Leurs prix seront remis aux lauréats* du concours de dessins de « la Forêt propre », pour lequel près de mille œuvres ont été reçues.

— A l'occasion de la fête nationale italienne, le consul général, en présence de M. l'Ambassadeur d'Italie *à Paris, Gianfranco Pompei,* recevra les Italiens résidant et de passage à Paris, le dimanche 1er juin, de 17 heures à 19 h. 30, au consulat général d'Italie à Paris (16e), 17, rue du Conseiller-Collignon.

— *L'Union des engagés volontaires* et anciens combattants juifs organise sa cérémonie annuelle du souvenir en hommage aux combattants juifs morts pour la France au cours de la *dernière guerre*, le *dimanche* 1er juin, à 10 heures, devant le monument aux morts du cimetière de Bagneux-Parisien.

— Le 1er juin, à 14 h. 45, célébration de la naissance du Bouddha, au Temple bouddhique de Paris, bois de Vincennes (lac Daumesnil). Entrée libre.

— « *Les Parents des tués* » les pères et mères des disparus et des morts pour la France (1), « les Veuves et Orphelins de guerre » (2), informent leurs adhérents que des *cérémonies se dérouleront à Paris* ; en l'église Saint-Louis des Invalides les vendredi 6 juin, de 18 h. 30 à 20 h. 30, et samedi 7 juin, à 9 heures, en présence du président de la *République* ; *dans le Pas-de-Calais*, le dimanche 8 juin, à 11 heures, à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette en présence du secrétaire d'Etat aux anciens combattants à *l'occasion de l'inhumation* d'un soldat inconnu « mort pour la France » en Indochine.

(1) 14, rue de Clichy, 75009 Paris ; tél. : 526-38-08.
(2) 18, rue de Vézelay, 75008 Paris ; tél. : 561-17-30.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« LE CRÉPUSCULE DES DIEUX » A LYON

Les messages ne passent plus

La Tétralogie montée par Nicolas Joël en coproduction par Strasbourg et Lyon, alternativement dans les deux villes (« le Monde » des 1er février, 5 juin 1979 et 19 janvier 1980), s'achève ces jours-ci dans la capitale rhodanienne par un « Crépuscule des dieux » souvent très beau et désenchanté. C'est le point extrême de la démythologisation à laquelle le metteur en scène s'était livré dès « l'Or du Rhin », montrant bien le peu de crédit qu'on devait accorder à des dieux démonétisés, et dont la conduite d'ailleurs n'invitait guère à l'admiration.

Du moins pouvait-on s'en amuser en dénonçant leurs combinaisons dérisoires. Dans le Crépuscule des dieux, il n'y a plus que l'homme livré à lui-même (l'aveugle Siegfried, Brünnhilde l'impuissante) et le mal, la malédiction d'Alberich qui subsiste, Hagen qui mène le jeu à sa guise jusqu'à cette partie d'échecs, nulle en définitive, où les héros montent sur le bûcher, tandis qu'Hagen voit lui échapper l'anneau, seul but de ses crimes.

Tout cet imbroglio inutile est symbolisé d'entrée par les Nornes, ces filles de la terre, ces voyantes qui savent tout et ne comprennent plus rien. Elles se passent hâtivement, autour d'un braséro de pauvresses, la corde du destin, qu'elles ont mission de tresser, mais tout s'embrouille comme ces fils enchevêtrés qui courent au-dessus d'elles entre quatre poteaux télégraphiques : les messages n'ont plus de sens, ne passent plus.

Dans une lumière crue et livide, Brünnhilde, en robe noire, envoie Siegfried à la conquête du monde... Pour quoi faire ? Y croit-elle ? Se voit-elle déjà veuve ? D'un geste brutal, elle le pousse vers l'aventure, puis s'effondre en contemplant l'anneau, son dernier trésor. Ce geste violent, on le retrouvera souvent, chez une personnage ou l'autre, pendant tout le drame, image de désespoir, du pessimisme dans lequel l'être s'enferme.

Le palais des Gibichungen n'est jamais un lieu plaisant ; celui-ci est sinistre et saisissant : un appartement d'industriel cossu, sombre, avec des revêtements de marbre, une longue-vue bien courte pour interroger les astres, une haute porte, qui ouvre sur le Rhin, réfléchissant un soleil aveuglant, où s'encadre à contre-jour la stature effrayante de Hagen, casquette de loup de mer, manteau de cuir et bottes d'officier de la Wehrmacht. Il règne en maître quasi sadique sur un Gunther velléitaire et voûté et une Gutrune sanglée dans sa dignité impuissante de bourgeoise en robe blanche. Quant à Siegfried, inutile de dire qu'il ne trouve rien de louche dans cet antre et fait tout ce qu'on lui demande avec une parfaite ingénuité, conquérant, en titubant comme un aveugle, Brünnhilde, qui, malgré sa violence, joue d'emblée battue, après une scène avec Waltraute, fort belle musicalement, mais écrasée d'entrée par une sorte de fatalité acceptée, dans une lumière de prison.

Les dieux las voués à la destruction

Nicolas Joël est sans doute allé trop loin dans cette régie, où les personnages sont coincés par l'étau de la fatalité. Il n'a pas laissé assez de jeu à leur individualité, à leur spontanéité, comme s'il était las lui-même de ces êtres qu'il fréquente depuis trop longtemps et dont il connaît trop bien la vanité des efforts. D'où une impression de grisaille, de tristesse générale très pesante, qui finit par dénaturer le caractère de la musique, laquelle garde un dynamisme et une grandeur inaliénables. Car Wagner, lui, n'abdique jamais, fût-ce au cœur du plus noir pessimisme.

Mais, visuellement, le spectacle reste très beau, avec cet étrange décor du deuxième acte peuplé d'une assemblée baroque de statues de plâtre de toutes époques (prophètes, courtisans du grand siècle, évêques, paysans) qui figurent un panthéon hétéroclite. Et, surtout, celui de la dernière scène, où un griffon gigantesque, tenant dans ses serres le monde ensanglanté, s'envole, dévoilant le bûcher où Brünnhilde s'étend à côté de Siegfried, autel qui flambe entouré de torches sous l'admirable mausolée romain qui figurait le sommeil à la fin de la Walkyrie et qui est maintenant comme l'image des dieux las, voués à la destruction. Pet Halmen a ainsi trouvé de beaux symboles visuels, étrangers sans doute à la vision de Wagner, mais qui la rejoignent assez justement.

Deux personnages émergent de cette atmosphère oppressante, les deux qui resteront tête à tête à la fin, alors que tous les autres auront abdiqué : la Brünnhilde d'Eszter Kovacs, violente, révoltée, malgré son désespoir, dont la voix stridente, dure par moments, retrouve couleur, timbre, tendresse et lyrisme, comme transcendée par la musique pour chanter avec une grande noblesse l'admirable cantique d'amour et de mort qui rachète le monde. Et le Hagen de Heinz-Klaus Ecker, qui scelle le drame par sa voix de haine glacée, aux reflets menaçants, qui épouvante jusqu'à son père Alberich (Gunter von Kannen), lui aussi déboussolé par cette intrigue qui tourne à l'absurde ; Hagen, maître implacable de l'action jusqu'au moment où le bras de Siegfried, mort qui se lève — geste dérisoire de l'irrationnel, — le met à son tour hors du jeu.

Le Siegfried de Werner Goetz manque de consistance (n'est-ce pas son rôle ?), mais aussi de voix, avec un vibrato qui brouille un timbre assez quelconque. Belle voix, en revanche, que celles de Siv Wennberg (Gutrune), des Siv Wennberg (Gutrune), des filles du Rhin et des Nornes, tandis que Peter Winberger incarne justement ce Gunther veule, rongé par l'envie et le doute. Les chœurs de Dominique Debart éclatent comme à Bayreuth, foule brutale et indifférente à une action à laquelle elle ne comprend rien. L'Orchestre de Lyon joue fort bien cette rude et lourde partition, sous la direction de Gabor Oetvös (directeur de l'Opéra d'Augsbourg), qui, à défaut d'avoir pu faire un travail très soigné dans le détail, donne à l'œuvre son grand caractère.

*Belle conclusion en tout cas pour une saison exceptionnelle où l'« opéra nouveau » a fêté son centenaire avec des spectacles tels qu'*Opera*, de Berio et Ronconi ;* la Traviata, *vue par Béjart ;* le Pelléas *et surtout* le Don Giovanni, *réalisés par Erlo ;* l'Orfeo, *de Monteverdi, et* la Vera Constanze, *de Haydn, sans oublier les soirées de ballet.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 1er, 4 et 7 juin.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ALTO. — Premiers prix : Jean Sulem, Sylvie Altenberger, Thierry Paumier (élèves de Serge Collot). Jean-Michel Vernier (élève de Colette Lequein).
Deuxièmes prix : Valérie Jacquart, Philippe Mouchon.

CINÉMA

FESTIVALS...

● Le premier Festival cinématographique de Paris des sports auto-moto réunira du 3 au 8 juin à l'Empire une centaine de films français et étrangers, à raison de quatre séances par jour (à partir de 14 heures).

● Encore une innovation, celle-ci due à l'initiative de la S.N.C.F. qui, profitant de l'année *du patrimoine, propose son* premier Festival train et cinéma du 4 au 17 juin au Publicis-Matignon. Quatorze longs métrages (de la Grande Attaque du train d'or à Un soir, un train, en passant par la Bataille du rail) et des courts métrages, produits ou non par le Centre audio-visuel de la S.N.C.F., seront présentés. On verra, bien sûr, l'Entrée du train en gare de La Ciotat.

● Lyon sera, le dimanche 8 juin, la capitale du « navet », avec un Festival international du film ringard, organisé par une compagnie théâtrale, le TH Métro. Répond aux normes de la manifestation « toute œuvre, court ou long métrage, à la condition impérative qu'elle soit *irrémédiablement* ratée, intentionnellement ou non ».

■ Le deuxième Festival international du super-huit aura lieu, du 2 au 6 septembre prochain, dans la station d'Hardelot, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Ce Festival est placé sous l'égide de la Fédération des clubs français de cinéastes. Renseignements : Yves Schneider, président du Festival, 11, rue de la Chaudière - 62222 Martin-lez-Boulogne. (Corresp.)

■ Le deuxième Festival photographique du Tregor est organisé à Lannion, du 15 au 30 août, avec le concours des municipalités de Lannion, Perros et Trégastel.

THÉATRE

« NOUS IRONS TOUS A CAPELLA », d'Élisabeth Marie

Un polar musical

A Montreuil, les fous de Philip Marlow ont coiffé leurs borsalinos, ont branché leurs micros, leur sono et sautent à pieds joints dans une légende aux couleurs de néon pourpre et de bitume que la moiteur des nuits colle aux semelles. On y voit des silhouettes furtives, des lames d'acier, du whisky, *les soubresauts d'agonies* solitaires au bord de l'autoroute, sur un trottoir, un terrain vague, une vierge folle en lunettes noires, un sinistre couloir d'hôpital, une héroïne en camisole de force. On y entend un blues au-dessus d'une tombe vide, une chanson d'amour traverser le brouhaha d'un tripot et du rock pour relier tout ça.

Le spectacle s'appelle *Nous irons tous a capella* et se définit comme un « opéra policier ». Un polar musical pour les héros du samedi soir. Ceux de la fièvre et des bals, des séances de minuit sur les boulevards, des virées banlieusardes... L'histoire est un cocktail de souvenirs, inutile de chercher à en dégager une intrigue suivie. Il s'agit seulement de suivre une promenade désordonnée, d'écouter un langage accordé au rythme des villes. Ce n'est pas le déroulement harmonieux des phrases, mais un collage violent de mots, un frottement de sons disparates, d'où jaillissent des images, des clichés chatoyants. C'est une manière, en somme, de s'approprier les sollicitations bariolées dont les murs sont envahis, le clinquant des vitrines, les slogans, les musiques décervelantes, et de ce bain d'artificiel naît une poésie plus tendre qu'ironique.

Elisabeth Marie, l'auteur, et Ismaïl Safouan, compositeur, jouent des consonances, des ruptures, du pastiche léger, des rappels d'anglais, d'italien, d'allemand en polyglottes des salles d'art et d'essai. Le genre a ses limites, dans la mesure même où il utilise des clichés très forts et très présents : il risque soit d'y coller de trop près, soit de trop intellectualiser. Les dangers sont évités avec quelqu'un qui fonce dans la sincérité comme la chanteuse Evelyne Zaniboni, ou au contraire avec quelqu'un qui théâtralise chaque moment comme Bernard Bloch, qui glisse en souplesse autour des pièges sans y tomber, passe en virtuose par une multitude de registres et cependant reste un personnage très humain, attachant.

Il y a des maladresses dans le spectacle, qui pourrait être allégé de quelques complaisances, mais il déborde de vitalité et transmet l'essentiel : un engouement fulgurant pour les légendes de notre temps.

COLETTE GODARD.

★ Studio Berthelot, Montreuil, métro Croix-de-Chavaux, 20 h. 30.

ROCK

Le Clash a encore frappé

La rumeur courait : la tournée française du Clash était annulée. A l'approche des concerts, la vente passait de quatre cents à treize billets par jour. Les uns affirmaient que quelques jours avant le concert parisien au Palais des sports, le batteur du Clash avait tué d'un coup de guitare sur scène un autonome à Bruxelles ; les autres prétendaient que c'était le chanteur, d'un coup de poignard, à Amsterdam. Certains même avançaient, pour plus de crédibilité, qu'un mandat d'arrêt avait été lancé par Interpol. C'était bien la preuve. En tout cas, il s'agissait sûrement de quelque chose de très grave. Et quoi de plus naturel avec Clash, ce groupe de guérilla urbaine, de rebelles avec une cause ? Leur légende s'enrichissait d'une victime pour la cause du rock'n roll.

Il serait toujours temps de se demander si celle-ci était juste et si, surtout, elle valait la vie d'un homme. Il est vrai qu'un fan de rock, si tant est qu'il le soit véritablement, se doit de tout sacrifier à ses idoles, même une vie. D'autant plus *si c'est* celle d'un autonome.

Hélas ! on apprit que l'autonome n'était pas mort, qu'il n'était pas autonome mais étudiant (ce qui n'empêche *pas*) et que *ça n'était* pas à Bruxelles ni à Amsterdam, mais à Hambourg. On se consolait en pensant que la tournée n'était pas annulée. Restait le coup de guitare (à défaut de coup de poignard) *reçu effectivement* par le garçon qui, un peu trop entreprenant, était monté sur scène à la suite d'échauffourées. Un télex, rédigé par le P.-D.G. de la branche allemande de C.B.S. (la compagnie discographique *Clash) devait le confirmer : « Afin* de mettre un terme à toutes ces rumeurs ridicules, nous avons un certificat officiel du médecin de garde qui dit que Michael Johansen, âgé de dix-huit ans, est sorti de l'hôpital après examen médical le soir même du concert. Personne n'est mort dans cet hôpital ces derniers jours. De plus, le commissariat central affirme n'être au courant d'aucun cas de décès autour d'un concert de Clash. » Quant à Interpol, il est probable que ses services ne soupçonnent pas même l'existence du Clash.

Il reste que, mieux qu'un concert (en dépit de la force du répertoire et de la présence des musiciens, celui du Palais des sports, le 26 mai, desservi par un son inqualifiable fut décevant par rapport à l'exceptionnelle prestation que Clash avait donnée il y a trois mois au Palace), ces rumeurs extravagantes, qu'autrefois on ne prêtait qu'aux Rolling Stones, illustrent à merveille la fascination exercée par ces nouveaux hors-la-loi du rock qui forment le groupe le plus excitant du moment. Finalement, on en vient à se poser la question subsidiaire et néanmoins fatidique : « Laisseriez-vous votre petite sœur sortir avec un Clash ? » Moi pas, en tout cas.

ALAIN WAIS.

★ Le 31 mai, au Théâtre de verdure de Nice. Discographie chez C.B.S.

ARTS TRADITIONNELS

Le sacré et le profane

(Suite de la première page.)

Comment parler des rituels de Tanzanie, ces danses masquées, drôles et tendres, qui représentent des esprits, l'esprit des morts, des ancêtres, et décrivent des scènes de la vie quotidienne devant les foules en plein air ? Comment parler des rituels Makishi et Nyau de Zambie qui se donnaient autrefois à la fin d'une *initiation* très *longue* qui durait plusieurs années ? Quand les garçons initiés quittaient le camp, ils revenaient au village sous la forme d'animaux de toutes sortes, qui devaient être regardés à distance dans un nuage de poussière. L'initiation, aujourd'hui, dure quelques semaines et les « animaux » — girafes, éléphants, tortues — qu'on a vus sur la scène se montrent sur la *place* du village.

Le Krishnattam de l'Inde est un spectacle dévotionnel voué au culte du *grand* temple de Guruvayoor. C'est la première fois depuis quatre siècles qu'il quitte l'enceinte du temple. Il n'était jamais sorti de l'Inde. Les représentations, qui du*rent plus de quatre* heures, ont été ramenées ici à deux heures et demie. Masques, maquillages, costumes, danses, musique, tout est sublime, codifié, subtil, hermétique, *comme le Kagura de Takachiho,* venu du Japon, spectacle rituel qui *lui* aussi a franchi pour la première fois la porte de son temple. Ces drames dansés, lents, qui appartiennent à la religion shintô mais qui ont été influencés par le bouddhisme, se donnent normalement pendant quarante nuits, de 7 heures du soir à l'aube. Ce sont des paysans qui les jouent pour obtenir d'abondantes moissons.

Il faudrait parler des danses sacrées de Pongsan (Corée), drames dansés-masqués, à la poésie très *crue, très satirique (en particulier* contre les moines et les féodaux) ; de celles du Bhoutan, interprétées par des moines (elles peuvent être très humoristiques aussi, proches de *la commedia dell'arte)* ; de *la Diablada* d'Oruro (Bolivie) fortement marquée par la culture catholique espagnole. Cette danse processionnaire, impressionnante, qui remonte *au théâtre inca,* est organisée *une* fois par an par les travailleurs des mines pour conjurer les forces telluriques et se concilier les démons de la terre. Cette diablerie était beaucoup plus à sa place sur le stade de Brétigny au milieu des gens, des enfants bruyants et galopants, que dans la salle de la Maison de la culture.

Tous ces spectacles étaient d'une beauté fascinante. Il était tout à fait remarquable de voir, de repérer, en outre, d'une civilisation à l'autre, *dans cette forêt de visions et de* sons, malgré toutes les différences, des ressemblances et des constantes. Le masque, qu'on a vu sous toutes ses formes, petit masque blanc de *jeune shaman, masque gigantesque,* hérissé de cornes, d'yeux, de la Diablada d'Oruro, masque zoomorphe de Zambie, *masque mobile* (maquillage à même le visage) et immo*bile du Krishnattam, masque-ventre* de femme enceinte qu'on *retrouve* en Inde et en Tanzanie, effrayant ou drôle, le masque, instrument du rêve, « instrument de médiation avec *le divin, le sacré, les ancêtres, la* mort, le surnaturel », comme le rappelle Françoise Chatel, qui a organisé une très belle et très intelligente exposition de masques, a pour *première fonction de concrétiser le* mythe. Il est antérieur à l'histoire, il date de la préhistoire...

CATHERINE HUMBLOT.

LES PRIX DU XIe « PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE »

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et *Mme Monique* Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, ont annoncé mardi 20 mai, au siège de la Société des architectes (anciennement S.A.D.G.), les résultats de la onzième session du PAN (Programme architecture nouvelle). Ce concours, dont la première session a eu lieu en 1972, s'adresse à de jeunes équipes et a pour but de renouveler la qualité architecturale dans l'habitat social. Le thème de cette dernière session était le développement des banlieues et l'extension des villages et des bourgs.

Sur *quatre-vingts propositions* reçues, quatre projets lauréats ont été choisis par le jury : l'équipe de Pierre Bouche, Claude Denu, Diwi Dreysse, Maurice Moritz, Christian Paradon et René Tabouret (Strasbourg), Christine Edeikins (Paris), Marylène Ferrand (Paris), Serge et Lipa Goldstein (Paris). Quatre autres projets ont été mentionnés. Une exposition des principaux projets, primés ou non, est présentée au siège de la Société française des architectes (100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris) jusqu'au 9 juin (de *13 heures* à *19 heures, sauf* le dimanche).

PETITES NOUVELLES

■ A l'abbaye Royaumont (Val-d'Oise), trois concerts auront lieu, le dimanche *après-midi,* avec le concours, entre autres, de formations vocales et instrumentales de la région. Le 1er juin à 17 h. 30, l'ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale interprétera des cantates de Jean-Sébastien Bach. le 22 juin, à 17 h. 30, des chorales régionales A Cœur Joie, et l'orchestre de chambre Paul Kuentz, donneront la messe du couronnement la *« Messe du couronnement »,* de Mozart, ainsi que des œuvres de Dauvergne, Mozart et Charpentier. Le 27 juillet, toujours à 17 h. 30, « Liturgies orientales », par un groupe de vingt chanteurs d'Israël, pour la première fois en Europe, qui donneront à connaître les « Traditions musicales archaïques ». Tous renseignements auprès de la direction culturelle de la Fondation Royaumont. Tél. : 035-30-16 et 035-40-18. (Corresp.)

■ Le pianiste et chef d'orchestre français Philippe Entremont vient de démissionner de la présidence de l'académie Maurice-Ravel de Saint-Jean-de-Luz, étant « en profond désaccord sur l'orientation donnée à l'académie Maurice-Ravel par son conseil d'administration » et « considérant que la qualité de celle-ci ne peut qu'en souffrir ».

■ Giovanna Marini dirige un stage vocal pour comédiens et chanteurs à l'Odéon jusqu'au 2 juin. Elle sera avec son groupe aux Bouffes du Nord à partir du 3 juin à 20 h 30 pour une série de récitals.

■ Dario Fo, qui devait aller à New-York avec « *Mistero Buffo* » et « le Tigre et autres histoires », s'est vu refuser son visa, parce qu'il appartient à l'association « Secours rouge » soupçonnée d'indulgence envers le terrorisme. Mais Dario Fo viendra en décembre au TEP avec « le Tigre et autres histoires ».

■ « La consommation vue par vingt-quatre dessinateurs humoristes », exposition réalisée par Que choisir ? Union fédérale des consommateurs, est présentée jusqu'au 4 juin et du 10 au 14 juin, à la Galerie, Forum des Halles, porte Lescot, niveau-3.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
58, r. de Richelieu (2e) - 261-82-83
Galeries Mazarine et Mansart
COMEDIE-FRANÇAISE
1680 - 1980
Trois siècles de théâtre
Jusqu'au 27 juillet



ABBAYE DE ROYAUMONT (VAL-D'OISE)
(à 13 km. au sud de Chantilly)
DIMANCHE 1er JUIN A 17 H. 30
CHAPELLE ROYALE. Dir. : Philippe HERREWEGHE
RAMEAU (motet), J.-S. BACH (cantates)
Location : FNAC, Maison de l'Isle-Adam et 035-30-16

LUNDI 2 JUIN A 20 H 30
CYCLE ACOUSMATIQUE
Ecritures Radiophoniques
Grand Auditorium - Radio France
Michel FANO - René JENTET
Premières auditions publiques
Renseignements : 224.28.63 ou 23.09

CRÉATION
du 16 juin au 3 juillet
COMÉDIE-FRANÇAISE
SIMUL ET SINGULIS
1780-1880
La Comédie Française racontée par ses Comédiens
La Révolution, l'Empire, la Restauration
un siècle de Théâtre en une soirée
réalisation Alain PRALON
TRICENTENAIRE

le nouveau spectacle de
RAMON PIPIN'S
ODEURS
BOBINO
à partir du 3 JUIN
20 h 45 – Relâches : dimanche et lundi
Locations : FNAC, Agences et au Théâtre (Tél. 322.74.84)

L'Association Culturelle des Quatre Temps présente :
Pour la 1re fois en Europe,
venant du Festival Mondial du Théâtre de Nancy,
le fondateur et le maître
de la Modern Danse japonaise :
les 5-6 et 7 juin
KAZUO OONO ET SON GROUPE
– "Hommage à la Argentina" les 5 et 6 Juin à 20 h 30
– "Table" le 7 Juin à 20 h 30
Aux QUATRE TEMPS Futur Centre de Commerces et de Loisirs, Parvis de La Défense
Renseignements 233.51.97 Accès R.E.R. La Défense - Parking de La Coupole Défense 6
Prix des places 35 F - Etudiants, Collectivités 28 F - Location 3 FNAC et sur place à partir du 3 Juin
Atelier B.

Comédie-Française
LOCATION
Guichets : 11 h - 18 h
tous les jours
Téléphone : 296-10-20
11 h - 18 h tous les jours
1 semaine à l'avance
jour pour jour
TRICENTENAIRE

PETIT ODÉON 18 h 30 325.70.32
jusqu'au 29 juin
LES VOISINES
de Jean-Paul ARON
mise en scène de
Jean-Louis THAMIN
en co-réalisation avec la
Comédie-Française

ANTOINE
208-77-71
2 heures de rires et de bonheur
TA BOUCHE
la célèbre opérette
20 H 30 - MATINÉE SAM. - DIM. 15 H

Théâtre des quartiers d'Ivry
Centre dramatique de Nanterre
à partir du 31 mai 1980
BERÉNICE
Mise en scène d'Antoine Vitez
Au Théâtre d'Ivry
672 37 43 et 3 fnac

LE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NANTERRE
présente du 30 mai au 14 juin
ZOO STORY
d'Edward ALBEE
Adapt. fse de Matthieu GALEY
dans le PARC
des HAUTS-DE-SEINE
de NANTERRE
(itinéraires fléchés)
725-02-59

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
18 h 30
du mardi au samedi 18 F 50
du 3 au 7 juin
lavelle
musique noire
blues, jazz...
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Woyzeck.
Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Tartuffe.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Ad astra per aspera.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Livrets d'enfer.
Salle des fêtes, Châtillon (657-22-11), 21 h. : A l'enterrement de...

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets ; Brecht.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. : la Galaxie des ordinateurs (vidéo-information).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Buto (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Barbara Hendricks. 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca. — Épée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau.
Chapelle Saint-Roch (722-86-91), 20 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
C. I. S. P. (343-19-01), 20 h. 30 : le Labyrinthe de l'enfant pagaille.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : les Enfants de Galilée. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Victor s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 21 h. : Eliana Walls (mime).
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (305-40-39), 20 h. 30 : Festival d'expression non professionnelle.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Arsenic et vieilles dentelles.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre d'Altaïr (329-08-76), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre Duncan (326-99-35), 20 h. 30 : Zéro ou la Pornographie du savon (en anglais).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 30 mai

Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Pinter and Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co : 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Cafessalon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : A. Tome.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 21 h. : Josy Moss et Agouman ; 23 h. : Atlantico.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Génies en impuissance.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Archi-truc.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : K. Saporta, M.-C. Gheorgiu.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 18 h. 30 : Mémoire en blanc ; 21 h. : Compagnie L. Alvarez.
Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Ma, danse rituel ; 20 h. 30 : Compagnie la Main.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : R. Witczak, P. Adam (Mozart, Franck, Dvorak, Grieg) ; 21 h. : Trio d'anches Ozi.
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Maîtrise et Chœurs de femmes de Radio-France, sol. L. Laskine, O. Fournier (Brahms, Daniel-Lesur, Jolivet, Capiet, Schumann). — Studio 105, 20 h. 30 : les Jeunes Compositeurs et Interprètes du C. N. S. M. P.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Slatkin, sol. I. Stern (Verdi, Bartok, Brahms).
Chapelle du lycée J.-Decour, 20 h. 30 : Quatuor à cordes P. Goulut (Bach, Haydn, Nafilyan).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Salsa musique.
Gibus (700-78-88), 22 h. : les Démodés.
La Braderie de Paris (Salon des soldes) (297-52-10), 18 h. 30 : les Craqueurs.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Carey Bell.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Thomas, P. Gaiss, P.-Y. Sorin.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Trio A. Holdsworth.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc (dernière).
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : José Di Toux.

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Eve Griliquez, J.-P. Lahore.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : G. Elbaz ; 20 h. 30 : J. Bertin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des arts (272-62-98), 20 h. 30 : Nass El Ghiwane.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Talila.

Dans la région parisienne

Argenteuil, C. C. M. (961-25-29), 20 h. 45 : Ensemble Musique vivante, dir. D. Masson (Maderna, Berio, Amy, Alsina).
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Claude Nougaro. — Centre culturel, 19 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier (Stravinski).
Bourg-la-Reine, CAEL (633-76-96), 21 h. : Catherine Ribeiro.
Brunoy, Salle J.-Gounot, 21 h. : Chorale A cœur joie, Orchestre des solistes de Paris (Mendelssohn, Carissimi, Mozart).
Cergy-Pontoise, ESSEC (030-46-55), 20 h. 30 : D. Balavoine, C. Bolling, Malicorne, J. Hammond, les Frères ennemis.
Champigny, place du Marché-Cœuilly, 21 h. 30 : B. Napes, R. Dubois, Malambo Latino.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : Parade.
Enghien, église, 21 h. : A. Trotte (Sanz, Sor, Bach, Villa-Lobos).
Evry, Hexagone (077-93-50), 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Mozart, Roussel, Dukas). — Agora, 21 h. : B. Lavilliers.
Gennevilliers, Théâtre (733-08-82), 20 h. 45 : Danse contemporaine.
Herblay, église Saint-Martin (997-24-13), 21 h. : la Psalette de Paris.
Juvisy, Salle des fêtes (921-36-10), 21 h. : Ensemble instrumental de J. Juvisy, dir. J.-L. Vincent (Vivaldi, Boucourechliev...).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. : Trémolo.
Montreuil, Studio Berthelot (587-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous à Capella.
Le Perreux, C. C. (365-08-11), 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Saint-Denis, hôtel de ville (243-33-55), 20 h. 30 : Orchestre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Vivaldi, Campra, Rameau, Pergolèse, Merlet).
Saint-Maur, Théâtre (883-14-67), 21 h. : la Vie de l'homme.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Chorégraphies en liberté.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h. : Renaud.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Haute surveillance ; Huis clos. — Petit Sorano, 21 h. : Chants et paroles du roi Behanzin.
Yerres, Studio 209 (948-38-06), 21 h. : Cora Vaucaire.

Centre Georges Pompidou
SORTIE DE SECOURS / LIGEON-LIGEONNET
WOYZECK
les 28, 29, 30, 31 mai et 2 juin à 20 h 30 les 31 mai et 1er juin à 16 h ; le 4 juin à 19 h 30
SUICIDE
les 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13 juin à 18 h 30 et 20 h 30 le 8 juin à 16 h
2 vidéoscénographies de André Ligeon-Ligeonnet
"...Ligeon-Ligeonnet est un de ces êtres qui de loin en loin réinventent pour eux-mêmes et pour leurs contemporains, le jeu scénique avant que le théâtre n'ait colonisé leur jeunesse et l'ait mise dans ses rides." J.J. Lerrant (Le Progrès de Lyon)
Grande Salle - *Renseignements et Réservation* : 278-79-95
entre 14 h. et 19 h. (caisse 1er sous-sol) et F.N.A.C.

PORTE MAILLOT - PARIS **AU PALAIS DES CONGRÈS** TÉL. : 758.22.53
LE BALLET DU THÉATRE NATIONAL OPERA DE PARIS
14 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
DU VENDREDI 27 JUIN AU SAMEDI 12 JUILLET
TOUS LES SOIRS A 20H30 SAUF DIMANCHE
LOCATION : DÈS MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE AU "BALLET DE L'OPÉRA", PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT - BP N° 7 - 75853 PARIS CEDEX 17 • AU PALAIS DES CONGRÈS (12H30 A 19H) SAUF DIMANCHE A PARTIR DU 13 JUIN • PAR TÉLÉPHONE AU 758.27.78 A PARTIR DU 23 JUIN DE 13H A 18H SAUF DIMANCHE • ET TOUTES AGENCES.
PLACES : 110 - 80 - 50 - 30 F
ORGANISATION SPECTACLES A.L.A.P. ET SPECTACLES LUMBROSO
LA BELLE AU BOIS DORMANT MUSIQUE DE P.I. TCHAÏKOVSKI

Anna Prucnal
3 RECITALS EXCEPTIONNELS LES 2-3-4 JUIN 21 H
A L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX
DISQUES RCA

cinémas

PARAMOUNT CITY TRIUM
STUDIO MÉDICIS v.o
PARAMOUNT MAILLO
PARAMOUNT MARIVA
PARAMOUNT BASTIL
PARAMOUNT MONTMA
PARAMOUNT MONTPAR
PARAMOUNT ORLÉAN
PARAMOUNT GALAX
PARAMOUNT ELYSÉES
La Celle-Saint-Cloud
PARAMOUNT La Varer
PARAMOUNT Orly





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Hommage à Hitchcock, 15 h. et 19 h. : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock ; 21 h. : Correspondance 17, d'A. Hitchcock.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Amour interdit, de H. Refig ; 17 h., *Hommage* à J.-M. Straub et D. Huillet : Moïse et Aaron ; 19 h., Cinéma japonais : le Requin, de T. Tasaka.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : *Balzac, 8e* (561-10-60).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABCE, 2e (236-55-54).
LA BALLADE DE LA *FECONDUCTRICE* (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE, Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e 525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e *(561-10-60)* ; v.f. : *Rex*, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-*Convention, 15e (828-20-64)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-31) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), vend., dim., lundi.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais., 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
FILM COURT DE A A Z (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-30) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
INTERDITS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e *(828-20-64)* ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU *MONDE* (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, *14e (320-90-10)*.
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e *(508-11-69)* ; Athéna, 12e *(343-07-48)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), H/Sp.
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MOTEL ROUGE (All., *v.f.*) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e *(225-18-45)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées *Lincoln*, 8e *(359-36-14)* ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Nations, 12e* (343-04-67) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, *8e (561-10-60)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gau*mont-Gambetta, 20e (636-10-96)*.
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e *(359-15-71)* ; *Broadway, 16e* (527-41-16).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; Caméo, 9e (246-66-44).

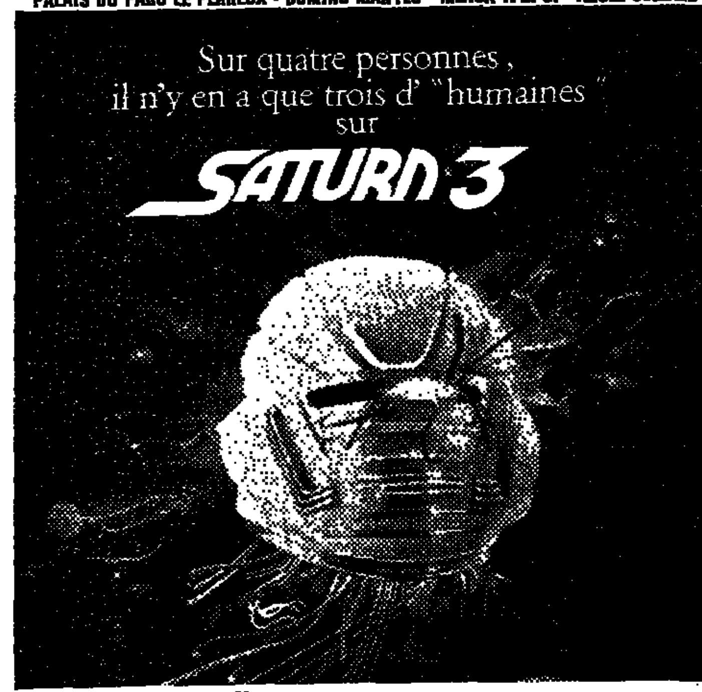
Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (574-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

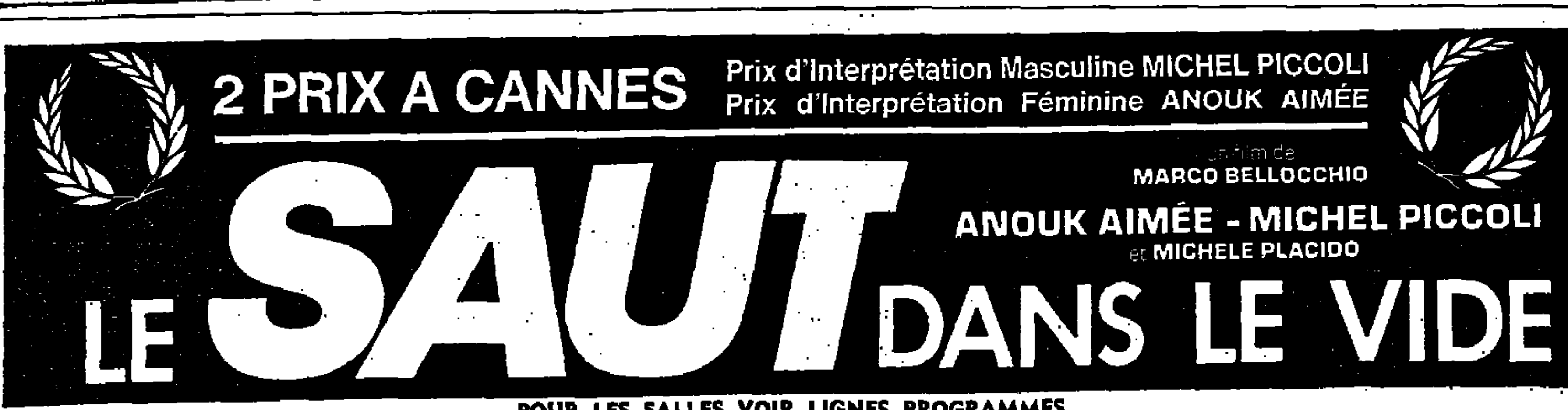
Les films nouveaux

QUE LE SPECTACLE COMMENCE, film américain de Bob Fosse (v.o. : Quintette, 5e (354 - 35 - 40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SATURNE III, film américain de Stanley Donen (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mis*tral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.*-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
AU-DELA DE LA GLOIRE, film américain de Samuel Fuller (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; *Ambassade, 8e (359-19-08)* ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50 70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70).
DETECTIVE COMME BOGART, *film américain de* Robert Day (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34 - 25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LE CHAT ET LE CANARI, film américain de Radley Metzger (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-*Maillot*, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE, film français de Jérôme Laperrousaz : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
CANNES 1980, perspective du cinéma français (voir festivals) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).









SPECTACLES

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.f.) (**) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., (v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace - Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studios Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE PARRAIN (no 1 et no 2) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LES 400 COUPS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h **Sports : Tennis.**
Internationaux de France (en direct de Roland-Garros).
18 h 55 **Les inconnus.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La multipropriété.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 ***Mai-juin 40* : Journal d'un printemps tragique.**
France et Angleterre : la mésentente.

20 h ***Journal.***
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « la Fraîcheur de l'aube ».**
D'après la pièce de H. Gardner, adaptation R. Rouleau. Avec P. Dux, T. Lopert, A. Dussolier, J.-P. Granet.
Comment un père de famille de soixante-dix ans — interprété ici par Pierre Dux — quitte femme et enfants pour aller tenir une buvette et vendre des frites sur une plage. Un succès de Broadway en 1968.
22 h 20 **Magazine : Pleins feux.**
23 h 20 **Sports : Tennis.**
Résumé de la journée.
23 h 55 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h ***Visite du pape Jean-Paul II en France* (suite).**
Cérémonie à Notre-Dame.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Sam et Sally.**
L'avion.
21 h 35 **Apostrophes.**
L'amour maternel.
Avec Mmes E. Badinter (« L'amour en plus ») ; A. Laury (« La mal mère ») ; F. Renaudot (« Moi, j'irai à Dreux ») ; N. Courcel (« Julie Tempête) et M. A. Langaney (« Le sexe et l'innovation »).
22 h 55 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « Orphée ».**
Film français de J. Cocteau (1949), avec J. Marais, M. Casarès, F. Périer, M. Dea, E. Dermit, J. Greco, H. Crémieux, P. Bertin (N., rediffusion).
Orphée, poète célèbre contesté par une nouvelle avant-garde, fait la connaissance d'une mystérieuse princesse qui est la Mort. Il s'éprend d'elle et délaisse sa femme, Eurydice, que la princesse fait mourir.
Version moderne de la légende d'Orphée par laquelle Cocteau a exprimé toutes ses préoccupations, toutes ses hantises, dans un style dépouillé et fascinant. C'est son meilleur film.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : le village.
18 h 55 **Tribune libre.**
La C. G. C. (Confédération générale des cadres).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : la Restauration.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : « l'Archipel des dissidents ».**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Les dissidents soviétiques filmés à Moscou par une équipe clandestine. L'un d'eux sera arrêté trois semaines après cet entretien. De Gorki, où il est assigné à résidence, Sakharov s'adresse, à travers nous, à ses enfants réfugiés aux Etats-Unis, et plus particulièrement à sa fille, invitée par J.-M. Cavada à recevoir dans nos studios cet émouvant message de tendresse. Un document unique. A ne rater sous aucun prétexte.
21 h 30 **C'est la fête chez l'apprenti-sorcier.**
Avec le maître carillonneur et l'Harmonie de Tourcoing, un jeune chanteur-compositeur installé près de Saint-Quentin, un chanteur de noces, une patineuse de treize ans ; avec Rony Couteure et ses « belges histoires », et un autre comique « chtimi », Jeanne Hereng : des gens du Nord, en somme.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**
Aquaculture et rentabilité. Un reportage d'A. de Dampierre.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le LEP.
20 h., « Augustin de Thagaste », évêque malgré lui. Père de l'Eglise et penseur moderne.
21 h. 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? »

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (Cycle d'échanges franco-allemands) : « le Vaisseau fantôme », ouverture (Wagner), « Symphonie no 36 en ut majeur, Linz », K 425 (Mozart), « Symphonie no 3 en la mineur, Ecossaise », opus 56 (Mendelssohn), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Hans Zender, avec J. Gode, basson.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, par A. Gorog, « Sonates nos 6 et 28 », de Beethoven (E. Heidsieck) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Capet, « Quatorzième Quatuor » (Beethoven) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Echos du Festival de Cannes.

Samedi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 50 **Visite du pape Jean-Paul II en France.**
Visite au président de la République.
11 h **Sports : Tennis.**
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 **Cuisine légère.**
La marquise au chocolat.
12 h 45 **La vie commence demain.**
Faire du droit.
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Un nom en or (et à 14 h. 45, 15 h. 45, 17 h. 25 et 17 h. 52) ; 13 h. 35, Chapeau melon et bottes de cuir ; 14 h. 50, Plume d'élan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 45, Les années d'illusion ; 16 h. 40, Magazine de l'aventure.
18 h **Visite du pape Jean-Paul II en France.**
Messe à la basilique de Saint-Denis.
19 h 45 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Dunkerque : des sauvetages désespérés.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Carlos.
21 h 35 **Série : Ike.**
Deuxième épisode. — Ike prépare les débarquements en Afrique du Nord. Kay fait naufrage mais sera rescapée. Dick, lui, a été tué. En Tunisie, Rommel reprend l'offensive.
23 h 30 **Sports : Tennis.**
Résumé de la journée à Roland-Garros.
23 h 55 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
Le navarin de mouton.
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 25 **Les moins d'vingt et les autres.**
15 h 10 **Les jeux du stade.**
Tennis : Internationaux de France, à Roland-Garros ; Cyclisme : tour d'Italie ; Dauphiné libéré : Jeu à XIII : finale de la coupe ; Rugby : Lion's-Afrique du Sud.
18 h 10 **Chorus.**
Johnny Guitar Watson ; Dominique Gaumont Energy.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Les héritiers.**
Ressac.
22 h 10 ***Variétés : Direct.***
Bernard Lavilliers (en direct du Palais des sports).
23 h 10 **Document : Les carnets de l'aventure.**
Les cascades de la nuit.
Reconstitution d'une aventure réelle : l'expédition périlleuse de deux spéléologues.
23 h 40 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Un regard s'arrête ; Raconte quand tu étais petite : *le mystère* B.M.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : les Trois Glorieuses.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Ballet : « la Chauve-Souris ».**
Musique de J. Strauss. Par la Compagnie des ballets de Marseille Roland Petit (rediff.). Avec Z. Jeanmaire, D. Ganio, L. Bonino.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Ciné-regards.**

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches..., avec M. Cholodenko.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980. Les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Au Cameroun, les flamants roses.
14 h. 5, *Perspectives du vingtième siècle* : Journée F. Donatoni.
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (métamorphoses du yoga).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (« le Manuscrit trouvé à Saragosse »).
20 h., « la Station Champbaudet », d'E. Labiche.
21 h. 18, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musique pour les travailleurs et les étudiants immigrés (Uruguay II).
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres de Linke, Smetana, Tchaïkovski, Norfolk, J. Strauss, R. Stolz, Dostal, Ziehrer.
8 h. 30, Musiques chorales : « Troisième livre de madrigaux » (Carlos Gesualdo).
9 h., Samedi : L'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque.
16 h., Entrée de jeu : concert de musique de chambre : « Sonate en la », K 331 (Mozart), « Sonate no 2 » (Beethoven), « Impromptu no 1 », « Deuxième nocturne », « Troisième ballade » et « Scherzo » (Chopin), « Romance » (Mendelssohn), « Romance » (Sibelius), avec John O'Connor, piano.
18 h., *Ouverture* : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par A. Ruiz-Pipo : Georges Bizet.
20 h. 05, Soirée lyrique : « Intermezzo » (Richard Strauss), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ch. Perick, avec A. Chirner, K. Koeniger, A. Senge.
23 h. 05, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Jean-Sébastien Bach, par Arthur Hirsch, musicologue ; 1 h., Le dernier concert : Festival de Saintes 1979, Ensemble polyphonique de France.

Dimanche 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h **A Bible ouverte.**
9 h 15 **Orthodoxie.**
9 h 45 **Présence protestante.**
10 h 15 **Visite du pape Jean-Paul II en France.**
Messe du peuple de Dieu à l'aéroport du Bourget célébrée par le pape.
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Sports première.**
Tiercé ; Tennis à Roland-Garros ; Grand prix automobile d'Espagne.
17 h 50 **TF 1 - TF 1.**
18 h 20 **Les laboureurs de la mer.**
Reportage sur un chalutier.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Les serpents.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « l'Odyssée du docteur Wassell ».**
Film américain de C. B. de Mille (1944). Avec G. Cooper, L. Day, S. Hasso, D. O'Keefe, C. Thurston, C. Esmond, B. Britton, E. Reid. (Rediffusion.)
A Java, pendant la deuxième guerre mondiale et lors de l'invasion de l'île par les Japonais, un médecin militaire s'efforce de sauver ses blessés invalides qui n'ont pu être évacués.
Lyrisme et naïveté d'un film d'aventures, inspiré d'une histoire réelle. Une imagerie édifiante selon de Mille, avec Gary Cooper, héros viril et sympathique.
22 h 30 **Théâtre musical contemporain : « Interview ».**
De J. Komives, mise en scène M. Rabinovsky : les solistes d'Ars Nova.
Plus qu'une retransmission, une récréation pour la télévision par le metteur en scène qui a créé cette œuvre récemment à l'Espace Cardin.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **Emissions pédagogiques.**
12 h **Il était un musicien.**
Albeniz.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Colorado.**
Le cri des aigles.
14 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 30 **Dessin animé : Shazzan.**
15 h 55 **Des animaux et des hommes.**
Le retour des mammouths.
16 h 45 **Série : Erika Werner.**
D'après le roman de H. G. Konsalik, réal. P. Siegrist (rediffusion).
Roncoroni.
17 h 45 **Majax : Passe-passe.**
18 h 15 **Dessine-moi un mouton.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Visite du pape Jean-Paul II en France.**
En direct du Parc des Princes.
22 h 5 **Document : Giacometti.**
Réal. J.-M. Drot.
23 h 5 **Documentaire : Vidéo U.S.A.**
Le monde de Nam June Paik.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images du Portugal.
10 h 30 **Mosaïque.**
Emission spéciale enregistrée à Istanbul. Réalisation : J.-L. Orabona et A. Tinar. Informations, reportages, chansons.
16 h 40 **Prélude à l'après-midi.**
Symphonie no 1 « le Printemps », de R. Schumann, interprétée par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.
17 h 40 **Il n'y a pas qu'à Paris : la photographie.**
18 h 40 **Série : l'Aventure.**
Au pays des hommes : Une histoire d'amour, de F. Rossif.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Dessin animé : Mister Magoo.**
20 h 30 **Villes au trésor : Dijon.**
Les toits de Dijon, ville de Charles le Téméraire, de Rameau et de Rude, et l'ancien palais des ducs de Bourgogne, et la cathédrale et les vieilles maisons de la Renaissance... et un des plus riches musées de province.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : Irène Papas.**
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Wilson ».**
Film américain de H. King (1944), avec A. Knox, T. Mitchell, Sir C. Hardwicke, C. Coburn, M. Dalio, G. Fitzgerald, R. Nelson (v.o. sous-titrée).
La carrière politique de Thomas Woodrow Wilson, élu président des Etats-Unis en 1913, son rôle dans la première guerre mondiale. Reconstitution historique d'un grand intérêt. Mœurs politiques américaines et opposition marquée à l' « isolationnisme ».

FRANCE-CULTURE

8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe célébrée au Bourget par S.S. le pape Jean-Paul II.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, La musique religieuse indienne : Dossier Kumar Bidhé.
14 h., Sons : Au Cameroun, des femmes allant aux *champs*.
14 h. 5, « la Boutique de l'orfèvre », de K. Wojtyla, avec A. Cuny, J.-L. Barrault, N. Borgeaud, F. Marthouret et E. Riva (rediff.).
16 h. 5, La musique religieuse indienne.
17 h. 30 Escales de l'esprit : « les Vacances » de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Enigma » et « Le dit de ceux qui parlent ».
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 03, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Rossini, Weber, de Falla.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Messe à Taizé.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche de la Trinité : BWV 129, de J.-S. Bach.
10 h. 15, Les classiques favoris : Mozart, Brahms, Schubert.
12 h., Midi dimanche : « les Préludes », « Concerto no 1 pour piano et orchestre en mi bémol » (Liszt), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Ferencsik, avec Z. Kocsis, piano.
13 h. 05, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : « l'Histoire du soldat » (Stravinski), par l'Ensemble instrumental du Conservatoire de Paris.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : « Beethoven) : *extrait de la « Septième symphonie »* (Toscanini 1936), extrait de la « Cinquième symphonie » (Furtwaengler 1947), extrait de la « Huitième *symphonie* » (version Karajan) ; Wagner : « Faust », ouverture (version Boulez), « Tannhauser », extrait (version Klemperer), « *Lohengrin* », extrait (version Kempe) ; Cherubini : « Anacréon » (version Toscanini).
16 h. 15, *La* tribune des critiques de disques : « les Saisons » (J. Haydn).
19 h., Jazz vivant : Les orchestres de Stan Getz et Dave Brubeck au Festival de Nice.
20 h. 05, *Le* concert du dimanche : Présentation.
20 h. 30, Les grands concerts d'archives : Cycle Dimitri Mitropoulos, « Concerto pour hautbois et petit orchestre » (B.A. Zimmermann), « Symphonie no 6 en la mineur » (*Malher*), par le Koelner Rundfunk Sinfonie Orchester, dir. D. Mitropoulos, avec Lothar Faber.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante : 23 h. 30, Equivalences : Œuvres de Couperin et de Marchand, avec G. Litaize à l'orgue ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 30 MAI

— *Mgr Poupard*, recteur de l'Institut catholique, évêque auxiliaire de Paris, est l'invité de l'émission « Parlons clair » de France-Inter, à 7 h. 50.

— *Mgr Roger Etchegaray*, évêque de Marseille, président de la Confédération épiscopale française, participe au *journal* de R.M.C., à 13 heures.

— Le roi *Hassan II* du Maroc est l'invité de l'émission « Forum » de R.M.C., à 19 h.

SAMEDI 31 MAI

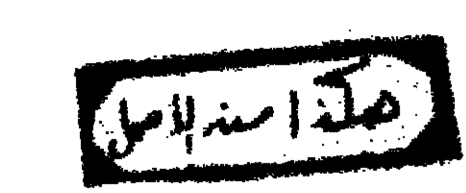
— Un débat organisé à l'occasion de la visite du pape Jean Paul II en France réunit MM. *Maxime Gremetz*, secrétaire du comité central du P.C., *Charles Hernu*, du P.S., *Michel Péricard* (R.P.R.), et *André Diligent* (C.D.S.), sur A 2, à 12 h. 30.

— *M. René Rémond*, professeur à l'université de Nanterre, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 1er JUIN

— *Le Père Henri Madelin*, provincial des jésuites de France, participe à « l'interview événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VOYAGES ET VOYAGEURS DANS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

CROQUIS ACIDES

« *LE touriste a un gros sac et de grosses valises aussi. Il rentre toujours en taxi. Il est riche. Beaucoup d'argent. Il loge à l'hôtel.* » Le témoignage de ce jeune cireur sénégalais qui croque, en ces termes, le vacancier fraîchement débarqué à Dakar, est l'un des *soixante-six entretiens* rassemblés par M. Isidore Mbaye Dieng dans une étude intitulée *Les touristes vus par ceux qui les servent* (1). Voici donc les riches hôtes du Sénégal analysés et jugés depuis les coulisses. On retrouve dans ces tableautins tous les drames que provoque l'arrivée du tourisme dans le monde du sous-développement : acculturation, corruption, exode rural, etc.

Toutes les personnes interrogées s'accordent à dire que les touristes sont très faciles à reconnaître : ils sont blancs, jeunes, et en majorité de sexe masculin. Ils ignorent tout du pays et posent beaucoup de questions. « *Ils veulent tout découvrir d'un seul coup* » (un réceptionniste).

Affublés de lunettes de soleil et d'un appareil photographique, on les rencontre toujours aux mêmes endroits : « *Au musée d'art, au musée dynamique, au village artisanal, à la place de l'Indépendance, ainsi qu'à la plage. Ils ne fréquentent que des endroits peu fréquentés par les Sénégalais* » (un chauffeur de taxi).

Jusqu'au terme du séjour, les deux mondes se côtoieront sans jamais se rencontrer : « *Beaucoup de touristes sortent tous les matins pour ne revenir que dans la nuit* » (un boy de chambre). Les rapports resteront totalement lisses : « *Nous n'avons pas d'histoires avec eux. Nous cherchons le plus grand nombre de clients pour le plus long séjour. Donc, nous sommes obligés d'être sympathiques, même avec ceux qui se montrent incorrects* » (un réceptionniste), ou encore : « *Même quand le touriste a tort, nous essayons de lui donner raison* (un directeur d'hôtel). *Dans un seul cas*, l'hostilité est affirmée : « *Franchement, ça ne va pas du tout ici. Nous avons des problèmes avec les touristes allemands, car ils nous prennent pour des animaux.* » Très rares sont les contacts maintenus par correspondance ou par une invitation à domicile.

En fait, les échanges se limitent au domaine commercial, et même *monétaire*. « *Un jour, j'ai vendu pour 5 000 F (2), à un Anglais, une petite statue de bois que j'avais acheté 200 F au village artisanal. J'avais bien gagné ma journée* » (un bana-bana ou marchand ambulant). « *Le touriste ne donne pas peu ; 100, 50, 25 F au minimum. Je gagne mieux ici qu'en faisant le tour de la ville* » (un paralytique). « *Une nuit avec un touriste vaut un mois avec un Sénégalais* » (une belle de nuit). « *Elle m'a prié de partager sa chambre. J'ai accepté et je lui ai fait la cour. Le lendemain, elle m'a donné 5 000 F* » (un boy de chambre).

Les personnes interrogées se réjouissent du développement touristique, qui leur vaut un emploi et des revenus importants. Ils ont quitté sans regret leurs anciens métiers de fripiers, de joailliers ou d'ouvrières. Il y a bien un mendiant qui vitupère : « *Si, à cause des touristes, tous les paralytiques ou autres mendiants doivent être cachés, je ne sais ni ou ni comment, que le prophète Mohamed fasse qu'ils ne viennent plus, pour que nous ayons la paix.* » Mais tous les autres en redemandent.





★ *Dessin de PLANTU.*

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 30.)

(1) *Les touristes vus par ceux qui les servent*, par Isidore Mbaye Dieng-Enda, B.P. 3370 Dakar (Sénégal).

(2) 1 franc CFA = 0,02 franc français.

Une « vedette » du patrimoine fait peau neuve

LA TOUR EIFFEL COMME ON NE L'A JAMAIS VISITÉE

LA tour Eiffel, cette vieille dame de quatre-vingt-onze ans, va retrouver une seconde jeunesse. « *Elle ne doit plus être uniquement une machine à monter* » a déclaré, le 28 mai, M. Bernard Rocher, adjoint au maire de Paris et président de la société nouvelle d'exploitation du monument.

Les conditions de visite se sont beaucoup dégradées. Les files d'attente sont longues, la signalisation directionnelle médiocre, l'accueil est réduit au minimum, les informations historiques et techniques font défaut, la restauration ne semble pas adaptée aux besoins de la clientèle de masse qui est celle de la tour, enfin les boutiques, nombreuses et dispersées, sont très vétustes et ne donnent pas, dans ce haut lieu touristique, la meilleure image du commerce parisien.

Pour les nouveaux concessionnaires, il est donc temps de ravaler la tour et son environnement. Ce monument a été visité, en 1979, par environ trois millions cinq cent mille personnes, dont la plupart était des touristes étrangers. Il a valu à la ville de Paris 5 millions de francs de recettes.

Les nouveaux patrons du « *chandelier creux* », comme l'appelait Huysmans, forment de nombreux projets qui devraient se concrétiser rapidement. Ainsi, à partir du 20 juin prochain, la machinerie hydraulique d'origine d'un des ascenseurs sera ouverte au public. Une vraie pièce de musée qui rappelle les illustrations des livres de Jules Verne. C'est l'ambiance de la chambre des machines du *Nautilus*. Au troisième étage, la restauration du petit salon que s'était réservé Eiffel, et où il a travaillé, est en voie d'achèvement. Les visiteurs pourront y contempler le constructeur dialoguant avec Edison. Enfin, des panneaux retraçant l'histoire de la tour et de sa construction vont être mis en place. Il s'agit de l'embryon d'un musée de la tour Eiffel qui pourrait être installé en sous-sol.

Cathédrale des courants d'air

L'accueil sera amélioré : un nouveau guide de la tour va être mis en vente ; des visites guidées seront organisées pour donner aux visiteurs une meilleure information sur le monument et sur son créateur ; des tables d'orientation vont être installées au troisième étage et les anciennes longues-vues complétées par des lunettes de visée. Enfin, les vingt-sept boutiques dispersées à tous les étages seront regroupées au premier. L'avenir des restaurants demeure incertain et fait l'objet de négociations entre les nouveaux concessionnaires et les patrons de ces établissements.

Autre innovation : un bureau de change, ouvert également le samedi et le dimanche, et un bureau d'accueil, vont être mis à la disposition du public, près des guichets d'entrée.

Toutes ces dispositions devraient permettre, selon M. Rocher, de « *sortir la tour de sa torpeur* ». C'est, en tout cas, la mission qui a été confiée par le maire de Paris à la Société nouvelle d'exploitation du monument. Cette société, créée le 1er janvier 1980, a pour principal actionnaire la SAGI, une société anonyme dont la ville, propriétaire de la tour, détient une part importante du capital. La concession accordée à la société nouvelle est de deux ans.

Une nouvelle ère commence donc pour la « *cathédrale des courants d'air* », comme l'appelaient les contemporains d'Eiffel. *Depuis la fin du dix-neuvième* siècle, les mentalités ont bien changé et les riverains ne signent plus, quotidiennement, des pétitions pour dénoncer cet « *affreux monument qui risque de s'écrouler* ». Gounod, Dumas fils, Maupassant et Clemenceau étant morts, il ne lui reste plus que des admirateurs ou des indifférents. Le temps n'est plus, en effet, où Verlaine, de son fiacre, apercevant pour la première fois la tour s'écria : « *Cocher, arrière ! Faites demi-tour, c'est affreux, odieux, ignoble* ».

« *Elle est bien là et solide* », affirment aujourd'hui les nouveaux concessionnaires. Peut-être font-ils référence à ce marchand de légumes arnaqueur qui, après la seconde guerre mondiale, réussit à vendre la tour pour 500 000 francs à une société hollandaise de récupération de ferraille...

JEAN PERRIN.

BONNE FORTUNE DE MER

Les Glénans achètent « Palynodie »

LA Méditerranée a un sale caractère.

Peu soupçonneux de nature, avant tout enthousiastes et impatients de tenter l'expérience qui nous était donnée, nous hissâmes donc la grand-voile de *Palynodie-Glénans* dans le port de Bonifacio. La matinée printanière est ensoleillée et peu ventée : vent force 6 à 7. A bord, les dix équipiers bretons sont tous chefs de bord ou moniteurs du centre nautique des Glénans. Ils découvrent la nouvelle acquisition de leur école : *Palynodie*, un sloop de 15 mètres, prototype de course dessiné par Stephens et propriété de Gaston Defferre jusqu'en décembre dernier.

On admire le fjord exceptionnel de Bonifacio : bordé de falaises calcaires, il est chapeauté *d'un maquis sauvage et encore* vierge de toute entreprise humaine. Face à la vieille ville de Bonifacio, aucune « verrue » bétonnée ne vient crever cette beauté indomptée. Miracle de l'isolement corse ou ignorance des promoteurs ? Quoi qu'il en soit, l'émerveillement est total...

L'équipage a fait connaissance avec *Palynodie : son plan de* pont magnifique, des myriades de drisses, des circuits d'écoutes, des bouts inconnus, une profusion de winches, le moulin à café de l'arrière qui ne se manipule pas du bout des doigts... et à l'intérieur : le strict minimum, pas de luxe. Les marins sont unanimes : pour un bateau de propriétaire, il est étonnamment spartiate ! Ce qui convient bien à l'esprit des Glénans, qui ne s'embarrasse pas de superflu, comme chacun sait.

Nous virons une vingtaine de *fois pour nous échapper du fjord. Nous croisons l'anse de Catena*, le phare de la Madonetta, puis la merveilleuse crique du Fazzio... là même où les Glénans *installèrent leur première base en* Méditerranée en 1968. La côte de granit rosé apparaît : en deux bords, nous sommes en pleine mer, pour une croisière de 180 milles jusqu'à Toulon. Vent noroît. Force 7-8. Au près.

L'ampleur du grand gênois

La houle est courte et peu formée. Les vagues creuses viennent claquer contre la coque. Il faut réduire la toile très vite et hisser une nouvelle garde-robe : un ris à la grand-voile, trinquette et yankee à l'avant. Chacun trouve sa place et s'affaire. Affaler et mettre en sac le grand gênois n'a pas été aisé, étant donnés sa taille (93 m2) et son poids. Il y aura sûrement du travail à bord : les dix équipiers ne sont pas de trop. On prend un ris à la grand-voile. A quelques milles de la côte, l'ambiance change ! Les marins commencent à interroger l'horizon. On regarde le vent, le speedo qui s'affole, les creux de la vague. Une bonne âme lance de l'intérieur onze gilets de sauvetage. On échange des regard. Les cirés jaunes se referment sur les poitrines. Vent noroît. Force 9-10.

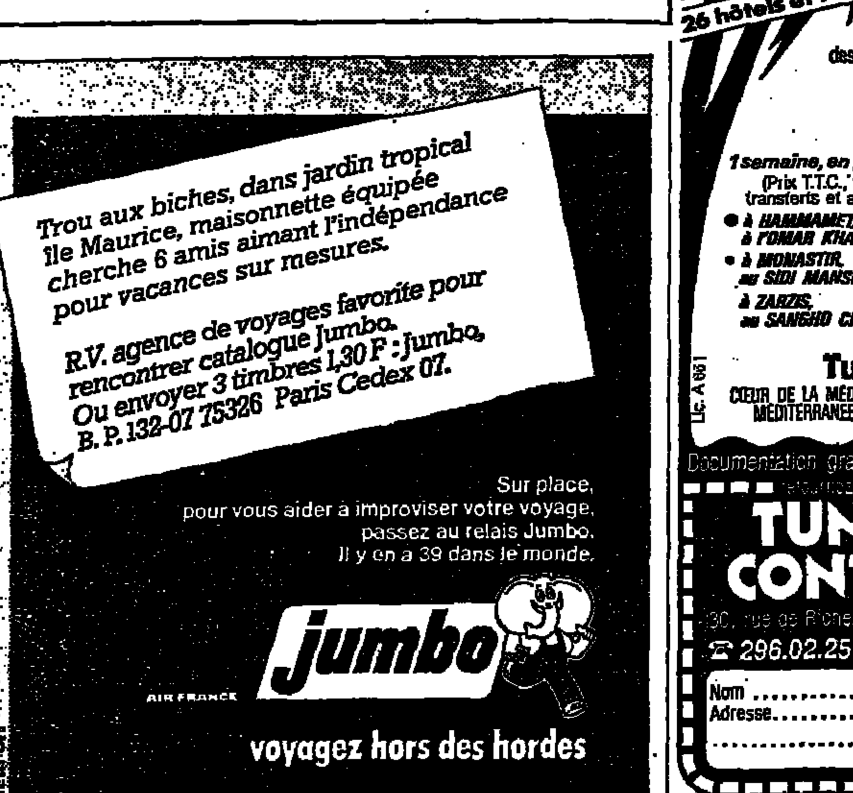
Le vent a forci ! La mer est encore plus belle. Le ciel, plus gris. Les « manœuvrants » sont à la peine. En fait, ce qu'il en reste de visible : certains, tout à l'avant du pont, au-dessus du balcon, disparaissent souvent sous les vagues !

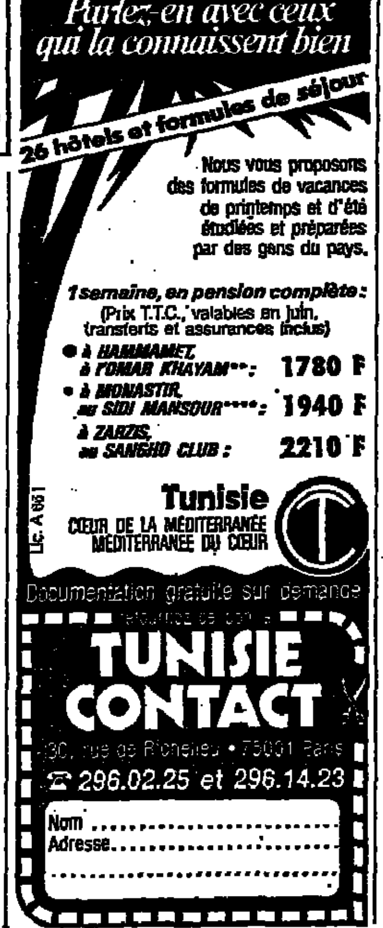
Fatigue. Nausée. Brouillard... Les cris des marins qui s'échangent les ordres rassurent à peine. Les gifles d'eau salée s'infiltrent dans les cirés et glacent les reins: ils ont pris deux ris à la grand-voile. Nous avançons à 5 nœuds au près. Vent force 10. Rafales à 11.

Le vent obéit à celui qui le maîtrise ! Vieil adage. Les visages pâlissent et se tendent. Les gestes se font plus lents dans l'effort.

CHANTAL KIMMERLIN.

(Lire la suite page 30.)







Les Glénans achètent « Palynodie »

(Suite de la page 29.)

La *Méditerranée surprend* les Bretons par sa violence et sa brutalité : plus de la moitié de l'équipage n'est plus manœuvrant. A 15 milles de Bonifacio, voici l'île aux Moines. C'est la tempête et la survie. A 18 milles, *à bout de force et d'équipage*, nous abattons en grand. Retour sur Bonifacio. Grand-voile à deux Trinquette. Yankee.

La quiétude est retrouvée. Tour à tour, Pierre et Jean-Pierre prendront la barre. Leurs yeux expriment plus que du plaisir. Le bateau roule de vagues *en creux.* Un *équipier* distribue les sandwiches et les bananes qui réconfortent. Quelques-uns sont assoupis dans les bannettes. Les pourparlers s'engagent. Par Neptune, *que ce Palynodie-Glénans* est exigeant ! « *La manœuvre sur le pont requiert de grosses forces physiques...* » « *On ne pouvait remonter plus longtemps au près avec un équipage épuisé.* » « *Il peut vraiment naviguer en croisière par très grand vent.* » « *Sa barre est très douce et très bien équilibrée.* » Dans une mer *brutale et lunatique comme* nous l'avons connue, et goûtée, les jours suivants (en quelque cinq minutes le vent peut passer de force 4 à force 8 ou nulle), une manœuvre sûre et *rapide* est le seul gage de sécurité. Chaque manœuvre inutile ou mal adaptée est immédiatement sanctionnée par le bateau lui-même ou par la fatigue du marin : *Palynodie-Glénans* sera en *Méditerranée,* de l'avis de ses premiers apprentis, un bateau-école de croisière difficile, mais tellement gratifiant !

Cher entretien

Gaston Defferre, grand amateur de la mer et de la voile, nous a confié qu'il avait vendu son *Palynodie-VI* de préférence à l'école des Glénans pour « *la qualité de l'enseignement* et *le caractère sportif bien connu* » de celle-ci. A la barre de *Palynodie-VI, M. Defferre* avait gagné de nombreuses courses, comme celle de la Semaine de Marseille et la Giraglia ; mais l'entretien d'un tel coursier et de son équipage (au moins dix *hommes*) commençait à coûter très cher.

A Saint-Mandrier, près de Toulon, *Palynodie-Glénans* connaîtra *quelques aménagements pour* être mieux adapté à la croisière vingt-quatre heures sur vingt-quatre : quatorze couchettes au lieu de dix à l'origine, plus de douches, deux bibs de secours sur le pont, une voilure à l'avant légèrement simplifiée et très bientôt plus de moteur ! « Glénans » oblige !

Compléter la flotte

Palynodie-Glénans restera en Méditerrannée où il est connu depuis cinq ans. Il complètera l'équipement méditerranéen de l'école des Glénans qui comprenait jusqu'alors seulement les petits bateaux-écoles habituels : « mousquetaires » et « cavales ». Il pourra accueillir plus de deux cents élèves par an. Sa base, dans les bouches étroites de Bonifacio, est l'un des endroits les plus ventés de France : le libeccio, frère du mistral des Bouches-du-Rhône, souffle de *l'ouest,* la *tramontane du nord*-est ; les navigateurs doivent compter aussi avec les contre-coups de la dépression de la mer Tyrrhénienne, entre la *Sicile et la Sardaigne, qui apportent* des grains du plus bel effet. Parfois, ils se déchaînent sur la ville de Bonifacio, à tel point que les grains de la Manche *peuvent paraître « caressants »* par comparaison !

Après avoir un *tant soit peu* pratiqué la Méditerranée et les bouches de Bonifacio, tout plaisancier apprendra à connaître les renversements de courants, ou de vents, la tombée subite du vent et les fraîchissements soudains. Il aura toujours le loisir de méditer la philosophie des marins du bateau-école *Palynodie-Glénans,* qui savent qu'en dernier recours, « *c'est la mer qui corrige les devoirs* » !

CHANTAL KIMMERLIN.

★ Centre nautique des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781, Paris Cedex 16, tél. : 520-01-40.

GROGNE CHEZ LES CADRES DU TOURISME

Les mercenaires des présidents

« ENTRE *l'amateurisme indulgent et le mercantilisme exigeant, il y aura place pour un professionnalisme intelligent.* » Cette phrase, prononcée il y a quelques années, reste la meilleure définition du rôle des cadres d'organismes territoriaux de tourisme en France. Ils sont directeurs ou responsables salariés d'offices de tourisme, de syndicats d'initiative, de comités départementaux ou régionaux de tourisme, de stations, de services de tourisme des chambres consulaires, de services officiels du tourisme français à l'étranger, cadres de l'administration centrale et des délégations régionales du tourisme.

Ils présentent des points communs : ils travaillent pour des organismes officiellement sans but lucratif, à vocation de *service public aux consommateurs* ; ils sont mandatés soit par des organismes publics ou parapublics, soit par des entités à caractère associatif. Dans ces dernières *se retrouvent des bénévoles* (souvent des notables) qui s'occupent du tourisme local sans intérêt commercial, des professionnels et des fournisseurs de services et de biens de consommation qui attendent un bénéfice indirect de *l'activité* promotionnelle en faveur du *tourisme* local.

Ambiguïté étrange qui est le *propre* du tourisme en France depuis près d'un siècle. Sur ce fond de bonnes volontés, s'est construite et organisée une activité économique dont on a découvert, il y a quelques mois, qu'elle représenterait 8 % du produit intérieur brut de la France.

Et les cadres du tourisme, qui sont-ils dans tout cela ? « *Des mercenaires* », répondent - ils. Dans ces *structures* hybrides, ils apportent le savoir-faire du technicien qui a la connaissance des mécanismes de l'industrie, du commerce et de la promotion *touristiques.* Encore faudrait-il que ceux à qui ils vendent leurs services comprennent, en termes d'économie locale et de rôle social, ce que représente l'apport *du tourisme. Les cadres le constatent* avec amertume : que changent les élus, et une politique touristique longuement et difficilement élaborée peut être détruite en un *jour. Eux,* souvent mal protégés par des contrats précaires, seront les premières victimes. Mercenaires désabusés, ils devront alors vendre à un autre organisme touristique leur polyvalence et leur esprit d'*adaptation* au terrain et aux conditions locales.

Mendiants professionnels

Deux fois par an, pour leur *assemblée générale* à Paris et pour leurs Journées techniques du printemps, les cadres du tourisme territorial se rassemblent, de tous les coins de France, pour confronter *leurs expériences et* prendre connaissance des dernières grandes orientations du tourisme national. Le récent congrès des cadres réunis dans l'AFCOT (Association française des cadres d'organismes *touristiques sans* but lucratif), au Cap-d'Agde en mai, était exemplaire, car il résumait toutes les grandes préoccupations qui font *l'actualité* du tourisme en France. En effet, *on assiste à une remise* en question du rôle et de l'efficacité des activités du tourisme, par niveau, par région, par secteur professionnel. Cela se cristallise autour d'un *objectif* : un meilleur accès des Français aux *vacances* et aussi aux loisirs. Et de trois axes de réflexion : la communication, l'organisation et les moyens d'une politique du tourisme.

La communication, c'est d'abord l'arrivée des nouveaux médias, en particulier la télématique et ses nouveaux réseaux publics et professionnels de terminaux par lesquels les usagers pourront consulter des banques de données d'informations, puis de réservation. Tout cela étant pour un « demain » *qui semble,* cette fois bien réel, on en profite aussi pour faire le point sur la place (bien faible) du tourisme *dans* des médias devenus plus « classiques », comme la presse écrite et audio-visuelle.

L'organisation du tourisme, c'est la préparation du VIII[e] Plan dans lequel le tourisme aura sa place. Et c'est la mise en place de nouvelles structures aux noms technocratiques : par exemple, les CROAT (Centres régionaux d'observation de l'activité touristique) et les schémas régionaux de développement du tourisme et des loisirs. Ces actions sont destinées à *évaluer* enfin avec précision ce que « pèse » économiquement et socialement le tourisme ; et à définir une planification des actions à entreprendre (aménagement touristique, promotion, etc.) *pour* le développer, tout en fixant à chaque organisme (professionnel, associatif, local, départemental, régional) une mission précise.

Pour mettre en œuvre cette planification, il faudra des *moyens.* Un sujet sur lequel se penchent depuis très longtemps les cadres, « *mendiants professionnels* », dont une bonne partie de l'énergie est absorbée par *la quête incessante de cotisations* et de subventions. Quand ce n'est pas par des opérations de para-commercialisme discutables destintes à assurer tant bien que tinées à assurer tant bien que mal la survie de l'organisme qui les emploie. Une solution est en vue dans le cadre de la future planification : une politique contractuelle entre les collectivités locales d'une part, et les secteurs associatif et privé d'autre part.

Au-delà de ce qui peut sembler aujourd'hui un peu théorique et schématique, des observateurs avertis de l'évolution — comme le sont les cadres de l'AFCOT — *mettent leurs espoirs dans la* mise en place progressive d'une politique décentralisée du tourisme et de structures efficaces pour y parvenir.

JOSQUIN BARRÉ.

CROQUIS ACIDES

(Suite de la page 29.)

Il y a, certes, quelques *inconvénients* : la prostitution et la délinquance unanimement dénoncées y compris par les prostituées. « *Les belles de nuit vont être nombreuses et ça ne sera pas une gloire lorsqu'on dira que le Sénégal est un lieu de prostitution. Je vis de la prostitution, mais je connais très bien que ce n'est pas une bonne affaire que de se livrer au commerce des sentiments et de la chair.* »

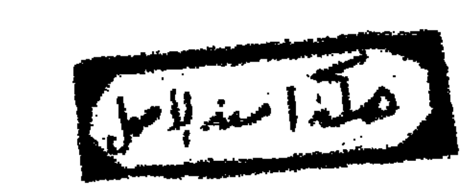
Beaucoup pressentent qu'ils ne touchent que les miettes de la *manne apportée par les vacanciers.* Certains pensent que les hôteliers sont les grands gagnants : « *Les hôteliers ont beaucoup d'argent avec le tourisme. Mais ils devraient employer plus de personnes, car ils ont de l'argent* » (un boy de chambre). D'autres estiment que les Européens leur font concurrence : « *Les chefs d'établissement hôtelier n'embauchent que les Européens, hormis les restaurants et les petits hôtels. Par exemple, à l'hôtel X..., même le chef cuisinier est un Européen* » (un réceptionniste).

D'autres enfin proposent une sorte de nationalisation du tourisme : « *Je proposerai qu'une compagnie nationale soit créée et que les billets soient payés à Dakar, les clients payant eux-mêmes les hôteliers au lieu que les règlements soient faits à partir de l'Europe. Le Sénégal y gagnerait* » (un gérant d'hôtel).

Ceux qui voient dans le tourisme un champ clos — un de plus — où s'affrontent les riches et les pauvres se trouveront confortés dans cette analyse par le témoignage suivant : « *Il m'est arrivé d'avoir une histoire avec un touriste. C'était un Anglais. Il avait acheté un de mes pagnes à 4 000 F. Au moment où il devait partir, un autre touriste lui a dit que je lui avais vendu un pagne pour 3 000 F. Alors il me demande de lui rembourser 1 000 F. Et comme je ne voulais pas, il a fait appel à un policier. Le policier m'a obligé à rembourser les 1 000 F et m'a conduit ensuite à la police. On me prit tous mes pagnes et je dus payer une amende de 12 000 F pour ne pas être emprisonné. Je pense que le touriste avait raison, mais moi aussi je n'avais pas tort, car je ne cherche qu'un bénéfice et tous les moments sont bons* » (un bana-bana).

ALAIN FAUJAS.





DÉPOSES EN HÉLICOPTÈRE

Le bruit, la montagne et la fureur

Le gouvernement ne semble pas vouloir revenir sur l'interdiction des déposes de skieurs en altitude à l'aide d'hélicoptères ou d'avions. Cette interdiction, contenue dans la directive d'aménagement national de la montagne, approuvée par le décret du 22 novembre 1977, devrait entrer en vigueur le 22 novembre 1980.

Nous donnions récemment la parole à deux guides de haute montagne qui demandaient des exceptions à cette exclusion de l'hélicoptère des pratiques touristiques (« le Monde » du 10 mai). Les sociétés d'héliportage multiplient les efforts pour obtenir certaines dérogations.

Nous publions aujourd'hui *les points de vue de personnalités* hostiles à l'hélicoptère. Parmi ces prises de position, on notera plus particulièrement celle de M. François Gros, qui occupe un poste de chargé de mission au cabinet du ministre de la jeunesse, *des sports et des loisirs*.

Pour lutter contre le bruit, protéger la nature et économiser de l'énergie, le décret n° 77.281 du 22 novembre 1977 approuvait la directive relative à l'aménagement et à la protection de la montagne et limitait à trois ans les autorisations *existantes de déposes touristiques* en altitude au moyen d'un avion ou d'un hélicoptère.

Cet appareil est justifié pour les vraies évacuations sanitaires, voire pour quelques travaux, mais pas comme moyen de promener des touristes puisqu'il est le plus coûteux en énergie (vingt-quatre fois plus par kilomètre-personne transportée que le train).

Or il se trouve que ceux qui ont un intérêt financier dans le maintien de cette pratique, invoquant une protestation de quelques maires, ont sollicité une dérogation et seraient sur le point de l'obtenir.

Ils invoquent, d'autre part, les services rendus aux blessés par les hélicoptères. Nous ne contestons pas la qualité de ces services mais c'est un alibi, ce n'est pas une raison valable pour maintenir des déposes touristiques sur les sommets des Alpes.

Enfin, est-il opportun de provoquer ainsi — pour quelques rares privilégiés — l'hostilité de 99 % des gens qui fréquentent la montagne ?

Si la loi est ainsi bafouée, si le ver reste dans le fruit, si le virus demeure dans l'organisme... le pire devient possible parce que, si l'on déroge aujourd'hui, on dérogera demain.

L'hélicoptère, c'est la négation de la montagne et de toutes les vertus qu'elle implique. Or la montagne, c'est le dernier refuge.

GILBERT ANDRE,
maire de Bonneval-sur-Arc (Savoie).

∴

Nous nous bornerons à aborder trois aspects du problème : éthique de la montagne, tourisme et sécurité.

— L'extraordinaire confort que représente l'approche aérienne par hélicoptère est la négation absolue de toutes les qualités que développe la pratique de la montagne : courage, volonté, persévérance, esprit de décision, responsabilité, maîtrise de soi. Seules des contraintes naturelles ont imposé des limites à l'équipement intensif de la montagne pour les sports d'hiver. Avec l'hélicoptère, les espaces protégés jusqu'alors sont, à leur tour, irrémédiablement envahis.

— Ainsi l'interdiction prochaine des déposes nuirait à l'image de marque de certaines stations, provoquerait la désertion de la clientèle « sportive » ? Soyons sérieux ! L'Autriche, championne du monde du tourisme d'hiver, a su se fabriquer une « image de marque » grâce à une multitude de petites unités parfaitement maîtrisées par les autochtones, selon un programme d'adaptation *sans* destruction. Quant à la « désertion »... tant que l'on pourra se procurer deux francs et demi avec un *deutschemark*, il n'y a pas trop de soucis à se faire !

— Le problème de la sécurité des skieurs en stations est, en *fait*, au cœur de la bataille d'arguments qui se livre actuellement : *« Maintenez les déposes touristiques et nous pourrons améliorer notre service de secours. »* Habile, mais il ne faut pas mélanger les genres !

Les secours par hélicoptères, qui ne sont nullement remis en cause par la Directive montagne (pas plus que les travaux) sont assurés avec compétence et dévouement par les équipages de la gendarmerie et de la sécurité civile. Les services officiels de secours doivent-ils être renforcés ? Y a-t-il place pour des sociétés privées de sauvetage ? Ce n'est pas à nous d'en juger, en tous cas, sûrement pas au prix de la transformation en Luna-Park de l'espace montagnard !

ANDRE ETCHELECOU,
président de la Commission nationale de protection de la montagne du CAF.

∴

En fait cette équation : montagne = machine à sous, outre qu'elle est nettement dépassée par les événements, apparaît en tout cas destructrice de biens collectifs rares, précieux, irremplaçables, de plus en plus nécessaires à l'équilibre physiologique et psychologique de quantité de Français, supportant fort mal les nombreux stress qu'ils ont à subir dans la vie courante, et pour lesquels l'existence de périodes et d'espaces de détente tend désormais à se confondre avec une opération survie. Le *merveilleux cadeau des montagnes*, on l'a dit cent fois, c'est un contact régénérateur avec les grands espaces, l'altitude, le silence, la pureté des décors, les grands rythmes cosmiques. Et l'on peut ajouter que, pour les jeunes, c'est encore bien davantage : la possibilité d'actions libres et gratuites dans un monde littéralement empoisonné de démarches strictement utilitaires, un moyen d'expression personnelle auquel l'environnement et l'acte d'ascension en lui-même confèrent une importance mal soupçonnée des médias, mais qu'aucun explorateur de la psyché ne saurait contester, n'est-il pas vrai, Robert Desoille, L. Beirnaert, Gilbert Durand, Mircéa Eliade ?

Il faut laisser aux nouvelles générations, qui, du train où vont les choses, en auront encore bien davantage besoin, intact autant qu'il est possible cet exemplaire « terrain de jeu », qu'est la haute montagne. Il ne faut pas que celle-ci soit ravalée au rôle de toboggan. Il ne faut pas qu'ayant trimé sac au dos pendant cinq ou six heures pour « gagner » — au sens littéral de l'expression — « leur » sommet, ces mêmes jeunes *s'en trouvent chassés*, et leurs plus beaux souvenirs volatilisés, par l'irruption fracassante d'une machine — d'ailleurs remarquable en elle-même — débarquant artificiellement dans un tel espace des visiteurs quelconques dont le principal mérite est d'avoir un portefeuille bien garni. Il y a là non seulement un processus de pollution vivement ressenti par tout homme respectueux de la nature et de la beauté, mais une grave erreur sociale. Et il ne faut pas *être grand clerc pour prévoir* que si une partie très saine de la jeunesse est privée de cette sorte de joie, les conséquences ne peuvent qu'en être, à court terme, très fâcheuses pour la collectivité.

SAMIVEL,
écrivain.

∴

Les termes de la directive *sur la protection et* l'aménagement de la montagne approuvée par le décret du 22 novembre 1977 sont suffisamment clairs. Il est normal que depuis trois ans les autorisations aient été progressivement réduites puisque, pour la prochaine saison, il ne doit plus en subsister. Sur le fond, il convient d'appliquer sans restrictions les dispositions de ce décret qui correspondent à la volonté de *la très grande majorité* des skieurs et randonneurs qui fréquentent la montagne. Une somme d'intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général.

La consommation d'un hélicoptère est de 200 litres de kérosène à l'heure. Mais, si l'ensemble des hélicoptères basés en Tarentaise ne consomme pas plus, en hiver, qu'un Boeing-747 sur la ligne Paris-New-York, cette consommation s'ajoute à toutes celles déjà indispensables au fonctionnement des stations et elles sont loin d'être négligeables.

La pollution par le bruit, sans être catastrophique, s'ajoute aussi à *tous les autres bruits*. Les hélicoptères évoluant par fonction loin des stations, leur bruit ne peut être comparé qu'au silence de la montagne et il devient là très difficilement admissible.

Les déposes n'intéressent qu'un petit nombre de privilégiés par leur caractère onéreux (150 à 400 F par personne et par dépose), ce qui ne suffit pourtant pas à rentabiliser l'activité commerciale en question.

Une réglementation même stricte est un leurre, son application est quasiment incontrôlable ; à la moindre vibration, le pilote doit poser sa machine, l'aérologie est, elle aussi, très variable... ce qui conduira, de dérogation en dérogation, sous la pression d'intérêts particuliers et d'impératifs techniques, à regagner le terrain perdu et à muer l'exception en règle générale.

« Affirmer les droits à l'écologie ne conduit pas à ignorer les autres nécessités de la vie collective, sécurité et emploi... », a déclaré, à Vallouise, le président de la République.

Il convient donc d'assurer la sécurité des skieurs de stations françaises de sports d'hiver dans des conditions telles que celle-ci ne soit pas moins bonne, du fait de l'application de la loi, en 1981 que les années précédentes. L'Etat (c'est-à-dire la sécurité civile) doit prendre ses responsabilités et, peut-être, par contrat avec une entreprise privée, si c'est la solution la plus pragmatique et la moins onéreuse, mettre à la disposition des stations de sports d'hiver, notamment des grandes stations de Tarentaise, le ou les hélicoptères indispensables. A terme, il n'est pas sérieux de fonder la sécurité de près de deux millions de skieurs qui fréquentent les stations de Tarentaise sur une activité commerciale, la dépose de skieurs, non rentable et donc aléatoire.

Il convient aussi d'assurer l'emploi : c'est ce qui est fait en cherchant à développer un tourisme de qualité, fondé sur des stations dont l'aménagement doit se poursuivre et s'améliorer, sur des domaines skiables équipés, qui sont les plus beaux du monde et pour lesquels il convient de ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

FRANÇOIS GROS,
guide de haute montagne, directeur de la Grande traversée des Alpes françaises (G.T.A.).

● **Ios : le soleil sous partage.** Ios : une île des Cyclades où Homère, dit la légende, choisit de *finir ses jours. Manganari : une* baie bordée de sable blond, inaccessible par la terre. Et, dans ce bout du monde, tout seul, un petit village-hôtel, bâti « à la grecque », simple et chaleureux.

Ios avant la bousculade de l'été, au mois de juin ou au début de juillet : la vraie détente dans une vraie Grèce. A des prix d'avant-saison : 214 francs par jour pour deux personnes en pension complète.

★ Renseignemnts : Club Manganari, 13, rue des Perchamps, 75016 Paris. Tél.: 647-71-40.

Golf

Greens gallois

LE succès des golfs écossais fait, paradoxalement, le bonheur des golfs du Pays de Galles. Pris d'assaut par les adeptes du monde entier pendant la plus grande partie de l'année, les greens d'Ecosse, réputés pour être les plus beaux d'Europe de l'Ouest, en sont arrivés à afficher complet. Le Pays de Galles a aussitôt décidé de saisir la balle au bond.

La légende affirme que ce sport prit *naissance au début du* quinzième siècle, sur les landes *glacées d'une* Ecosse battue par les vents du nord, alors que les bergers frappaient dans les pierres à grands coups de bâton pour se réchauffer. Les étudiants de Saint-Andrews se seraient inspirés de cet amusement pour organiser la première partie officielle... en 1413. Il y a aujourd'hui *plus de vingt-cinq millions* d'adeptes de par le monde, et faut-il rappeler que ce sont les Anglais qui, en 1856, aménagèrent, à Pau, le premier golf français ?

Avec plus de cent terrains, tous situés dans des sites touristiques remarquables, le Pays de Galles offre un choix exceptionnel de parcours pour les joueurs de tous niveaux. Devant la vague grandissante des demandes, *plusieurs terrains*, depuis longtemps désaffectés, viennent de rouvrir. Ce vent de folie venu d'Ecosse ne trouble pas les Gallois. La grande majorité d'entre eux n'ignorent rien de ce sport national.

« *Ce sport complet nécessite souplesse, concentration, adresse et précision* », affirme la première leçon. Et dans la chambre des adolescents, les photos des champions locaux, Brian Huggett et Dai Rees, voisinent avec les photos des vedettes du disco.

Le bureau du tourisme gallois a imaginé une série de formules pour inciter les visiteurs de cette contrée à pratiquer le golf. Il est possible de jouer en green-fee, formule qui permet aux non-adhérents de souscrire pour un seul parcours ou pour une journée, ou même de prendre un forfait pour une semaine, à des prix très calculés (autour de *trois livres la journée en semaine* pour un dix-huit trous). Dans les villes, les agences de voyages proposent une sortie golf.

Surtout, la plupart des hôtels *ont passé des accords* avec les clubs locaux et offrent à leurs clients jusqu'à cinq jours de golf gratuit pour une *semaine* de séjour. D'autres demandent une légère participation. La compagnie maritime Brittany Ferries a sélectionné quelques-uns des meilleurs golfs et propose un circuit qui permet de *tester* l'un après l'autre, pendant cinq jours, *cinq terrains exceptionnels* situés en bordure de mer (Caernafon, Colwyn Bay, Tywyn, Tay y Bont et, enfin, Saundersfoot). Un hôtel accueillant a été choisi dans chacun de ces lieux. Pour ceux qui souhaitent poursuivre la visite du Pays de Galles, Brittany Ferries propose quatre nuits en « *bed and breakfast* » pour cent francs par personne. *Libre* à *chacun* de continuer à découvrir les parcours de neuf ou dix-huit trous du *Snowdon* ou du Brecon National Park, ou bien de changer de *parcours en* pêchant le requin à *partir* d'Aberystwyth.

DAMIEN REGIS.

Hippisme

L'écurie du krach

LES événements comportent de singuliers traits d'union. Nous soulignions, la semaine passée, le caractère inexorablement éphémère des réussites hippiques. Or, dans ce domaine, quelle information a dominé la semaine, sinon celle de la mise en gage, à Lexington (Kentucky), en garantie partielle d'un emprunt de 800 millions de dollars, des plus *illustres chevaux de la plus illustre* écurie du monde ?

Oui, *Vaguely Noble, Gazala, Youth, Exceller, Dahlia, Empery, Trillion,* que nous avons vus, depuis quinze ans, conquérir tous les lauriers de Longchamp, Chantilly, Epsom et Ascot, ne sont plus *tout à fait la propriété de Nelson-*Banker Hunt. Certes, mise en *gage n'est pas dissolution.* Mais un homme qui vient de perdre quatre cent milliards de centimes peut-il avoir l'énergie de *rétablir* sa fortune ? Et, s'il possède cette énergie, peut-il encore faire tomber les dés du bon côté, alors que le crédit *risque de lui faire défaut* et que les autres participants aux bancos ont *décelé sa soudaine faiblesse* ? Les âges — « N.-B. » n'a que cinquante-quatre ans, — les dimensions et la nature des fortunes, les législations à appliquer, éloignent les comparaisons avec la fin de l'empire Boussac. Cependant, nous savons bien, nous, par ce précédent, que, quand une *écurie est donnée en gage à des* créanciers, l'ombre du dernier ga*lop s'étend sur elle.*

L'écurie Hunt apparut en Europe vers 1965. Son antenne y fut, d'abord, exclusivement française. Elle était dirigée par Godolphin Darley et entraînée par Jack Cun*nington junior*.

Presque tout de suite, elle connut de retentissants succès, en particulier avec *Gazala*, merveilleuse flèche noire, gagnante de la Poule d'essai, puis du Prix de Diane.

Quelques mois plus tard, se trouvait à vendre, à Newmarket, à *la suite du décès de son* propriétaire, le meilleur « deux ans » *anglais, Vaguely Noble.* « N.-B. » se le faisait adjuger, en association avec le docteur Franklyn, chirurgien esthétique à Los Angeles, « docteur Jouvence » de Sunset Boulevard, pour la somme, alors extravagante, de 136 000 guinées. Une excellente affaire, en dépit du prix, car, l'année suivante, *Vaguely Noble* gagnait l'Arc de Triomphe.

Définitivement persuadé que la chance le suivait sur les pistes aussi fidèlement qu'elle l'avait accompagné du côté des gisements de pétrole et des mines de houille, Nelson-Banker Hunt, alors, multipliait les investissements hippiques. Dans tous les pays où les courses ont atteint *quelque niveau, des* rabatteurs étaient aux aguets pour lui signaler les bons chevaux et les bonnes poulinières à vendre. L'automne passé encore, il avait acquis, en France, les mères de *Three Troikas* et de *Le Marmot*, les deux premiers de l'Arc.

En même temps qu'elle atteignait à des dimensions *gigantesques (elle* compte actuellement environ sept cents chevaux), *son écurie se* diversifiait : des pions sur tous *les continents et, sur chacun* d'eux, dans plusieurs cases. Ainsi, rien *qu'en France, le propriétaire* a des représentants chez sept entraîneurs au moins : Cunnington, Boutin, Guy Bonaventure, Zilber, Douieb, Myriam Bollack et Henrot.

Pendant des années, la chance sourit. C'était la merveilleuse *Dahlia* gagnant, à huit jours d'intervalle, les Oaks d'Irlande et les *King George. C'étaient Empery* et son Derby d'Epsom, *Youth* (un fils de *Gazela*) et son Jockey-Club, *Mississipian* et son Grand Critérium, *Exceller* et son Grand Prix de Paris...

Quand on préfère l'argent aux chevaux...

« N.-B. » *promenait*, au milieu de *ces triomphes, une bonhomie, volon*tiers lunaire, mais secrètement attentive, encore arrondie par le tour de taille d'un « 120 kilos ». Tout à coup, il débarquait d'un avion, on ne savait trop d'où (toujours en classe touriste : il expliquait qu'il n'était « *pas assez fou* » pour voyager en première alors qu'on n'y vole pas *plus vite*). *Il arrivait aux courses*, empruntait un imperméable s'il pleu*vait (il n'est jamais parvenu,* de toute sa vie, à ne pas oublier son imperméable), se faisait donner une cravate s'il *n'en avait pas*, regardait courir ses chevaux, en achetait deux ou trois autres, signait des chèques en empruntant un stylo *(idem* les *imperméables...)* et repartait.

Une fois, à l'occasion d'un petit *déjeuner d'après l'entraînement*, il nous fit quelques confidences. Il *nous expliqua qu'il comptait des an*cêtres français, venus en Louisiane au dix-huitième siècle.

Sa fortune était de fraîche date. Lorsque ses grands-parents paternels étaient morts, leur héritage avait été estimé tout juste à 5 000 *dollars.* Son père était petit planteur de coton en Louisiane. *Quand les cours du coton avaient* chuté à la fin des années 20, il *avait vendu la terre pour acheter un* vieux matériel de forage. Il avait trouvé, *presque* tout de suite, du pétrole.

Les confidences s'étaient arrêtées au premier forage. Mais l'histoire de Wall Street permettait d'enchaîner. Ayant établi une première fortune sur leurs puits aux Etats-Unis, papa *Hunt et ses fils l'avaient multi*pliée grâce à la concession d'une *large partie des gisements de Libye.* A l'arrivée au pouvoir de Kadhafi, ils s'étaient reportés sur l'Alaska et les mines de houille des Appalaches. A sa mort, en 1974, papa Hunt avait laissé (il est vrai à dix enfants, issus de deux mariages, et qui constituent deux clans souvent rivaux) une fortune estimée à *4 milliards de dollars (1 700 milliards* de centimes !).

Trois des fils — « N.-B. », Lamar et Ray — avaient alors repris le gouvernail. Quand on l'analyse, leur méthode était simple. Tout le problème était d'avoir les moyens ou le crédit de la mettre en œuvre. Il s'agissait d'acquérir une situation de monopole. Le coup avait réussi, voilà quelques années, avec le soja *et avec le sucre* (car « N.-B. » n'était pas absent du fameux affolement des cours du sucre en 1974).

Il a échoué avec l'argent. Il a *d'abord virtuellement* réussi, de façon mirifique. Des milliers de tonnes *d'argent* (6 200 tonnes, dit-on : 80 % de la production d'une année), *achetées à terme* à 10, 20 puis 30 dollars l'once, ont valu jusqu'à 52 dollars l'once. Le bénéfice potentiel était de l'ordre de 3 milliards de dollars : de quoi acheter tous les chevaux et tous les haras du monde. Mais, pour une fois, « N.-B. » n'a pas acheté. Il a préféré l'argent aux chevaux, et l'argent est retombé à 10 dollars l'once.

On perçoit déjà, du côté de Chantilly, l'écho des craquements de Lexington. Toujours bonhomme et *sincèrement amical*, « *N.-B.* » *avait*, l'an passé, donné le bon « tuyau » à ses amis des escales de Longchamp : « *Achetez de l'argent.* »

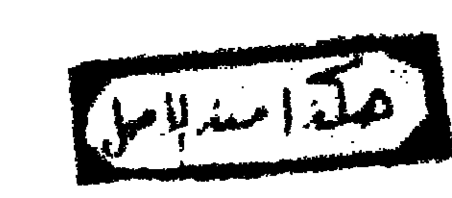
Ceux qui n'avaient pas les reins solides vendent leurs chevaux pour honorer leurs engagements. C'est ainsi que, le 23 juin, à Chantilly, le marteau de Goff's France se lèvera au-dessus de poulains aux pedigrees prestigieux (notamment des demi-sœurs de *Lyphard* et *Dahlia*).

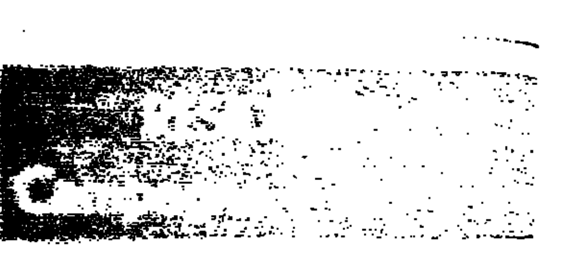
« N.-B. » écartera-t-il, pour son compte, une semblable échéance ? *On sait qu'il a demandé à un de* ses entraîneurs français de faire le *tour de ses haras américains pour* expertiser ses yearlings. Mais l'initiative n'est pas insolite. Déjà, les années précédentes, il vendait une partie de ses produits. Jusqu'à présent, en Europe, rien ne paraît changé à la vie de l'écurie sinon que, depuis le début de l'année, on n'a pas vu son propriétaire. Crainte de paraître en public, après tous les remous ?

Vous savez, « N.-B. », ce que nous considérons, aux courses, en *France, c'est le degré de passion* sincère. Peu importe que vous *soyez milliardaire en dollars ou que* vous ne le soyez plus. Vous aimez ce que nous aimons, et autant que nous. Vous pouvez venir. On vous trouvera bien, si nécessaire, un imperméable. Comme avant.

LOUIS DÉNIEL.







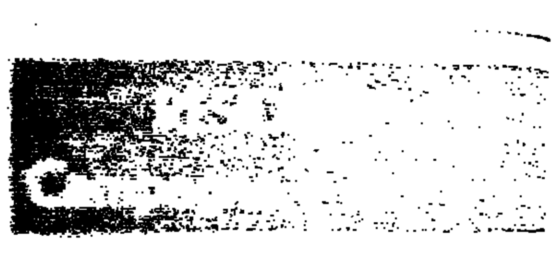


Photo-cinéma

Surfaces sensibles à la hausse

EN quelques semaines, les prix des surfaces sensibles pour la photographie, le cinéma et les arts graphiques ont subi des augmentations qui, selon les produits, s'échelonnent entre 10 % et 140 %. Ces hausses ont été provoquées par une montée spéculative des cours de l'argent métal à la fin de 1979 et au début de 1980.

De 850 F environ en janvier 1979, le kilogramme d'argent était passé à près de 7 000 F en janvier 1980, soit 600 % de hausse ! Depuis, certes, les cours ont à nouveau baissé, tombant à 4 550 F en février pour s'effondrer littéralement fin mars au niveau de 1 500 F en moyenne. Au point que quelques spéculateurs, comme Nelson Bunker Hunt, le roi du pétrole américain, qui aurait *stocké* jusqu'à 6 000 tonnes d'argent, ont eu des difficultés pour faire face à leurs engagements sur le marché à terme.

Cette fièvre sur le métal blanc a attiré l'attention de l'opinion sur les problèmes qu'il pose depuis plus de dix ans et qui préoccupent depuis longtemps les industriels : la consommation d'argent, matière première importante pour certaines fabrications, en photographie et en électronique essentiellement, est supérieure aux quantités extraites du sol.

Depuis de nombreuses années, la production minière fournit entre 8 000 et 9 000 tonnes d'argent, alors qu'il en est utilisé près de 14 000 tonnes par les industries occidentales. Le déficit est comblé principalement par le recyclage du métal blanc se trouvant dans les déchets industriels comme les bains de traitement photographiques.

La photographie utilise le quart de l'argent consommé par l'industrie, soit un peu plus de 3 000 tonnes par an, dont 1 900 tonnes aux Etats-Unis. L'Eastman Kodak à Rochester, à elle seule, consomme 1 400 tonnes pendant qu'Afga-Gevaert-Allemagne en traite 700 tonnes.

Il est difficile de dire comment cet argent est utilisé dans les émulsions photographiques, car les quantités de métal qu'elles contiennent varient beaucoup, dans un rapport de un à dix. On peut donner un ordre de grandeur pour fixer les idées : au mètre carré de surface sensible, la quantité d'argent est de 10 à 16 grammes dans les films couleur, de 2 à 10 grammes dans les films noir et blanc ordinaires, de 8 à 22 grammes dans les films radiographiques, de 5 à 8 grammes dans les émulsions inversibles et de 1 à 4 grammes dans les papiers photographiques. En ce qui concerne les films noir et blanc, la moitié environ de cet argent passe dans les bains de fixage lors du traitement ; dans le cas des films couleur, c'est la totalité qui est transmise, car l'argent ne sert qu'à provoquer la formation des colorants qui seuls subsistent après le traitement.

Récupérer l'argent

L'argent qui reste ainsi dans les bains de traitement peut être recyclé. C'est ce que font les laboratoires industriels selon des techniques électrolytiques : une installation bien réglée permet de récupérer plus de 95 % de l'argent et de réutiliser les bains de fixage après régénération. Par contre, les entreprises moyennes et petites (laboratoires traitant les films professionnels ou d'amateur, laboratoires de radiographie, laboratoires des photos-clubs ou des M.J.C., laboratoires individuels) sont rarement équipées. Aussi, lorsqu'on fait le bilan général du métal blanc recyclé, ne retrouve-t-on à peine que 25 % de celui qui est contenu dans les films et les papiers photographiques. En France, par exemple, Kodak-Pathé, le plus gros utilisateur, ne récupère que 70 tonnes des 200 tonnes qu'il transforme chaque année. Les autres 130 tonnes partent dans les égouts ou vont s'entasser dans les archives photographiques et cinématographiques.

Lorsque, après les hausses sur l'argent du début de l'année, les fabricants ont fixé les augmentations des prix des pellicules et des papiers photo, ils ont tenu compte de ces faits, prenant en considération la teneur en argent des surfaces sensibles et la possibilité de récupération de ce métal. Ainsi les émulsions radiographiques, qui sont riches en argent, dont une grosse partie du métal reste dans les films développés et dont l'autre partie n'est pas toujours récupérée dans les bains de fixage, ont-elles augmenté de plus de 100 %. A l'inverse, un film couleur comme le Kodachrome n'a augmenté en France que de 10 % environ. Ce film, en effet, fournit des diapositives qui ne contiennent plus du tout d'argent. De plus, Kodak, s'étant réservé le monopole du traitement, recycle pratiquement la totalité de l'argent qui passe dans les bains.

Dans le cas de l'Ektachrome dont les diapositives aussi ne comportent plus d'argent (ou dans le cas du Kodachrome aux Etats-Unis où Kodak n'a pas le monopole du développement), le traitement est souvent assuré par des laboratoires qui ne récupèrent pas l'argent. Les pertes sont *alors* importantes puisqu'elles atteignent 100 % de l'argent du film. Aussi les hausses de prix de l'Ektachrome (et des films similaires comme l'Agfachrome ou le Fujichrome) ont-elles été fixées à des taux variant de 25 à 35 %. C'est ainsi que les augmentations de prix des surfaces sensibles ont été extrêmement diversifiées, à la fois en fonction des films et des marques : 25 % pour les films noir et blanc et 75 % pour les papiers chez Ilford, 140 % chez Kodak pour les émulsions arts graphiques, 35 % pour les négatifs couleur, 33 % pour les papiers couleur, 93 % pour les films noir et blanc en bobines, etc., etc.

Ces hausses ont conduit les laboratoires à s'interroger sur l'opportunité de récupérer l'argent dans leurs bains usés et, surtout, sur la rentabilité des équipements nécessaires. Ceux-ci, en effet, comportent des appareils dont l'éventail des prix est très large, de 500 à 50 000 F. De plus, diverses formules sont possibles : achat pur et simple, location, contrat confiant à une entreprise le traitement des bains ou leur ramassage.

En ce qui concerne le matériel, deux procédés sont essentiellement proposés actuellement : l'électrolyse, dont les équipements coûtent de 6 000 à 50 000 F, et les cartouches de laine d'acier, échangeuses d'ions, dont les petits modèles coûtent entre 600 et 1 000 F.

L'électrolyse *convient* aux gros laboratoires noir et blanc ou couleur et aux laboratoires moyens noir et blanc. En effet, elle permet, outre le recyclage de l'argent, la réutilisation des bains après une régénération consistant à ajouter une certaine quantité de bains frais.

Les cartouches échangeuses d'ions conviennent pour traiter de petites quantités de bains, et surtout pour les bains couleur et blanchiment-fixage. Elles ne permettent pas la régénération des bains, car elles les changent en fer.

La rentabilité de tels équipements et des diverses formules proposées (vente, location contrat de traitement) se calcule pour chaque cas particulier, car elle dépend de multiples facteurs, notamment de la quantité de films et de papiers traités chaque mois par le laboratoire, de la teneur en argent des surfaces sensibles, du cours de l'argent métal.

Images magnétiques ou électrostatiques

L'argent récupéré est racheté au cours du jour, après déduction des frais et des commissions éventuelles, soit par des fondeurs, soit par des industriels utilisateurs. Le rapport net est donc très variable. En janvier dernier, il était voisin de 5 000 F le kilogramme. Puis il est tombé, avec la chute des cours : 4 200 F en février et 1 200 F fin mars.

Le recyclage de l'argent présente aussi un intérêt écologique. Les entreprises intéressées, qui l'ont souvent ignoré ces années passées, ont beaucoup insisté sur cet aspect du problème, souvent pour « faire passer l'addition » : la photographie commence à coûter cher, mais cela permet de rentabiliser des installations qui réduiront la contamination des eaux. Le facteur écologique est, effectivement, important, l'argent et les sels d'argent déversés dans les égouts et les rivières étant polluants. Les spécialistes estiment que 80 % de l'argent des bains de fixage et de blanchiment pourraient être recyclés, alors que 20 à 25 % seulement le sont actuellement. Les rejets dans les eaux en *seraient* réduits d'autant.

Le recyclage de l'argent est une vieille nécessité, car les problèmes écologiques, comme ceux posés par les insuffisances de la production minière de ce métal, ne sont pas nés d'hier. Il ne constitue d'ailleurs qu'une solution d'attente. La solution réelle passe, en effet, par une réduction de la consommation de l'argent. L'industrie de la photographie y songe depuis quelques années, et de multiples recherches ont été entreprises pour réaliser une photographie non argentique. Jusqu'ici, elles n'ont pas abouti.

Certes, il existe déjà de multiples procédés de réalisation d'images sur support sans argent. Les plus connues sont l'image magnétique (vidéo) et l'image électrostatique (reprographie). Kodak a conçu sous le nom d'Ektavolt un support procurant une image dans des conditions similaires à celles de l'électrographie. Tous ces procédés permettent déjà, dans certains domaines (radiographie, télévision, copie des documents) de se passer de l'image argentique. Mais aucun n'est en mesure de la remplacer totalement, car aucun ne permet cette finesse et ces nuances de gris ou de couleurs que donnent les émulsions photographiques traditionnelles.

Récemment, à l'occasion d'une enquête menée aux Etats-Unis, les dirigeants de grandes firmes de photographie (*Eastman* Kodak et Fuji) et ceux qui font des recherches dans le domaine de l'image vidéo et de l'image électronique ont confirmé qu'aucune solution de remplacement de l'image argentique n'avait été découverte pour l'instant. Ils ont, cependant, indiqué que celle-ci existerait dans un délai de cinq à dix ans.

ROGER BELLONE.

LA MER TOUJOURS PHOTOGRAPHIÉE

TREIZIEME du nom, le Festival international du film maritime et d'exploration (1) passe cette année la vitesse supérieure. Il a été organisé précédemment à Toulon — où il fut créé par le Dr. Baixe, — à Paris (salle Pleyel, à quatre reprises), et en diverses capitales étrangères. Les œuvres primées à ces occasions sont maintenant considérées comme une sélection mondiale des meilleurs films consacrés à l'exploration sous-marine et à la mer, mais aussi à la « grande aventure » : haute montagne, déserts, régions polaires, etc.

Parmi les envois parvenus de France et de l'étranger — dont Etats-Unis, Canada, Japon — ont été retenus, cette année, une quarantaine de films qui seront projetés en public, du 12 au 15 juin, au centre de Châteauvallon (2) où seront parallèlement exposés des matériels d'exploration sous-marine (CNEXO, COMEX, marine nationale, etc.) et les photos primées d'un concours sur les thèmes « chasse sous-marine, pêche, pollution en Méditerranée ». Diverses « tables rondes » sur les mêmes sujets se tiendront, également à Châteauvallon, avec la participation des « pères » de la plongée sous-marine, Cousteau et Taillez, le Dr. Bombard, etc.

Un prix littéraire, attribué à un ouvrage traitant d'un sujet maritime ou d'exploration, sera décerné. Ce prix était allé l'an dernier à Karine Huet et Yvon Le Corre pour *Heureux qui comme Iris*... (Gallimard), tandis que l'Ancre d'or revenait au film japonais *Che che meni go*, de R. Monden, le prix spécial du jury à *Exploring the Deep Ocean* (Etats-Unis) et les médailles d'or à *Disque autour du monde*, de J. Rigataux (Suisse) et *Janus-IV*, de Christian Pétron (France-COMEX). Au cours de son émission « Les carnets de l'aventure », Antenne 2 programme actuellement, chaque samedi, des extraits des films antérieurement primés, et donne les « petites nouvelles » du Festival.

Une journée des marines nationales figure également au programme avec la participation des marines des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, etc. Placée sous le patronage de plusieurs ministères (environnement, défense, jeunesse et sports, culture), de la mission interministérielle de la mer et de la marine nationale, cette manifestation est inscrite au calendrier de l'UNESCO.

JEAN RAMBAUD.

(1) Secrétariat général du Festival, 14, rue Peiresc, 83000 Toulon, tél. (94) 92-99-22. Délégation à Paris : « l'Aventure sous-marine », 10, rue de la Bourse (2e), « Guilde Européenne du Raid », 11, rue de Vaugirard (6e), tél. : 354-52-53.

(2) Châteauvallon, 83190 Ollioules, tél. (94) 24-11-76.

Plaisirs de la table

Coups de fusil sur la côte

SE nourrir devient très cher sur la Côte ! Trop cher ! Et pas seulement chez les grands, mais dans les mangeoires à *surgelés* et à *graillons*. Chez les grands, cela se conçoit : la qualité se paye et, ici, tout où presque vient d'ailleurs : les bars arrivés de Boulogne et devenus loups valent 80 francs le kilo, les quelques rougets disputés aux pêcheurs en rupture de pétanque ne valent guère moins, et les premiers haricots verts du pays sont à 35 francs !

Pour mémoire, citons, de ces grands, mes familiers et que chacun connaît : le bon *Guerguy* (Théoule, La Galère, t. 38-96-06) et son incomparable bourride de baudroie, entre autres. Louis Outhier (*L'Oasis*, à La Napoule, tél. 38-95-52) où, d'une carte toute de raffinement, j'ai retenu un saint-pierre au château-chalon d'une saveur exquise. *Les Hirondelles* (52, avenue Mermoz, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, tél. : 01-30-15) où les sardines farcies, les moules de Mme Marie, toute la cuisine de Mme Venturino, de simplicité et de vérité, s'épanouit dans un décor délicat. *La Voile d'Or* (sur le port de Saint-Jean, tél. 01-13-13), halte patricienne où M. Lorenzi a su s'entourer d'un maître sommelier, Melkonian, et d'un cuisinier intelligent, Jean Crépin. J'ai aimé son filet de saint-pierre au sabayon au poivre, son blanc de turbot à la *mousseline* de poireaux et sa grillade de canard au beurre d'herbes. Jo Rostang enfin (*La Bonne Auberge*, Antibes-la-Brague, tél. 33-36-65) inaugurant sa troisième étoile de plats nouveaux dont un étonnant foie de veau au chou à la vapeur...

Mais j'ai surtout voulu chercher du nouveau. A Cannes (désert gastronomique, à l'exception, peut-être, de *J.-J. Garé* (16, rue des Frères-Pradignac, téléphone 39-59-05), mais qui sacrifie trop *à la mode du bluff*). Il y a, *je l'ai* signalé lors de son installation, *Le Croquant* (18, boulevard Jean-Hipert, tél. 39-39-79), de Lucien Peytour et Jean Jeepy (nous fredonnâmes ensemble quelques airs de sa période music-hall : « l'Enfant du Port » et « Espère mon ami ». En situation. Ils peu*vent tout espérer de cette maison* de cuisine solide où le cassoulet *aux lentilles remplace heureuse*ment les bouillabaisses de poissons douteux !

Une carte des cigares

A Antibes, un nouveau fromager : *La Cave à fromages* qui peut rivaliser avec le célèbre Céneri de Cannes.

A *Mougins, sur la place où l'on* aimera *Le Relais* (tél. : 90-03-47) d'André Surmain (qui fait son pain, sert du beurre cru et a déniché des vins de cépage pur amusants), le tout neuf *Feu Follet* (tél. : 90-15-78), qui est, en quelque sorte, une annexe avec un menu à 49 F (vin et service en plus), très attrayante, avec du choix et de l'originalité

A Beaulieu, au *Métropole* (15, boulevard Gl-Leclerc, tél. : 01-00-08), tout neuf étoilé, un nouveau chef, Pierre Estival, mitonne pour les familiers de cette extraordinaire fleuron des Relais et Châteaux, des plats « rassurants », des desserts savoureux, *sous la houlette de Jean Saint* Lô, maître d'hôtel-sommelier.

A Nice, mon confrère Michel Piot a découvert *André Espuno*, meilleur ouvrier boulanger de *France, qui propose en sa bou*tique vingt-trois sortes de pains différents chaque jour. Moi, j'ai rencontré Alain Leloup.

Alain Leloup et sa femme Brigitte règnent sur un petit hôtel-pension, le *Gourmet Lorrain* (7, av. *Santa-Flor*, tél. : *84-90-78*) dont la cave est sans doute l'une des plus riches de France, fruit de trois générations d'amateurs. On mange agréablement au *Gourmet* et... *l'on peut boire*... un des quelque huit cents crus de la carte. Bourgognes depuis 1911 ; bordeaux depuis 1907 ; cahors 1893, sans compter les eaux-de-vie rarissimes et... une carte des cigares !

Enfin, l'ancien *Périgord*, devenu *Le Madrigal* (7, av. Clemenceau, tél. : 88-79-23) s'affirme une des bonnes maisons de *la Côte. Jean-Pierre Robert* en cuisine et Paul Cappa en salle. *Je m'y suis régalé de noix de* saint-jacques à la vapeur de verveine et d'une selle de lapereau farcie.

LA REYNIÈRE.

MES « GRANDS »

Le Negresco avec J. Maximin

LE *Negresco* (37, promenade des Anglais, tél. 88.39.51) est un des derniers grands palaces du monde. Il se devait d'avoir *un bon cuisinier pour chef et c'est* Jacques Maximin, le plus grand, *sans doute, de sa génération* (les moins de trente ans).

Michelin n'a jamais donné trois étoiles à un hôtel de ce genre *mais on peut s'étonner qu'il n'en* accorde qu'une au *Chantecler* (*restaurant de luxe du Negresco*). Gault-Millau, plus justement, lui accorde trois toques rouges et un faible 17/20. Kléber se ridiculise en ne lui donnant qu'une couronne (deux au *Madrigal* ?). Passons. Le charme de cette cuisine, l'intelli*gence de Maximin, est de vouloir*, au retour du marché (où il a sélec*tionné les meilleurs produits*), les présenter « au naturel » sans quitter de l'œil le folklore et dans le droit fil d'un bon sens rare aujourd'hui. Ainsi, de l'aigo-boulido (la soupe à l'ail classique de la Provence paysanne) il fait, sans concession, *un petit chef-d'œuvre. Des rougets* du pays il tire une salade exhaustive, et parce qu'on venait de lui apporter les premières morilles fraîches cueillies du côté du col de Tende il en enrichit un gratiné de lapereau aux côtes de blettes.

J'ai entendu une gourmande dif*ficile — et délicate d'estomac, —* dire après son repas : c'est le meil*leur de ma vie. Le lendemain, je lui* conseillai de ne pas y revenir de crainte d'être déçue. Eh bien ! elle le trouva encore meilleur ! C'est un signe, un test : Maximin est des plus grands.

Bien évidemment, dans ce décor d'élégance et pour cette cuisine d'exception, bien accueillis par *Georges Gérini et le sommelier* (jeune et qualifié) Cronenberger, il vous faudra sortir le portefeuille (menu dégustation à 180 F), mais les desserts feront l'addition plus douce pour peu que vous aimiez le gratin de pommes à la frangipane, la *terrine* d'oranges douces et sa mousse au chocolat amer, la glace *aux asperges vertes et leurs pointes* confites, etc.

Jacques Maximin supervise aussi bien la cuisine du coffee shop du *Negresco*, cette *Rotonde* style *Napoléon III-Belle Epoque où un menu* à 110 F nets boisson incluse et une carte à petits prix devraient vous satisfaire. — L. R.

Philatélie

N° 1 639

UN CONGRES UNANIME

On peut se permettre d'affirmer que *ce fut un des rares congrès* de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, — depuis bien longtemps — qui a *réuni autant* de représentants ou représentés des sociétés *philatéliques fédérées* avec ses 1 013 voix (80 % de l'effectif).

Aussi, de ces journées de congrès se dégageait une atmosphère d'entente, unanimement sincère, pour une solidarité sans réserve entre la Fédération et tous ses adhérents. Il ressort également *un désir ferme* de l'union pour mieux défendre et servir *les collectionneurs.*

Au cours des débats, entre autres, les trois vœux sur lesquels nous avons exprimé notre opinion (le Monde du 24 mai 1980) ont été approuvés par la *quasi-totalité* des *délégués.*

Voici, dans l'ordre, les textes « in extenso » :

Vœu n° 5. — La Fédération des sociétés philatéliques françaises a remarqué que, à l'occasion de certaines émissions « premier jour », la manifestation était trop souvent réduite au seul bureau temporaire.

Elle demande à l'administration des P.T.T. d'imposer aux concessionnaires de ces bureaux « premier jour » l'obligation d'organiser à cette occasion une exposition phi*latélique de qualité* et *d'une* certaine importance.

Vœu n° 6. — La « Journée du timbre » étant avant tout une manifestation de propagande philatélique organisée à l'échelon national par ses sociétés adhérentes, la Fédération des *sociétés philatéliques françaises* demande à l'administration des P.T.T. à être consultée sur le choix du sujet du timbre-poste émis à cette occasion.

Vœu n° 7. — La F.S.P.F. émet le vœu que l'administration des P.T.T. indique régulièrement dans ses communiqués la date de mise en *vente des nouvelles valeurs fiduciai*res postales autres que les timbres-poste (carnets, roulettes, entiers, coupons-réponse, etc.).

Maintenant, le président Gabriel Gourin (*réélu*) *et son bureau élargi* auront pour mission de transmettre à notre administration postale pour acceptation. Comme nous l'espérons, elle aura, de son côté, le souci de soutenir ces vœux en les transformant en réalités.

Pour terminer, à part l'hôtellerie, qui n'a pas su rehausser l'hospitalité bien *connue « des Nordiques* de l'Hexagone », il convient de signaler la parfaite organisation dunkerquoise sur le plan philatélique — congrès et exposition — ainsi *que l'accueil chaleureux de la muni*cipalité de la ville.

Le cinquante-quatrième congrès de la F.S.P.F. se tiendra, en 1981, à la Pentecôte, à Vichy, sous la responsabilité du docteur Broustine.

DERNIERE HEURE

Bureaux de poste temporaires avec timbre à date :

• *Grand format non illustré, le 2 juin, salle de la Liberté, à Lisieux (Calvados).*

• *Grand format illustré, le même jour, au palais de l'UNESCO, place Fontenoy, à 75007 Paris.*

Ces deux oblitérations sont réalisées à l'occasion de la visite en France de Sa Sainteté Jean-Paul II.

FRANCE : Château de Maintenon.

La ville de Maintenon, avec ses quelque 3 313 habitants, possède son château du XVI° siècle, où, en son *temps le parc fut aménagé* par Le Nôtre. Suivant les termes consacrés, ce timbre appartiendra, en quatrième position, à la série dite « touristique ». Vente générale le 9 juin (23°/80). Retrait prévu pour le 3 juillet 1981.



2,00 F, noir et bistre rouge.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de René Quillivic. Tirage non communiqué, timbre d'usage courant en troisième échelon de poids de la lettre *non urgente*, en *premier* échelon de poids des paquets-poste (ré*gime intérieur*) et *des petits paquets* (régime international). Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 7 et 8 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Orangerie du château de Maintenon (Eure-et-Loir). — Oblitération « P.J. ».

— Le 7 juin, de 8 h. 30 à 12 h., au bureau de poste de Maintenon. — Boite aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 88100 Saint-Dié (salle omnisport), le 2 juin. — Match international de tennis de table France-Chine.

⊙ 06400 Cannes (Palais des festivals), du 2 au 5 juin. — *Congrès* de la Fédération internationale des semences.

⊙ 44000 Nantes (extension de l'Hôtel des postes), les 5 et 6 juin. — *Exposition consacrée à Aristide* Briand.

⊙ 75015 Paris (parc des Expos de la porte de Versailles, Palais Sud, niveau 3), du 5 au 9 juin. — Salon du tapis et des revêtements de sol.

⊙ 17630 La Flotte en Ré (base nautique), *le 7 juin.* — Cinquantième anniversaire de la 704° section des médaillés militaires.

ADALBERT VITALYOS.



TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Montagne

CERET 66400

Au soleil t au calme. Hôtel ***, piscine dans parc Pyrénées à 25 km. Saint-Cyprien. Nombreuses animations, sportives et culturelles. Spécialités régionales.
La Terrasse du soleil, 16 (68) 35.51.94.

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

Les chalts du Villard. T. (92) 45-82-08. Ch. avec cuisinettes. Piscine. Tennis.

Suisse

ASCONA Monte Verità

Maison renommée. Situation magnifique t tranquille. *Piscine* chauffée. Tennis. Tél. :1941/93/35.12.81.

CH-1938 CHAMPEX-lac, Valais Suisse

Hôtel du GLACIER ***, tél. 1941/26/4.12.07
« Après la mer, la montagne ». Chambre double en demi-pension par jour et par personne dès FF 107.50. à partir du 15 août, FF 99. Réductions pour familles et séjours.

CH 3963 CRANS-S./SIERRE, Valais.

Hôtel BEAU-SITE***, 1941/27/41.33.12. Ambiance familiale, cuiine soignée, petit bar, *lift*, jardin, parc. En demi-pension dès FF 120 par jour. Ouverture 15 *juin*.

HOTEL DES ALPES ***
Tél. 1941-27-41 37 54.
Situation ensoleillée en bordure du golf. Cuisine soignée. Chambre double, bains, w.-c., radio, tél. Prix pension complète : Fr. s. 68 par jour et pers. Avant et après saison : Fr. s. 58.

HOTEL ELITE *** Très calme, belle situation. Piscine chauffée. Grand parc ombragé. Prix du 1er juin au 5 juillet et dès le 23 août chambre *sud, balcon* et bains : demi-pension 135 F fr. : pension compl. 145 F fr. Cuisine soignée. Tél. 1941/27/41.43.01.

LEYSIN (Alpes vaudoises)

HOTEL DE LA PAIX**, 35 lits. Cachet montagnard séduisant. Cuisine et service des patrons. Prix réduits en mai, *juin et septembre. Tél. 1941/25/34 13 75*

Alt. 1 350-2 000 m. à 35 km de Montreux. Climat vivifiant, 12 rem. mécan., pistes ski de fond. Patinoire et piscine couverte GRATUIT. Demi-pens dès 80 FP Offres détaill par Off. Tourisme, CH-1854 Leysin
Tél. : 1941/25/34 22 44.



Yvelines
78270 ROLLEBOISE
CHATEAU DE LA CORNICHE ****
Tél : (16-3) 093-31-24

Val-de-Loire
45140 ORLEANS-OUEST (Loiret)
AUBERGE DE LA MONTESPAN ***
Tél. : (38) 88-12-07

CHATEAU DE MILLY ***
Tél. : (47) 58-14-56
37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

Sologne
41600 CHAUMONT/S./THAONNE (Loire-et-Cher)
LA CROIX BLANCHE ****
Tél : (54) 08-55-12

Beaujolais
69400 VILLEFRANCHE-sur-SAONE (Rhône)
CHATEAU DE CHERVINGES ***
Tél. : (74) 65-29-76

Normandie
76490 VILLEQUIER-LE-HAUT (Seine-Maritime)
DOMAINE DE VILLEQUIER ****
Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne
29137 PLONEVEZ-PORZAY (Finistère-Sud)
MANOIR DE MOELLIEN ***
Tél. : (98) 92-51-01

ET DU TOURI…

Jeux

échecs N°…

PREMIÈRE VICTOIRE

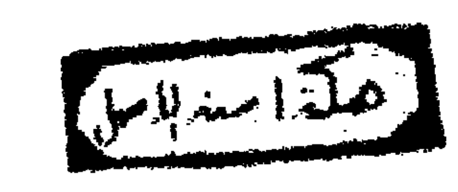
bridge

SÉCURITÉ ABSOLUE

scrabble

NOUS PUNIME… LÉONARD

les grilles du week-end



Jeux

échecs N° 867

PREMIÈRE VICTOIRE

(Quart de finale du championnat du monde cinquième partie, Velden, avril 1980)
Blancs : V. KORCHNOI
Noirs : T. PETROSSIAN
Gambit - D.

1. ç4	é6	25. axb4 ! (K)	axb4
2. Cç3	d5	26. b3	ç3
3. d4	Cf6	27. Fd3	Db7
4. Cf3	Fé7	28. Fa6! (l)	Dd7(m)
5. Ff4 (a)	(0)	29. Fh2 ! (n)	dxé4
6. é3	b6 (b)	30. fxé4	Dxd4 (o)
7. çxd5	éxd 5	31. Ta-d1	Da7
8. Fd3	Fb7	32. Fxb8	Txb8
9. h3 (ç)	ç5	33. Pç4	Fé8 (p)
10. 0-0	Cb-d7	34. Tf1	Fg5 (q)
11. Dé2	ç4 (d)	35. Td5	Dé7
11. Dé2	ç4 (d)	36. Cç5	g6
13. Ta-d1	b5	37. Df2	Fh8
14. a3	Té8 (é)	38. é5	Fg7 (r)
15. Cé5	Cf8	39. Cé4 !	Fxé5
16. Fh2 ! (f)	Db6	40. Té1 !	Rg7
17. f3	a5	41. Cd6 !	Fxd6 (s)
18. Rh1 !	b4	42. Txé7	Fxé7
19. Ca4	Db5	43. Td1	Ff6
20. Ta1 ! (g)	Cf6-d7	44. Tf1	Cd7
21. Cxd7	Cxd7	45. g4	Tç8 (t)
22. é4 (h)	Cf8 (i)	46. Fb5 (u)	
23. Fg1 !	Fç6		abandon.
24. Tf-é1	Ta-b8 (j)		

NOTES

a) Les quatre premières parties ont été nulles. Korchnoi fait appel à l'une de ses armes favorites, le développement du F-D en f4 dont Portisch a souvent démontré le caractère faussement anodin.

b) Dans la neuvième partie du match de Baguio, en 1978, Karpov préféra entrer dans la variante 6..., ç5 ; 7. d×ç5, F×ç5 ; 8. Dç2, Cç6 ; 9. Ta-d1, Da5 ; 10. a3, Fé7 ; 11. Cd2, é5 ; 12. Fg5, d4 ; 13. Cb3, Dd8.

c) Korchnoi adopta la même formation dans la neuvième partie contre Petrossian (cf. n° 861).

d) Sans plus attendre, Petrossian annonce son plan : le déferlement des trois pions noirs de l'aile -D face aux deux pions a2-b2, soit une attaque de majorité.

é) 14..., Cé4 était aussi à envisager.

f) On observera la même manœuvre du F-D dans la neuvième partie, mais il s'agit ici de libérer la colonne f tout en préparant l'avance f3-é4 qui contrebalancera l'avance des pions ennemis sur l'aile -D.

g) Défense précise des Blancs (Rh1-Ta1).

h) Dans ce jeu d'équilibre des forces, le pion é4 répond harmonieusement à son *collègue* b4. Naturellement 22..., b3 n'est pas à craindre : 23. Cç3.

i) Peut-être un temps perdu. A considérer est 22..., Fç6 suivi de 23..., Db7 avec la menace 24..., b3.

j) Cholmov donne ici la variante *24..., Db7 ; 25. é×d5, F×d5 ; 26.* Fé4, F×é4! (mieux que 26...., Fb4 ; 27. Cg5!, Db6 ; 28. Té-ç1, Fg5 ; 29. Tç2) ; 27. f×é4 (si 27. D×é4, Db5! ; 28. Dç2, b3 ; 29. Cç3, b×ç2 ; 30. *C×b5, Fg5!),* b×a3 ; 28. b×a3, Db3 ; 29. Dd1, Ta-b8.

k) Très précis.

l) L'absence de la T-D sur a8 se fait sentir.

m) Ou 28..., Da7 et si 29. é×d5, Fh4! ; 30. Dd3, F×a4!.

n) Un F diabolique. Si 29..., Ta8 ; 30. Cb6 et si 29..., Tb-d8 ; 30. Cb6, Da7 ; 31. C×d5. Cependant 29..., Tb-d8 était encore possible : 30. Cb6, Dé6! ; 31. Fç7, Fh4! A noter les petites imprécisions de Petrossian (Ta-b8 ; Dd7) et le sacrifice de qualité qui suit.

o) 30..., Fd6! posait aux Blancs un vrai problème.

p) 33..., F×a4 est vain après 34. Ta1.

q) Peut-être fallait-il essayer de récupérer la case é5 par Dç7 et Cg6 ?

r) Si 38..., Fç6 ; 39. Td6, *D×é5 ;* 40. D×f7+ suivi du mat.

s) Ou 41..., f6 ; 42. Dç5! menaçant 43. Cf5+ (si 42..., Rh8 ; 43. Td×é5!). Il n'y a plus de salut pour *les* Noirs.

t) Si 45..., h6 ; 46. b4, Tb6 ; 47. Té1, Rf8 ; 48. Dé3!.

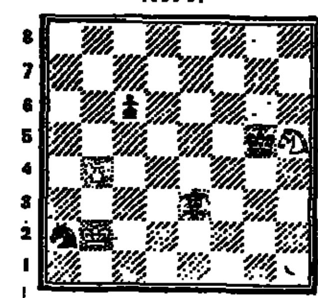
u) Menace 47. F×d7 et 48. D×f8+. Si 46..., *Fé5 ; 47. F×d7, F×d7 ;* 48. D×f7+ et g. La première perte de Petrossian qui, après celle de la neuvième partie (cf. n° 861), laisse la voie libre à Korchnoi.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 866
J. FRITZ, 1951

(Blancs : Rh2, Tb6 et h5, Fh1 et b8, Cç2, Pb3. Noirs : Rç5, Dé8, Fd5, Cé2, Pb4, Pb7 et b3.)

1. Fa7!, D×h5! ; 2. Th6+, Rb5! ; *3. Ré6, Cé7!* (et non 3..., Cç7× ; 3. Cd4+!!, Ra5 ; 4. T×h5, Fd6+ ; 5. R×h3, Cf4+ ; 6. Rg4!, C×h5! ; 7. F×d5!, Cf6+ ; 8. Rf5, C×d5 ; 9. Ré6, Cé7! (et non 9..., Cç7+ ; 10. R×d6, Cb5+ ; 11. C×b5, R×b5 ; 12. Fç5!) ; 10. R×d6, Cç8+ ; 11. Rç7, C×a7 ; 12. R×b7, Cb5 ; 13. Cç6 mat ! Quelle acrobatie !

ETUDE
A. BELIAVSKY
ET L. MITROPHANOV
(1979)



BLANCS (3) : Rb2, Ch5, Pb4.
NOIRS (4) : Rg5, Fé3, Ca2, Pç6.
Les blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 864

SÉCURITÉ ABSOLUE

Dans cette donne du champion du monde Edwin Kantar, le problème est de trouver, à cartes cachées, la façon de gagner à coup sûr le contrat.

Ouest		Est
	♠ A V ♥ 9 6 5 2 ♦ R V 8 7 ♣ A V 6	
♠ R 10 5 3 ♥ R D 4 ♦ 6 2 ♣ 8 5 4 2	N O E S	♠ D 9 8 7 6 4 2 ♥ 8 7 3 ♦ — ♣ R D 7
	♠ — ♥ A V 10 ♦ A D 10 9 5 4 3 ♣ 10 9 3	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♦	passe	1 ♥	1 ♠
2 ♥	2 ♠	4 ♦	4 ♠
5 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Kantar propose-t-il de jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant doit *laisser passer le roi de pique et défausser un trèfle !* La meilleure défense de l'adversaire est de contre-attaquer trèfle. Sud prend alors de l'as du mort, tire l'as de pique sur lequel il défausse son dernier trèfle, coupe un trèfle, monte au mort à l'atout, coupe le dernier trèfle, reprend la main en Nord à carreau et, les piques et les trèfles étant éliminés, il joue cœur du mort et fait la double impasse. Même si Ouest a le roi de cœur et la dame de cœur, le contrat est imperdable car Ouest doit rejouer cœur ou coupe et défausse...

Le piège dans cette donne était la préparation du jeu d'élimination : en effet, si Sud met l'as de pique et rejoue le valet de pique (afin de défausser chaque *fois trèfle) en pensant* rendre la main à Ouest, il risque de chuter son contrat si Ouest a attaqué le roi de pique *sans avoir la dame*, une hypothèse qui n'est pas à exclure si Ouest a entamé le roi pique afin de pouvoir éventuellement garder la main. Et c'était en réalité le cas.

Le championnat d'Europe par paires

Tous les quatre ans, un championnat d'Europe par paires est organisé. Le premier a eu lieu en 1976 à Cannes et le second ce mois-ci à Monte-Carlo. Il a débuté par l'épreuve par paires mixtes de quatre séances et les Français, Mme et M. Roque, ont remporté l'épreuve. Ensuite, pendant cinq jours, trois championnats ont eu lieu dans les trois catégories : open, dames et junior. Le premier, le plus important, l'open, a été dominé pendant *les éliminatoires* par *les* Français Soulet et Svarc, mais la finale, qui ne comportait que quatre séances, a été gagné de justesse par les Polonais Kulda et Milde.

Voici une donne qui contribua *à leur victoire*. Elle montre qu'en tournoi par paires, une simple marque partielle peut rapporter autant de points qu'un grand chelem et que la chance peut prendre diverses *formes*, notamment *celle* d'une défaillance de l'adversaire.

Ouest		Est
	♠ D 5 4 ♥ 9 7 4 ♦ R 9 2 ♣ D V 5 2	
♠ 10 3 ♥ A V 8 3 ♦ D V 10 7 ♣ R 6 4	N O E S	♠ V 9 7 ♥ D 10 2 ♦ 8 4 3 ♣ A 10 9 8
	♠ A R 8 6 2 ♥ R 6 5 ♦ A 6 5 ♣ 7 3	

Voici un exemple où le déclarant a fait neuf levées au lieu *de chuter de deux !*

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Milde	Y...	Kulda
passe	passe	passe	1 ♠
contre	2 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé la dame de carreau. Le déclarant a pris avec *l'as* et *il* a joué le 3 de trèfle. Ouest a mis le roi et il a continué carreau. Kudla a pris avec le roi de carreau, puis il a tiré as et roi de pique et a rejoué le 7 de trèfle pour le valet du mort. *Comment Est aurait-il dû jouer* pour faire chuter DEUX PIQUES de deux levées ? Que s'est-il passé pour que Kudla fasse le top avec *une levée de mieux ?*

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble[R] N° 86

NOUS PUNIMES LÉONARD

Pour construire les scrabbles, de nombreux joueurs aguerris font appel à la mémoire autant qu'à la logique ou l'intuition : non seulement ils apprennent par cœur les mots du dictionnaire et leurs anagrammes, mais encore ils connaissent les lettres d'appui qui transforment les scrabbles de sept lettres en scrabbles de huit lettres. Ainsi, le cinquième tirage de la partie d'aujourd'hui, « *sec* », *donne ELARGIE plus cinq anagrammes ; avec une lettre d'appui, trente-deux mots sont possibles, dont GLACIERE, LEGIFERA, ALLERGIE LANIGERE, LISERAGE, AIGRELET, LEVIGERA... Des moyens mnémotechniques peuvent aider les forts en thème : le scrabbleur lyonnais Olivier Robert a découvert que LEONARD (du pays de Léon, en Bretagne)* « *scrabble* » *sur les sept lettres de PUNIMES (PONDERAL, ONDULERA, LARDONNE, LAIDERON ou ORDINALE, MANDORLE, LEONARDE, LEONARDS). Ajoutons que PUNIMES, en revanche, ne scrabble que sur un I (IMPUNIES), et sur un R (PREMUNIS). Disons donc :* « *nous PUNIMES LEONARD, mais il a bien RI* ».

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	A A C H I J S			
2	C H + E E L R U	JASAI	H 4	40
3	A D I I N S V	HERCULE (a)	G 5	78
4	A A C I L N R	DEVINAIS	11 F	74
5	L + A E E G I R	ACHARNAI	5 E	62
6	E E F N Q S ?	CIGALIERE (b)	8 G	89 + 10
7	Q + D E E R U U	ENFE(R)S	13 J	34
8	A D L M S U U	REEDUQUE	O 1	104
9	U + E H I O S Z	DEMUSELAS (c)	M 7	30 + 10
10	O U + E E M O T	HISSEZ	15 J	57
11	E M O + B F O T	VOUTE	H 11	27
12	E F M O + B T ?	BOT	M 3	24
13	F + I N T U X Y	ET(A)MBOT (d)	14 B	30 + 10
14	N U Y + A A S T	FIX(A)T	D 11	34
15	A N S T U + E G	(R)AYE	N 12	48
16	A G N S U + R V	TEX	13 B	30
17	G N + E E L W N	VARUS	4 A	26
18	— E K L M N O O	VENGE	A 4	37
19	E L N O + L N T	MOKA	B 1	28
20	E L L N O + P W	REEDUQUENT	O 1	18
21	E L L O W + I P	POND	4 L	22
22	L W + O R	EMPLOI	1 A	30
		OR	14 J	13
			TOTAL	945

Rouen, 13 avril 1980, deuxième manche.
Tournois le mardi à 20 h. 30, à la « Maison », centre St-Sever.

NOTES

(a) L'anagramme LECHEUR perd 11 points en 6 A. (b) Terrain ensoleillé où abondent les cigales. Solo de M.-C. Verdier ; REGALERAI, 7A, 63 ; EGALISER, M6, 74 ; GRENELAI, J2, 65. (c) Solo de Lahmi. (d) Solo d'Yvonne Brulé.

RESULTATS : 1. Desmoulins, 889 ; 2. Lahmi, 887.

RESULTATS FINALS : 1. Lorenzo ; 2. Duguet ; 3. Lahmi.

PENTASCRABBLE N° 86
de Paul Fournier (Courthezon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AELOUST - AEINSU - AAGIMNS - AAEMORR - ?CEIQRU.

Solution proposée : 662 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 84 : TUYAUTE, H 8, 84 - PATAUDE, G9, 92 - DESQUAMEE, G14, 118 - WHISKIES, O8, 401 - JOUXTIEZ, A15, 515. Total : 1 210.

● *Week-end de scrabble* au château des Rotoirs, Gaillon (Eure), 20-23 juin, 400 F. Club Méditerranée, 261-85-00, poste 35-70.

● *Dimanche 8 juin*, à 15 h., 55, rue du 11-Novembre, Maisons-Alfort, *et tous les mercredis à 20 h. 30 :* tournoi.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 95

Horizontalement

I. Ce n'est pas un Sarrasin malgré l'apparence, mais plutôt un pas de deux. — II. Pour rien ; A son château au-dessus du lac Chambon. — III. A ses ultras ; Sel. — IV. A montré quelque émotion. — V. On peut s'y mettre, s'y remettre ou bien en sortir ; Saint ; Louis. — VI. Pour ainsi dire ; Etranger apprécié surtout en Angleterre ; Fin d'infinitif. — VII. Repos ; Dans l'histoire ; En Suisse. — VIII. Gravures. — IX. Gardes ; Moins qu'il n'y paraît si l'on en croit Pascal. — X. Personnel ; Gazéifient. — XI. Internationaliste à l'entendre.

Verticalement

1. C'était plutôt un pas de huit, aujourd'hui c'est très désagréable. — 2. Plutôt raides. — 3. Etalon de votre reconnaissance. — 4. Personnel ; Prix du homard ; Poète. — 5. Pour le goût ; Les sorts sont de son fait. — 6. Souffle ; Habitation. — 7. Dans le Cantal ; Dans le Cantal. — 8. Dans un trémolo ; Travaillait sur la terre. — 9. Travaillez sur la toile ; C'est au bord, c'est à l'envers et c'est étêté. — 10. Serait acceptable ; A jeter. — 11. Personne ne s'y reconnaîtra ; Façon ; A fait quelque bruit. — 12. C'est trop souvent dans l'air, dit-on.

SOLUTION DU N° 94

Horizontalement

I. Plastiquages. — II. Oiseux ; Sceau. — III. Restrictions. — IV. Tue ; Calée ; Ep. — V. Etna ; Arrose. — VI. Petites ; Eu. — VII. Ani ; Enserrés. — VIII. Ramend Sni. — IX. Onéreuses ; Co. — X. Lin ; Ri ; Honan. — XI. Esthéticiens.

Verticalement

1. Porte-parole. — 2. Lieutenants. — 3. Assentiment. — 4. Sel ; Ai ; Er. — 5. Turc ; Tenere. — 6. Izia; Enduit. — 7. Classés. — 8. Ulster ; Erehc. — 9. Acierer ; Soi. — 10. Géo ; Ours ; Ne. — 11 Eanes ; Encan — 12. Suspensions.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*) N° 95

Horizontalement

1. ADFILMNO. — 2. AEILNOP. — 3 EILNNPU. — 4. AEFIPSTU. — 5. EIRSSSU (+ 2). — 6. DEEIRSU (+ 3). — 7. CEILRTUU. — 8. CEEELLN. — 9. EGLOOTTU. — 10. AEEHIRT (+ 1). — 11. AEFFTUU. — 12. AEIIQSU. — 13. DEMNOOS. — 14. EEEIPST.

Verticalement

15. AEIMOSQU. — 16. ACEPRUT (+ 3). — 17. EEEGIRS (+ 2). — 18. AEINRTT (+ 7). — 19. BEILORTU. — 20. CDEIORRU (+ 1). — 21. EENOPQTU. — 22. EEEIMQTU. — 23. AFILLSS — 24. AEEINTV (+ 1). — 25. CEEHQSU. — 26. BEEINPR. — 27. BEEOTTU.

SOLUTION DU N° 94

Horizontalement

1. MATEFAIM. — 2. LOMBARDE. — 3. SUPERFLU. — 4. JUCHOIR. — 5. GOITREUX. — 6. ULULEREZ. — 7. CETOINE. — 8. EPIEUSE (EPUISEE). — 9. OSTROGOT. — 10. OLIVACE (AVICOLE, VIOLACE). — 11. STATUER (STATURE, TATEURS). — 12. TRANSAT (TARTANS).

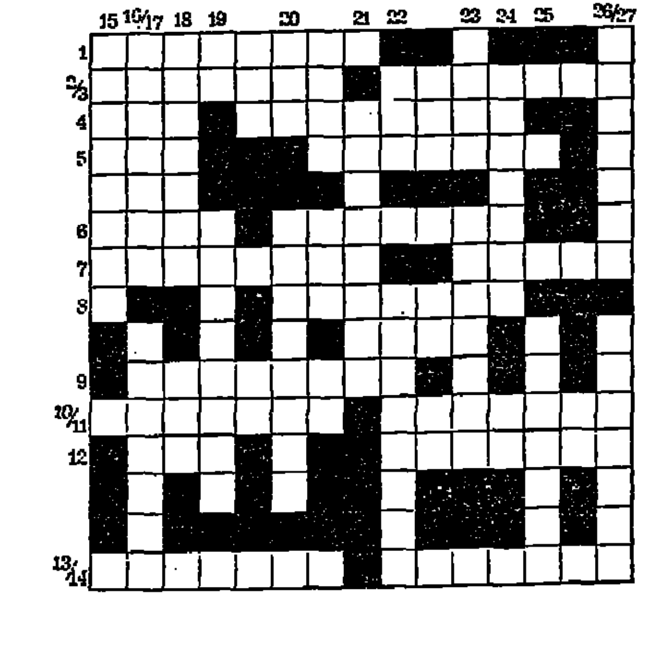
Verticalement

13. MUSAGETE. — 14. CREOSOTA. — 15. TAPAGEUR (PATAUGER, PATURAGE). — 16. LIBOURET. — 17. FORNIQUA. — 18. ONAGRES (AGREONS, EGARONS ORANGES, ORGANES, RAGEONS, RONGEAS, SONGERA). — 19. ILLYRIEN. — 20. JUGEUSES. — 21. TRILLION. — 22. ARCHONTE (ENROCHAT, TACHERON). — 23. DIOPTRE (PERIDOT, PROTIDE, TORPIDE, TRIPODE). — 24. DELITEE. — 25. ASTICOT (COTISAT). — 26. RESSUIE (REUSSIE, RIEUSES).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOLLIER.

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

★ Jeu déposé.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Cheminées de jardin

L'un des agréments d'un jardin est de pouvoir y prendre ses repas l'été. Mais pour éviter les allées et venues à la cuisine, pourquoi ne pas y installer aussi un coin de cuisson ?

Pour les grillades sur braises, les barbecues connaissent un succès constant : il s'en vend près de huit cent mille chaque année. Soumis depuis l'automne 1978 à la conformité aux normes AFNOR, la quasi-totalité des barbecues actuellement vendus répondent à ces impératifs de sécurité et d'aptitude à l'emploi. Si l'utilisation des barbecues est très généralisée, un nouveau mode de cuisson en plein air apparaît avec les cheminées d'extérieur.

Dérivés des cheminées d'intérieur — et sortant des mêmes ateliers, — ces foyers à feu ouvert sont réalisés en pierre. Avant de les installer au jardin, il est important de bien déterminer leur emplacement pour que le vent ne rabatte pas les fumées vers la maison ou chez le voisin.

Les plus simples de ces constructions sont, en fait, des barbecues « en dur ». Elles ont l'avantage d'être parfaitement stables et peuvent constituer, avec des meubles de jardin également en pierre et quelques murets, une véritable salle à manger de plein air. « Brasilia », de Richard Le Droff, est une cheminée-barbecue à monter avec des éléments en béton moulé blanc, en forme de niche. Le module de base est équipé d'un bac à braise, d'une broche à moteur et de divers accessoires (1 080 F). Cet élément se pose sur un ou deux modules nus servant de rangement et vendus 790 F l'unité.

Sur des jambages en pierre du pont du Gard s'appuie un plan de cuisson en briquettes flammées dans lequel est encastré un bac à charbon de bois avec son gril. Un plateau-desserte en pouzzolane est aménagé dessous (« Capbreton », Dargemont, 1 775 francs). « Arcos », de Louis Violan, est une console en pierre rustique avec plateau en travertin incluant un bac avec grille à braise, cendrier et gril (1 623 F).

Les vraies cheminées d'extérieur ont une hotte qui assure un bon tirage ; elle est surmontée d'un chapeau protégeant le foyer de la pluie. Dans ces cheminées, on peut faire des cuissons au charbon de bois, mais aussi au feu de bois. Elles s'installent dans le jardin, et leur foyer est surélevé pour cuisiner debout. Une cheminée a son socle en pierre à gros grain, avec bûcher à la base ; son foyer est en brique flammée et la hotte en béton moulé (« Provence », Richard Le Droff, 3 260 F). C'est en pierre rustique du Gard qu'est réalisée une cheminée de jardin, dont le foyer est bien protégé par la corniche de la hotte ; une table de travail en même pierre y est accolée (« Collioure », Louis Violan, 4 363 F).

Allumez - le...

Pierre Ferrua a créé un ensemble de cuisson en pierre dont les éléments, pré-assemblés en usine, se montent facilement. Dans la partie foyer, coiffés d'une hotte, divers accessoires coulissent sur des rainures latérales : panier à charbon de bois avec gril pour grillades et brochettes, panier vertical pour cuisson au bois, broche à moteur, tiroir-cendrier. Cette cheminée « Queyras », avec plan de travail adjacent et casier de rangement, est vendue 3 786 F avec tous les accessoires de cuisson.

La plupart des cheminées de jardin peuvent s'adosser à la maison ; elles seront alors raccordées à un conduit qui montera jusqu'au toit pour évacuer les fumées.

Ceux qui veulent réaliser eux-mêmes une cheminée - barbecue trouveront dans le livre Bien construire et utiliser son barbecue *(éd. Masin, 32 F environ) une quinzaine de fiches techniques, des croquis cotés et de judicieux conseils.*

Signalons enfin de nouveaux produits pour allumer sans danger barbecues et cheminées de jardin. Ces « Pat-allume-barbecue », de la société Erdal, existent sous diverses formes : en plaquettes à base d'huile minérale (6,70 F la boîte de dix) ; en tablettes de bois et paraffine ou en tube. Ces produits sont vendus en droguerie, quincaillerie ou supermarché.

JANY AUJAME.

Richard Le Droff, B.P. 63, 91021 Evry Cedex.

Dargemont, route de Marthon, 16380 Chazelles.

Louis Violan, Victor-Diffusion, 18, rue du Pont - Blanc, 93300 Aubervilliers.

Pierre Ferrua, Vers, Pont-du-Gard, 30210 Remoulins.

LE SALON DES TISSUS. — Pendant cinq jours — du 5 au 9 juin inclus, — le public aura accès (en fin de journée) au Salon professionnel des textiles d'ameublement, qui se tiendra à la porte de Versailles. Les soixante-quinze éditeurs - créateurs de tissus qui y exposeront souhaitent, en effet, que les consommateurs puissent découvrir leurs nouvelles collections en même temps que leurs revendeurs : tapissiers et magasins spécialisés.

Parmi les nouveaux coloris, des tons doux et pâles, mais aussi des cuivrés, du violet et du doré. D'une immense variété de dessins se détachent les nouveaux cachemires, des scènes inspirées de la nature et des géométriques.

★ Salon des textiles d'ameublement, porte de Versailles, hall 5. Du 5 au 9 juin, ouvert au public chaque jour de 18 h. à 21 h. Entrée : 25 F.

TRANSPORTS

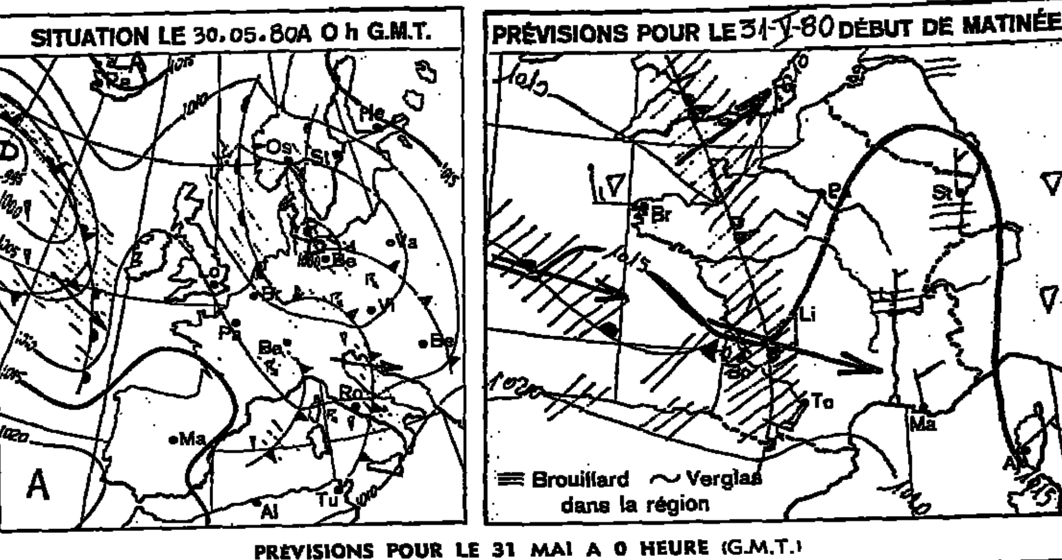
HAUSSE DES TARIFS D'AIR INTER. — Air Inter annonce une augmentation uniforme de 21 F sur toutes ses lignes à partir du 1er juin.

Toutefois, les « vols pour tous » ne subiront aucune augmentation, et les tarifs resteront les suivants sur les lignes exploitées par des Airbus : Paris - Bordeaux, aller-retour : 500 F ; Paris-Toulouse, aller-retour : 560 F ; Paris-Lyon, aller-retour : 510 F ; Paris-Marseille, aller-retour : 630 F ; Paris-Nice, aller-retour : 680 F ; Paris-Corse, aller-retour : 780 F.

CIRCULATION

MOINS DE MORTS SUR LES ROUTES EN MARS. — Mars 1980 aura été le mois le moins meurtrier sur les routes de France depuis 1966, indique le Comité de la sécurité routière. En mars 1980, on a enregistré vingt-trois tués et deux mille cent quatre-vingt-treize blessés de moins qu'à la même époque en 1979.

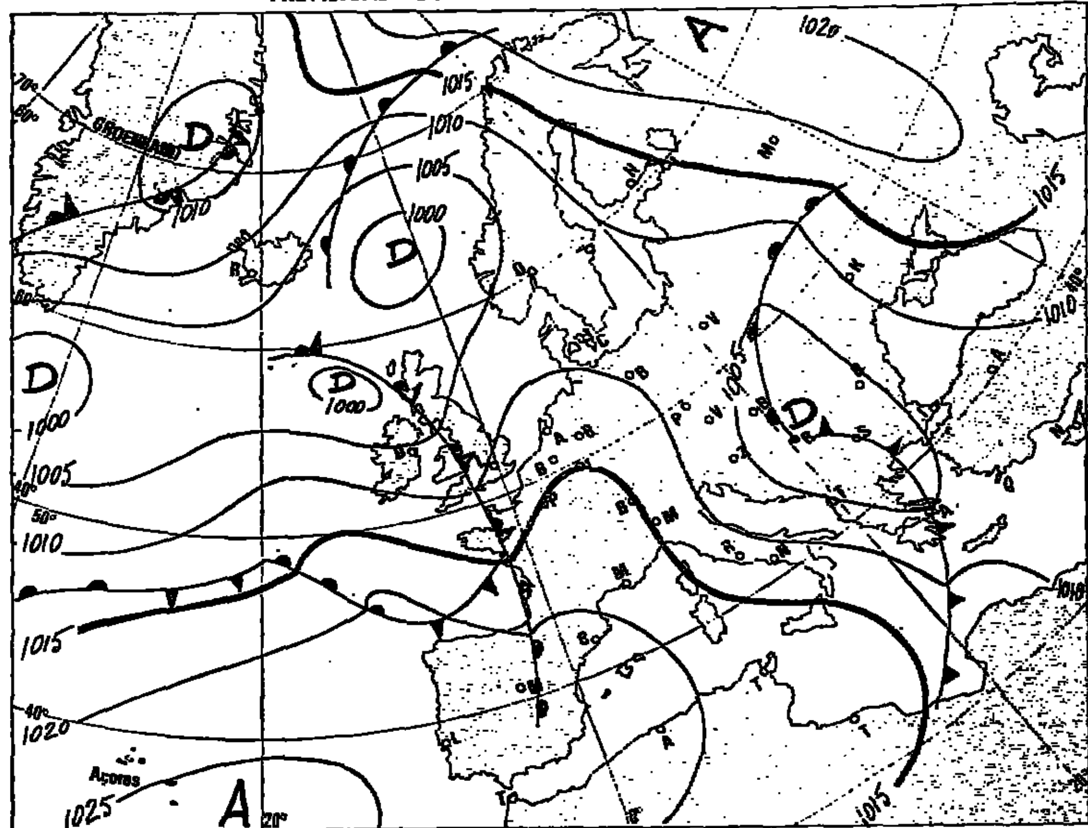
MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 30.05.80 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 31-5-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PREVISIONS POUR LE 31 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas — Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 mai à 0 heure et le samedi 31 mai à 24 heures :

L'air frais et instable, qui circule autour de la zone dépressionnaire d'Europe centrale, s'éloignera de la France, mais la perturbation qui s'approche des côtes européennes de l'ouest pénétrera sur la France. Son *activité sera moins forte que la zone* instable orageuse qui vient de nous toucher.

Samedi, cette perturbation apportera dès le matin des nuages abondants de la Bretagne et de l'ouest de la Normandie aux Pyrénées, avec de faibles *pluies éparses. Le soir,* ayant lentement progressé vers l'est, cette zone atteindra les montagnes du Nord-Est et du Centre-Est, ainsi que le Massif Central, les nuages restant aussi abondants sur les Pyrénées. Cependant, les précipitations deviendront plus discontinues. Avant cette arrivée perturbée, le temps sera encore très frais le matin sur la moitié est du pays et assez brumeux dans les vallées du Nord-Est et du Centre-Est. Le soir, le temps deviendra plus variable, avec des éclaircies passagères sur le quart nord-ouest.

Les vents tourneront progressivement entre sud-ouest et ouest ; ils seront modérés et irréguliers.

Les températures maximales seront stationnaires ou en légère hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Bourges, 14 et 8 ; Brest, 13 et 4 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 18 et 9 ; *Lille, 13 et 7 ; Lyon, 17 et 8 ;* Marseille, 19 et 10 ; Nancy, 15 et 9 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice, 21 et 11 ; Paris - Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, *19 et 10 ; Rennes,* 13 et 3 ; Strasbourg, 17 et 9 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Le Caire, 36 et 19 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 14 et 10 ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 19 et 6 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 20 et 11 ; Téhéran, 30 et 20.

PROBABILITES POUR DIMANCHE

Sur l'est du pays subsisteront encore quelques averses, mais le temps s'améliorera dans la journée. Une zone de temps couvert abordera *les côtes* atlantiques en fin de nuit et atteindra peu à peu, en cours de journée, la Bretagne et la Normandie, les Pays de Loire, le quart sud-ouest et le *Massif Central.* Sur les côtes méditerranéennes et le sud des Alpes, un temps ensoleillé devrait prédominer. Ailleurs, c'est-à-dire sur le Nord, la région parisienne et le Centre, le temps restera assez frais avec un ciel passagère*ment couvert, et même* localement quelques averses, mais aussi de belles éclaircies ensoleillées.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA PENTECOTE

TIRAGE DU 29 MAI 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	3 121	2 000
	6 491	5 000
	1 521	10 000
2	502	700
	3 672	5 000
	40 552	100 000
3	3	100
	703	800
	4 093	5 100
	9 453	10 100
4	884	700
	7 644	2 000
5	3 035	2 000
	66 845	100 000
6	56	200
	66	200
	226	700

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
6	256	900
	396	700
7	7	100
	4 277	5 100
	59 807	75 100
8	48	200
	0 408	5 000
	6 048	5 200
	9 758	5 000
	166 658	1 000 000
	198 588	4 000 000
9	79	200
	949	700
	5 399	2 000
0	5 230	2 000
	8 750	2 000
	3 430	5 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA FETE DES MERES LE 4 JUIN 1980 à EAUZE (Gers)

LOTO TIRAGE N° 22 : 2 7 8 15 24 25 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

PROCHAIN TIRAGE LE 4 JUIN 1980 — VALIDATION JUSQU'AU 3 JUIN APRES-MIDI

VIVRE A PARIS

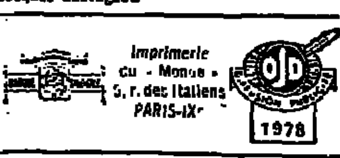
FLONFLONS DANS LES PARCS

Comme chaque année, des concerts sont organisés dans les *jardins et squares de la capitale* pendant la belle saison.

Au mois de juin, les concerts auront lieu dans le square du Temple (3e), le mardi 3, à 20 h. 30 ; dans le square Jean-*Morin* (12e), le jeudi 5, à 20 h. 30 ; au Parc floral, le dimanche 8, à 15 h. ; dans le square Adolphe-Chérioux (15e), 10, à 20 h. 30 ; dans le square Maurice - Gardette (11e), le jeudi 12, à 20 h. 30 ; au Luxembourg, le jeudi 19, à 16 heures ; dans le square Trousseau (12e), mardi 24, à 20 h. 30, et dans le square Adolphe-Chérioux (15e), le jeudi 26, à 20 h. 30.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 MAI

« Omnibus, tramways et autobus d'autrefois », 15 h., 60, avenue Sainte - Marie, à Saint - Mandé, Mme Legrégeois.

« Crédit foncier », 15 h., 1, rue de la Paix, Mme Oswald.

« Exposition Horace Vernet », 15 h., 14, rue Bonaparte, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal (Caisse nationale des *monuments* historiques).

« Cathédrale russe », 14 h. 30, 12, *rue* Daru (Arcus).

« Association ouvrière des compagnons du devoir », 15 h., 2, rue de la Brosse (l'Art pour tous).

« Cimetière d'*Auteuil* », 15 h. 15, 57, rue Claude-Lorrain (Mme Barbier).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant (Mme Camus).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Le Musée de la police », 15 h., 1 *bis, rue des Carmes* (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., 23, rue de Sévigné (M. de La Roche).

« Hôtels et couvents *rue du Bac* », 15 h., métro Bac (Paris inconnu).

« Basilique Notre-Dame-des-Victoires », 15 h., métro Bourse (Résurrection du passé).

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-*Germain-des-Prés* (Templia).

« L'atelier d'un laqueur de Chine », 15 h., métro Colonel-Fabien (Tourisme culturel).

« Les rénovations du Marais », 15 h., métro Sully-Morland (le Vieux-Paris).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. le professeur L. Forestier : « L'humour il y a cent ans » ; Mme D. Ribardière : « Hurlupapin ; Un miroir magique pour *le temps passé* » ; *M. F. Visine* : « L'Europe, quel destin ? » (Club du Faubourg).

15 h., Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. le professeur R. Lautié : « Affections respiratoires » (Université populaire de Paris).

15 h., 5, rue Largillière, M. D. Bechu : « La vie quotidienne dans l'Egypte pharaonique » (Nouvelle *Acropole*).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. P. Carnac : « L'architecture sacrée » (Atlantis).

17 h., Maison populaire de Montreuil, 9 bis, rue Dombasle, à Montreuil, MM. A. Mattelart, Y. Manchel, G. Gablot, L. Merigot, M. Imbert : « French is dead ou Parlerons-nous encore français en 1989 ? ».

20 h. 30, 199, rue Saint-Martin, M. *Jimmy* Guieu : « *Symbolisme,* textes sacrés et extra-terrestres » (Centre culturel de la Rose-Croix).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 mai 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 10 décembre 1976 relatif au statut particulier des chargés d'études du secrétariat général du gouvernement.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à se présenter au concours d'admission à l'Ecole des officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes.

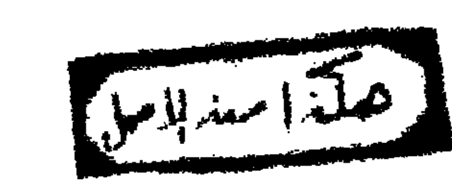
MÉDECINE

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES HOPITAUX REJETTE LE PROJET DE RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES.

Le conseil supérieur des hôpitaux, organisme consultatif auprès du ministère de la santé et de la Sécurité sociale, a rejeté le jeudi 29 mai le projet de décret de réforme des études médicales. Celui-ci avait déjà été rejeté par le Conseil national de l'enseigne*ment supérieur* et de la recherche (*le Monde* du 23 mai). Il devrait être examiné en Conseil d'Etat au *cours de l'été, et pourrait d'ici* là, selon le professeur Claude Got, conseiller technique auprès du ministère de la santé et de la Sécurité sociale, subir quelques modifications.

A cette occasion, l'intersyndicat national des internes des hôpitaux de villes de faculté avait appelé ses adhérents à une journée nationale de grève et à une manifestation à Paris, qui a rassemblé *jeudi après-midi* près de deux cent cinquante internes — pour la plupart représentants de C.H.U. *de province* — devant le ministère de la santé et de la sécurité sociale, et une délégation a été *entendue* par une collaboratrice de M. Jacques Barrot. Le mouvement de grève semble avoir été suivi dans la plupart des C.H.U. de province.

Les revendications des internes portent sur plusieurs points. Ils protestent, avant tout, contre le *manque* de concertation qui a marqué l'élaboration du projet de décret et ils s'inquiètent vivement du retentissement ultérieur de la réforme sur le fonctionnement des hôpitaux publics. Ils demandent en outre des précisions sur leur « *temps de formation théorique* » durant l'internat et ils réclament le statut de médecin hospitalier.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

CADRE DE HAUT NIVEAU

PHYTOSANITAIRE

L'Union des industries de la protection des plantes (ex-Chambre syndicale de la phytopharmacie) recherche un directeur technique. Ingénieur d'une école supérieure d'agronomie - 35 ans environ - ayant travaillé dans le secteur phytosanitaire, homme d'excellent contact humain, très au courant des problèmes techniques (réglementation, homologation, toxicologie, environnement...), bonne connaissance de l'anglais.

Candidatures et curriculum vitae manuscrits à adresser à : Secrétariat général - U.I.P.P., 2, rue Denfert-Rochereau, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Recrutements de chefs de produit Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les informaticiens et les commerciaux, HAVAS CONTACT a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé pour cela des *protagonistes de ce marché : Chefs de produit* de différents secteurs et à différents stades de leur carrière – Responsables marketing – Spécialistes du recrutement...

Leurs réponses sont susceptibles de mieux orienter la communication entre les entreprises et les candidats chefs de produit qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», destiné aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire : 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention du Service Marketing.

Cabinet expertise comptable Paris-8e recherche 1) COLLABORATEUR DECS, expérience cabinet pratique commissariat et révision (REF. MD2) 2) COLLABORATEUR 3 à 5 ans d'expérience cabinet (REF MD3). Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant référence du poste choisi à PMP 69, rue de Provence, 75009 Paris.

Importante Société Quartier Saint-Lazare recherche

ASSISTANT DE GESTION

pour contrôle interne procédures administratives en liaison informatique. Formation de base indispensab. Adresser C.V. et prétentions à no 60.793 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

SOLEX CARBURATEURS 19, r. Lavoisier, 92000 Nanterre recherche

CHEF DE SECTION

ORDONNANCEMENT GESTION DE PRODUCTION B.T.S. mécanique ou équivalent 28/38 ans, expérience confirmée, acquise dans entreprise mécanique moyenne et grande série, pratique des moyens informatiques appréciée, capacités à mener des actions de coordination et développement entre services centraux et usines de production décentralisés. 13e mois, avantages sociaux. Adresser C.V. et prétentions à la direction du personnel.

RÉGIONALES

Laborat. C.N.R.S., Strasbourg, dispose bourse industrielle pour préparation thèse d'Etat sur polymères utilisés en récupération du pétrole. Contacter Mme J. FRANÇOIS, C.R.M., 6, rue Boussingault, 67083 STRASBOURG Cedex. Tél. : (88) 61-19-19.

INTERNAT.

Nous cherchons jeune fille au pair, Zurich/Suisse, pour juin/juillet pour la durée d'un an. L'occasion d'apprendre l'allemand (école). Offre à Mme A. Wahl, Bellaria-Strasse 59, 8038 Zurich.

secrétaires

C.I.C.M.P. recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

Sténodactylo bilingue anglais, sens responsabil., min. 30 ans. Adr. CV et prét. Mlle Panelli, 32, r. Damrémont Paris-18e.

enseignem.

APPRENEZ l'ALLEMAND en ALLEMAGNE Fremdsprachen-Institut *MAWRIZKI*. Cours intensifs - même pendant les vacances - Prospectus sur demande : MAWRIZKI Wilhelm-Blum-Strasse 12-14 D-6900 Heidelberg.

formation profession.

I.S.T.I.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE

formation privée

STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE

de haut niveau en 6 mois. Niveau requis : BAC ou études électroniques.

EMPLOI ASSURÉ

en fin de stage. Tests d'admission sur R.-V.

378-73-22

31 cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT. Mo : Les Juilliottes

demandes d'emploi

J.F. 26 ans, célibataire, études supérieures (Sciences Po), angl., espagnol, allemand, ayant sens contacts, justif. première expérience dans presse et société d'ingénieurs-conseils, rech. empl. stable : rédactrice, attachée de direction ou emploi de même niveau. Disponible. Voyages à l'étranger possibles. Téléphone : 575-74-26, de 12 h. à 14 h. 30 ; 577-28-47 après 14 h. 30.

DIRECTEUR COMMERCIAL

— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. no 6243 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

FRANCE-ESPAGNE

DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans)

Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sciences Po. Bonne connaissance marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique).
Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. no 6.244 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

EXCEPTIONNEL 4e ét., ascenseur, plein soleil sur VERDURE, tout confort, DOUBLE LIVING dallé ouvrant sur TERRASSE, cheminée POUTRES ET BOISERIES 2 CHAMBRES, bains, cuis. équipée, 2 W.C. 1.300.000 F. Tél. : 651-79-52

7e arrdt.

38, R. VANEAU neuf gd standg du STUDIO au 4 P., GARAGES sur place 11 à 19 h. - 550-21-26

Pptaire vend directement CHAMP DE MARS petit studio, entrée, cuis., s. de bains, WC, ch. central. Refait neuf. Prix intéressant. 12 bis, avenue Elisée-Reclus Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

9e arrdt.

Pl. ADOLPHE-MAX, sur square propriétaire vend dans bel imm. p. de taille, 4 p., entrée, cuis., s. de b., W.C., 132 m², ch. gaz. Tél. : 757-84-50.

12e arrdt.

Av. St-MANDE (près) imm. réc. sél. + chbre, grande cuis. tout confort, 7e et dernier ét. Pl. sud, terrasse. 450.000 F. 344-03-43.

14e arrdt.

Porte Orléans, sur Montrouge, 14, r. Radiguey, angle G.-Péri, 2 p., entrée, cuisine, bains, W.C. Soleil, 60 m². Libre. 265.000 F. Mitoyen 62 m² occupé. 190.000 F. 520-13-57 ou s/place, 16 h.-18 h. Samedi, dimanche et lundi.

15e arrdt.

2 P. et duplex tout confort à partir de 220.000 F. Sur place, 14 h.-18 h., 95, rue de Lourmel ou 270-79-87.

Mo CONVENTION pierre de taille 2 Pces entrée, bains, w.-c., cuis. équipée, téléph. Px intéressant, chauff. cent. 83, rue Olivier-de-Serres samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

Mo SEVRES-LECOURBE Imm. récent, tout cft, s/rue. SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., s. d'eau, W.C., téléph. Prix intéressant. Parking. 27, RUE BLOMET Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt.

Placement exceptionnel Appartements OCCUPES PASSY VOIE PIETONNIERE Toiture, ravalement neufs asc., desc., 5e étage.
1) 2 P. cuis., s. bains, 34 m² + pièce libre 13 m² ;
2) 2 P. cuis., 44 m², possib. réunion car contiguë ;
3) 3 studios 22 m², étages différents ;
4) 3 P. cuis., 49 m², occupé par dame seule 80 ans.
Sur place, 17 h.-19 h., samedi 31. 25, rue de l'Annonciation.

17e arrdt.

24, rue Capitaine-Lagache (52, rue Guy-Moquet). 224-02-86. Libre, 3 p. entrée, cuis., bains, W.C., 55 m², à rénover, 250.000 F. Occupé 55 m², 3 pces, 175.000 F. Duplex possib. S/place, 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche et lundi.

PLACE DU BRESIL DS BEL IMM. PIERRE DE T. 5e ETAGE, BALCON, SOLEIL, TRES RARE, 375 M2 GRAND 8 P. CONFORT + 4 CHAMBRES de SERVICE PX 2.495.000 F. Me voir SAMEDI, de 14 à 18 h. 114, AVENUE DE WAGRAM ou TEL. 723-91-28

17e GUY-MOQUET Studio 20 m2 tout confort. 130.000 F., C.S.D. 704-57-08.

132 BLD PEREIRE BEL IMMEUBLE GD STAND. Spacieux liv. + chbre GD CFT Entrée, cuis. bains, dressing s/jardin intérieur. 795.000. Voir SAMEDI de 14 h à 18 h.

78 - Yvelines

Saint-Germain-en-Laye coteaux du Bel Air. Part. vend appartement 85 m2, 4 pces avec cuisine aménagée, nombreux rangements. Loggia, parking privé sous-sol. 475.000 F, dont 230.000 F en P.I.C. - 973-81-07 après 20 h.

91 - Essonne

EN DUPLEX Très bel appartement de 4 pièces 115 m2 avec jardin privatif dans résidence luxueuse à GIF-SUR-YVETTE RER 2 km 5. Px 570.000 F. C.P.H. IMMOBILIER Agence de CHEVRY Tél. 012-12-12

JUVISY-SUR-ORGE (91) 5' gare. Appartement 5 pces, cuis. Tout confort. Garage. Prix intéressant. T. 921-82-46.

94 Val-de-Marne

Près BOIS VINCENNES 5' R.E.R., dernier ét. beau 4 p. cuis., balc, tt cft, chff. centr., box, calme, ensoleillé, im. de 4 ét. 475.000 F. - 346-63-85.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

CHELLES (77) 15' gare Est, superbe appt ds résid., F5, surf. hab. 105 m2, cuis., s. de bas, séjour 35 m2, 3 chbres + balc. Prix 300.000 F. T. : 020-85-46 après 19 heures.

60 - Oise

SENLIS dans petit château de caractère en parfait état au milieu de 2 ha 1/2 de parc planté d'arbres séculaires et clos de murs, superbe appart. 100 m2 comprenant : hall, gd liv., 1 chbre, cuis., bains, chauff. cent. gaz indiv., cave, gar. et potag. priv. UNIQUE 500.000 F. DEVIO 104, rue République, SENLIS Tél. 16 (4) 453-05-05/14-85

Province

Vends Le Corbier, studio équipé. 3 personnes, 12 étages, bas des pistes. Prix à débattre. Tél. (61) 52-60-18.

HAUTE-SAVOIE Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des GETS : studios à partir de 150.000 F avec 30.000 comptant + crédit ; 2 et 3 pièces. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE B.P. 18, 84, route de Genève 74240 GAILLARD. Téléphone : ((50) 38-52-89.

Vacances HAUTE-SAVOIE (74) MEGEVE - SAINT-GERVAIS - THOLLON - LES GETS - CHAPELLE D'ABONDANCE, studios 4 pers., avec 30.000 F. Comptant + crédit, 2-3 pces - Châlets LA CLUSAZ 87 m2 avec 90.000 Cpt + crédit. G.R.G. rue du Lac - CORZENT. 74200 THONON (50) 71-76-49.

HAUTE-SAVOIE/COMBLOUX Station village été-hiver (1.000-1.760 m) Studios + cabine nuit séparée. 2/3 pièces. Gestion et location assurées par société spécialisée. ERIGE VENTE B.P. 18 - 74240 GAILLARD Tél. : (50) 38-52-89.

L'océan, la forêt, les grands lacs dans les Landes à Biscarosse-Plage, Résidence La Fontaine, à 5 minutes de la plage. Appartements d'investissement et de vacances, 4 à 6 personnes à partir de 173.500 F. Revenus garantis. Livraison août 1980. Cabinet Botella, 4, av. du XIV-Juillet, 40600 Biscarrosse. Tél. : (58) 78-07-77.

locations non meublées Offre

Région parisienne

Louez prestigieux

A 19 km de l'Étoile

ET, dès cet été, habitez sur les hauteurs d'un parc de verdure au-dessus de Parly II, des appartements de grand luxe prêts à vivre, proposés à la location dès leur livraison. Rez-de-chaussée avec jardins privatifs engazonnés ou étages avec balcons et terrasses carrelés, tous bénéficient de prestations de qualité, de la cuisine aménagée au sol moquetté et murs habillés de tentures.

LE HAUT DOMAINE DE ROCQUENCOURT

4 pièces dont 3 chambres avec 98 m² de surface habitable et 39 m² de balcons ou jardin, à partir de 3.460 F par mois.*

6 pièces dont 4 chambres avec 131 m² de surface habitable et 60 m² de balcons, terrasses ou jardin, à partir de 4.360 F par mois.*

Appartements neufs avec bail de 3 ans.

Renseignements et visite de l'appartement-modèle : samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30, et de 14 h 30 à 19 h 00 ; lundi, mardi et mercredi de 14 h 30 à 19 h 00. Tél. : 954.85.85 ou 954.49.27.

**Parking et cave compris, charges en sus.*

Réalisation Immobiliare France S.A. — une sécurité dans le choix

PARIS-EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION
3 pces, 67 m2, loyer 1.154 F à 1.244 F. Ch. 540 F. - Parking 92 F.
4 pces, 78 m2, loyer 1.360 F à 1.451 F. Ch. 619 F. - Parkg 92 F.
5 pces, 96 m2, loyer 1.463 F à 1.566 F. Ch. 762 F. - Parkg 92 F.
S'adresser de 9 à 12 h. au bureau de gérance du lundi au samedi LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue 1 à 13, r. de la Noue, Bagnolet Tél. 858-02-31 Métro : Gallieni Bus : 76 et 101 N.

Limite JOINVILLE Résidence récente R.C. surélevé, 5 pièces. 1 650 F + ch. Tél. : 222-07-62.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 3/4 pièces PARIS 2 500 F Tél. : 337-58-46.

Cherche appartement, 3 pièces, confort, 1 500 F, 11e, 12e arr. Tél. matin : 805-24-59.

Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MONCEAU Luxe, équipé récept. 3 chambres, 3 bains. Balc. sur jardin. Tél. Parking. 135 m² 15 000 F. Tél. : 293-47-05.

capitaux ou proposit. comm.

A vendre

UNE USINE EN SUISSE FRANÇAISE

L'usine, de conception récente, comprend une construction-shed (3.000 m2) et un bâtiment administratif (800 m2 sur 2 niveaux). Réserve de terrain 16.000 m2. Reprise désirée du personnel actuel (70 personnes). Bonnes possibilités de recrutement. Facilités d'obtention de permis de travail pour cadres et spécialistes étrangers.

S'adresser à : FIDES, Société Fiduciaire. M. M. Hauri, Case postale, CH-8027 Zürich. Tél. 1941 - 1 202 78 40.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PEUGEOT 104 GL 5 CV 6.600 Kms, parfait état. Tél. : 631-39-74 à partir de 19h.

RENAULT 18 GTL 27.200 km (aigue métallisée), première main : 26.000 francs. Tél. après 19 h. : 990-72-56.

8 à 11 C.V.

220 D 1974 (boîte automatique, direction assistée), intérieur noir, moteur et pompe. Zéro kilomètre. Prix à débattre. Tél. 020-32-93 (de 8 h. à 20 h.)

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SLC 5/79 19.800 km - Tél. : 965-52-48.

divers

BMW OCCASIONS 320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 export 79-80, peu roulé. Auto Paris XVe - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES **296-15-01**

l'agenda du Monde

Offre de particuliers

Vds EMETT.-RECEPT. 144 MGH 1.300 F avec pré-ampli 14 DB. antenne halo et barre de galerie. Téléphone : 050-25-38 le soir.

Artisans

ENTREPRISE SPECIALISEE Tous corps d'état pr rénovation appts, maçonnerie, plomberie, chauff., menuiserie, électricité, peinture. Ouvert durant les vacances. Téléphone : 878-00-75.

Bijoux

Jean DELOR VENTE NEUF — 20 % OCCASIONS — 40 % ACHATS BIJOUX DECHETS OR PARIS-17e. Mo GUY-MOQUET. 97, AVENUE DE SAINT-OUEN. TÉL. : 627-01-27.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Carrelages

DIRECT USINE BOCAREL ouvre une SALLE D'EXPOSITION 113, avenue Parmentier (11e). Ouverte tous les jours de 9 h. à 19 h. 357-09-46 +

Livres

Chercheurs, curieux, recevez notre catalog. sélect. de livr. anc., mod. Librairie « Quo Vadis », 6, rue Leriche, 75015 PARIS.

Hôtes payants

Professeur allemand cherche pour son fils famille d'accueil pour séjour d'un an à Paris, comme hôte payant. Offre à Wapnewski, Hermann Sieickenstrasse 49, D. 7570 BADEN-BADEN.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
— Répond et enregistre les appels.
— Appareil idéal pour part. et professions libérales, etc.
Pour renseign. Tél. : 639-19-75.

Stages

7 et 8 JUIN PARIS massage japonais 21-22 JUIN Contes et Fantasmes KRT 3, rue Coypel, 78000 Versailles. - Tél. 952-22-78

Arrêter de FUMER pour l'été c'est peut-être possible. 259-13-40 H.B., 259-22-50 ap. 19 H.

STAGE DE SCULPT. ETE 80. Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC - JUILLAC. TEL. : (55)25-65-01.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes. Déplac. province, serv. débarras (recherche Henri II, Louis XIII.) Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Déménagement

Déménagements BOYER Transports 700-16-26 357-67-67 Paris-Province. Devis gratuits.

Home d'enfants

Gdes vac. home Chante Clair 1er juillet-15 septembre. Enfants de 3 à 10 ans, 25 km de Paris, 78570 Chanteloup-les-Vignes. TEL. : 974-65-03.

Mode

COSTUMES GRANDES MARQUES à prix réduit 5, avenue de Villiers, Paris-17e.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

MENTON loc. meublées hors août de 1.500 F à 4.000 F. Tél. : (3) 976-54-49.

A LOUER BRETAGNE SUD. LOCATIONS CATEGORIES TRES CONFORTABLES 2 ET 3 SEMAINES JUILLET ET AOUT. AGENCE DE LA RIVIERE (FNAIM) 56410 ETEL. TEL. : (97) 52-31-53.

BRETAGNE LE VAL-ANDRE belles plages de sable fin, à louer : JUIN, JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE, appartements ou villas de standing. Agce CERVERA BP 121, 22370 VAL-ANDRE. T. (16-96) 72-97-29.

19 km mer. MONTSURVENT (50) à louer pr vacances maison 3 p., confort. Téléph. : 271-07-24.

TAMARIS (83). Part. loue stud. 4 pers. ds parc. Pisc. bord mer. Juin 2.000 juil. 2.800 sept. 1.700 F. Caution 500 F. T. (42) 21-63-95.

Particulier loue CAP-D'AGDE JUIN à SEPTEMBRE appt 3 p., neuf, grande terrasse, piscine, tennis. Tél. : 624-94-14.

FINISTERE SUD bord de mer villa à louer 5-6 personnes. Juin 6.000 F. ; Juillet 7.500 F ; Août 7.500 F ; Septem. 6.000 F. Ecr. Monique JEGOU, 9, r. des Lavandières, 29120 Pont-l'Abbé.

Part. loue maison île grecque juin, juillet, 5-6 lits, calme, proche mer. Tél. : 544-21-97 matin.

FINISTERE SUD bord de mer villa à louer 4 pers. juin 4.000 F août 5.500 F, septem. 4.000 F. Ecr. Monique JEGOU, 9, r. des Lavandières, 29120 Pont-l'Abbé.

ST-TROPEZ (presqu'île) juillet 8.500 F, belle villa, 6 pers., vue gd terr. calme. T. : 579-14-49.

MANOIR à louer dans le Calvados entre CAEN et la mer, tout équipé. Les 3 mois d'été : 10.000 F par mois ou loc. à l'année 5.500 F/mois. Ecr. no 851.675 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. tr.

LUBERON LOUE MAISON très calme, 4 pers., tt compris. Juin : 4.500 F ; août : 5.500 F ou à la semaine : 1.200 F. Tél. : (1) 655-26-91 de 14 à 20 h.

Loisirs Rencontres en Queyras propose aux dates de votre choix du 15 juillet au 31 août une 1/2 pension 55F/jour dans village montagnard. 05350 VILLEVIEILLE. Tél. : (92) 45-70-82 ou 899-37-45.

COMBLOUX (HAUTE-SAVOIE) août 4.500 F, chalet 6-8 pers., confort, vue. Téléph. : 579-14-49.

ROUERGUE : 6 jrs ART-HIST. Habitat rural, églises romanes, villages templiers à travers les Causses et les vallées, avec historienne d'art agréée. Mon. Hist. Juin à sept. N. ANDRIEU, 12400 VABRES. T. (65) 49-16-93.

Vols spéciaux MAROC TUNISIE 1.050 F A.R. en juin Prestations terrestres mini. J.S.F., lic. A 804 5, r. de la Banque, 2e - 261-53-21.

Bateaux

A vendre BARQUE ROCCA L. 3,50 m, l. 1,50 m, max. 10 CV. Tél. : 974-11-02 M. DOURLEN.

Pêche

ARTICLES DE PECHE Mer-Rivière AQUARIOPHILIE PÊCHE ET LOISIRS 43, avenue du Général-Leclerc, 91610 Ballancourt-sur-Essonne. T. : 493-21-19 (Côté de la gare).

Tourisme fluvial

Vacances sur les CANAUX DE BOURGOGNE Locat. bateaux 2 à 7 couch., tt cft. BOURGOGNE B.P. 79, 71600 Paray-le-Monial. T. (85) 81-10-98.

Séjours linguistiques

Séjours linguistiques R.F.A. et G.-B. Cours - Sports - Excursions Bachelet professeur 68, rue de Douai, 59151 Arleux. Téléph. : (27) 89-64-57 ap. 18 h.

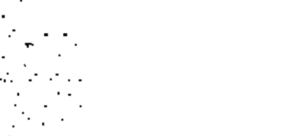
Tennis

REGION MEULAN (78) OUVERTURE PROCH. TENNIS. Ecrire pour renseignements à no 2.301, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TENNIS. Stages, cours partic. Location du 29-6 au 31-8-1980. Hôtel La Maison de Gaudissart, 05390 MOLINES-EN-QUEYRAS. Téléph. : (92) 45-83-29, 45-83-80.

Randonnées pédestres

Randonnée pédestre insolite 7 jrs Causses, Larzac en groupe. A. Nicolet, guide hte montagne, 34380 Viols-le-Fort (67) 55-83-67.

Le Monde équipement

TRANSPORTS

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R A NICE

Les routiers demandent une «humanisation» des contrôles

La multiplication des contrôles, l'augmentation galopante du prix des carburants et les projets de réforme de la réglementation en matière de transport de voyageurs et de marchandises ont constitué les principaux thèmes de réflexion du congrès de printemps de la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.), qui s'est réuni, à Nice, les 28 et 29 mai.

Tout en décidant de surseoir jusqu'en octobre à des manifestations spectaculaires (arrêts des services, grèves administratives, « grève du zèle » des disques de contrôle, etc.), la F.N.T.R. a annoncé qu'elle engagerait une action vigoureuse pour obtenir une « humanisation » des contrôles. Elle doit, d'autre part, soumettre prochainement aux pouvoirs publics un « plan de soutien aux transports routiers », *qui a pour objet de maintenir l'activité et l'emploi par une relance des investissements.*

De notre correspondant régional

Nice. — « *La vague des contrôles sociaux qui s'est abattue sur la profession a atteint la limite du supportable* », a notamment déclaré le président de la F.N.T.R., M. Georges-Pierre Rateau. « *tout le monde s'intéresse à nous : la police, les gendarmes, les douaniers, les inspecteurs du travail, les inspecteurs du transport. Aucun autre secteur d'activité en France ne travaille comme nous devons le faire, sous le coup d'autant de contrôles permanents, tatillons et souvent vexatoires, aussi bien pour les salariés que pour les chefs d'entreprise* ».

Pour sortir de cette situation, la F.N.T.R. demande en particulier une répartition plus souple des « crédits hebdomadaires » d'heures de roulage, ainsi qu'une *application moins stricte de* la réglementation concernant les heures de repos obligatoires. D'une *manière générale, elle souhaite* que l'administration apprécie « *de façon intelligente* » le comportement des entreprises sur une longue période, au lieu de les sanctionner impitoyablement lors d'infractions fortuites ou mineures.

Le « plan de soutien au transport routier », qui sera présenté la semaine prochaine par la Fédération au ministre des transports, comporte deux volets : l'un fiscal, l'autre financier. Le premier reprend les revendications permanentes de la profession en matière de taxes professionnelles, de déductibilité de la T.V.A. et de détaxation du carburant. Le second concerne l'adaptation aux entreprises de transports routiers des procédures de prêts à taux bonifiés et l'amélioration des conditions d'accès au crédit. « *Dans sa conception actuelle, la taxe professionnelle est totalement condamnable*, a déclaré M. Rateau, *car elle est à la fois anti-emploi, anti-investissement et anticoncurrence. Quant à la déductibilité de la T.V.A. sur le gazole, nous ne comprenons pas pourquoi la France est le seul pays du Marché commun où elle n'existe pas.* »

La F.N.T.R. a enfin rendu publiques les conclusions d'une étude comparative sur les coûts d'énergie dans les transports routiers et ferroviaires réalisée par M. Alain Cotta, professeur d'économie à l'université Dauphine. Il apparaît, selon cette étude, que la consommation d'énergie exprimée en grammes-équivalents pétrole (GEP), est pratiquement identique pour une tonne de marchandise transportée par fer et par route.

GUY PORTE.

LA S.N.C.F. RÉPUGNE A COMMANDER UN SECOND ENGIN

La France va-t-elle abandonner la technique du naviplane ?

La société Dubigeon - Normandie, à qui la SEDAM (Société d'étude des aéroglisseurs marins) a cédé la licence des brevets qu'elle a mis au point pour ce genre de véhicule, a fait savoir à la S.N.C.F. et aux pouvoirs publics que, *si*, au 1er *juin*, un second engin sur coussin d'air n'était pas commandé, elle cesserait de s'intéresser au naviplane.

Depuis l'été 1978, un seul naviplane N 500, dénommé *Ingénieur-Jean-Bertin* vole sur la Manche, entre Calais, Boulogne et Douvres, aux couleurs de la S.N.C.F., au sein du groupe franco-britannique Seaspeed. Le premier exemplaire du N 500 avait été détruit par un incendie sur les bords de la Garonne en mai 1977.

Echaudée, la S.N.C.F. ne montre aucun empressement *pour* commander un second appareil de grande capacité comme celui qu'elle possède actuellement (quatre cents à quatre cent seize passagers, soixante-cinq voitures). « *Nous sommes extrêmement réservés sur cette question et notre position n'a pas évolué ces dernières semaines. L'affaire n'est pas inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration* », se contente-t-on de déclarer, avec beaucoup d'embarras, au siège de la Société nationale.

Première difficulté : le prix d'achat. Dubigeon propose un *appareil à 170 millions de francs*, mais la S.N.C.F. ne veut pas aller au-delà de 145 millions de francs. Notons que la firme *britannique* British Hovercraft Corporation, qui dans son usine de l'île de Wight a beaucoup d'avance sur le constructeur français puisqu'elle a livré depuis douze ans non seulement des appareils civils mais aussi des engins militaires, propose un aéroglisseur modèle SRN 4 pour 230 millions de francs (quatre cent seize passagers, cinquante-quatre voitures). Le délai de fabrication du N 500 (les ateliers sont à Pauillac, en Gironde) demande trois ans. Donc, si l'on veut mettre l'appareil en service sur les lignes du détroit du pas de Calais à l'été 1983, au seuil de la saison touristique, le temps presse.

Deuxième difficulté qui explique l'attitude de la S.N.C.F. : les *conditions* d'exploitation. En 1979, l'engin qu'elle exploite a été, pour des raisons techniques ou *nautiques, indisponible* pendant la moitié du temps, mais le pourcentage d'indisponibilité depuis *le début de 1980* est tombé à 5 %. En 1978, la S.N.C.F. a perdu 23 millions de francs, et, en 1979, 33 millions.

Les constructeurs mettent en avant le fait que l'appareil de conception française est plus économique que l'appareil anglais.

Il faut enfin ajouter que les structures juridiques nécessaires pour exploiter à l'avenir au sein d'un même pool l'ensemble de la flotte d'aéroglisseurs actuellement en service sur la Manche sont difficiles à mettre en place. La S.N.C.F. a un appareil, British Rail en a deux (alors que, selon les statuts de l'association Seaspeed, les deux partenaires devraient se répartir à égalité les *capacités de transport*) et Hoverlloyd — une société privée, filiale du groupe suédois Broström — a quatre engins *(d'une capacité unitaire* de deux cent quatre-vingt-six passagers et de trente-sept voitures seulement).

L'affaire se complique car sur injonction du gouvernement suédois, Hoverlloyd — dont les résultats sont bénéficiaires — est à vendre. Mais qui rachètera — totalement ou en partie — Hoverlloyd ? Une entreprise publique comme la S.N.C.F peut-elle se lancer sur cette voie ?

Un groupe de travail présidé *par M. Pierre Legras*, administrateur directeur général de Truckline Ferries (une société qui exploite des cargos *entre Cherbourg et Pool*), et qui travaille en étroite relation avec la direction générale de *la marine marchande*, vient de proposer la *création d'une société* unique d'exploitation franco-britannique regroupant British Railways, éventuellement des intérêts privés anglais, Broström — en attendant le rachat de la filiale Hoverlloyd, la S.N.C.F., le groupe Worms et la banque Rivaud. Tous les partenaires semblent d'accord sur la formule, sauf *la* S.N.C.F. qui ne dit mot, se retranchant derrière « *la poursuite des études* » (1).

Le groupe de travail suggère aussi, pour améliorer la gestion commerciale, de concentrer les liaisons sur deux ports seulement qui pourraient être Calais et Ramsgate.

Calais, on le sait, est le premier port français de voyageurs (5 304 900 passagers en 1979). C'est aussi le premier hoverport mondial (1 628 000 voyageurs, 301 355 véhicules). Le trafic par aéroglisseur atteint le tiers du total. Cet engin peu donc, si les techniciens parviennent à le rendre moins gourmand en carburant *et* si une *structure* d'exploitation adéquate est mise sur pied, représenter un concurrent sérieux pour les *car-ferries*.

Reste aussi une question plus générale, qui ne concerne pas seulement les *transporteurs civils* mais aussi les autorités militaires — qui jusqu'à ce jour n'ont pas montré un *grand intérêt pour* ces engins : la France peut-elle prendre la responsabilité d'abandonner une technologie d'avant-garde que d'autres grandes puissances perfectionnent et qui intéresse des pays aussi divers que l'Argentine, l'Allemagne fédérale, l'Italie, l'U.R.S.S., le Japon et les Etats du golfe Persique ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le 30 juillet 1979, traversant la Manche à bord du naviplane N 500, M. *Joël Le Theule*, ministre des transports, avait — déjà — déclaré : « *La S.N.C.F. n'a pas abandonné le projet de commander un second naviplane. Le dossier est toujours à l'étude, et mon voyage concrétise l'intérêt que mes services et moi-même y attachons.* »

ENVIRONNEMENT

Grogne sur le front de la marée noire en Bretagne

LES SOLDATS RÉCLAMENT TRENTE-CINQ HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE

(De notre correspondant)

Saint-Brieuc. — Deux mois et demi après le naufrage du pétrolier malgache *Tanio* au large de l'île de Batz, deux mille cinq cents militaires environ continuent à nettoyer les plages. La « coordination » des soldats et aviateurs viennent de diffuser l' « *appel* » suivant, qui témoigne pour le moins de leur « grogne ». Voici des extraits de ce texte.

» *Les soldats en ont assez et entendent le dire* [...]

» *Les soldats s'organisent pour défendre leurs revendications aux côtés des syndicats de travailleurs pour populariser leur mouvement : la parole aux travailleurs sous l'uniforme* [...].

Les soldats contestataires ajoutent :

« *Les conditions de travail sont éprouvantes : Entre sept et dix heures de travail six jours par semaine, sans compter les gardes de nuit ; un mépris de la sécurité qui a conduit à des accidents absurdes* [...]

» *Nous demandons aux syndicats ouvriers qu'ils constituent une commission d'enquête hygiène et sécurité.*

» *Nous exigeons la semaine de trente-cinq heures en cinq jours, deux jours étant réservés au repos hebdomadaire.* »

Revendications pécuniaires enfin : « *La hiérarchie militaire et le gouvernement espèrent acheter notre silence en nous versant une aumône de 43,50 F par jour. Certes c'est mieux que les 9,50 F de la solde, mais c'est indigne du travail fourni... C'est 100 F par jour de présence à Polmar pour tous qu'il nous faut !* »

Cet appel a reçu le soutien des unions départementales C.G.T., C.F.D.T., FEN et F.O. des Côtes-du-Nord. — J. V.

L'immobilier

constructions neuves

appartem. achat

PAYABLE COMPTANT, achète 2 à 4 pièces, Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 8e, 12e, 15e, 16e même avec travaux. Tél. 261-39-78 ou 257-47-99 le soir

ACHETE URGENT COMPTANT 3/4 pces avec ou sans travx. 260-66-96 ou 257-47-99 le soir

fonds de commerce

AFFAIRE A SAISIR Région Languedoc Sté d'ISOLATION Cde assurée. Écr. HAVAS-BEZIERS N° 891739.

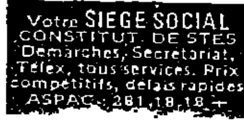
ROYAN OUVERTURE JUILLET *Galerie marchande de luxe*
A vendre
PAS DE-PORTE
Emplacement de premier ordre LA GERVOISE, 71 r. Gambetta ROYAN. Téléph. (46) 38-36-51.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 P + cave + grenier + WC
TÉL. : 430-19-00.
Bail nf Loyer min 1 000 F mois.

IRANCY (89)
15 km Auxerre, à vendre avec les murs Café-Tabac, journaux, possibilité restaurant. Logem 4 chambres, confort. Av. 60.000 F Tél. 921-82-46.

Près SAINT-VRAIN, ESSONNE Libre villa, 3 chbres, 1.200 m2 PARC. 270.000 F + 2.200 F

bureaux



Immobilier (information)

AIX-[illegible]
murs de boutique, centre ville emplacements exceptionnels
RAPPORT 10 à 13 %
exemple : 1 bout. px 550.000 F
Revenu locatif :
5.500 F [illegible]
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs
13100 Aix-en-Provence
Tél. 16 (42) 27-43-18

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN 21, r. Le Peletier, PARIS-9e.

propriétés

COURBEVOIE Très belle propriété LOUIS-PHILIPPE 1830 av. petit Pav gard. s/1 156 m2 jdin clos 280 m2 environ habitables Surface utilisable 350 m2. Chff. cent. mazout. Vendu ent. ravalé Px 1.550.000 F 603-27-51

SUR UNE ILE 5.000 m2 20 km Nord-Ouest Paris, maison 100 m2 accès par bateau. 600.000 F. crédit. Propriétaire 260-82-15

VILENNES 15 minutes Pont de St-Cloud exceptionnel, dans 5.800 m2, maison style Trianon, 6 ch., 2 bains. Maison de gardien. Piscine chauffée, tennis. Port privé sur Seine. *Prix justifié.* Tél Bureau : 260-61-18 Domicile : 975-83-42

A SAISIR URGENT
YONNE JOIGNY
135 km Paris, autoroute A 6 belle ppté 450 m2 1 HA parc boisé, pièce d'eau. Prix 690.000 F. 265-47-13

A vdre dans forêt du Perche, - Orne, à Soligny-la-Trappe, maison de campagne 3 p., cuis., s. bains, wc. Garage, s/1.700 m2 terrain Prix : 180.000 F. Tél. à partir de 14 h. 827-57-02.

10 km SAINT-TROPEZ Dans domaine privé, 800 mètres mer Villa avec piscine Superbe vue mer. Tél. 16 (94) 79-22-70 255-04-51.

Vends bourg Sologne, maison tout confort, parc, étang, bord de rivière Tél. (54) 98-81-81.

MAISON DE CARACTÈRE dans hameau, séj. cathédral, s. à mang., cuis., bains, 4 ch., débarras, ch. centr., depend., terrain 1.500 m2 Px : 490.000 F. CARON, 80, rue de Vienne, 27140 Gisors. T. (16-32) 55-04-24.

MAISON BOURGEOISE dans village en Provence surplombant la vallée de la Durance, beaucoup de caract., 10 pièces + grande dépendance, vue dominante, exposition Sud Prix 625.000 F. Agence Les Mas de Provence, place Mirabeau, 84160 Cadenet, Téléphone (90) 68-06-59.

A VENDRE Torfou (38 km de Paris-Sud), bordure village (calme), sur 1.700 m2, FERMETTE ANCIENNE entièrement restaurée, pierres et poutres apparentes. (160 m2 en deux niveaux), entrée, cuis., s. à m., salon double haut., s. de b., wc, 3 chbres, 2 chem. Cave voûtée. Piscine chauffée. Tél. après 18 h. 491-21-00

EVREUX (EURE) Urgent cause santé, vd BELLE PROPRIETE de 6 p. sur s/sol complet, séjour, salon 60 m2 av. cheminée, bureau, 6 chbres. Immense cuis. 1 ha terrain, borde rivière. Prix 850.000 F Tél. : (32) 39-38-64

14 Km OUEST LYON propose grande classe 11 pièces, grande réception, garage 6 voitures, mais. gardien, piscine, tennis, beau parc de 13.000 m2 clos mur, calme Prix : 3.150.000 F Écr. no 185 Guetal-Pub., 69291 Lyon Cedex

LYON ECULLY luxueuse propriété parfait état surface habit. 430 m2, garage 5 véhicules, sous-sol aménagé, parc 4.200 m2, tennis, prix élevé. Tél. 16 (7) 833-14-85

Particulier vend 30 km autoroute de Chartres PRES ST-R.-LES-CHEVREUSE (R.E.R Châtelet)
TRÈS BELLE DEMEURE XVIIIe SIÈCLE
Sur 5.000 m2 terr. clos arborisé. *Ent., bur., 2 sal., s. à manger,* cuisine, 4 chbres, 2 s. de bains.
Confort raffiné, poutres apparentes, cheminées, moquette
+ dépendances, habitation gardien et garage pour 2 voitures.
Conv. comme hab. principale ou secondaire. Prix : 1.700.000 F *Tél. 491-02-32 soirée après 17 h.*

A VENDRE RÉGION BOURGOGNE, Châteaux, Maisons de Maître, Fermes, Maisons de campagne. Renseignements à l'agence
U.F.F.I. DIJON Cntre Dauphine, DIJON. Tél. (80) 30 72 50.

LE VESINET résidentiel, s/pelouses, prox. RER et lycée, HOTEL PARTICULIER MANSART, récept. 5 ch., 2 bns, tt cft Pav gardien de 3 p. BEAU PARC 2.600 M2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-05-90.

91 VAUDHURLAND [illegible] MAGNIFIQUE PROPTE 1973 en pierres s/ss-sol 280 m2 : sal. [illegible], laverie, cellier, réserve bois, dche, lavabo, W C Rez-ch. : terrasse 50 m2 Séj. 66 m2, cheminée, cuis. équipée 16 m2, 2 chbres, cab. toil., bns W.C. 1er ÉT. : 3 chbres.-bains W.C., chf. c. mazt, cuve de 6 000 litres, garage 2 voitures Terrain 5.000 m2 Rdez-vous G. HERVIEU : 883-02-28.

PARC MALMAISON Situation unique, environs immédiats de Paris, 400 m2, bâtis., 3.000 m2 terrain 2.150 000 F Tél. heures bur. : 708 19-51 Poste 11 Le soir : 751-16-96

pavillons

JUVISY Résidentiel PAVILLON 4 Pces Tt cft + grenier Possib 2 chbres + petit Pav indep Possib 2 p., tt cft S/500 m2 Jard 490.000 F 325 75-47

BANYULS-sur-MER MAIS. F 5 Vue s/mer, meublé, cuis. amen 2 s. de bns + gar. Px 500.000 F Écr. no 8288 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Part. vd Pavillon style chalet 14, r. Chartres, 7 pces, 100 m2 hab. s/1.400 m2 Px 500.000 F Tél. (37) 23-38-55 après 18 h

ANDRESY Part. vd pav 7 p., 144 m2 dans village vallon, calme, s. 420 m2 gare 6', école, piscine, tennis R de ch., ent., cuis. pce repas salon, séj., 1 ch., s. de b., wc 1er ét., 3 ch., 1 s. de b., wc. Chauf. c. gaz, garage double Prix 605.000 F Poss. repr. C.F. Libre fin 1980 Tél. 974-51-66

domaines

ACHETERAI Vaste DOMAINE boisé 250 km maxim. Sud Paris. Ec. Oriet, 136, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

villas

CAP-BRETON/HOSSEGOR plein centre. Construction de 7 maisons avec jardin type 3 et 4, idéal pour investisseur ou résid. principale. Renseignem. téléphoner au : (16-59) 31-32-24.

CREDIT ASSURÉ
Vue sur le golf maison de 6 pièces principales, 4 chambres, 2 bains, très grand living avec cheminée, garage 2 voitures, jardin d'agrément, frais de notaire réduits. Prix 900.000 F.

RECEVEZ VOS AMIS
devant la cheminée de ce BEAU SALON, salle à manger, 6 chambres, 3 bains, grande cuisine, garage 2 voitures, jardin paysagé de 950 m2, frais de notaire réduits. Prix 970.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de CHEVRY
Tél 012-12-12

VILLE-D'AVRAY
Maison excellent état, salon dble, S. à manger Gde cuis., 6 chbres + 2 secondaires Petit pav. annexe 5 pces, TT CFT. Jardin 750 m2. 1.900.000 F. NICOLAS ET VICHER 951-76-20 - 950-04-39.

terrains

Vends terrain ROCAMADOUR, 2.000 m2, C.U. viabilisé. *Prix à débattre* Tél. (61) 52-60-18

REGION
GAMBAIS-HOUDAN
Dans luxueux domaine avec Club-House piscine, tennis à vendre Terrain à bâtir BOISE 7.000 m2 Propriétaire 563-47-66 ou week-end s/place : 16 (37) 64-28-56.

viagers

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète

villégiatures

PARTICULIER LOUE Juillet-Août-Septembre *Maison seule avec jardin (F2)* dans le Var. Tél. 94-78-73-74 ou 91-75-75-17.

maisons de campagne

vend 120 km PARIS, Propriété de Campagne longue et basse, proche CHATEAUNEUF SUR-LOIRE, *cuis., séj. avec sor ap.* et chbre + 1 ch. en combles (+ poss. d'une 3e), salle d'eau, wc, chauff., état général absol. impeccable, très joli jardin d'agrément. — Px : 425.000 F. Tél. : 642-87-55 (le soir) *ou (16-38) 53-47-07*

PÉRIGORD
mais. bourgeoise style XVIIIe, dans village, jolie vue au Midi, grand jardin, beaux ombrages centenaires. Prix 400.000 F Doc. s/dem. PROPINTER S.A., *Maisons du Périgord.* - B.P. 53, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

MARCHÉ COMMUN

Accord des Neuf à Bruxelles

(Suite de la première page.)

Les Britanniques, conformément à ce qu'ils réclament avec persévérance depuis un an, obtiennent que leur contribution nette au budget européen — la différence entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent — soit considérablement réduite au *cours des trois prochaines années.* Les compensations qui leur sont ainsi offertes seront prises en charge par les autres Etats membres. Afin de faire pression sur leurs partenaires, les Britanniques avaient indiqué qu'ils bloqueraient l'accord sur les prix agricoles aussi longtemps que l'affaire budgétaire ne serait pas résolue.

Maintenant que c'est chose faite, leur réserve sur l'accord *agricole conclu à huit à Luxembourg* et prévoyant une hausse moyenne des prix communs de 5 % va être levée, ainsi que sur l'arrangement favorable aux thèses françaises, décrivant les nouvelles réglementations du marché du mouton. Compte tenu de l'impatience des exploitants, durement touchés par l'inflation, *il était prioritaire* pour les Français, comme pour les autres pays ayant déjà approuvé l'accord à huit, que les hausses des prix communs agricoles puissent s'appliquer.

Cela explique certainement pour une large part l'ampleur des concessions faites par les Huit sur le plan budgétaire afin d'aller à la rencontre des demandes britanniques. L'accord consenti est en effet considérable, indéniable*ment supérieur, quoi qu'on* prétende du côté français, à ce qui avait été proposé à Luxembourg par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, alors qu'on avait souligné à Paris et à Bonn que ces offres n'étaient plus valables.

Un engagement très clair

En 1980, la réduction de la contribution britannique prise en charge par les autres Etats membres sera au moins de 1 175 millions d'ECU, ce qui, compte tenu des prévisions de la Commission, conduira les Britanniques à un débours net de 609 millions d'ECU. Pour 1981, la réduction accordée sera d'au moins 1 410 millions *d'ECU, ce qui donnera, toujours* sur la base des prévisions de la Commission, une contribution *effective britannique de 730 millions* d'ECU.

Si les prévisions de la Commission de Bruxelles étaient sous-évaluées, autrement dit si la contribution nette britannique (avant compensation) dépassait ce qui a été calculé, la prise en charge de cette différence serait partagée entre le Royaume-Uni et les autres Etats membres, selon des modalités qui sont précisées dans l'accord. En résumé, la contribution du Royaume-Uni sera réduite pour les années 1980 et 1981 d'un total au moins égal à 2 585 millions d'ECU. C'est là, pour ces deux ans, une compensation du même ordre que celle *qui avait été proposée à Luxem*bourg par M. Giscard d'Estaing et refusée alors par Mme Thatcher.

La concession supplémentaire faite aux Britanniques porte essentiellement sur la troisième année. A Luxembourg, les Français et les Allemands s'étaient refusés à envisager une compensation importante allant au-delà de 1981. C'est une position qu'ils ont abandonnée. Le texte indique que, *« pour 1982, la Communauté s'engage à résoudre le problème par des modifications structurelles »* (mandat confié à la Commission). Si cet objectif n'est pas atteint, la Commission présentera des propositions s'inspirant de la solution retenue pour 1980-1981 et le Conseil décidera en conséquence. Il est vrai, comme le remarque M. Pierre-Bernard Reymond que l'engagement pris par *les Neuf pour 1982 n'est pas chiffré,* mais il est néanmoins extrêmement clair : à moins que la Commission ne trouve le moyen d'accroître substantiellement les dépenses communautaires au Royaume-Uni par le biais de politiques communes dites structurelles, telle la politique régionale ou sociale, on opérera de la même *manière qu'en* 1980 *ou* 1981.

Pour les deux premières années, le coût net pour la France de ce geste en faveur du Royaume-Uni devrait se situer aux alentours de 540 millions d'unités de compte, soit plus de 3 milliards de francs.

A la demande des Français, le compromis comprend une clause prévoyant que, en 1981, les crédits budgétaires affectés à la réduction de la contribution britannique ne seront débloqués qu'une fois les prix agricoles communs fixés. Cette sage précaution constitue, du point de vue français, une *amélioration par rapport à* la proposition faite à Luxembourg par M. Giscard d'Estaing : elle donne la garantie que les Britanniques, au moment de la négociation de printemps sur les prix agricoles, ne recommenceront pas le petit jeu auquel ils se sont livrés cette année, autrement dit, ne bloqueront pas une décision.

Les concessions financières faites aux Britanniques constituent assurément une entorse de taille à l'application régulière des règles financières de la Communauté. *L'Allemagne et la France,* comme le président de la République et le chancelier fédéral l'avaient *expliqué à Luxembourg, estiment* que, dans ces conditions, celles-ci devront être revues, ainsi proba*blement que bon nombre de dis*positions sur lesquelles repose la vie actuelle de la Communauté. Pour Paris et Bonn, il faudra envisager une solidarité financière plus limitée qu'aujourd'hui, car, si l'on « écrête » de façon très substantielle le déficit net du Royaume-Uni, il est dans l'ordre des choses d'écrêter de la même façon les soldes excédentaires nets très considérables dont bénéficient aujourd'hui l'Italie et surtout les petits pays.

Cette mise en route d'une réflexion approfondie sur la réorganisation de la Communauté constituera sans doute la conséquence la plus importante de la crise qui vient de s'achever.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE R.P.R. : la Communauté européenne dans l'impasse.

Le secrétariat général du R.P.R. a publié, vendredi matin 30 mai, le communiqué suivant :

« Le R.P.R. déplore vivement le gâchis européen. Le gouvernement britannique avait, dans un premier temps, pris les agriculteurs français en otage ; le R.P.R. constate aujourd'hui que le gouvernement français a accepté que les contribuables français soient désormais des otages permanents. Il aura fallu deux mois de retard et beaucoup de concessions exorbitantes pour qu'un accord — qui aurait dû être de routine annuelle — intervienne sur les prix agricoles. Le R.P.R. prend acte de cet accord et demande au gouvernement français d'adopter les mesures de son ressort pour assurer un revenu équitable à nos agriculteurs en écartant tout système de quotas contraire à long terme aux intérêts de la France et de l'Europe.

» Il note qu'enfin les producteurs de viande de mouton bénéficient, comme le R.P.R. l'avait demandé, d'une organisation de marché qui leur assure une protection et une garantie de prix à laquelle ils ont droit comme tout agriculteur.

» Quant à la contribution budgétaire britannique, l'accord est plus coûteux que les propositions faites à Luxembourg et refusées par le gouvernement britannique. Le versement de la France va s'accroître de 2 milliards de francs par an, qui plus est, rien n'est réglé pour l'avenir puisque, en 1982, la Communauté s'est engagée soit à procéder à une révision fondamentale du financement du Marché commun avec tous les risques que cela comporterait pour l'organisation européenne, soit à poursuivre les versements supplémentaires.

» Ainsi, le gouvernement a accepté que le contribuable français devienne l'otage du bon plaisir du gouvernement britannique.

» La Communauté s'est donc mise dans l'impasse que le R.P.R. avait prévu et redouté. Le R.P.R. le déplore et continuera à se battre pour que les intérêts de la France et ceux du Marché commun soient défendus et sauvegardés. »

Les prix agricoles et le dossier « mouton »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'accord sur les prix agricoles européens pour 1980-1981, dont l'adoption définitive dépend de la ratification par les Neuf du compromis budgétaire, reprend le compromis élaboré par les Huit le 28 avril à Luxembourg. La hausse des prix communs atteint en moyenne 5 %, *soit le double des propositions présentées* aux Neuf par la Commission européenne en février dernier. Pour la France, *il faut ajouter à cette* hausse 5 % supplémentaires au titre des dévaluations du « franc vert » intervenue en mars et au début mai. Au total, donc, l'augmentation des prix français pour la campagne en cours s'établit, pour les principaux produits, *de la façon suivante : prix* d'intervention du blé, 9,5 % : de l'orge et du maïs, 9,25 % ; du sucre blanc, 10,3 % ; prix indicatif du lait, *9 % : prix d'intervention* pour le bœuf, 9 % ; prix d'intervention des vins, 10,5 % : prix de base du porc, 10,5 % ; prix d'achat des fruits et légumes, 11 %.

La taxe laitière au titre de la coresponsabilité des producteurs est fixée à 2 % contre 0,5 % actuellement. Pour les exploitants des régions défavorisées, le prélèvement ne sera que de 1,5 % pour les premiers 60 000 litres livrés aux laiteries. Ceux des zones de montagne restent exonérés de la totalité de la taxe.

Le Fonds européen d'orientation et *de garantie agricole (FEOGA) accordera* — c'était là une revendication française — une prime de 20 ECU (117 F anciens) par tête aux vaches destinées à la production de viande.

Contrairement au projet de Luxembourg, les Neuf n'ont pas retenu une suspension des achats publics pour la viande bovine durant les *mois d'été. Ils ont également reconduit les* quotas de production de sucre bénéficiant de garanties de prix valables au cours de la campagne 1979-1980.

Le *Marché commun* du mouton entrera en vigueur lorsque la Commission aura conclu les accords d'auto*limitation envisagés avec les princi*paux pays fournisseurs (Nouvelle-Zélande, Australie, Argentine).

La prochaine organisation communautaire prévoit un système d'intervention du 15 juillet au 15 décembre. *Le prix garanti qui sera offert aux* éleveurs français est fixé à 293 ECU par quintal, soit un peu plus de *17 F par kilo. Ils bénéficieront* également de primes devant compenser les prix pratiqués en moyenne sur le marché français (20 *F le kilo)* avant la *mise* en place de l'organisation commune de marché et les cours constatés ultérieurement.

De leur côté, les producteurs britanniques *toucheront* une prime d'abattage couvrant la différence entre le prix d'intervention communautaire *et les cours sur le marché* anglais qui lui sont inférieurs ; cette aide du FEOGA devant être remboursée pour les quantités vendues à l'exportation.

Enfin, l'Allemagne a accepté de réduire d'un point ses montants compensatoires monétaires (qui sont *actuellement de 9,8 %), qui jouent* comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation.

MARCEL SCOTTO.

LA COMMISSION EUROPÉENNE OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES VENTES AMÉRICAINES DE FIL DE POLYESTER

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les relations commerciales entre la C.E.E. et les Etats-Unis dans le secteur des textiles se dégradent. La Commission européenne a ouvert cette semaine une enquête anti-dumping sur les ventes américaines de fil de polyester sur le marché communautaire. Selon la plainte déposée par le Comité international de la rayonne et des fibres synthétiques, la marge de dumping pratiquée par les Américains serait de l'ordre de 35 %.

Le 3 mai, les Neuf, rappelons-le, avaient instauré un droit anti-dunmping (compris entre 13,7 % et 17,6 % selon les catégories) sur les fibres acryliques en provenance des Etats-Unis.

Cette tension est provoquée par la *forte et inquiétante progres*sion des ventes américaines de produits textiles couverts par l'accord multifibre conclu *dans* le cadre du GATT.

AFFAIRES

POINT DE VUE

UNE « LETTRE PERSANE » INÉDITE

Être chrétien et patron... en 1980 ?

par ANDRÉ AUMONIER (*)

« AH ! Ah ! Monsieur est chrétien et patron ? C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être chrétien et patron ? »

« Tel est, mon cher Usbek, le discours que me fit, au sortir d'Avignon, un homme de plume qui n'en revenait pas de ce qu'il avait vu.

» Près de cinq cents chefs et dirigeants d'entreprise — mon homme s'était arrêté de compter à trois cent cinquante — avaient passé deux jours à dégager le sens d'une « dynamique chrétienne du travail et de l'emploi », sans que le mot « chômage » ni le mot « Eglise » figurent dans la résolution finale de leurs assises, ce qui ne manquait pas d'être louche !

» Au milieu de leurs recherches, ils avaient invité successivement le président du C.N.P.F. et le chef du gouvernement, lesquels étaient venus, preuve qu'il était, après tout, séant d'être à la fois chrétien et patron. Mais c'était plutôt, pour mon homme, une preuve du contraire : si M. Ceyrac et M. Barre étaient là, c'était mauvais signe ; nous nous étions laissé tenter par le Diable, qui avait doublement souillé nos âmes : par l'argent et par le pouvoir.

» Les archevêques d'Avignon et d'Aix-en-Provence avaient pu confirmer l'importance qu'attache l'Eglise à éclairer de la foi le métier de chef d'entreprise. Peine perdue. Il n'y avait de salut que par le monde ouvrier. Des patrons pouvaient l'ignorer, des chrétiens ne pouvaient en douter. Enfin, s'il était encore besoin d'une preuve, des chrétiens patrons pouvaient-ils sans dérision passer une heure à manger les petits fours à la mairie d'un sénateur et maire socialiste ? Comment je cherchai à éclairer un homme qui, après tout, n'avait peut-être cure de l'être ? Je te dirais, mon cher Usbek, que je n'en étais pas à mon premier essai en la matière. Déjà, à la radio, à la télévision et dans bien des feuilles, j'avais dû démontrer ce qui me paraît une évidence : que si le chrétien limite et ordonne le patron, alors le patron exerce sa fonction dans une autre esprit, avec un autre regard. On a beau faire, la vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'environnent... »

Ici, s'arrête le manuscrit d'une « lettre persane » découverte après les *Assises nationales du patronat* chrétien à Avignon (1) les 9, 10 et 11 mai dernier. On doit le compléter pour éclairer le lecteur.

Oui, être consciemment à la fois chrétien et patron donne une valeur ajoutée à l'exercice d'une fonction, la fonction patronale et de direction, *qui est essentielle dans notre* société industrielle. Cependant, la tentation est grande, chez les dirigeants, *de faire deux parts dans* leur vie, alors que, être chrétien, c'est accepter de réconcilier la pensée et l'action, pour donner un sens à nos actes, y compris à nos actes économiques.

Nous touchons là à une demande des jeunes, qui est une demande d'esprit : ils veulent *éprouver* les finalités de leur travail.

Toute l'économie devrait être conçue d'une manière qui *aide* les hommes et les sociétés à émerger des conditionnements matériels et instinctifs au lieu de les y enliser. L'économie est servante, elle n'est qu'un moyen.

Le monde ne serait-il pas plus chrétien si les chefs d'entreprise l'étaient plus ?

C'est pour eux qu'a été créé le C.F.P.C., aujourd'hui Centre chré*tien des patrons et dirigeants d'en*treprises françaises. A quoi tient le renouvellement et le rajeunissement des effectifs de ce mouvement, témoins ces rapporteurs de nos assises d'Avignon, dont la *moyenne* d'âge n'atteignait pas quarante ans ?

— D'abord, à la volonté de répondre aux *attentes* et aux besoins des hommes qui sont dans les entreprises, à commencer par leurs chefs. Besoin de donner un sens à la vie sociale et économique. Besoin de surmonter les crises, les ruptures, les incertitudes. Besoin de prendre conscience des solidarités, qui sont à la source de transformations et de difficultés très graves pour beaucoup d'entreprises. Besoin d'un nouveau mode de relations. Besoin d'innovation et d'imagination. Besoin de valeurs morales et religieuses : *loin d'être inscrit dans le passé,* être chrétien et patron exprime une attitude de demain.

— Ensuite à la clarté de *l'objet,* nouvellement défini, d'un mouvement fait pour des chrétiens chefs et dirigeants d'entreprise. Il y a quelques années, lorsque la déconfessionnalisation était présentée dans l'Eglise comme la voie nécessaire, et peut-être unique, que devaient *emprunter les mouvements chrétiens* d'action temporelle, le C.F.P.C. a maintenu sa spécificité. Il touche aujourd'hui les revenus de ce choix ! La référence chrétienne nous a permis *de nous adapter plus vite* à l'évangélisation définie par Paul VI dans sa double dimension : *conversion des personnes, action sur les* institutions. C'est l'entreprise qui est l'enjeu de l'action des membres du *C.F.P.C. et, au-delà, la profession et* l'économie ; c'est-à-dire les institutions où doit s'exprimer le « renouveau de *l'humanité* ». *Mais qui niera* que cet objectif suppose un préalable, la conversion personnelle ?

— Enfin, à *l'influence* dans le milieu patronal, d'un mouvement qui n'est en rien représentatif des intérêts patronaux, mais représentatif d'une pensée chrétienne, appliquée aux responsabilités patronales. Il n'est que de consulter la liste des responsables des organisations patro*nales, à tous les niveaux,* pour mesurer cette influence du C.F.P.C.

∴

Il restera, pour ébranler la conviction des sceptiques, à démontrer *l'efficacité* des chrétiens patrons.

Elle s'apparente à l'efficacité de l'Eglise dans le monde. Pas plus que l'Eglise pour le monde, les chrétiens chefs d'entreprise n'apportent de *recettes miracles pour résoudre les* problèmes de l'entreprise. Mais ils les éclairent d'une réflexion bimillénaire sur l'homme, dont ils cherchent à tirer les conséquences les plus actuelles.

C'est dire que leur efficacité passe par une *formation* et un perfectionnement, où sont confrontés les doctrines et les faits à l'enseignement de l'Evangile et de l'Eglise.

Alors voient le jour des expériences de vie sociale et économique qui sont rarement révolutionnaires, *mais qui modifient peu à peu un* comportement, des habitudes, des égoïsmes et qui tendent à faire bouger une société.

Reprenant l'une des premières apostrophes de Jean-Paul II, le C.F.P.C., à son tour, est tenté de dire aux chefs et dirigeants d'entreprise : « N'ayez pas peur ! » ; manifestez, à travers la direction de l'entreprise, la foi et l'espérance qui *vous animent.*

Venez chercher avec nous un chemin qui n'est pas tout tracé. *L'enseignement social des Eglises* n'est pas un code rigide : l'Esprit inspire la main dont il laisse libre l'écriture. Dans cette liberté... peut-on craindre d'être patron et chrétien ?

(*) Président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (C.F.P.C.).

(1). Compte rendu intégral dans *Professions et Entreprises,* 24, rue Hamelin, 75016 Paris.

Regroupement dans l'ingénierie

La SOFRESID prend le contrôle de Heurtey

La SOFRESID, société d'ingénierie, filiale à 32 % du groupe Nord-Est (ex-Denain Nord-Est), prendra le 24 juin le contrôle effectif de la société Heurtey-Industries, donnant naissance à un nouvel ensemble de taille internationale. Avec un chiffre d'affaires évalué à plus d'un milliard et demi de francs et trois mille mille six cents employés, l'attelage SOFRESID-Heurtey, se classera en effet en tête des ingénieristes français, et parmi les tout premiers d'Europe.

Bien qu'aucun objectif chiffré n'ait été fourni par les deux présidents, le regroupement devrait permettre à l'ingénierie française de postuler plus facilement aux grands marchés clés en main à l'exportation. Un rapport récent du *ministère* de l'industrie préconisait ce type de rapprochement, seul susceptible de fournir aux entreprises françaises les moyens financiers et techniques de lutter contre les grands concurrents intégrés d'Amérique du Nord et du Japon.

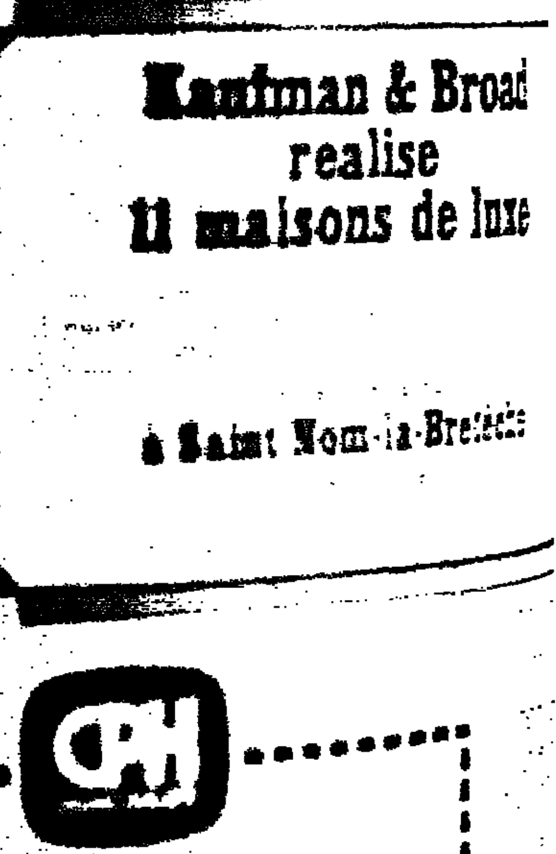
Sur le plan financier, l'opération donnera lieu à ce qu'on appelle un « coup d'accordéon » sur le capital de Heurtey. D'un montant *actuel* de 46 millions de francs, celui-ci sera, dans un premier temps, réduit de 25 millions — montant des pertes de la société en 1979 — avant d'être ensuite augmenté de 35 millions, l'augmentation étant entièrement souscrite par SOFRESID. Le groupe Paribas, actionnaire à 98 % de Heurtey et à la hauteur de 22 % dans SOFRESID, sera probablement le maître d'œuvre de cette opération.

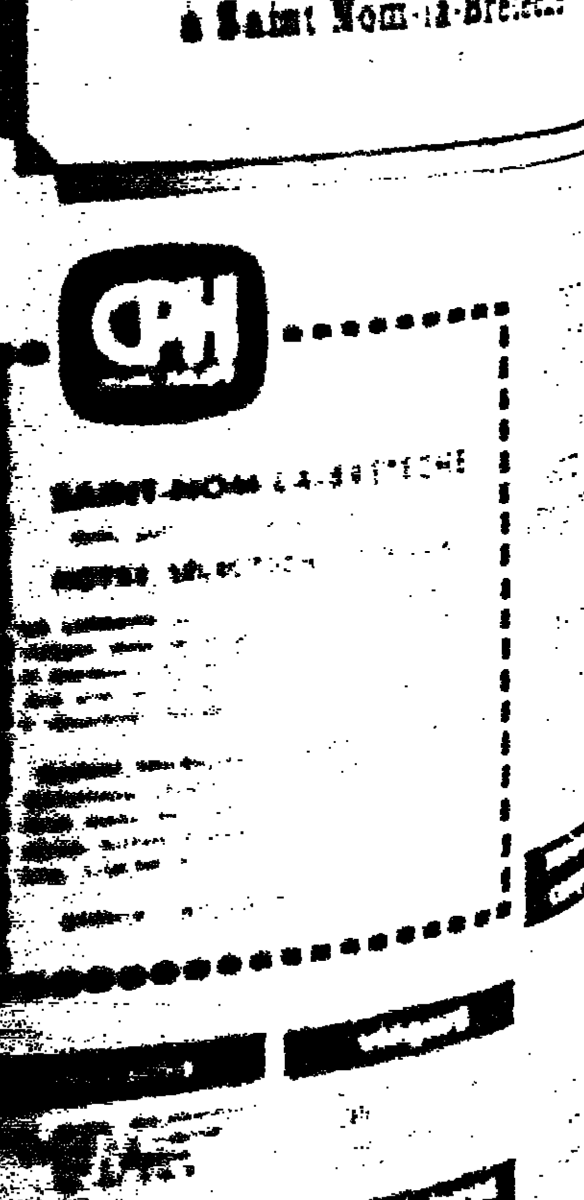
MM. Henri Praz et Paul-Henri Denieuil, respectivement présidents de SOFRESID et de Heurtey, ont cependant tenu à préciser que le rapprochement — *« et non la fusion puisque les deux sociétés garderont des entités juridiques distinctes »* — a été initié dans un but industriel et non financier. Selon eux, les activités des entreprises se complètent si bien que l'opération ne donnera lieu à aucun licenciement. La SOFRESID qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 350 millions de francs est en effet spécialisée dans l'ingénierie des solides (minerais, charbon, coke), tandis que Heurtey (1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires) exerce son activité dans les fluides (gaz et pétrole principalement).

LA SOCIÉTÉ BRIL EST MISE EN LIQUIDATION DE BIENS

La société Bril, qui fabrique les costumes vendus sous la griffe Pierre Cardin, a été mise en liquidation de biens par le tribunal de commerce de Paris. Bril, qui réalise un chiffre d'affaires de 60 millions de francs environ et emploie cinq cent huit salariés à Paris et dans le Centre (à Orléans), connaissait de graves difficultés depuis 1978. Spécialisée dans les produits « classiques » de *haut de gamme (costumes, manteaux,* vestes, pantalons), l'entreprise a été touchée par la désaffection de la clientèle à l'égard du costume.







CONJONCTURE

SELON LA BANQUE DE FRANCE

Un contrôle du marché des eurodevises n'est ni possible ni souhaitable

A l'occasion d'une « table ronde » internationale — organisée par l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques et l'Institut orléanais de finances — sur le « contrôle du marché des eurodevises », M. Aubanel, directeur adjoint à la Banque de France, a déclaré que le gouvernement américain serait amené un jour à remettre en question la libre circulation des capitaux à l'entrée et à la sortie des Etats-Unis, ce qui reviendrait à créer deux marchés différents pour le dollar.

En attendant cette solution qui consisterait à revenir sur la libre convertibilité de la principale monnaie, M. Aubanel a déclaré : *« Dans la situation actuelle, on est contraint de laisser les banques agir librement. »* Autrement dit, le représentant de la Banque de France ne pense pas qu'il soit possible, ni souhaitable, d'instituer un contrôle du marché des eurodevises. M. Aubanel a critiqué feu le projet américain d'instituer des réserves obligatoires pour les eurobanques, c'est-à-dire les banques qui opèrent sur le marché des eurodevises.

Ce fut l'occasion pour le conférencier de mettre en doute l'efficacité de tout système de réserve obligatoire, national ou international. Ce système, introduit en France en 1967, consiste à obliger les banques à constituer, auprès de l'institut d'émission, des réserves non rémunérées. « *Mais*, a dit M. Aubanel, *la Banque centrale, ne pouvant ignorer la liquidité bancaire d'un tel système, redonne aux banques, par l'intermédiaire de ses interventions sur le marché (open market), les fonds qu'elle leur demande par ailleurs de déposer auprès d'elle.* »

« *Selon le projet américain*, a précisé M. Aubanel, *les banques françaises, pour prendre leur exemple, ayant des dépôts en dollars ou en deutschemarks, auraient été obligées de constituer auprès de la Banque de France des réserves correspondant à un certain pourcentage des dépôts en question.* » « *Quant à la Banque de France, elle aurait dû placer les dollars ainsi reçus en bons du Trésor américains, les deutschemarks en bons du Trésor allemands, etc. Projet par conséquent tout à fait inacceptable* », a conclu M. Aubanel. — P. F.

D'après l'INSEE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SE RALENTIT DANS UN CLIMAT MOINS INFLATIONNISTE

L'enquête de conjoncture réalisée en mai par l'INSEE confirme la dégradation de la situation conjoncturelle observée en avril dans les réponses faites par les chefs d'entreprises.

« *La production industrielle a cessé de croître et les perspectives, formulées dans un climat général pessimiste, s'orientent désormais vers une lente réduction de l'activité* », écrit l'INSEE.

« *L'évolution récente des indicateurs de stocks et de carnets met en évidence l'excès de la production sur la demande : les carnets ont peu varié en mai, mais ils s'étaient nettement dégarnis le mois précédent. La demande adressée aux industriels qui ne tiennent pas de carnets (le quart) faiblit depuis deux mois. Enfin les stocks de produits finis sont maintenant jugés excessifs.*

» *Dans le même temps, les perspectives de prix à la production continuent de s'infléchir : le climat général est moins inflationniste que pendant l'hiver, et le nombre d'industriels envisageant d'augmenter leurs prix diminue.* »

● *Selon M. Thierry Jeantet, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, « la hausse du taux de l'inflation, à un rythme qui avoisine 14 %, marque un triple échec pour le gouvernement Barre : échec de la libération des prix, qui provoque des hausses désordonnées ; échec de la politique du « tout-nucléaire », qui ne freine pas les coûts énergétiques ; échec aussi de la politique du crédit. Les salariés paient deux fois le prix de ces erreurs : d'une part le chômage étouffe de plus en plus, d'autre part leur pouvoir d'achat réel est régulièrement grignoté. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,1535	4,1570	+ 40	+ 60	+ 150	+ 180	+ 395	+ 605
$ can ...	3,5755	3,5805	— 40	0	— 10	+ 40	+ 210	+ 410
Yen (100)	1,8490	1,8530	— 30	— 5	— 30	0	+ 45	+ 155
DM ..	2,3250	2,3290	+ 45	+ 60	+ 100	+ 125	+ 345	+ 485
Florin ...	2,1180	2,1230	+ 5	+ 25	+ 25	+ 50	+ 130	+ 250
F.B. (100)	14,5175	14,5410	— 500	— 320	— 795	— 580	—1745	— 740
F.S. ..	2,4935	2,4995	+ 120	+ 150	+ 260	+ 295	+ 800	+ 975
L. (1 000)	4,9600	4,9660	— 305	— 220	— 580	— 490	—1645	—1300
£	9,6980	9,7045	— 455	— 370	— 790	— 690	—1760	—1240

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 1/2	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	8 7/8	9 1/4
$ E.-U. ..	9 1/4	9 5/8	10 5/16	10 11/16	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/4
Florin ...	11	11 3/4	10 13/16	11 9/16	10 13/16	11 9/16	10 1/2	11 1/4
F.B. (100)	15	16 1/2	15 1/2	16 1/4	15 1/4	16	14 1/4	15
F.S.	1 7/8	2 5/8	5 7/16	5 13/16	5 3/8	5 3/4	5 5/16	5 11/16
L. (1 000) .	16	20	19 1/4	21 1/4	19 3/4	21 1/4	19 1/4	20 3/4
£	16 3/4	17 3/4	16 15/16	17 5/8	16 15/16	17 5/8	16	16 5/8
Fr. franç	12	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8	12 5/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

SOCIAL

Grèves et manifestations en ordre dispersé contre la convention médicale le 5 juin

C'est en ordre dispersé que les syndicats de salariés ont lancé des consignes pour une journée nationale d'action, le 5 juin, contre la convention médicale.

Refusant les préalables de la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont décidé de prendre des positions différentes.

« *La FEN ne lance pas de mot d'ordre de grève. Elle ne s'associe pas aux consignes de la C.G.T. Elle ne peut pas, comme la C.F.D.T., appeler à de simples débrayages décidés localement, tout arrêt de travail même limité entraînant chez les fonctionnaires la retenue d'une journée de salaire. La FEN entend le 5 juin exprimer sa protestation. Elle appelle partout où c'est possible à des manifestations unitaires ; en cas d'impossibilités, elle appelle ses militants, adhérents à prendre leur propre initiative.* »

Quant à la C.F.D.T. elle « *appelle ses unions régionales à déterminer les formes d'action les plus mobilisatrices en organisant des arrêts de travail les plus forts possibles et des manifestations unitaires de grande ampleur le 5 juin. Elle demande à ses fédérations d'appeler leurs syndicats à s'associer massivement aux appels régionaux* ». D'ores et déjà, des consignes de grève de vingt-quatre heures seraient envisagées par certains syndicats cédétistes ; tel est le cas des unions régionales des Pays de Loire.

La C.G.T. confirme sa consigne d'une grève nationale interprofessionnelle de vingt-quatre heures : des directives en ce sens ont déjà été données dans une trentaine de départements ainsi que par la Fédération des métaux. En outre des manifestations sont prévues : à Paris, la C.G.T. propose à la C.F.D.T. et à la FEN un défilé, jeudi 5 juin, à 10 h. 30, de la Bastille à l'Opéra.

Les cédétistes parisiens qui ont suggéré, avec l'appui de la FEN, une manifestation à 13 heures vers le ministère de la santé, n'ont pas pu convaincre la C.G.T. qui maintient son défilé dans la matinée. Ils ont appelé à un arrêt de travail d' « *au moins une heure* », jeudi matin, dans la région parisienne.

La Confédération des syndicats médicaux français organise, outre la fermeture nationale des cabinets, une « *marche sur Paris* » avec un rassemblement, le 5 juin à 13 heures devant le siège confédéral. La C.S.M.F. envisagerait ensuite un défilé qui pourrait se diriger vers le ministère de la santé et de la sécurité sociale.

La convention — sujet de litige — déjà adoptée par la caisse d'assurance-maladie des salariés et la Fédération des médecins de France (F.M.F.) a été approuvée, jeudi 29 mai, par la caisse d'assurance-maladie des artisans et commerçants. Quant à la caisse des exploitants agricoles, son bureau, contrairement à ce qui a été indiqué au départ par ses services, elle a approuvé et aussitôt signé la convention, jeudi soir 29 mai, à l'issue d'une réunion de bureau qui, dit-on, avait reçu mandat du conseil d'administration. L'agrément par le gouvernement devrait être rapidement signifié.

Autre source de conflit : le ticket modérateur d'ordre public. A l'Assemblée nationale, le bureau de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales a rejeté les propositions de loi du P.S. et du P.C. demandant l'annulation de ce ticket, le R.P.R. — lui aussi hostile dans le discours — n'ayant pas rejoint les rangs de l'opposition.

M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française, a estimé, jeudi, à Dijon qu'il existait « *une majorité parlementaire hostile au ticket modérateur d'ordre public* » et que « *si on la laisse s'exprimer, ce ticket modérateur sera abrogé* ». Réaffirmant que cette mesure est « *inacceptable* », il a annoncé que le dialogue avec les pouvoirs publics sur le ticket modérateur « *allait reprendre la semaine prochaine* ». « *mais*, a-t-il dit, *il ne faut pas compter sur la lassitude de notre mouvement* ».

M. Krasucki : « Il faut que le 5 juin soit formidable »

« *Il faut aller vite, nous ne ralentirons pas le pas*, a déclaré M. Krasucki aux journalistes, jeudi 29 mai. *Nous avons constaté que tout le monde était pour l'action le 5 juin. Il n'est pas nécessaire de faire un texte commun.*

» *Pour les travailleurs, ce qui est important, ce n'est pas les états d'âme de tel ou tel syndicat ou syndicaliste, ni les valses-hésitations de ceux qui, déçus par l'Elysée — il fallait y croire ! — ne trouvent pas la force de saisir l'occasion de l'action la plus forte et traînent les pieds.*

» *Ce qui est important, c'est la raison de l'action. Nous sommes en présence de quelque chose d'extrêmement dangereux. Dans une époque de si grande incertitude, les travailleurs sont au moins sûrs d'être soignés. C'est un progrès fantastique, et c'est cela qu'on veut leur retirer. C'est ce qui explique notre réaction et celles des médecins (...) ils ne veulent pas décider qui doit mourir prématurément ; ou sera soigné à moitié.*

» *Nous allons créer un situation qui ne permettra pas au gouvernement d'appliquer le rationnement de la santé (...).* »

« *La santé n'a pas de prix, ça vaut la peine de faire des grèves. La C.G.T. va distribuer un million de tracts et plusieurs millions de numéros spéciaux de* la Vie ouvrière. »

« *Il faut que le 5 ça soit formidable. On ne sonne pas le tocsin avec un grelot.* »

Enfin, accusant de nouveau les médias, M. Krasucki a dit : « *Une fois de plus, les instructions ont été données à la télévision et à toutes les chaînes de radio de faire le silence, y compris sur ce que les médecins ont à dire. Il ne faut pas dire la vérité. C'est une décision prise en haut lieu.* »

APPEL DE LA C.G.T. A LA GRÈVE DANS LA PRESSE

La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. appelle l'ensemble des travailleurs de la presse, de l'imprimerie de labeur, de l'édition et de la diffusion, à un arrêt de travail national de vingt-quatre heures, le 5 juin.

Il faut donc s'attendre qu'il n'y ait que très peu de journaux jeudi prochain, nouveau « temps fort » de l'action décidée par les syndicats pour empêcher l'application du projet de nouvelle convention avec les médecins.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS ONZE ANS

Le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a baissé au premier trimestre

Pour la première fois depuis *onze ans*, le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a baissé au cours du premier trimestre. Le recul a été de 0,29 %, le salaire horaire nominal ayant progressé de 3,9 % entre le 1er janvier et le 1er avril alors que le coût de la vie s'est accru de 4,2 % dans le même temps, selon l'INSEE.

Il faut remonter au premier trimestre de 1969 pour noter une baisse trimestrielle du pouvoir d'achat du salaire horaire (— 0,11 %) ; mais ce recul n'était guère comparable à celui que l'on constate cette fois, puisqu'il faisait suite à la très forte progression du pouvoir d'achat des salaires ouvriers durant les trois trimestres précédents (+ 9,58 %), à la suite du « constat » de Grenelle.

Cette année, la baisse du pouvoir d'achat ouvrier suit une faible augmentation durant les neuf mois précédents (+ 1,6 %), presque annulée d'ailleurs, on le sait, par la majoration des cotisations sociales intervenue en avril 1979 (pour les Assedic), puis en août (pour l'assurance-maladie), à concurrence de 1,24 % au total

En un an, d'ailleurs, la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire n'a été que de 1,06 % (14,9 % d'augmentation nominale du salaire, mais 13,7 % de hausse des prix), soit un recul de 0,18 % du pouvoir d'achat du salaire horaire net, après défalcation des cotisations sociales. Encore faut-il noter que l'on cite ici seulement les salaires horaires. La durée du travail ayant diminué en un an de 0,24 %, la baisse du pouvoir d'achat hebdomadaire de l'ouvrier a été de l'ordre de 0,32 %. Au premier trimestre 1969, on pouvait, au contraire, constater une augmentation du pouvoir d'achat ouvrier de 9,4 % en un an.

Rappelons que ces dernières années la progression annuelle du pouvoir d'achat du salaire ouvrier horaire a été de 2,81 % en 1979, 2,56 % en 1978, 3,4 % en 1977 et 5,1 % en 1976 (tous chiffres concernant le premier trimestre et avant déduction des cotisations sociales).

Selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail, d'où sont tirées ces indications, la diminution des effectifs de salariés a été de 0,3 % au premier trimestre. Une baisse de 0,4 % avait été enregistrée à la même époque de l'année précédente. En un an, les effectifs au travail ont diminué de 0,8 %.

La durée hebdomadaire du travail s'est établie à 40,8 heures en moyenne au premier trimestre (40,4 pour les employés et 41,1 pour les ouvriers), soit une baisse de 0,1 heure en un an (40,6 heures pour les employés au 1er avril 1979 et 41,2 pour les ouvriers).

La troisième « semaine nationale » du dialogue Français-immigrés aura lieu du 8 au 12 juin

Pour la troisième année consécutive a lieu, du 8 au 12 juin, à l'initiative du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs immigrés une « *semaine nationale du dialogue Français-immigrés* ». Comme les années précédentes, un certain nombre de manifestations seront organisées, notamment des séquences télévisées de quarante-cinq secondes, une émission spéciale, le 8 juin, sur FR 3, et une fête folklorique, le 15 juin, à l'hippodrome de Paris, porte de Pantin.

« *Comme en 1978 et en 1979, cette semaine du dialogue a deux préoccupations principales* », a précisé, jeudi 29 mai, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation. « *A court terme et pendant une période restreinte, il s'agit d'organiser une information et une animation à tous les niveaux (national, régional et local) afin de permettre un début de dialogue entre les quatre millions d'immigrés qui vivent en France et les cinquante millions de Français qui les côtoient. A long terme, il s'agit de créer les conditions d'une meilleure compréhension entre les uns et les autres pour que ce dialogue nécessaire puisse s'instaurer durablement.* »

M. Stoléru a reconnu que, pour l'instant, « *par méconnaissance ou préjugé, le véritable dialogue entre Français et immigrés n'a pas lieu* ». Cette année, cette manifestation tentera de mieux sensibiliser le public français, encore trop souvent minoritaire dans les manifestations organisées en 1978, mais déjà mieux présent en 1979, selon le secrétaire d'Etat : cent seize associations y avaient participé dans soixante-dix départements contre quatre-vingts dans quarante départements en 1978. Il s'agira aussi d' « *informer plus complètement la population sur le rôle économique des travailleurs immigrés en France* ».

D'autre part, le rapport de la commission « culture et immigration », qui avait été mise en place par M. Giscard d'Estaing lors de la deuxième semaine du dialogue, sera rendu public le 11 juin. Il constituera sans doute, a ajouté M. Stoléru, « *l'une des bases importantes de la future politique sociale et culturelle de l'immigration en France, notamment à propos de la deuxième génération des migrants* ».

[Une fois de plus, on s'étonnera de la candeur, vraie ou fausse, du secrétaire d'Etat, qui prône un dialogue agrémenté de folklore entre Français et immigrés dans le même temps que la loi Barre-Bonnet, déjà votée, et le projet de loi Boulin-Stoléru, dont l'examen sera sans doute reporté à la prochaine session parlementaire, tentent d'aggraver plus encore la situation d'infra-droits des travailleurs étrangers. Le secrétaire d'Etat n'a pas craint, jeudi, d'établir, lui aussi, un parallèle entre le nombre de chômeurs français et la présence dans notre pays de 1 800 000 travailleurs étrangers, dont 140 000 demandeurs d'emploi, faisant siennes, en somme, les thèses du patronat contre les propres services du ministère du travail et contre le rapport Le Pors, qui avait démontré que le renvoi de 150 000 travailleurs étrangers ne dégagerait en France que 13 000 emplois.

Quant à la France des droits de l'homme, elle s'est illustrée ces derniers temps par les propos tenus par M. Barre, premier ministre, à l'encontre des étudiants étrangers, qui prennent, selon lui, nos universités pour des « dépotoirs », ou encore par le non-lieu accordé jeudi 29 mai, plus de sept ans après les faits, au sous-brigadier Marquet, qui avait tué M. Mohamed Diab dans les locaux du commissariat de Versailles. — J. B.]

● *Le comité de coordination des foyers d'immigrés.* — A la veille du jugement des résidents du foyer Sonacotra de Saint-Denis, qui font la grève des loyers depuis soixante-quatre mois, le comité a réaffirmé, le 29 mai, le droit de ces résidents à être reconnus en tant que travailleurs et non comme immigrés. Face à la Sonacotra, qui emploie les moyens les plus rapides et les plus efficaces pour obtenir l'expulsion — notamment en saisissant celui des tribunaux qui peut lui assurer la décision la plus favorable, — les travailleurs immigrés ont décidé de renouveler leurs formes d'action. Elles consistent à multiplier les procédures pour retarder les expulsions afin de mobiliser l'opinion, et d'utiliser certains textes du code pénal non encore employés, comme ceux qui punissent le racisme et l'atteinte aux libertés

● *Le trafic ferroviaire* des banlieues de Paris-Nord et de Paris-Lyon est légèrement perturbé, ce vendredi 30 mai, par des consignes de grève locales données par la fédération des cheminots C.G.T. pour appuyer des revendications catégorielles.

La centrale de la rue La Fayette précise que le service ferroviaire spécial, mis en place à l'occasion de la messe que le pape Jean-Paul II doit célébrer dimanche matin au Bourget, ne sera pas afefcté par ces mouvements.

● *Le principal conseiller économique du président Carter*, M. Schultze, a reconnu à son tour, le 29 mai, que la récession des Etats-Unis serait plus marquée que prévue. Elle devrait toutefois, a-t-il ajouté, être moins sévère que celle de 1974-1975,

ÉNERGIE

PREMIER SUCCÈS POUR LA TECHNIQUE DE GAZÉIFICATION SOUTERRAINE DU CHARBON EN FRANCE

Le Groupe d'étude de la gazéification souterraine (G.E.G.S.), qui regroupe le B.R.G.M., les Charbonnages, Gaz de France et l'Institut français du pétrole, a réussi la préliaison entre deux sondages distants de 60 mètres, forés à partir d'une galerie de mine située à 1 000 mètres de profondeur, par injection d'eau sous une très forte pression, résolvant ainsi en partie l'un des problèmes les plus délicats posés par la technique de gazéification

« *La gazéification* in situ *des charbons profonds est subordonnée à l'obtention d'une communication parfaite entre les puits d'injection d'air ou d'oxygène et les puits de production* », souligne en effet le G.E.G.S., qui ajoute : « *La réussite de cette première phase des recherches améliore d'ores et déjà de façon notable la connaissance des conditions dans lesquelles une telle communication entre puits peut être réalisée à grande profondeur.* »

Les Etats-Unis et, en Europe, la Belgique et la République fédérale d'Allemagne ont une certaine avance dans la gazéification du charbon.

IMMIGRATION

Un « camp de la honte » dans les Hauts-de-Seine

Deux mille habitants signent une pétition demandant le relogement de familles étrangères

Nanterre : un maire communiste, un préfet « musclé ». Entre les deux, un enjeu politique : les immigrés. Alors que la section locale du P.C.F. appelle les habitants à refuser le relogement des étrangers dans les nouvelles H.L.M. de leur ville, deux mille Français et immigrés des Hauts-de-Seine viennent de signer une pétition demandant que les résidents de la cité André-Doucet — une cité de transit abritant une quarantaine de familles maghrébines — puissent vivre ailleurs que dans ce camps de la honte.

Le département des Hauts-de-Seine compte environ deux cent vingt mille immigrés, soit un peu plus de 15 % de sa population. Une grande partie d'entre eux ont été logés plus ou moins décemment voici une dizaine d'années, à l'époque de la destruction des bidonvilles de Nanterre et Gennevilliers. En revanche, les solutions adoptées entre 1960 et 1970 pour l'hébergement des familles nombreuses sont loin d'être satisfaisantes. Ces familles ont été accueillies dans des cités de transit construites en préfabriqué léger, dont les matériaux se sont rapidement détériorés. Ainsi en est-il de la cité André-Doucet.

Cette cité, c'est la honte de Nanterre et du département, un peu comme le quartier du port à Gennevilliers. A l'écart de la ville, un terrain vague poussiéreux, qui se transforme en bourbier lorsqu'il pleut. Une centaine de baraques de tôle et d'aggloméré à demi en ruine, dont une quarantaine, plus ou moins utilisables, sont encore habitées par trois cent cinquante-deux Maghrébins. Il y a deux cent soixante-treize enfants : plus de six par logis. Au total, quarante et une familles sont oubliées là — depuis dix-huit ans — pour quatorze d'entre elles ! Ces familles sont réparties pour la plupart dans des cabanons baptisés F 4, où s'entassent en moyenne huit personnes.

Surpopulation, tension nerveuse, troubles du sommeil, rhumatismes et tuberculose : tel est le lot de ceux qui continuent de vivre dans cette espèce de camp de concentration. « La seule différence, dit un jeune Algérien, c'est qu'il n'y a quand même pas de miradors. »

Construite en 1962 et agrandie en 1970 pour reloger des familles expulsées des bidonvilles — notamment du pont de Rouen et de la rue des Prés, — cette cité de transit « provisoire » est implantée sur un ancien marais comblé par des détritus. Un paysage de décharge publique, entre la Seine, la voie ferrée Saint-Lazare-Cergy-Pontoise, où les trains circulent sans arrêt de six heures à une heure du matin, et une usine à papier qui dégorge sa fumée jour et nuit. Fenêtres sans carreaux, toits percés, portes sans serrure ou déglinguées, fils électriques à nu sous les gaines qui passent entre les toitures et les faux plafonds, pas de bouche d'incendie, pas d'extincteurs, pas d'eau courante dans les W.C....

Les enfants jouent dans la poussière ou dans la boue. Ou bien ils restent entassés par dizaines dans les chambres surchauffées bâties de plain-pied, où les poêles au mazout, allumés même en cette saison, tentent de combattre l'humidité. Sur les cloisons apparaissent des coulées de salpêtre et de moisissure. Un soir, du sol en ciment, craquelé par endroits, on a vu surgir des rats. Des chiens les ont pourchassés à travers la pièce commune, tout à la fois salle de séjour, cuisine et salle de douche, mais sans eau chaude, avec un seul robinet, celui de l'évier.

Et souvent les enfants vont ailleurs pour s'évader. Ils traînent le mercredi, le samedi et le dimanche dans les rues de Nanterre, aux abords du R.E.R. ou dans les magasins pleins de tentations. Alors les autorités interviennent.

Le 30 mai 1979, une opération de grande envergure avait eu lieu au parc départemental de Nanterre : la police avait interpellé, à titre préventif, une cinquantaine de jeunes, dont certains n'avaient pas treize ans. Cette opération visait surtout les jeunes de type arabe. Elle s'était déroulée, injures racistes à l'appui, dans un climat bien connu au commissariat de Nanterre, où des adolescents étrangers sont parfois déshabillés, « fouillés à corps », selon l'expression du commissaire divisionnaire Morisson — avec des réflexions du genre : « Tu sens mauvais. Qu'est-ce que tu fais chez nous ? » Aux parents, tel représentant de l'ordre déclare : « Vos enfants, ce sont des voleurs, de la mauvaise graine. Nous, on en a ras-le-bol des basanés ! » Les « basanés » se taisent et, peu à peu, l'hostilité s'installe entre les communautés.

« On offre de beaux pavillons et ils refusent »

Sur trente-huit pères de famille — les trois autres sont décédés — vingt sont salariés, huit sont retraités, six en congé de maladie ou d'invalidité, et quatre en chômage. L'un d'eux, que nous avons rencontré, vit ici depuis neuf ans avec sa femme et treize enfants dans une cabane de 40 mètres carrés. Il paie régulièrement une « indemnité d'occupation », actuellement d'environ 225 francs par mois, à l'organisme gestionnaire, la société Cétrafa (Centres de transit familiaux). Peu de chose en somme. Mais il faut y ajouter les frais de chauffage, très élevés (plus de 800 francs par mois), le gaz, l'électricité, l'eau. A noter qu'il n'y a pas de grève des loyers dans cette cité.

La Cétrafa est une association « bénévole » relevant de la loi de 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 19 avril 1961, a installé son siège social dans un bel immeuble du 16e arrondissement, 10, rue du Bouquet-de-Longchamp : bureaux confortables, conseillers techniques... Son objet aux termes de l'article 9 de ses statuts, est « la création et la gestion de centres de transit familiaux, plus particulièrement pour les familles issues de bidonvilles ». Elle gère ainsi une vingtaine de centres de transit en France, dont une quinzaine dans la Région parisienne. A Nanterre notamment, outre la cité André-Doucet, trois autres cités : la cité Gutenberg et celles des Marguerites et des Grands-Prés. La Cétrafa tire ses ressources des cotisations de ses membres, cooptés par le conseil d'administration, mais aussi des revenus de ses biens, des subventions de l'Etat — donc du contribuable — et principalement du Fonds d'action sociale (FAS) alimenté en grande partie par les allocations familiales récupérées sur les travailleurs immigrés dont la famille est restée au pays d'origine. L'an dernier, l'association a reçu du FAS une importante subvention : elle s'élèverait à environ trois millions de francs. Qu'est devenu cet argent ?

Depuis plusieurs années la Cétrafa présenterait un budget déficitaire pour les cités de Nanterre. Or depuis trois ans, dans la cité André-Doucet, elle n'a procédé visiblement à aucun entretien des masures dont elle recueille les loyers. Interrogée sur ce point, l'association reconnaît qu'il y a de « gros problèmes », que l'on essaie de trouver de nouveaux logements pour les résidents, et qu'elle a demandé, en attendant, à la direction des domaines — c'est-à-dire à la préfecture — de « procéder au nettoyage de cette cité », parce que « cela fait sale ». Bien que ses statuts prévoient « une action sociale, éducative et culturelle en vue de relogement définitif des familles résidant dans les centres de l'association », la Cétrafa n'a plus organisé, depuis une dizaine d'années, la moindre animation socio-culturelle, affirment des travailleurs sociaux. Mieux encore, le local installé à cet effet a été transformé en dépôt de matériel ; la garderie d'enfants a été supprimée, et aucun terrain de jeu n'existe dans ce camp de misère.

Face à cette situation, que font les pouvoirs publics ? M. Jean Terrade, préfet des Hauts-de-Seine, est pourtant considéré comme un fonctionnaire « musclé ». A la moindre incartade, des adolescents étrangers se voient adresser, par la direction de la réglementation et du contentieux, des menaces d'expulsion du territoire. Répondant à un article sur le « Triangle de l'enfer », route du Port, à Gennevilliers, où l'on soulignait, ici même, le caractère scandaleux du maintien des familles à cet endroit (le Monde daté 30 septembre-1er octobre 1979), M. Terrade avait assuré que tous les habitants de cette autre cité seraient relogés « à la fin de l'année 1979 ». A ce jour, il reste encore une vingtaine de familles dans ces baraquements insalubres où il n'y a plus ni gérant, ni éclairage public, ni évacuation des eaux. Toutefois, la préfecture annonçait en décembre avoir trouvé les financements nécessaires pour que quatre sociétés H.L.M. soient subventionnées afin d'acheter une quinzaine de pavillons dans les communes avoisinantes : un seul d'entre eux a été attribué pour l'instant, les autres n'étant pas encore habitables. Selon le comité de défense des cités de transit et foyers du port de Gennevilliers, les attributions ont été faites « de manière technocratique, sans que l'on tienne compte d'autres critères que le nombre d'enfants et le quotient familial ». En outre, les contrats de location ne sont pas communiqués à l'avance, de sorte que l'on a vu certains contrats mentionner un loyer double de celui qui avait été annoncé oralement. La préfecture souligne volontiers les difficultés de cette opération de relogement : « On offre de beaux pavillons et ils refusent », semble-t-on dire, alors que le nombre des acceptations dépasse 80 %. Mais la méfiance des habitants des cités de transit n'est-elle pas justifiée ? Depuis une quinzaine d'années, les annonces de relogement, toutes plus ou moins mensongères, se sont soldées par des désillusions.

« 23 % d'immigrés »

Malgré ses aléas, le relogement en pavillon apparaît pourtant comme une solution valable pour les familles nombreuses. La même opération ne pourrait-elle avoir lieu à Nanterre ? Neuf cents logements seront en effet attribués prochainement dans cette ville, dans la zone du parc. Mais c'est compter, peut-être, sans l'opposition de la mairie et de la section locale du P.C.F., dont le premier secrétaire, M. Patrick Jarry, dénonçait le 15 mai dans l'Eveil, un hebdomadaire de la région, « les mauvais coups » du pouvoir : « Le préfet vient de décider, par l'intermédiaire de l'O.P.H.L.M. départemental qu'il dirige, de reloger des familles des cités de transit dans les nouveaux bâtiments du quartier du Parc de Nanterre. Nous condamnons une telle décision qui lèse tous les Nanterriens, quelle que soit leur nationalité, et qui constitue un nouveau pas vers le relogement de toutes ces familles dans les H.L.M. de Nanterre. (...) La ville de Nanterre, pour sa part, compte 23 % d'immigrés. Cela est source de difficultés de toute nature, création de ghettos, développement du racisme, etc., pour toutes les communautés. Dans ce domaine aussi, l'injustice et l'iniquité ne constituent pas des fatalités. La lutte unie, large et catégorique paie ».

Pour une meilleure répartition

Un tract du P.C.F., appelant les habitants à manifester le 12 mai, avait expliqué les motivations de la municipalité, excédée du refus des villes voisines de partager avec la « banlieue rouge » les responsabilités et les charges que représente l'accueil des familles nombreuses : « Les maires réactionnaires des communes des Hauts-de-Seine doivent, au titre des accords de 1968, six cents logements aux familles immigrées de Nanterre. C'est amplement suffisant pour reloger la totalité des familles immigrées qui vivent dans des conditions inhumaines et insupportables ». Le jeudi 22 mai, une trentaine de militants communistes de Nanterre sont allés occuper le bureau de M. Jacques Baumel, député R.P.R., maire de Rueil-Malmaison et président du conseil général des Hauts-de-Seine, pour demander « une meilleure répartition de la population immigrée sur toutes les communes du département ». M. Baumel a indiqué que ce problème concernait l'Office départemental d'H.L.M., mais qu'il allait « examiner le dossier... »

Pour l'instant, la préfecture et la mairie de Nanterre continuent de se renvoyer la balle. Et les immigrés font, une fois de plus, les frais d'une querelle qui dure depuis des années. Car depuis trois ans, pas une famille de la cité André-Doucet n'a obtenu ce « logement décent » qu'impose la nouvelle procédure mise en œuvre par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des immigrés. Pour lutter contre ce scandale, deux mille personnes, à Nanterre, Asnières et Gennevilliers, viennent de signer la pétition du Collectif André-Doucet (1) adressée au secrétariat d'Etat ainsi qu'au maire de Nanterre et au préfet, demandant que « soient rendue publics sans délai les mesures prises pour le relogement des habitants et le calendrier qui les accompagne ». Mais deux mille signatures, est-ce suffisant ?

JEAN BENOIT.

(1) Ce collectif rassemble des habitants de Nanterre ainsi que des avocats et des éducateurs des Hauts-de-Seine. Correspondance : M. Jacques Lagarde, 63, rue Gilbert-Rousset, 92600 Asnières.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Crédit industriel et commercial s'est tenue, le 29 mai 1980, à Paris, sous la présidence de M. Dominique Chatillon.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui, après dotation aux amortissements et aux provisions (dont 7,1 millions, moitié au titre de la participation des salariés, moitié pour l'intéressement complémentaire), font ressortir un bénéfice net de 59 216 140 F.

Pour l'exercice 1978, le bénéfice net s'était élevé à 42 504 676 F. S'y étaient ajoutées des plus-values nettes à long terme d'un montant de 15 460 129 F.

Les comptes consolidés du groupe C.I.C., dont il a été donné connaissance à l'assemblée, font apparaître au 31 décembre 1979 un total de bilan de 114 356 822 000 F après réévaluation légale (contre 96 363 588 000 au 31 décembre 1978.

Le résultat net après impôts sur les sociétés, et déduction faite des intérêts hors groupe, ressort à 128 004 000 (contre 94 058 000 F).

L'actif net consolidé s'établit au 31 décembre *1979* à *1 213 940 000 F* (hors réévaluation), et l'actif net par action à 270,17 F (contre 249,97 F au 31 décembre *1978*).

L'assemblée a décidé la distribution, à partir du 6 juin 1980, d'un dividende de 8,30 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor) de 4,15 F, contre 7,50 F + 3,75 F au titre de l'exercice 1978.

Enfin, l'assemblée a *renouvelé* les mandats d'administrateur de MM. Jean Roquerbe et Roger Martin, et de censeur de M. George Taylor. Elle a ratifié la nomination, faite à titre provisoire par le conseil, de M. Yves Sabouret en qualité de censeur.

MULTIRENDEMENT

SICAV de la BANQUE FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE ET DU CREDIT MUTUEL, du CREDIT MUTUEL AGRICOLE et RURAL, et du CREDIT MUTUEL.

VOCATION

Gestion d'un portefeuille composé principalement d'obligations françaises.

ORIENTATION

Elle recherche un rendement élevé, mais aussi une valorisation du capital en orientant une partie de ses actifs vers les obligations indexées, convertibles et étrangères.

EVOLUTION

28 décembre 1979	1 129 142	128 502 206,75	113,81 *
31 mars 1980	1 204 751	134 575 893,49	111,70

* Ex-dividende de 10,89 F mis en paiement le 17 décembre 1979 (assroti d'un avoir fiscal de 0,94 F).

REPARTITION DE L'ACTIF NET AU 31 MARS 1980

Obligations françaises .... 69,54 %
(dont 15,19 % de Fonds d'Etat indexés ou à capital garanti)
Obligations étrangères .... 8,24 %
Disponibilités .... 22,22 %



FACTOFRANCE HELLER

L'Assemblée Générale Ordinaire de FACTOFRANCE HELLER convoquée le 30 avril 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par *un bénéfice net après impôts et dotation aux comptes de provisions, de* 11.341.728 F contre 8.449.497 F pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 16 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 8 F, soit un revenu global de 24 F par action (20,25 F en 1978).

Le rapport du Conseil fait apparaître que l'activité de la Société a poursuivi sa progression en 1979 dans des conditions satisfaisantes, le volume des *créances prises* en *charge dans le cadre de contrats d'affacturage* s'étant élevé à 3.715.300.000 F contre 2.727.993.000 F en 1978.

FACTOFRANCE HELLER est un établissement financier spécialisé dans l'affacturage (factoring) et la confirmation de commande (confirming). Son capital est de 15 millions de francs réparti entre la Compagnie Financière de Suez (33 %), le Crédit Industriel et Commercial (17 %) et Walter E. Heller Overseas Corporation (50 %).

AUSSEDAT REY

L'assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Jacques Calloud, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil d'administration.

En parallèle avec la hausse importante du prix des pâtes, le marché du papier a *suivi une courbe* ascendante en 1979, tant en France que dans les autres pays occidentaux.

Dans la branche des panneaux, malgré une conjoncture encore relativement médiocre, la demande est restée forte, notamment pour les panneaux *de particules*.

Les comptes ayant été approuvés, une somme de 20 millions de francs a été affectée à la *réserve générale* et la distribution du dividende de 5 F faite sous forme d'acompte le 27 décembre 1979 a été confirmée.

L'assemblée a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de MM. Robert Tourre et Henri-Maurice Delaage, en remplacement *respectivement de MM. Jacques* Bouchayer et François Rollier, démissionnaires.

Le président a souligné que la conjoncture du début de l'année 1980 avait permis de maintenir une activité satisfaisante et de voir progresser le chiffre d'affaires du premier trimestre de 21,6 %, bien que les perspectives globales paraissent un peu moins favorables qu'en 1979.

NORD EST

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, du jeudi 29 mai *1980, présidée par M. Jean* Hue de La Colombe, Président-Directeur général, a adopté toutes les résolutions proposées.

Cette assemblée a fixé le dividende net par action à 2,10 F ; compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,05 F, le revenu *global s'établit à 3,15 F. Il sera payé* à partir du 7 juillet 1980 (coupon n° 15).

BANQUE DE LA HÉNIN

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue, le 21 mai 1980, sous la présidence de M. Lionel de Gournay, président-directeur général.

Elle a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 26 381 711,14 F après constitution d'une provision pour éventualités diverses de 3 600 000 F, ayant acquitté l'impôt.

Elle a décidé de répartir un dividende de 76 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir *fiscal*), assure un revenu global par titre de 114 F (contre 102 F l'an dernier). Ce dividende sera mis en paiement aux guichets de la Banque de l'Indochine et *de Suez, à compter* du lundi 2 juin 1980.

Elle a, en outre, renouvelé les mandats des administrateurs sortants : MM. Marcel Bouchet, Louis Chavane et Lucien Guerin.

Elle a nommé, comme commissaire aux comptes, M. Raymond Danziger, et *renouvelé le mandat* du cabinet Mulquin - Soccafi, comme titulaires, et de M. Albert Pavie, *comme commissaire* suppléant.

OBLIGATIONS DE CONVERSION ET DE CONSOLIDATION DE L'EMPRUNT INTERNATIONAL 1930 DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

(Emprunt Young)

La Banque des règlements internationaux, en sa qualité de trustee pour les obligations de conversion et de consolidation de l'emprunt international 1930 au gouvernement allemand (emprunt Young), communique ce qui suit :

Aux termes de l'accord de Londres du 27 février 1953 sur les dettes extérieures allemandes (annexe I, paragraphe 2 (E), l'emprunt Young est au bénéfice de la garantie de change suivante :

Au cas où les taux de change en *vigueur le 1er août 1952 entre deux* ou plusieurs monnaies d'émission subiraient par la suite une modification égale ou supérieure de 5 %, les versements exigibles après cette date, tout en continuant à être effectués dans la monnaie du pays d'émission, seront calculés sur la base de la devise la moins dépréciée par rapport au taux de change en vigueur au 1er août 1952, puis reconvertis *dans la monnaie d'émission* sur la base du taux de change en vigueur lors de l'échéance du paiement.

Après les réévaluations du deutschemark intervenues en mars 1961 et en octobre 1969, qui procédaient toutes deux d'une modification de la parité officielle de cette monnaie d'émission, la Bundesschuldenverwaltung (administration fédérale *allemande de la dette publique)* n'avait pas ajusté les montants payables aux porteurs d'obligations libellées en d'autres monnaies d'émission, les autorités allemandes estimant que la garantie de change n'était pas applicable en cas de réévaluation.

Se *fondant sur les avis de droit* obtenus à cet égard le trustee avait réservé expressément en mai 1961 les *droits des porteurs d'obligations* de toutes les tranches — autres que la tranche allemande — à tous versements complémentaires qui pourraient être dus au titre des coupons et des obligations arrivant à échéance le 1er juin 1961 ou postérieurement. En même temps, le *trustee avait fait savoir à la Bundes*schuldenverwaltung qu'à son avis la clause de garantie de change était applicable en cas de réévaluation de monnaies d'émission.

En conséquence, le trustee avait chargé les agents payeurs concernés de régler, sur l'ancienne base, les obligations et coupons arrivant à échéance à partir du 1er juin 1961 et de prendre toutes mesures utiles en vue de préserver les droits des porteurs aux versements complémentaires qui, de l'avis du trustee, leur étaient dus. N'étant pas partie à l'accord de Londres, le trustee avait prié les gouvernements signataires de cette convention d'approcher à ce sujet *le gouvernement fédéral* allemand en vue de trouver une solution appropriée.

Les négociations engagées en la matière avec le gouvernement fédéral *allemand n'ayant pas* abouti, les gouvernements américain, belge, britannique, français et suisse avaient soumis la question en mai 1971 au tribunal arbitral visé à l'article 28 de l'accord de Londres.

Le tribunal arbitral a rendu sa sentence le 16 mai 1980. Considérant que la *garantie de change n'était* pas applicable en cas de réévaluation de monnaies d'émission, le tribunal arbitral a rejeté, par 4 voix contre 3, la demande introduite par les cinq gouvernements précités contre le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, *intervenant en qualité de défendeur.* L'opinion dissidente des trois arbitres minoritaires a également été rendue publique.

Il y a lieu de préciser que la sentence arbitrale ainsi rendue ne concerne que les effets des réévaluations officielles du deutschemark de 1961 et de 1969. Le tribunal, en effet, n'avait pas été saisi de la question plus récente, et connue *depuis 1971*, de savoir si la garantie de change est applicable lorsque des monnaies d'émission de l'emprunt subissent « *de facto* » *des changements* importants de leurs taux de change sans qu'il en résulte une modification officielle de la parité convenue avec le Fonds monétaire international.

En raison de l'introduction de taux de change flottants pour l'ensemble *des monnaies d'émission* de l'emprunt Young — le taux du deutschemark avait commencé à flotter en mai 1971, et il en a été de même depuis nombre d'années pour toutes les autres monnaies d'émission, — le trustee a informé la Bundesschuldenverwaltung et les divers agents payeurs que les *réserves* précédemment *formulées* quant aux droits des porteurs, ainsi que les *mesures conservatoires prises* par les agents payeurs en vue de préserver ces droits, devaient s'étendre également au nouveau problème d'interprétation de la garantie de change résultant du *flottement* des monnaies.

Si l'on admet, en se reportant à la récente sentence arbitrale, que la garantie de change de l'emprunt n'est pas applicable en cas d'appréciation « *de facto* » *de la monnaie* d'un pays d'émission, il reste à établir, cependant, s'il en est de même en cas de dépréciation « de facto » d'une telle monnaie.

A cet égard, il convient de rappeler que la Bundesschuldenverwaltung a fait application de la garantie de change à partir de l'échéance du 1er juin 1978 et qu'elle a ajusté *depuis cette date les montants* payables, au titre de l'amortissement et des intérêts, aux porteurs d'obligations des émissions américaine, britannique, française et suédoise de *l'emprunt* Young. Ces ajustements sont intervenus à la suite de l'abolition — par l'effet de l'amendement des *statuts du Fonds monétaire* international en date du 1er avril 1978 — des parités officielles, qui avaient, en fait, depuis longtemps cessé d'être appliquées dans les transactions commerciales. Ces ajustements ont été calculés sur la base du franc belge, à savoir sur la base de la *monnaie* d'émission qui, de l'avis de la Bundesschuldenverwaltung, était, à chaque échéance, la « *devise la moins dépréciée* » aux fins de la garantie de change.

En revanche, aucun ajustement n'a été effectué au titre de la période précédente, où les taux de change *flottaient* « de facto » et qui avait commencé en 1971. En effet, de l'avis de la Bundesschuldenverwal*tung — avis non partagé* par le trustee, — les parités sont restées en vigueur aux fins de la garantie de change jusqu'au moment de l'amendement précité des statuts du Fonds monétaire international.

Le trustee a déjà appelé l'attention des gouvernements intéressés *sur les conséquences découlant* du flottement des monnaies pour les porteurs, ainsi que sur la nouvelle question d'*interprétation* de la garantie de change résultant de cette situation.

Dans ces circonstances, le trustee a fait savoir à la Bundesschuldenverwaltung que, jusqu'à règlement des problèmes en suspens, les réserves qu'il avait formulées précédemment *quant aux droits éventuels des porteurs* à des paiements complémentaires demeureraient valables, indépendamment de la présentation éventuelle au paiement, lors de l'échéance finale du 1er juin 1980 ou postérieurement, des obligations et de leur dernier coupon. Les agents payeurs *en ont été informés et ont* reçu des instruction du trustee visant à maintenir les mesures conservatoires requises dans l'intérêt des porteurs. Au surplus, le trustee se réserve d'intervenir à nouveau auprès des gouvernements concernés et de leur demander d'en*treprendre des démarches appropriées* en vue de parvenir au plus tôt à une solution des questions en suspens auxquelles le flottement des monnaies a donné lieu en raison de la garantie de change.

DOLLFUS-MIEG ET Cie

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 mai 1980, sous la présidence de M. Gérard Thiriez, a approuvé les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Pour l'exercice 1979, les comptes de la société, après dotations nettes aux provisions pour dépréciation (19,1 millions de francs), et incidence de pertes (18,7 millions de francs) et de profits (31,4 millions de francs) exceptionnels, font apparaître un bénéfice net de 1 million de francs, *contre une perte de* 60,7 millions de francs en 1978.

Au niveau du groupe, le bénéfice d'exploitation, après 147,5 millions de francs de dotations aux amortissements, s'élève à 71,5 millions de francs. Compte tenu de pertes et profits divers, de dotations im*portantes à des provisions réglementées*, ainsi que de provisions pour impôts de 20 millions de francs, les comptes consolidés se soldent par un bénéfice net, intérêts des tiers inclus, de 64,3 millions de francs, soit 20,52 F par action, intérêts des tiers exclus, *alors qu'ils accusaient, en 1978*, une perte nette de 14,8 millions de francs.

En fonction de l'évolution favorable des résultats du groupe en 1979, l'assemblée a décidé, sur proposition du conseil d'administration, de reprendre la distribution d'un dividende interrompue les deux années précédentes. Au titre de l'exercice *1979*, le dividende net est fixé à 4,00 F soit, avec l'avoir fiscal de 2,00 F, un revenu global de 6,00 F par action. Il sera mis en paiement à partir du 16 juillet *1980* contre *remise du coupon* n° 18.

D'autre part, l'assemblée générale a nommé administrateurs MM. Robert Delesalle et Rémy Schlumberger en remplacement de MM. Louis Leclercq et Jean de Precigout, atteints par la limite d'âge fixée par *les statuts*.

Dans son allocution, M. Gérard Thiriez a rendu hommage au président Jacques Biosse - Duplan, décédé le 9 mai, dont il a souligné le rôle éminent à la tête du groupe D.M.C. et dans la rénovation de l'industrie textile française.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue le même jour, a autorisé le conseil d'administration à procéder, lorsqu'il le jugerait opportun, d'une part, dans un délai d'un an, à l'émission d'un emprunt convertible d'un montant nominal maximum de 80 millions de francs, *d'autre part, dans un délai* de cinq ans, à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de *50 millions* de francs, en une ou plusieurs fois. Il a été précisé qu'une émission d'obligations convertibles de 70 millions de francs serait mise en œuvre dans un délai rapproché.

BOUYGUES

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 28 mai 1980, sous la présidence de M. Francis Bouygues, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société mère s'est élevé à 2,15 milliards de francs. Le bénéfice net ressort à 101,12 millions de francs après 62,71 millions de dotation aux amortissements, contre, respectivement, 62,74 millions de francs et 75,12 millions de francs en 1978, soit un progression de 61 %.

L'assemblée a approuvé la distribution à partir du 18 juin 1980 d'un dividende de 21 francs, assorti d'un avoir fiscal de 10,50 francs, représentant un revenu global de 31,50 francs.

Le chiffre d'affaires consolidé T.T.C. passe de 5,05 milliards de francs à 5,54 milliards de francs et a été réalisé pour 22 % à l'étranger. Le bénéfice net consolidé s'établit à 105,09 millions de francs, contre 80,88 millions de francs en 1978, et la marge brute d'autofinancement à 219,8 millions de francs, contre 203,7 millions de francs (+ 18 %).

Dans son allocution, le président Francis Bouygues a notamment déclaré :

« *En 1979, pour la cinquième année consécutive, la conjoncture en France, dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics est restée maussade, cependant, la détérioration est plus modérée que celle des deux exercices précédents.* [...] *L'activité et les résultats de votre groupe durant l'exercice 1979 ont été satisfaisante. Ils le seront également en 1980.* [...] *Cette situation et l'espoir de performances au moins égales pour l'exercice 1980 ont amené votre conseil, dans sa séance du 17 avril 1980, à décider de vous proposer une nouvelle majoration de la distribution des dividendes à hauteur de 31,5 millions de francs, en progression de 25 %.* [...]

» *Notre portefeuille au 1er janvier 1980 dépasse 8,3 milliards de francs, en progression de plus de 20 % sur celui de l'an passé à la même époque. Ce progrès est dû à la fois à une légère recrudescence de nos prises de commandes à l'étranger ainsi qu'aux développements harmonieux de toutes nos activités régionales en France.* [...]

» *Notre portefeuille nous a permis de programmer, pour 1980, une activité de l'ordre de 6,7 milliards de francs, elle-même en progression de l'ordre de 20 % sur l'exercice antérieur. Quant aux objectifs de prises de commandes pour 1980 de toutes nos branches et filiales, ils ont été fixés en vue de performances en nouvelle progression ; ils sont, à ce jour, parfaitement respectés...* »

FNAC

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Les comptes semestriels au 28 février 1980, incluant le mois de décembre qui génère une part significative du bénéfice d'exploitation annuel, appellent les commentaires suivants :

1. FNAC S.A.

Les ventes hors taxes du premier semestre se sont élevées à 631 millions de francs, en progression de 21 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Le magasin du Forum des Halles, dont l'exploitation, en tous points conforme aux prévisions, est prometteuse, a *réalisé un chiffre d'affaires* de 184 millions de francs pour la période (contre 89 millions de francs pour l'ancien magasin du Châtelet auquel il s'est substitué).

Le bénéfice d'exploitation (après amortissement, provisions, mais avant participation et impôts sur les sociétés) s'est élevé à 29 millions de francs — proche du bénéfice du premier semestre de l'exercice pré*cédent. Cette baisse provisoire* en valeur relative du bénéfice d'exploitation, conforme aux prévisions, résulte de l'alourdissement des charges lié à l'ouverture des magasins du Forum des Halles.

2. GROUPE FNAC

Les ventes hors taxes *consolidées* du premier semestre se sont élevées à 795 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation consolidé (part du groupe — avant participation et impôt sur les sociétés) est de 36,1 millions de francs. L'information comparable n'est pas disponible *pour le premier semestre* de l'exercice précédent.

L'exploitation des mois de mars et avril confirme les tendances observées à fin février 1980. Le mois d'avril a vu l'ouverture d'un magasin de 1 500 m2 de surface commerciale à Toulouse.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 MAI

Marché sans affaires

Malgré une légère baisse de l'indice des valeurs françaises — 0,2 % — les boursiers étaient relativement satisfaits vendredi, à la fin de la séance.

En effet, la plupart d'entre eux escomptaient à l'ouverture une baisse de 1 % en moyenne des cours après la chute enregistrée jeudi soir par l'indice des industrielles (— 14 points) à New-York. En effet, les craintes d'un indice global des indicateurs économiques, très mauvais pour avril, ont provoqué, outre-Atlantique, d'importants dégagements bénéficiaires après une hausse de 90 points du Dow Jones depuis la mi-avril.

Le marché parisien a donc bien résisté malgré le manque notoire d'affaires. Tout comme la veille, les cotations ont été effectuées très rapidement tandis que les écarts à la hausse, comme à la baisse, restaient modestes. Pourtant dans certains compartiments les hausses revêtaient une importance non négligeable : Radiotechnique a gagné 6 % à 301 F, la Chiers et la C.G.I.P. plus de 5,5 %. Talcs de Luzenac a progressé de 3,5 %, Primagaz de 3 % et Revillon de 2 %.

En revanche P.L.M. et Paris-France ont cédé 4,5 %. Seb et Esso 3,5 %, la Générale des Eaux, Darty, la SCOA et la C.F.D.E. 3 %.

Le titre Nobel-Bozel ne se porte pas mal. Il a cédé aujourd'hui 0,30 F, à 43,30 F. Hier une erreur d'ordinateur nous avait fait écrire que cette action avait cédé 7 %. Or son cours n'avait pratiquement pas varié.

L'emprunt 7 % 1973 a encore gagné du terrain, en cotant 6 900 F contre 6 750 F la veille.

Les cours de l'or se sont encore raffermis à Paris, la parité de l'once atteignant plus de 550 dollars, à 550,90 dollars, contre 548,95 la veille. Le lingot d'un kilo a terminé la séance en hausse de 720 F à 73 700 F, et le napoléon en légère baisse, de 1,50 F, à 668,30 F.

Les mines d'or ont été fermes au compartiment des valeurs étrangères, tandis que les américaines ont cédé du terrain.

LONDRES

Le marché accentue son repli. Les pétroles, notamment, s'alourdissent, alors que les industrielles sont plutôt irrégulières. Baisse des fonds d'État, mais assez vif redressement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 531 40 contre 519 50

VALEURS	CLOTURE 29/5	COURS 30/5
Beecham	113 ..	118 ...
British Petroleum	332 ...	332 ...
Courtaulds	72 ...	71 ...
*De Beers	9 18	9 33
Imperial Chemical	352 ..	352 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	368 ..	373 ...
Shell	374 ...	376 ...
Vickers	107 1/2	107 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 3/8
*West Driefontein	88 1/2	90 1/4
*Western Holdings	64 1/4	66 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MERLIN-GERIN. — Les efforts déployés pour redresser la situation du groupe commencent à porter leurs fruits et, pour 1980, une amélioration de l'activité et des résultats est attendue. Selon le P.-D.G., les ventes de la société mère devraient augmenter de 22 %, dont la marge brute passerait de 67,2 à 90 millions de francs. La M.B.A. du groupe, quant à elle, devrait se situer entre 130 et 150 millions de francs contre 106,1 millions pour 1979.

LA CELLULOSE DU PIN. — Pour la quatrième année consécutive, cette filiale de Saint-Gobain a enregistré une perte qui se chiffre à 23,96 millions de francs pour 1979. D'une année sur l'autre, le déficit de la société a toutefois fortement diminué (— 153 millions pour 1978). Les mesures d'assainissement commencent donc à porter leurs fruits. Rappelons qu'un résultat net positif est escompté pour 1980. L'actuel P.-D.G., M. Michel Besson, quitterait son poste, dit-on, pour diriger les activités de Saint-Gobain aux États-Unis. Il pourrait être remplacé par M. P. Chancel, actuel délégué général de Saint-Gobain pour l'Espagne et le Portugal. M. Daniel Melin, directeur de l'usine de Facture, deviendrait directeur général adjoint.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/5	30/5
1 dollar (en yens)	223 76	224 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 30/5 ...... 12 1/4 %

NEW-YORK

Baisse

Après quatre séances consécutives de hausse, les cours ont brutalement rechuté jeudi à Wall Street. Le mouvement de baisse ne s'est toutefois pas amorcé immédiatement. Précédé d'une nouvelle hausse, il ne s'est enclenché qu'à la mi-journée, mais il s'est ensuite considérablement accéléré et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 14,08 points, à 846,24.

L'activité est restée très forte, et 42 millions de titres ont changé de mains contre 38,58 millions.

Ce vif repli a surtout revêtu un caractère technique. Après un mois et demi de hausse à peu près ininterrompue (+ 100 points à l'indice des industrielles), les opérateurs ont éprouvé le besoin de prendre leurs bénéfices. D'autant que les signes de récession se multiplient. Selon les rumeurs qui circulaient autour du « Big Board », le principal indicateur économique aurait enregistré en avril sa plus forte baisse depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Sur 1 880 valeurs traitées, 1 043 se sont repliées, dont les pétroles ; 509 ont monté et 328 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 28/5	COURS 29/5
Alcoa	61 ...	59 3/4
A.T.T.	53 5/8	53 1/2
Boeing	33 1/2	33 ...
Chase Manhattan Bank	42 3/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	39 1/8
Eastman Kodak	52 7/8	51 5/8
Exxon	65 ...	63 3/8
Ford	25 1/8	24 1/2
General Electric	49 3/4	49 3/8
General Foods	29 .	28 5/8
General Motors	46 1/8	45 ..
Goodyear	13 1/4	12 3/4
I.B.M.	56 ...	54 3/8
I.T.T.	27 3/4	27 3/4
Kennecott	28 1/8	27 3/4
Mobil Oil	73 1/2	71 1/2
Pfizer	42 1/4	41 ...
Schlumberger	111 3/4	109 7/8
Texaco	36 1/4	35 3/8
U.A.L. Inc.	17 1/4	26 2/3
Union Carbide	42 ...	42 5/8
U.S. Steel	18 7/8	18 5/8
Westinghouse	24 ...	23 3/4
Xerox	57 3/8	56 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	107,6	107,3
Valeurs étrangères	105,9	106,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,0	109,8

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
1re catégorie	9920 56	9897 91

29/5	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	154 19	147 20
Actions Sélec.	182 75	174 46
Aedificandi	222 17	212 10
A.G.F. 5000	179 98	171 74
Agfimo	278 37	265 75
A.L.T.O.	168 23	160 60
Amérique Gestion	198 67	189 57
Bourse-Invest.	179 46	171 32
C.I.P.	475 30	453 75
Convertibles	136 87	129 71
Convertimo	151 98	145 09
Croiss. Immobil.	232 64	222 09
Drouot-France	159 05	151 84
Drouot Invest.	319 74	305 24
Energie	171 83	164 89
Epargne-Croiss.	659 16	629 27
Epargne-Industr.	283 85	270 98
Epargne-Inter	310 53	296 45
Epargne-Oblig.	132 72	126 70
Epargne-Unie	422 58	403 40
Epargne-Valeur	232 83	222 08
Euro-Croissance	204 64	195 36
Financière Privée	449 52	429 14
Foncier Investiss.	426 04	406 72
France-Epargne	223 49	213 36
France-Garantie	234 08	229 49
France-Invest.	204 68	195 40
Fr.-Obl. (nouv.)	326 24	311 45
Fructidor	156 35	149 26
Fructifrance	297 71	284 21
Gestion Mobilière	250 62	239 26
Gestion Rendem.	351 85	335 99
Gest. Sél. France	255 20	243 63
I.M.S.I.	228 54	218 54
Indo-Suez Valeurs	303 34	289 58
Intercroissance	148 99	142 23
Interobli	5548 13	5296 54
Intersélect Fr.	192 79	183 96
Inter valeurs Ind.	287 22	274 20
Invest. St-Honoré	295 11	281 73
Laffitte-France	147 27	140 58
Laffitte-Oblig.	134 64	128 53
Laffitte-Rend.	134 58	128 48
Laffitte-Tokyo	357 80	340 87
Livret portef.	256 70	245 12
Multi-obligations	274 42	261 98
Multirendement	122 29	116 74
Mondial Invest.	211 87	202 26
Natio-Inter	444 96	424 78
Natio-Valeurs	342 34	326 82
Paribas Gestion	239 78	228 91
Pierre Investiss.	277 10	264 53
Rothschild-Exp.	394 79	376 89
Sécur. Mobilière	335 45	320 24
Sélection-Rend.	137 15	130 94
Sélection val. fr.	150 52	143 69
Sélec. Mobil. Div	202 91	193 71
S.P.I. Privinter	141 82	135 39
S.F.I. FR et ETR.	222 96	212 85
Sicavimmo	360 43	344 09
Sicav 5.000	138 04	131 78
S.I. Est	521 87	498 21
Silvafrance	251 33	239 93
Silvam	153 50	146 54
Silvarente	171 78	163 97
Silvinter	160 88	153 40
S.I.G.	365 40	348 43
Sogépargne	277 24	264 67
Sogevar	446 18	425 95
Soginco	141 52	135 10
Sogínter	490 31	468 08
Soleil-Investiss.	272 18	259 84
U.A.P.-Investiss.	175 19	167 25
Unifrance	166 84	159 27
Unifoncier	427 02	407 66
Unigestion	288	267 30
Uni-Hoche (Vern.)	310 28	296 21
Unijapon	349 78	333 92
Uni-Obl. (Vernes)	1872 29	1800 28
Uniprem (Vernes)	1903 91	1830 68
Unirente	1134 81	1096 72
Unisic (Vernes)	208 80	199 33
Valorem	204 14	194 88
Vernes Investiss.	315 46	301 16

* Cours précédent

BOURSE DE PARIS - 30 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 20	1 992
5 %	45 80	1 639
5 % 20-60	.. ..	2 053
3 % amort. 45-54	71	2 492
4 1/4 % 1963	93 10	3 154
Emp. N. Eq.5½ 65	112 ..	3 441
Emp. N. Eq.6%66	108 40	3 984
Emp. N. Eq.6%67	95 10	5 984
Emp. 7 % 1973	6900	.. ..
Emp. 8,80 % 77	96 75	8 193
Emp. 9,80 % 78	86 35	8 675
EDF 8 % 60	... ..	2 707
EDF 14,6% 80-82	... ..	8 072

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	184 ..	183 80
A.G.F. (Sté Cent.)	742 ..	742 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2000 ..
Concorde	385 ..	385 ..
Epargne France	389 ..	... ..
Financ. Victoire	335 .	335 ..
France I.A.R.D.	(8) 50	138 ..
Gan (Sté) Centr.	747 ..	745 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	219 ..	224 ..
O.A.P.	558 ..	566 ..
Alsacien. Banque	333 .	333 .
Banque Hervet	281 30	282 [illegible]
Bque Hypot. Eur.	308 .	310 .
Bque Nat. Paris	279 50	279 .
B.O.I.C.	24 20	24 .
(Li) B. Scalb Dup.	114 50	114 [illegible]
Banque Worms	206 .	190 [illegible]
C.G.I.B.	33 .	33 .
C.Crédit Univ.	381 ..	375 .
C.A.M.E.	85 ..	83 .
Créditel	124 ..	112 .
Créd.Gén. Ind.	260 ..	268
Crédit Lyonnais	274 ..	273 [illegible]
Electro-Banque	168 ..	164
Eurobail	142 .	144 30
Financière Sefal	321	320
Fr. Cr et B. (Cie)	121 20	121 20
France-Bail	290 .	291 80
Hydro-Energie	19 80	..
Immobail B.I.P.	191	191 20
Immobanque	369 .	369 .
Immofice	261 ..	260 ..
Interbail	225 ..	226
— (obl. conv.)	221 ..	221 50
Laffitte-Bail	177 ..	180 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	329 50	329 80
Loca-Expansion	137	142 ..
Un. Ind. Crédit	244 ..	244 ..
Cie Foncière	168 20	168 20
C.G.V.	241 ..	..
Fonc. Ch.-d'Eau	860 ..	..
(M.) S.O.F.I.P.	91 ..	91 ..
Fonc. Lyonnaise	1160 ..	1155 ..
Immob. Marseille	1633 ..	1660 ..
Louvre	245 ..	245 ..
SINVIM	140 10	140 ..
Cogifi	219 50	220 50
Foncina	171 30	171 30
Gr. Fin. Constr.	129 ..	130 60
Immindo	131	133 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	160 ..	160 ..
Cie Lyon. Imm.	129 ..	130 ..
Cie Industrielle	304 ..	301
(Li) Bén. R. Nord	139 ..	143 60
Electro-Financ.	308 ..	297 60
(M) Et. Particip.	75	..
Fin. Bretagne	85 90	.. ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	580	588 ..
Fin. et Mar. Part.	75 60	75 60
France (La)	671 ..	675 ..
La Mure	..	56 ..
Lebon et Cie	348 ..	347 ..
(NY) Lordex	113 ..	114 ..
Cie Marocaine	32 ..	32 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.L.M.-Leblanc	625	630 ..
Ernault-Somua	39 50	41 10
Forges Strasbourg	126 50	126 50
(Li) F.B.M. ch. fer	738	..
Frankel	728	..
Board-U.C.F.	115 ..	118 20
Langer	249 ..	248 ..
Iaz	175 ..	171 ..
Luchaire	283 50	280 ..
Métal Déployé	313 ..	325 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tr. C.I.T.R.A.M.	138 ..	139 ..
Trans. et Industr.	124 ..	125 ..
(Li) Baignol-Far.	49 75	..
Blanzy-Ouest	225 60	228 50
La Brosse	125	125 ..
Degremont	115 ..	112 ..
Duquesnes-Purina	238	230 ..
Ferrailles C.F.F.	289 50	280 ..
Havas	512 ..	508 ..
Locatel	327 ..	328 ..
Lyon-Alemand	142	144 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ecco	1595	..
General Aliment.	1136 ..	1120 ..
Iéna Industrie	..	13 ..
Métall. Minière	137 ..	140 ..
Océanic	42 ..	42 ..
Pétrofigaz	455	.. ..
Promoptia	314 ..	.. ..
Sab. Mer Corv.	125 ..	.. ..
Total C.F.M.	180 ..	..
Ufinex	281 ..	.. ..
Voyer S.A.	3 ..	..
Occ. v. Griotes	236	..
Rorento NV	233 10	232 50

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1948 ..	4,5 % 1973	2007 ..	2022 ..	2022 ..	2013 ..
4100 ..	C.N.E. 3 %	4250 ..	4222 ..	4235 ..	4235 ..
355 ..	Afrique Occ.	359 ..	357 ..	359 ..	350 10
538 ..	Air Liquide	544 ..	541 ..	541 ..	541 .
97 ..	Als. Part. Ind	96 10	98 ..	98 .	96 10
450 ..	Als. Superm.	453 .	450 ..	460	450 ..
65 ..	Alsthom-Atl.	60 50	61 ..	61 ..	60 .
205 ..	Appliq. gaz	219 90	219 10	219 .	215 50
160 ..	Arjom. Prioux	159 90	160	159 50	160 ..
435 ..	Aux. Entrepr.	450 10	450 50	450 50	450 ..
820 ..	Av. Dass.-Br.	821 .	812 ..	820 ..	812 .
121 ..	Babc. Fives	125 50	126	126 ..	123 80
200 ..	Bail-Equip.	204 50	202 ..	203 ..	202 ..
210 ..	— (obl.)	216 ..	215 ..	215 ..	215 ..
350 ..	Bail-Invest.	363 .	360 .	360	353 ..
165 ..	B. Rothschild	157 50	155 80	158 80	156 ..
108 ..	Bazar H.-V.	107 50	107 50	107 ..	108 ..
108 ..	B.C.T. Midi B.	110 10	110 ..	110	110 ..
184 ..	Beghin-Say	182 50	185 ..	184 80	183 10
500 ..	Bic	509 ..	501 ..	5?0 ..	495 ..
440 ..	Bis	450 ..	446 ..	446 ..	442 ..
610 ..	Bouygues	616 ..	609 ..	606 ..	605 ..
980 ..	B.S.N.G.D.	962 ..	962 ..	963 ..	943 ..
960 ..	— (obl.)	960 ..	959 ..	959 ..	959 ..
1840 ..	Carrefour	1826 ..	1808 ..	1808 ..	1801 ..
285 ..	— (obl.)	292 50	296 ..	296 ..	296 ..
1260 ..	Casino	1242 ..	1240 ..	1240 ..	1216 .
46 ..	CEM	47 ..	48 .	48 ..	47 05
166 ..	Cetelem	176 ..	177 ..	177 ..	173 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300 ..	Elf-Aquitaine	1414 ..	1399	1388 ..	1394 ..
249 ..	— (certific.)	268 ..	265 80	265 80	261 ..
270 ..	E. J. Lefebvre	260 ..	261 ..	261 ..	256 ..
127 ..	E. Sau.-Duval	125 50	126 ..	126 ..	124 ..
880 ..	Essilor	890 ..	885	885 .	878 ..
280 ..	Esso S.A.F.	285 ..	275 10	275 30	2?0 ..
315 ..	Eurafrance	320 ..	32? ..	320 ..	32? ..
930 ..	Europe n° 1	933 ..	925 ..	925 ..	?20 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
159 ..	Navig. Mixte	172 70	175 ..	177 ..	... ..
43 ..	Nobel-Bozel	43 90	43 30	43 40	43 10
34 ..	Nord-Est	33 60	33 75	33 90	33 65
76 ..	Nouvel. Gal.	75 ..	75 .	75 .	73 70
230 ..	Olida-Caby	230 ..	228 20	230 50	228 20
181 ..	Opfi-Paribas	185 10	185 ..	185 ..	184 10
160 ..	Paris-France	156 ..	149 ..	149 ..	146 10
102 ..	Pechelbronn	107 ..	106 ..	106 ..	107 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
860 ..	Tél. Electr.	855 ..	855 ..	855 .	838 ..
129 ..	— (obl.)	123 80	121 50	121 50	119 50
210 ..	Thomson-Br.	208 ..	208 ..	209 80	288 ..
225 ..	— (obl.)	225 ..	230 ..	230	230 ..
335 ..	U.I.S.	328 ..	326 10	326 10	325 10
167 ..	U.C.B.	171 50	167	167	164 ..
157 ..	Un. F. Banqs	157 ..	156 30	158 ..	156 ..
145 ..	U.T.A.	145 ..	144 ..	144 ..	144 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
... ..	Gen. Mining	76 30	75 .	75 .	74 65
186 ..	Gen. Motors	188 50	186 10	186 10	186 40
42 ..	Goldfields	44 70	44 75	44 75	44 ..
82 ..	Harmony	84	87 20	86 20	85 ..
4 60	Hitachi	4 68	4 68	4 68	4 70
285 ..	Hoechst Akt.	293 ..	288 ..	288 ..	286 ..
35 ..	Imp. Chem.	33 60	34	34	33 90
85 ..	Inco Limited	93 ..	88 80	88 80	85 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
37 ..	De Beers	38 10	38 25	38 25	38 10
590 ..	Deuts Bank	593 ..	590 .	590 .	589 ..
286 ..	Dome Mines	277	291	289 ..	290 ..
161 ..	DuPontNem.	165 50	162 ..	162 10	159
215 ..	East Kodak	219	217	215 .	212 70
109 ..	East Rand	121 50	129 20	128	127 50
97 ..	Ericsson	96 50	97 50	97 50	97 50
265 ..	Exxon Corp.	272 ..	268 ..	267 50	263 60
103 ..	Ford Motor	106 ..	107	108 30	107 ..
230 ..	Free State	244	249 60	251 ..	252 .
195 ..	Gen. Electr.	204 80	202	202 ..	200 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
450 ..	Schlumberger	463 90	459 .	458 50	450 .
36 ..	Shell Fr.	35 30	36 40	36 20	35 76
595 ..	Siemens A G	610 .	601	607 .	601 .
38 ..	Sony	37 10	37 05	37 05	36 50
230 ..	Unilever	230	230 90	230 90	23? .
103 .	U. Min. 1/10	110 80	108	108 .	106 .
173 .	Unit. Techn.	180 ..	177 50	177 50	177 50
336 ..	West Driet.	369 ..	375 ..	375 ..	371 .
165 ..	West Deep.	177 10	191 50	189	188 10
285 ..	West Hold.	300 .	313 ..	310 50	314 80
225 ..	Xerox Corp.	235 87	230 ..	230 ..	228
2 50	Zambia Corp	2 72	2 70	2 68	2 65

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 134	4 160	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	232 490	232 850	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 511	14 544	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	211 80	211 350	205 ...	216 ...
Danemark (100 krd)	74 955	74 780	71 ...	76 ...
Norvège (100 k)	85	85 210	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 715	9 694	9 550	10 050
Italie (1 000 lires)	4 955	4 954	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	249 980	249 700	244 ...	256
Suède (100 krs)	99 010	99 050	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 590	32 626	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 90	5 925	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 460	8 480	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 558	3 582	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 852	1 854	1 780	1 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
Or fin (kilo en barre)	72980 ..	73650 ..
Or fin (en lingot)	72980 ..	73700 ..
Pièce française (20 fr.)	669 8?	668 30
Pièce française (10 fr.)	388 20	387 ..
Pièce suisse (20 fr.)	530	535
Pièce latine (20 fr.)	510 10	510 10
Souverain	660 10	680 ..
Pièce de 20 dollars	2630 40	2700
Pièce de 10 dollars	1330 20	1330 40
Pièce de 5 dollars	780 ..	..
Pièce de 50 pesos	3000 ..	3070 ..
Pièce de 10 florins	618 ..	620 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1980 a été tiré à 544 069 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement approuvera les propositions communautaires si elles sont intégralement acceptées par les partenaires de la C.E.E.

Le conseil des ministres s'est réuni, vendredi 30 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● NÉGOCIATIONS COMMUNAUTAIRES

Le premier ministre a présenté les mesures à mettre en œuvre pour compenser le retard apporté par les instances communautaires à la fixation des prix de campagne.

Les conseils des ministres de la Communauté européenne, qui se sont tenus au cours de la semaine à Bruxelles n'ont pas, contrairement au souhait de la France, permis d'aboutir à un accord.

Conformément à ce qui avait été décidé lors du conseil des ministres du 21 mai, il convient donc, tout en poursuivant activement la recherche de solutions communautaires, de mettre en œuvre, dès maintenant, les mesures conservatoires qui s'imposent. Ces mesures sont fondées sur le strict respect du compromis proposé, les 5 et 6 mai 1980, par la Commission à Luxembourg et accepté par huit Etats membres.

Elles s'appliqueront tant que les prix communautaires n'auront pas été fixés. Pour l'immédiat, elles portent sur le lait et la viande bovine, produits pour lesquels les campagnes commencent le 1er avril.

Le conseil des ministres a été informé des propositions formulées par le conseil des ministres de nistres des affaires étrangères, le 30 mai 1980.

Constatant les résultats obtenus par le Conseil des ministres de l'agriculture qui permettent, dans des conditions satisfaisantes, la poursuite de la politique agricole commune, il est disposé à donner son accord à ces propositions à condition qu'elles soient intégralement acceptées par les autres membres de la Communauté, notamment en ce qui concerne le lien établi entre l'allégement de la contribution budgétaire britannique et la fixation des prix agricoles en 1981.

● SITUATION ÉCONOMIQUE

Le ministre de l'économie a souligné l'assainissement des structures de l'économie nationale et, notamment, le développement des exportations, la progression de la productivité, le redressement de la situation financière des entreprises, l'excellente tenue du franc et le bon fonctionnement du système monétaire européen. Il a explicité l'accélération de la hausse des prix au début de l'année et a laissé prévoir une décélération au second semestre malgré l'accroissement de la charge pétrolière.

Le conseil des ministres a également entendu une communication de M. Méhaignerie sur le plan pluriannuel de développement de l'élevage, un compte rendu du premier ministre sur son voyage en Norvège, ainsi qu'une communication sur les problèmes d'endettement qui se posent à certaines catégories d'agriculteurs.

● M. Giscard d'Estaing fera une visite officielle en R.F.A. du 7 au 11 juillet.

Des morceaux du lanceur Ariane ont été retrouvés au large de la Guyane

Les trois chalutiers chargés de ratisser la zone où est tombé, vendredi 23 mai, après sa destruction en vol, le deuxième exemplaire de la fusée Ariane, ont retrouvé les 28 et 29 mai, au large des côtes guyanaises, des morceaux de tôle du lanceur et des rétrofusées. La découverte de ces premiers débris devrait permettre de mieux circonscrire la zone d'impact et, partant, de ramener peut-être des éléments de la baie de propulsion du premier étage. Pour accélérer les recherches, un quatrième bâtiment serait sur le point d'appareiller.

En attendant, les réunions se succèdent entre les responsables du Centre national d'études spatiales (CNES), les représentants de l'Agence spatiale européenne (ESA), les industriels (Société européenne de propulsion (SEP), Matra et Aérospatiale) et les ingénieurs de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) pour tenter de retracer le scénario qui a conduit à la défaillance d'un des moteurs du premier étage.

A cette fin, cinq groupes de travail ont été installés à Vernon dans les locaux de la SEP, responsable des moteurs du lanceur. Le premier est un groupe de synthèse, le second est chargé d'évaluer les interactions entre le lanceur et le sol au moment du décollage, le troisième doit travailler sur les contrôles de qualité et de fabrication des pièces qui ont servi à la construction du lanceur, et les deux derniers se consacreront aux problèmes de propulsion.

● Une fusillade a éclaté ce vendredi 30 mai, vers 11 h. 30, après un hold-up manqué dans une agence de la B.N.P., 42, rue La Fayette, à Paris (10e). Cinq ou six malfaiteurs, dont une jeune femme, selon les témoins, avaient pénétré dans la banque et tenté de dérober des liasses de billets, quand un car de police-secours est arrivé. Les cinq ou six personnes, qui étaient armées, ont tiré pour protéger leur fuite. Deux d'entre elles auraient été arrêtées. La troisième, grièvement blessée, est décédée durant son transfert à l'hôpital. Un policier ainsi qu'un membre du personnel seraient légèrement blessés.

● Condamnations à Caen. — Deux manifestants arrêtés dans la nuit du 13 au 14 mai lors d'affrontements avec la police devant le rectorat de Caen ont été condamnés à des peines de prison le jeudi 29 mai. Il s'agit de M. Jean-Pierre Tavares, vingt-deux ans, stagiaire au centre de formation professionnelle pour adultes, condamné à quatre mois de prison ferme pour dégradation, violence et voies de fait sur agent de la force publique, et de M. Marc Lebourg, vingt-cinq ans, étudiant en sciences économiques, condamné à trois mois de prison, dont deux et demi avec sursis, pour avoir lancé un objet qualifié de « flamboyant » contre les forces de police.

L'U.R.S.S. ET LA R.F.A. SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE A LONG TERME

Les membres de la commission économique germano-soviétique, réunis le 29 mai à Bonn, ont signé un accord de coopération à long terme entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. Ce texte prévoit une exploration commune des gisements de pétrole et de gaz naturel en Union soviétique, ainsi que la mise en œuvre de projets communs pour l'exploitation de matières premières et de minerais. Le document sera soumis aux gouvernements des deux pays afin d'être signé dans un proche avenir.

Le résultat a été obtenu au cours de la première journée de la réunion de la commission conduite du côté ouest-allemand par le ministre des finances, M. Lambsdorff et, du côté soviétique, par M. Tichonov, membre du comité central du parti communiste. Cette réunion avait été, à l'origine, prévue pour janvier, mais la délégation soviétique avait demandé un délai après l'intervention en Afghanistan. La dernière rencontre remontait à 1978.

Dans un télégramme à M. Brejnev

Me BADINTER DEMANDE LA GRACE DE DEUX CONDAMNÉS A MORT POUR « DÉLIT ÉCONOMIQUE »

Dans un télégramme adressé au président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., Me Robert Badinter a demandé, le jeudi 29 mai, la commutation des peines de deux juifs soviétiques condamnés à mort pour « délit économique ». Me Badinter, qui agit comme avocat des familles, demande à M. Leonid Brejnev de ne pas faire exécuter les deux condamnés.

Il s'agit de Raphaël Adziachvili et d'Abassov, deux juifs qui avaient été condamnés à mort en première instance par un tribunal de Donietzk (Ukraine), en août 1978, avec deux autres citoyens d'origine juive, Gabriel Cepiachvili et Elia Michalachvili, pour « fraude et vente de surplus de tissu ». Les condamnations à mort de Cepiachvili et Elia Michalachvili auraient été commuées, en février dernier, en quinze ans de prison par la Cour suprême de l'U.R.S.S.

Selon des informations en provenance d'Israël, citées par l'agence Associated Press, le recours d'Adziachvili et d'Abassov aurait été rejeté en dernière instance par la Cour suprême de l'U.R.S.S. Les deux hommes risquent donc d'être prochainement exécutés.

Le conseil de l'enseignement général et technique approuve plusieurs textes sur l'organisation de la classe de seconde

Le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.), a examiné, jeudi 29 mai, plusieurs textes. Les projets de décrets redéfinissant le statut des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires (le Monde *du 30 mai) ont été repoussés par trente-cinq voix, notamment celles des représentants des syndicats d'enseignants de la FEN, des confédérations ouvrières et de la Fédération de parents ex-Cornec (F.C.P.E.). Ont voté pour les représentants de l'administration, de l'enseignement privé, et des autres fédérations de parents d'élèves.*

Au cours de la même séance, le C.E.G.T. a examiné des textes fixant les nouveaux horaires des classes de seconde, première et terminale, et les programmes des classes de seconde (le Monde *du 7 mars). A partir de la rentrée 1981 la classe de seconde devrait comporter un « tronc commun » indifférencié pour tous les élèves, auquel s'ajoute obligatoirement le choix entre deux groupes d'options. L'idée force est de retarder l'orientation impérative des futurs bacheliers et d'y substituer une* « spécialisation progressive ». *Il s'agit aussi de* « ménager un meilleur équilibre entre les formations littéraires et scientifiques ». *Le projet d'arrêté sur la classe de seconde a été adopté, les syndicats de la FEN se partageant entre les contre et les abstentions.*

Les projets de programmes de seconde de mathématiques et de français ont été adoptés. L'Association française des enseignants de français (AFEF) critique le nouveau programme, que le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) a approuvé.

Les nouveaux programmes de français

Le document rassemblant les « *objectifs, programmes et instructions* » pour l'enseignement du français dans les classes de seconde et de première en précise, dans une première partie, les finalités. « *La tâche primordiale du professeur*, peut-on lire, *consiste à consolider, accroître et affiner les capacités qui permettent de communiquer et de s'exprimer avec aisance et clarté, oralement et par écrit, dans la langue d'aujourd'hui. (...) Il n'est d'épanouissement véritable que grâce à des ressources verbales suffisantes.* »

A cet objectif s'en ajoute un second, la « *culture* » : « *Il n'y a pas de modèle unique de culture sur lequel l'enseignement aurait pour mission de façonner quelques esprits doués. A tous les élèves, la pédagogie du français offre une gamme d'incitations et de rencontres qui, répondant à leur diversité, permet à chacun de se constituer une culture qui le fait mieux disposer de soi.* »

Enfin, l'inspection générale de lettres, responsable du projet, recommande une « *pédagogie active* », « *fort éloignée du laxisme* » comme d'une « *directivité sans nuance* » : « *La classe de français est une école de démocratie en raison non de la liberté qu'elle autorise, mais de la responsabilité qu'elle rend capable d'assumer.* »

Le programme proprement dit — qui est établi indifféremment pour la seconde et la première — définit trois cibles : « *perfectionner les capacités de communication et d'expression à l'oral et à l'écrit* » ; développer l'usage de techniques qui « *favorisent la compréhension, le jugement, la créativité* » ; approfondir l'appropriation d'une « *culture accordée à la société de notre temps* ».

Dans le premier domaine, la langue et le langage occupent une place primordiale. Les instructions établissent une hiérarchie en distinguant trois « *registres de langue* » : « *familier, courant, soutenu* ». Il est précisé que le maître donne l'exemple du second et que les textes littéraires illustrent le troisième.

Pour ce qui concerne les contenus précis, la primauté des textes et des auteurs est *réaffirmée* : « *Toutes les activités de la classe de français sont des activités de culture. (...) Les plus complètes sont celles qui s'accomplissent au contact des textes.* » Quant au choix des auteurs — dont une liste indicative et non limitative, du Moyen Age à nos jours, est donnée (1), il accorde une priorité aux « *textes d'auteurs français* » et aux « *œuvres du passé* ». « *Les œuvres les plus récentes ne sont pas les plus accessibles : certaines déroutent par leur singularité. Si elles jouissent souvent auprès des élèves d'un préjugé favorable, il n'en découle pas qu'elles leur procurent le plus sûr bénéfice.* »

Ce « *dialogue avec les textes littéraires* » place au second plan d'autres textes considérés comme « *non spécifiquement littéraires* », parce qu'ils auraient pour but, par exemple la « *distraction passagère (des romans policiers)* ». Leur exploitation pédagogique ne peut donc être que « *sélective et limitée* ». Parmi les activités liées à l'étude des textes, l'exposé, les notes de lecture, la confection de dossiers, la rédaction de monographies et l'adaptation d'un texte aux formes et techniques d'un autre genre sont recommandés.

Enfin, les instructions notent qu'en classe de français les élèves souhaitent que l'on aborde « *certaines réalités contemporaines* ». Mais, précisent-elles, « *le professeur éprouve souvent des scrupules à les satisfaire parce que son domaine n'est ni la sociologie, ni l'économie, ni la politique et parce que de telles questions risquent de soulever de vaines polémiques* ».

(1) Le programme cite nommément La Fontaine, Molière, Racine, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Hugo, Montaigne, Pascal, Diderot et Baudelaire.

Le bon usage

Attaché au « respect des valeurs fondamentales de notre civilisation », *M. Raymond Barre avait déclaré aux recteurs, le jeudi 22 mai :* « La première de ces valeurs est le bon usage de notre langue. Il y a, pour les jeunes, dans la pratique loyale du français, une vertu morale et civique. »

Le nouveau programme de français proposé pour les classes de seconde et de première ne devrait pas décevoir le premier ministre. « Apprendre à dire, c'est apprendre à être », *écrivent ses responsables, pour qui la maîtrise et la connaissance de la langue constituent le cœur de la tâche de l'enseignant de français. Ils rappellent que la langue a ses obligations et insistent sur ce qu'elle* « exige, autorise, condamne ». *La langue, certes, mais pas n'importe laquelle : ils distinguent trois* « registres de langue » *— familier, courant, soutenu, — définissant ainsi une hiérarchie explicite, où le langage* « familier » *de la rue est corrigé par le langage* « courant » *du maître, qui lui-même se réclame du langage* « soutenu », *inimitable, des textes littéraires.*

A toute hiérarchie, sa légitimation. L'autorité viendra ici des textes, choisis en priorité parmi les auteurs français — choix « naturel », *précisent les instructions — et parmi les* « œuvres du passé » *jugées* « plus accessibles » *que les œuvres contemporaines. Donc, Pascal plutôt que Marguerite Duras, Racine plutôt que Sartre.*

Personne ne niera qu'il y ait, dans le programme proposé, des ouvertures : on y parle de pédagogie active, et c'en est fini de la liste d'auteurs impérative. Toutefois, la philosophie qui l'inspire — où domine une conception traditionnelle du langage, défini hors de toute pratique sociale et de tout environnement socio-culturel — ne sonne pas l'heure d'une vraie rénovation.

E. P.

